



HISTOIRE
ROMAINE
DE TITE-LIVE,
PREMIERE DÉCADE.

TOME II.

HISTOIRE
ROMAINE
DE TITE-LIVE,
TRADUITE EN FRANÇOIS,

Avec les Suppléments de Freinshemius.

Nouvelle édition revue & corrigée.

PREMIERE DÉCADE.

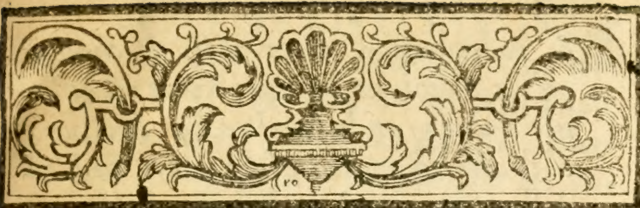
TOME SECOND.



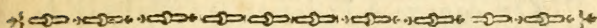
A PARIS,

Chez J. BARBOU, Imprimeur-Libraire, rue des Mathurins.

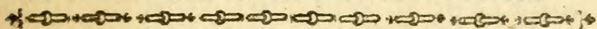
M DCC LXX.



HISTOIRE ROMAINE DE TITE-LIVE.



LIVRE QUATRIÉME.



SOMMAIRE.

Les tribuns du peuple ſollicitent vivement une loi pour établir la liberté des alliances entre les familles Patriciennes & Plébéiennes. Ils en viennent à bout malgré le ſénat Tribuns conſulaires. Ces nouveaux magiſtrats régiſſent pendant quelques années les affaires civiles & celles de la guerre. Inſtitution des Cenſeurs. Les Romains envoient une colonie à Ardée,

& restituent à cette ville le champ qu'ils s'étoient adjugé. Rome est affligée d'une grande famine. Sp. Melius, chevalier Romain, fait venir du bled à ses dépens, & le distribue libéralement au peuple. Il s'en attire l'affection & les bonnes graces, & forme le dessein de se faire roi. C. Servilius Ahala, général de la cavalerie sous la dictature de Q. Cincinnatus, le tue, & le dictateur lui applaudit. On donne en récompense à L. Minucius, pour avoir découvert cette conspiration, un bœuf dont on avoit doré les cornes. On égorge à Fidenes les députés de la république qui, pour honorer leur mémoire, leur fait ériger des statues auprès de la tribune aux harangues. Cornel. Cossus, tribun légionnaire, tue Tolumnius, roi des Véiens, & consacre à Jupiter les secondes dépouilles opimes. Mamercus Æmilius étant dictateur, réduit à dix-huit mois la durée de la censure qu'on avoit coutume d'exercer durant cinq ans entiers. Les censeurs mécontens de cette réforme le dégradent de sa tribu. Fidenes tombe sous la puissance des Romains; ils y envoient une colonie. Les Fidenates égorgent ces nouveaux venus. Ma-

mercus Æmilius, dictateur, les défait & se rend maître de leur ville. Conjuration d'esclaves étouffée. L'armée Romaine ne peut souffrir les duretés du tribun consulaire Posthumius. Elle le massacre. Etablissement de la solde militaire. Il est encore parlé, dans ce livre, de plusieurs expéditions des Romains contre les Volsques, les Véiens, les Fidenates & les Falisques.

I. LES guerres étrangéres & les dissensions domestiques ne discontinuerent point sous le nouveau consulat de M. Genucius & de C. Curtius. Dès le commencement de l'année, C. Canuleius, un des Tribuns du peuple, proposa un plébiscite pour établir la liberté des mariages entre les familles Plébéiennes & celles des Patriciens. Ceux-ci ne manquerent pas de traverser l'entreprise, *qui ne tendoit à rien moins*, disoient-ils, *qu'à profaner leur sang & à confondre les droits des familles.* Les tribuns s'aviserent ensuite de demander que les Plébéiens fussent admis au consulat, & cette nouvelle prétention alla si loin, que neuf tribuns de

AN. R. 310. Av. J. C. 442.

M. Genucius, C. Curtius, Cons.

Projet de réglement pour les mariages & pour l'élection des consuls.

An. R. 310
Av. J.C. 442
concert sollicitérent un second plébiscite, pour qu'il fût permis aux comices de choisir indifféremment les consuls dans les deux ordres. Nouveau sujet de terreur pour les Patriciens à qui ce projet, s'il avoit jamais lieu, faisoit appréhender non-seulement de se voir confondus avec les derniers du peuple, mais encore de voir passer entre ses mains toute l'autorité. Ce fut donc une grande joie pour eux d'apprendre que la république d'Ardée, sensible à l'injustice qu'on venoit de lui faire, s'étoit révoltée; que les Véiens avoient paru sur les frontiéres; & qu'il y avoit quelques mouvemens chez les Eques & les Volsques, mécontens de ce que les Romains s'étoient établis & fortifiés à Verruge (1): tant ces peuples étoient obstinés à soutenir une guerre qui leur étoit toujours fatale, plutôt que de s'en tenir à une paix ignominieuse. A ces nouvelles, qu'on avoit soin d'éxagerer beaucoup, le sénat espéra d'arrêter les entreprises des tribuns, en ordonnant que l'on eût à se préparer à la guerre, & à se présenter sans délai à l'enrôlement. Il vouloit y procéder avec encore plus de célérité, s'il étoit

(1) Cette place étoit située entre le pays des Eques & celui des Volsques.

possible, qu'on n'avoit fait sous le consulat de Quintius. Mais Canuleius, en plein sénat, après quelques invectives, déclara hautement, « que les consuls en- » treprenoient en vain d'éluder la publi- » cation des loix par de vaines terreurs ; » qu'on devoit se désabuser, & que tant » qu'il vivroit, on ne feroit de levée » dans Rome, qu'après que le peuple » auroit statué sur les articles que lui & » ses collégues avoient proposés ».

An. R. 310. Av. J.C. 442.

Discours des consuls contre ce double projet.

II. Il sortit ensuite, & sans perdre un moment, il convoqua l'assemblée dans la place, & déclama contre les consuls, pendant que ceux-ci, dans le sénat, invectivoient contre les tribuns. *Il n'y a plus*, disoient-ils, *de mesures à garder avec eux, leur insolence est à son comble. Ils causent plus de désordres dans le sein de la république, que la guerre n'en causera jamais au-dehors ; mais faites réflexion que ce n'est pas tant leur faute ou celle du peuple, que celle du sénat ou la nôtre. Comment voulez-vous que ces excès qu'on ne laisse jamais sans récompense, ne fassent pas tous les jours de nouveaux progrès ? Comme les récompenses font les bons soldats, elles font aussi les bons citoyens : or elles ne sont dans notre ville que pour les séditieux,*

An. R. 310. Av. J.C. 442.

& depuis long-tems, en public comme en particulier, on se fait honneur de ses révoltes. Représentez-vous pour un moment quelle étoit, au tems de vos ancêtres, la puissance & la grandeur du sénat, pour juger si vous le laisserez à vos enfans tel que vous l'avez reçu de vos peres, & si vous pouvez vous glorifier, comme le peuple, d'avoir soutenu l'honneur de votre ordre, & d'en avoir amplifié les droits. Vous n'avez rien avancé & vous ne viendrez à bout de rien, tant que le peuple trouvera son avantage, & les tribuns leur gloire, dans les séditions & dans les troubles.

Justes Dieux! peut-on voir rien de plus infâme que les projets de Canuleius? En voyez-vous toutes les conséquences? Confondre les généalogies, les souiller par le mélange honteux du sang de la noblesse avec celui des Plébéiens, introduire la confusion dans les auspices tant publics que particuliers, rendre commun à tous le droit exclusif que nous y avons, comme il arriveroit infailliblement, s'il n'y avoit plus désormais de naissance pure & sans mélange, & qu'on ne pût discerner ses parens, ni se définir soi-même: car enfin cette liberté d'alliances réciproques peut-elle aboutir

à autre chose qu'à nous confondre avec les Plébéiens, & à nous réduire, si j'ose le dire, jusqu'à la condition des bêtes, qui ne mettent entr'elles aucune différence; de sorte que nos enfans, moitié Plébéiens, moitié Patriciens, & comme divisés avec eux-mêmes, ignoreroient leur être, leur origine, les maisons d'où ils sont sortis, & les sacrifices auxquels ils doivent avoir part (1).

An.R. 310. Av.J.C. 442.

Mais comme si ce n'étoit pas assez de renverser ainsi l'ordre des dieux & les loix de la nature, ils osent encore, ces perturbateurs du repos public, porter leur ambition jusqu'au consulat. D'abord ils ne s'étoient hazardés qu'à demander une place pour les Plébéiens; maintenant ils osent proposer au peuple d'ordonner qu'il leur soit permis de les occuper l'une & l'autre, si les suffrages les y appellent: c'est sans doute afin que le consulat ne soit bientôt plus que la récompense des plus factieux, d'un Icilius, d'un Canuleius. Ah! grand Jupiter, pourriez-vous le souffrir? Non, non, vous ne laisserez jamais avilir jusqu'à ce point la majesté consulaire, qui

(1) Quelques familles à Rome avoient des sacrifices particuliers & le droit exclusif de les offrir. Voyez liv. 5. n. 46.

An. R. 310. Av. J.C. 442.

tire son origine de la royauté ; & nous-mêmes nous mourrons plutôt mille fois, que de souffrir une telle infamie. Oui, Messieurs, si nos ancêtres avoient pu prevoir que leur complaisance éternelle pour des mutins, loin de les adoucir, ne serviroit qu'à les rendre plus intraitables & toujours plus hardis à demander les choses les plus injustes par la facilité de les obtenir, il est constant qu'ils eussent tout risqué du premier coup, plutôt que de plier. C'est parce qu'ils ont consenti d'abord à l'établissement des tribuns, qu'il a fallu les rétablir ensuite, & ce mal ne finira point, tant qu'il y aura des sénateurs & des tribuns dans Rome. Il faut abolir le sénat, ou supprimer la puissance Tribunitienne pour couper court à l'insolence & à la témérité : c'est s'en aviser un peu tard ; mais il vaut mieux y remédier tard, que de n'y remédier jamais.

Quoi ! Messieurs, ces brouillons auront donc pu occasionner une guerre étrangere par les troubles qu'ils excitent sans cesse dans la république, & ils oseront encore nous ôter la liberté & les moyens de la repousser ? Ils nous empêcheront de lever des troupes contre l'ennemi qu'ils nous ont attiré ? Car enfin,

à moins que de l'avoir appellé, qu'ont-ils pû faire davantage pour le déterminer à venir? Quoi! un Canuleius vient déclarer en plein sénat, que si nous ne recevons ses loix comme nous pourrions faire celles d'un vainqueur, il empêchera la levée des troupes! N'est-ce pas-là menacer bien clairement de trahir sa patrie, de l'abandonner, de la livrer sans défense au premier aggresseur? Quelle hardiesse un pareil discours ne va-t il pas inspirer aux Plébéiens? Quelles espérances les Eques, les Volsques ne vont-ils pas en concevoir? Ils se flattent déja que Canuleius va les introduire dans Rome, les mettre en possession de la citadelle & du capitole; mais quand les tribuns pourroient ôter au sénat le cœur & le sentiment comme ils ont pû lui ôter sa puissance & sa gloire, vos consuls ont résolu de s'opposer de toutes leurs forces aux entreprises criminelles de vos citoyens, plutôt encore qu'aux efforts de quelque puissance étrangere.

An. R. 310. Av. J.C. 442.

III. Pendant qu'on raisonnoit ainsi dans le sénat, Canuleius haranguoit le Peuple, & parloit avec autant de véhémence contre les consuls en faveur de ses nouveaux projets de loi: *Ro-*

An. R. 310. Av. J.C. 442. *mains*, disoit-il, *je crois vous avoir déja fait remarquer souvent jusqu'où va le mépris que les sénateurs font de vous, comme s'ils ne vous jugeoient pas dignes de respirer le même air avec eux & dans une même ville; mais vous le voyez maintenant d'une maniere à n'en pouvoir plus douter. Car enfin, pourquoi s'élevent-ils avec fureur contre nos propositions, par lesquelles nous voulons seulement leur faire entendre que, malgré la différence que les richesses peuvent mettre entre eux & nous, nous sommes leurs concitoyens, & les enfans d'une même patrie? Cette liberté que nous demandons, de nous allier réciproquement, ne l'accordent-ils pas à des voisins, à des étrangers, & nous-mêmes n'avons-nous pas accordé à des ennemis vaincus le droit de bourgeoisie, qui est, sans contredit, quelque chose de plus important? Quant à l'autre proposition, elle n'établit rien de nouveau. Elle ne tend qu'à faire revivre, en faveur du peuple Romain, son ancien droit de donner ses magistratures à qui il trouveroit bon. Y a-t il donc tant à se récrier, à se soulever jusqu'à remuer le ciel & la terre? J'ai vu le moment où ils alloient se jetter sur moi dans le sénat; ils nous*

menacent d'attenter sur nos personnes, & d'insulter au caractère sacré dont nous sommes revêtus. An. R. 310. Av. C. 442.

Quoi donc! en laissant au peuple la liberté de conférer le consulat à qui bon lui semble, & aux Plébéiens l'espérance & le droit d'y être appellés, s'ils le méritent, est-ce à dire que tout soit perdu, comme ils le prétendent, que Rome va périr, que c'en est fait de la république entiere? C'est donc, à leur avis, comme si un esclave ou le fils d'un affranchi pouvoit devenir consul? Sentez-vous, Romains, jusqu'à quel point on vous méprise? Ils voudroient, s'il étoit possible, que ce soleil ne luisît que pour eux. Ils ne peuvent souffrir que vous respiriez, que vous parliez comme eux, que vous ayez seulement une forme humaine. Que dirai-je? s'il falloit les croire, ils nous persuaderoient bientôt qu'un Plébéien consul, seroit un monstre aux yeex des dieux & pour la religion. Mais quoique nous soyons peu versés dans nos fastes & dans les commentaires des pontifes, qu'on ne nous laisse pas voir, nous sçavons du moins, comme toute la terre le sçait, que les consuls ont pris la place des rois, & qu'ils ne sont ni plus grands ni plus

An R. 310. Av. J.C. 442.

puissans que les rois pouvoient l'avoir été. Or je vous demande, n'avez-vous pas quelquefois oui dire que Numa Pompilius, bien loin d'être Patricien, n'étoit pas même citoyen de Rome, qu'on le fit venir du pays des Sabins, pour regner, en conséquence du choix que le peuple Romain avoit fait de lui, & que le sénat approuva. Ne vous a-t on pas dit encore qu'on a mis sur le même thrône, préférablement aux enfans du roi Ancus, un certain L. Tarquinius, venu de Tarquinies, qui, bien loin d'être Romain, ni même Latin, étoit Grec d'origine, fils d'un Corinthien, qui s'appelloit Demarate; qu'après lui Servius Tullius avoit regné, quoique fils d'un inconnu & d'une esclave prise au siége de Corniculum, n'ayant d'autre droit à la royauté que son mérite & ses talens. Vous citerai-je encore T. Tatius, roi des Sabins, que notre fondateur & notre pere Romulus voulut avoir pour collégue sur le thrône. C'est ainsi qu'en ouvrant le chemin de la royauté au mérite, sans acception ni exception de personne, l'empire Romain s'est accru. Après donc que nos ancêtres sont allé chercher des rois jusques chez les étrangers, sied-il bien aux sénateurs de ne vouloir pas admettre les Plébéiens au consulat?

Mais depuis que les rois ont été chassés de Rome, cette ville n'a pas fermé ses portes à la vertu étrangere. N'est-ce pas en effet depuis l'expulsion des rois que les Claudius venus du pays des Sabins, ont obtenu le droit de bourgeoisie, & le rang de Patriciens? Or voyez donc: un étranger devenu Patricien, peut dès-lors être consul, & un citoyen Romain ne pourra le devenir parce qu'il est Plébéien? Croyons-nous qu'il ne sçauroit y avoir parmi les Plébéiens un homme ferme, courageux, habile politique, brave guerrier, grand homme en un mot, & tel qu'un Numa, qu'un L. Tarquinius, qu'un Servilius, ou que s'il s'en trouve quelqu'un, nous ne lui confierons point le gouvernail de l'Etat? Et nous aimerons mieux avoir pour consuls des hommes tels qu'ont été les décemvirs, les plus méchans des mortels, tous Patriciens, plutôt que des Plébéiens, des hommes nouveaux, quand même ils ressembleroient aux meilleurs de nos rois? An. R. 310. Av. J.C. 442.

IV. *Depuis qu'il y a des consuls à Rome, jamais Plébéien ne l'a été. Qu'importe? Toute nouveauté est-elle un crime? Dans une République nouvelle il s'en faut de beaucoup que tout ne soit encore réglé. Or, Messieurs, où*

An. R. 310. Av. J. C. 442. *en ſeroit-elle, ſi, parce qu'un uſage n'eſt point encore reçu, on ne pouvoit l'introduire, quelque avantage que l'on pût en eſpérer? Du tems de Romulus, il n'y avoit ni pontife, ni augure; Numa les a établis. Du tems de Numa, on ne connoiſſoit point le dénombrement, ni la diſtribution du peuple Romain par claſſes & par centuries; Servius en a été l'inſtituteur. Du tems des rois il n'étoit pas queſtion des conſuls; les rois ont ceſſé d'être, & les conſuls ſont venus. Jamais on n'avoit entendu parler de dictateur ni de dictature, lorſque nos peres ont commencé d'y avoir recours. Les tribuns du peuple, les édiles, les queſteurs n'ont pas toujours été, & il n'y a pas encore dix ans, que les décemvirs établis pour rédiger nos loix, ont vu commencer & finir leur magiſtrature. Peut-on douter enfin que dans une ville, qui doit toujours durer & s'accroître dans ſa durée, il n'y ait toujours quelque choſe a établir & à réformer dans ſon gouvernement, dans ſes cérémonies les plus ſacrées, dans ſes uſages & dans ſes loix, tantôt pour l'intérêt particulier des familles, tantôt pour le bien commun de l'Etat? Et même cette loi des douze tables, qui défend aux Patriciens de s'allier dans les familles Plébeien-*

nes, n'est-elle pas une de ces choses qu'il faut réformer? Rien n'étant plus injurieux aux Plébéiens en particulier, & plus contraire au bien public. Car enfin, peut-on nous faire une insulte plus sensible, un plus cruel affront, que de nous regarder comme les membres impurs & profanes d'un Etat, indignes de lui appartenir, & avec lesquels il est honteux de contracter aucune alliance? N'est-ce pas en quelque sorte nous contraindre à vivre dans notre patrie comme des éxilés & des bannis? An. R. 310. Av. J.C. 442.

Ils craignent que nous ne devenions leurs parens ou leurs alliés, que leur sang ne se mêle avec le nôtre. Vous appréhendez donc, Messieurs les Patriciens, que notre alliance ne fasse tort à votre noblesse, noblesse que la plûpart d'entre vous originaires d'Albe ou du pays des Sabins, tiennent bien moins du sang & de la naissance, qu'ils ne la doivent à la dignité du sénateur, dont nos rois ou nous-mêmes les avons revêtus. Mais encore, si c'est donc là ce que vous appréhendez, n'étiez-vous pas toujours les maîtres d'empêcher en particulier vos sœurs ou vos filles de se mesallier, & de ne pas vous mésallier vous-mêmes, de peur que votre brillante noblesse ne perdît son lustre & son éclat?

An. R. 310. Av. J.C. 442.

Croyez-vous qu'aucun Plébéien eût jamais entrepris de vous enlever vos filles ou de les épouser malgré vous? Non, Messieurs, vous le sçavez, c'est plutôt à vous qu'il est réservé de nous enlever les nôtres, & d'en faire l'objet de vos passions. Mais vouloir condamner ces alliances réciproques par une loi solemnelle, c'est vouloir nous insulter solemnellement. Que ne défendez-vous donc aussi le mariage entre les riches & les pauvres? Il a toujours été permis aux filles d'épouser quelque homme que ce fût qui la demanderoit, & les hommes ont toujours eu la même liberté à l'égard des femmes; de quel droit prétendez-vous donc y mettre des bornes par une défense des plus tyranniques, & capable de détruire seule la société civile, & de séparer une république d'avec elle-même? Défendez donc aussi aux Plébéiens de se loger auprès d'un Patricien, de se trouver avec lui à un repas ou dans une assemblée, de passer par la même rue, de se promener ou de s'arrêter dans la même place. Car dans le fond, quel plus grand inconvénient y a-t-il qu'un Patricien épouse une Plébéienne, & un Plébéien une Patricienne? Quelle confusion, quel désordre peut-il en arriver? Les enfans ne sui-

vent-ils pas toujours la condition de leur pere ? Aussi quel pensez-vous que soit notre but dans cette liberté d'alliance, où nous prétendons nous soutenir ? Point d'autre, si ce n'est de vous faire voir que nous sommes hommes comme vous & vos concitoyens. Ne croyez donc pas avoir raison de vous opiniatrer dans votre refus ; c'est que vous vous faites un plaisir de nous insulter de gaieté de cœur. An. R. 310. Av. J.C. 442.

V. *Après tout, Messieurs, je vous le demande, où réside maintenant l'autorité publique ? Est-ce en vous seuls ou dans tout le peuple Romain ? L'exil des rois vous auroit-il rendu nos maîtres ? ou plutôt ne nous a-t il pas rendu tous également libres ? il faut donc que le peuple Romain ait la liberté de faire des loix quand il lui plaît. Pourquoi prétendez-vous l'en empêcher, ou même exiger le service militaire comme une peine dont vous voudriez le punir, dès qu'il veut user de son droit ? Quoi donc ! moi tribun, je n'aurai pas plutôt convoqué les tribus, pour en recueillir les suffrages, que vous consul vous viendrez dissiper l'assemblée, & par un enrôlement vous ferez sortir de Rome toute la jeunesse, vous l'emmenerez au camp pour tyranniser ensuite dans la ville le peu-*

An. R. 310. Av. J.C. 442. *ple & ses tribuns. Eh! où en serions-nous si vous n'aviez éprouvé déja deux fois, que toutes vos vexations & vos injustices ne peuvent rien sur un peuple qui s'entend & qui les méprise de concert? Vous direz sans doute que pour nous ménager, vous n'avez pas voulu pousser alors les choses à bout; mais qui ne sçait pas qu'on en seroit venu aux mains, si le parti du peuple, qui s'est trouvé le plus fort, n'eût été le plus sage? Aussi, chers concitoyens, ne croyez pas que les Patriciens osent jamais se mesurer avec vous. Ils sçauront bien sonder jusqu'où va votre courage, mais ils ne seront jamais curieux d'éprouver jusqu'où peuvent aller vos efforts. Ainsi, Messieurs,* ajouta-t-il, en s'adressant aux consuls, *quoi qu'il en soit de ces bruits de guerre qui se répandent, vrais ou faux, le peuple est disposé à vous suivre, si vous l'êtes à le contenter, si vous leur rendez ce droit si naturel de s'unir avec vous par des alliances réciproques, si vous n'excluez point des premieres charges de la république, ceux des Plébéiens qui peuvent les mériter; si vous rétablissez enfin dans cette république l'union, la bonne intelligence & l'unanimité qui doivent regner entre des concitoyens indépendans les uns des au-*

tres, également libres, à qui il appartient également de se donner des consuls ou de le devenir eux mêmes, en quoi consiste la véritable liberté. Mais si au contraire on s'obstine à ne nous pas rendre justice, parlez de guerre, exagérez le danger tant qu'il vous plaira, je vous déclare qu'on ne s'enrollera point, qu'on ne prendra plus les armes, & que vous ne trouverez pas un Plébéien qui veuille exposer sa vie pour des concitoyens qui sont les maîtres, jusqu'à nous exclure de leurs alliances particulieres & des magistratures de l'Etat.

An. R. 310. Av. J.C. 442.

VI. Les consuls se présenterent pour haranguer le peuple à leur tour; & comme ces discours sans fin ne servoient qu'à produire de nouvelles altercations, Canuleius, s'adressant à celui qui parloit : *Pourquoi*, lui dit-il, *un Plébéien ne pourra donc pas être consul?* *C'est*, lui dit-on, *que les Plébéiens ne peuvent se mêler des auspices, & voilà pourquoi*, ajoutoit-on, *les décemvirs ont solemnellement interdit aux Patriciens toute alliance avec eux, dans la crainte que le mêlange des familles n'introduisît aussi dans les auspices le désordre & la confusion.* Cette réponse pouvoit avoir quelque fondement; mais eu égard aux circonstances, elle étoit

Le réglement est reçu quant aux mariages.

An. R. 310. Av. J.C. 442.

hors de saison. Les Plébéiens s'en offenserent vivement, comme si l'on eût voulu leur reprocher de n'être pas assez agréables aux dieux pour être admis aux auspices. Aussi le tribun & le peuple, qui sembloient se disputer entre eux, à qui s'opiniâtreroit davantage, soutinrent l'affaire avec tant de fermeté, qu'elle se termina en leur faveur, par la révocation de la loi, qui défendoit les alliances entre les deux ordres de l'Etat. Les sénateurs y consentirent enfin, dans l'espérance que les tribuns se désisteroient aussi de leurs prétentions, au sujet du consulat, ou que du moins il n'en seroit plus parlé qu'après la guerre, & que le peuple, satisfait de leur condescendance en ce point, ne se refuseroit plus au service militaire qu'on lui demandoit.

On élit des tribuns consulaires.

Cependant, à l'exemple de Canuleius, que sa victoire accréditoit extrêmement parmi le peuple, les autres tribuns, devenus plus hardis, voulurent entrer en lice & poursuivre leur entreprise, en s'opposant toujours à la levée des troupes, malgré les bruits de guerre qui se confirmoient de jour en jour. Les consuls, à qui l'intervention perpétuelle de ces magistrats Plébéiens ne laissoit plus aucune liberté de

rien conclure dans le ſénat, tenoient chez eux des aſſemblées particuliéres, où l'on commençoit à croire qu'il faudroit enfin donner gain de cauſe au peuple, ou ſe livrer à l'ennemi. Valerius & Horace étoient les ſeuls conſulaires qui ne ſe rendoient point à ces conſeils particuliers. C. Claudius étoit d'avis que les conſuls prîſſent les armes contre les tribuns; mais Q. Cincinnatus & Q. Capitolinus croyoient au contraire qu'il ne convenoit pas de répandre le ſang du peuple, ni d'outrager les tribuns, après s'être engagés par un traité ſolemnel à reſpecter leurs perſonnes comme ſacrées & inviolables.

An. R. 310. Av. J.C. 442.

La délibération aboutit enfin à permettre que l'on élût indifféremment parmi les Patriciens & les Plébéiens, des nouveaux magiſtrats pour gouverner la république à la place des conſuls, & avec la même autorité ſous le nom de tribuns militaires, afin de ne rien changer dans le conſulat. Les tribuns & le peuple s'accommoderent de cet expédient, & le jour de cette nouvelle inſtitution ayant été marqué, on vit auſſi-tôt les Plébéiens, qui s'étoient le plus ſignalés dans les ſéditions précédentes, & ſur tout ceux qui avoient exercé le tribunat, paroître dans la

An. R. 310. Av. J.C. 442. place, revêtus de blanc, & s'y donner tous les mouvemens imaginables pour se faire un parti, de maniere que les Patriciens n'osoient solliciter pour eux-mêmes, autant par la crainte de solliciter en vain auprès d'un peuple indigné, que par la honte de se voir associés à des Plébéiens dans ces nouvelles charges. Néanmoins, quelques-uns se présenterent pour déférer aux principaux sénateurs, qui les engageoient à faire cette démarche, afin de ne pas paroître avoir renoncé au gouvernement de la république. L'événement fit voir que dans la chaleur d'une dispute, qui intéresse l'honneur ou la liberté, on voit les choses bien autrement, que lorsqu'on les considere d'un œil sain & tranquille, pour en juger sans prévention. En effet, le peuple content d'avoir vu les Plébéiens concourir aux charges avec les Patriciens, en demeura là, & ne choisit que des Patriciens pour les remplir. Trouveroit-on présentement un seul homme aussi modéré, aussi équitable, aussi généreux que tout le peuple Romain le fut en cette occasion?

An. R. 311. Av. J.C. 442.

Tribuns consulaires. A. Sempronius, &c.

VII. L'an 310 (1) de la fondation

(1) La différence de chronologie, observée ci-dessus, L. 3. ch. 33. revient encore ici, & se concilie de la même maniere.

de Rome, on vit donc ſuccéder aux consuls les tribuns conſulaires au nombre de trois, qui furent Aulus Sempronius Atratinus, L. Atilius, & T. Cæcilius. Ce changement ayant rétabli la tranquillité dans la république, lui procura la paix au-dehors. Quelques Auteurs ne font aucune mention de la diſpute ſurvenue entre le ſénat & le peuple, ſur la prétention des tribuns au conſulat, & diſent que ces tribuns militaires, revêtus de la même autorité que les conſuls, ne furent établis qu'à l'occaſion de la guerre qu'il falloit ſoutenir contre les Véiens, indépendamment de celle des Eques, des Volſques & des Ardeates, contre leſquels deux conſuls ne pouvoient ſuffire. Quoi qu'il en ſoit du motif de ce nouvel établiſſement, il eſt certain qu'il ne fut pas de longue durée. En effet, dans le troiſiéme mois de leur exercice, les trois nouveaux magiſtrats ſe démirent en conſéquence d'un décret des augures qui déclaroit leur élection vicieuſe, en ce que C. Curtius, préſidant aux comices, ne s'étoit pas porté dans l'endroit où il auroit dû pour prendre les auſpices.

An. R. 311. Av. J.C. 441.

En même tems les Ardeates députerent au ſénat, pour ſe plaindre de

Au. R. 310. Av. J.C. 442.

l'injuſtice du peuple Romain, mais d'une maniere à faire entendre qu'ils ne demandoient que la reſtitution de leur champ, pour continuer de vivre en bonne intelligence avec la républi- que. Le ſénat répondit aux députés: « Qu'il n'étoit ni dans le droit ni dans » l'uſage de caſſer les jugemens du peu- » ple, & qu'il ne pouvoit d'ailleurs l'en- » treprendre ſans rallumer la diſcorde ; » qu'il étoit affligé de n'avoir pû em- » pêcher l'injuſtice dont la réparation » lui tenoit également à cœur ; & qu'en- » fin s'ils vouloient attendre un tems » plus favorable & ſe confier à ſa bon- » ne volonté, ils s'applaudiroient un » jour d'avoir ſçu modérer leur reſſenti- » ment ». Les députés renvoyés poli- ment avec cette réponſe, promirent d'en faire leur rapport au conſeil & de pren- dre ſur toute cette affaire une derniere réſolution. Enfin les Patriciens, pour ne pas laiſſer la république ſans magiſ- trat curule (2), nommerent un entre- roi ; & comme il fut enſuite queſtion de ſçavoir ſi l'on éliroit encore des tri- buns militaires, ou ſi l'on en revien- droit aux conſuls, le ſénat & le ma-

(2) Les magiſtrats curules ou ayant droit de chaiſe curule étoient les premiers & les principaux.

giſtrat de l'interrégne ſe déclaroient pour le conſulat, tandis que le peuple demandoit des tribuns. Après une conteſtation de pluſieurs jours, le parti des ſénateurs prévalut, parce que le peuple déja réſolu de ne choiſir que des Patriciens, ſous quelque titre que ce fût, ſe déſiſta enfin d'une diſpute inutile; outre que les principaux des Plébéiens aimérent encore mieux une élection de conſuls, où ils n'étoient pas reçus à concourir, qu'une élection de tribuns militaires à laquelle ils étoient aſſurés de ne concourir qu'inutilement. Ils ſe firent même auprès du ſénat un mérite de leur condeſcendance. Le ſénateur régent qui étoit alors T. Quintius Barbatus, fit donc élire deux conſuls qui furent L. Papirius Mugilanus & L. Sempronius Atratinus. An. R. 311. av. J.C. 441.

L'alliance des Ardeates renouvellée ſous ce conſulat, eſt le ſeul monument qui nous en ait conſervé la mémoire; car il n'en eſt pas fait mention dans nos vieilles archives, non plus que dans les regiſtres de nos magiſtratures, parce que l'on a cru peut-être ne devoir inſcrire que les tribuns militaires de cette année, ſans y ajouter les deux conſuls qui leur ont été ſubſtitués. Li- L. Papirius Mugilanus. L. Sempronius Atratinus, conſuls.

An. R. 312. av. J.C. 440.

cinius Macer assûre néanmoins qu'indépendamment du traité d'Ardée où leurs noms se trouvent écrits, on les lisoit encore dans les registres de toile trouvés auprès du temple de Junon Moneta ; mais quoi qu'il en ait été des magistrats de cette année, tribuns, consuls, ou l'un & l'autre successivement, elle se passa, comme nous l'avons observé, aussi tranquillement au-dehors qu'au-dedans, malgré toutes les apparences de guerre dont on se vit menacé.

M. Geganius. T. Quintius, consuls.

VIII. Mais il est bien assuré que l'année suivante on fit consuls M. Géganius Macerinus pour la seconde fois, & T. Quintius Capitolinus pour la cinquiéme. C'est dans cette année que commença la censure. Cette charge d'abord peu considérable, devint dans la suite assez importante pour rendre celui qui en étoit revêtu l'arbitre & le maître absolu des mœurs & de la discipline des Romains, par le droit qu'elle lui donnoit de juger de leur bonne ou de leur mauvaise conduite, de leur accorder, ou de leur refuser le rang de chevaliers ou de sénateurs, par l'inspection qu'elle lui donnoit encore sur les édifices tant publics que particuliers, & sur la levée des impôts

Etablissement de la censure.

dont il lui appartenoit de faire la répartition.

An. R. 312. av. J. C. 440.

La néceſſité de renouveller le dénombrement qu'on négligeoit depuis pluſieurs années, donna lieu à l'établiſſement de cette nouvelle magiſtrature ; car comme les conſuls plus occupés que jamais de la guerre dont on étoit menacé de toutes parts, ne pouvoient s'engager dans cette ſorte d'affaire qui paroiſſoit d'un trop grand détail pour eux, ils demandérent au ſénat la création d'un magiſtrat particulier, tant pour y procéder que pour en régler la forme, pour dreſſer & tenir les regiſtres, & pour avoir inſpection ſur les greffiers leſquels lui ſeroient ſubordonnés. Les ſénateurs, pour augmenter dans la république le nombre des magiſtrats Patriciens, conſentirent à la création de cette nouvelle charge quelque peu importante qu'elle fût, dans l'eſpérance peut-être qu'elle le deviendroit un jour entre les mains de ceux qui en ſeroient revêtus & qui pourroient la faire valoir à proportion de leur crédit & de leur puiſſance, comme il eſt arrivé. Les tribuns, pour n'être pas regardés comme des eſprits inquiets, toujours prêts

An. R. 312. av. J.C. 440. à contrarier le ſénat juſques dans les plus petites choſes, conſentirent auſſi à cet établiſſement, d'autant plus qu'ils regardoient la cenſure moins comme une dignité, que comme un emploi néceſſaire à l'Etat, mais onéreux à celui qui en ſeroit chargé; en quoi ils ne ſe trompoient pas. Auſſi les premiers de la ville ne la briguérent point, & le peuple de ſon propre mouvement la conféra pour la premiére fois à Papirius & à Sempronius en dédommagement du conſulat qu'ils n'avoient exercé que très-peu de tems, & que pluſieurs auteurs leur conteſtent en entier. Ces nouveaux magiſtrats furent appellés cenſeurs, parce qu'ils préſidoient au *cens* ou dénombrement du peuple.

Guerre civile à Ardée. IV. Dans ces entrefaites les Ardeates en danger de voir périr leur république, vinrent implorer la protection des Romains en conſidération de leur ancienne alliance & du renouvellement qui s'en étoit fait depuis peu. Ce peuple, malgré l'injuſtice qu'il en avoit eſſuyée, avoit pris ſagement le parti de vivre en paix avec eux : mais il n'avoit pu en goûter les fruits par une guerre civile ſurvenue dans leur

république à l'occasion, dit-on, de deux factions, qui s'y étoient formées. An. R. 312. av. J. C. 440.
Les factions ont toujours été & ne cesseront d'être le poison de la société civile & son fléau, plus funeste encore pour les peuples que la guerre, la famine, la peste & tout ce que la colere des dieux peut faire souffrir de plus terrible aux mortels.

Deux Ardéates avoient demandé en mariage une fille Plébéienne & d'une naissance peu distinguée, mais d'une rare beauté. L'un Plébéien comme elle, avoit mis dans son parti les tuteurs de cette fille aussi Plébéiens. Le rival, d'une condition à ne pouvoir ambitionner que sa beauté, avoit gagné la mere, & soutenu comme il l'étoit de toute la noblesse, il avoit réussi à mettre toute la famille en combustion. La mere, qui ne demandoit pas mieux qu'une alliance si avantageuse pour sa fille, étoit pour lui, tandis que les tuteurs, seulement par antipathie contre la noblesse, ne vouloient entendre parler que de l'autre. Cette affaire n'ayant pû se terminer à l'amiable, il fallut la porter en justice. Elle fut débattue entre les tuteurs & la mere, en présence des Juges

An. R. 312. av. J.C. 440.

qui adjugérent à celle-ci le droit de décider sur le mariage de sa fille ; mais ce fut en vain ; car les tuteurs ayant crié à l'injustice au milieu de la place où leurs partisans s'étoient attroupés, usérent de violence ; & soutenus d'une bande de factieux, ils vont enlever cette fille à sa mere dans sa maison. Son amant, outré de l'injustice qu'on entreprend de lui faire, se met à la tête de toute la noblesse qui s'unit à lui pour le venger ; ils se jettent sur cette populace qui, après un sanglant combat contrainte de leur ceder, sort de la ville, comme avoit fait autrefois le peuple Romain, avec cette différence qu'elle en sort toute armée, pour se camper sur une colline voisine & pour ravager de là toutes les terres des nobles. Déja même ils se disposoient à former le siége de la ville, après avoir entraîné dans la révolte une foule de gens de métier qui n'ayant pris jusqu'alors aucune part à cette querelle n'y entroient que par l'espérance du butin qui pourroit leur en revenir.

Ardée devoit donc s'attendre à tous les malheurs de la guerre la plus sanglante & devenir enfin la victime de deux rivaux qui pour une femme rui-

noient leur patrie de fond en comble, & dont la fureur comme une contagion s'étoit communiquée à tous les autres citoyens. Bien plus, comme si les deux partis n'eussent pas été assez forts pour s'entre-détruire, la noblesse appella les Romains pour se défendre, & le peuple fit venir les Volsques pour l'attaquer. Ceux-ci sous la conduite d'un Eque nommé Cluilius arriverent les premiers & commencérent à bloquer la ville. On n'eut pas plutôt appris à Rome cette nouvelle que le consul M. Geganius sortit avec une armée, & sur le soir n'étant plus qu'à trois milles de l'ennemi, il se campa pour donner à ses troupes le tems de se rafraîchir. Dès les trois heures du matin il acheva sa marche, & fit travailler tout de suite à une circonvallation avec tant de célérité, qu'au lever du soleil les Volsques se virent bloqués plus étroitement qu'ils n'avoient eux-mêmes bloqué les autres. En effet les assiégés avoient encore la liberté de communiquer avec l'armée Romaine par une ligne que le consul avoit tirée jusqu'à la ville du côté le moins exposé.

An. R. 312. av. J.C. 440.

Les Romains vainqueurs des Volsques pacifient la ville.

X. Cependant Cluilius dont les troupes n'avoient d'abord vécu que de ra-

An. R. 312 av. J.C. 440. pines au jour la journée, ne sçachant plus comment pourvoir à leurs besoins, demande à parler au général des Romains, & lui dit que s'il étoit venu pour faire lever le siége d'Ardée, il vouloit bien se retirer. *Ce n'est pas aux vaincus*, lui dit alors Geganius, *à faire la loi, mais à la recevoir, & vous vous trompez si vous esperez de vous retirer de devant Ardée aussi aisément que vous y êtes venus. Je prétens*, ajouta-t-il, *que les Volsques mettent bas les armes, qu'ils me livrent leur général, & que se reconnoissant vaincus ils se rendent à discrétion. Autrement qu'ils restent, ou qu'ils se retirent, s'ils le peuvent, mais qu'ils sachent que Geganius veut une victoire, plutôt qu'une paix mal assurée.* Les Volsques réduits au désespoir & sans oser se promettre aucun succès d'un combat, voulurent néanmoins le risquer. Ils étoient assez mal postés pour se défendre, & indépendamment de plusieurs autres désavantages, ils avoient encore celui de ne pouvoir fuir. Battus de tous les côtés, ils se rendirent enfin, & d'ennemis qu'ils étoient des Romains, devenus leurs supplians, ils mirent bas les armes, & livrérent leur général au consul. Le consul ne

leur laiſſa que l'habit qu'ils avoient ſur le corps, & les renvoya couverts de confuſion & de honte, après les avoir fait paſſer ſous le joug pour leur faire ſentir l'ignominie de leur défaite.

Ils n'allérent pas loin. A peine ſe furent ils arrêtés auprès de Tuſculum pour s'y repoſer, que les habitans de la ville ſe jetterent ſur eux pour aſſouvir la haine qu'ils conſervoient depuis long-tems contre cette nation. Il n'étoit pas difficile de venir à bout d'un ennemi vaincu & déſarmé; auſſi le carnage en fut tel qu'à peine il s'en échappa quelques-uns pour en porter la nouvelle. Cependant à Ardée le conſul Romain pour calmer le déſordre que la guerre civile avoit produit, punit de mort ceux qui en avoient été les principaux auteurs, & confiſqua leurs biens au profit de cette république. Les Ardéates crurent dès lors que Rome avoit aſſez fait pour leur faire oublier ſon injuſtice; mais le ſénat ſe croyoit obligé à quelque choſe de plus pour abolir le jugement inique que l'avarice avoit dicté aux Romains.

Geganius reçut à Rome les honneurs du triomphe. On y portoit en trophée les dépouilles de Volſques qu'il avoit

An. R. 312. av. J. C. 440. ſubjugués, & leur général marchoit devant le char du vainqueur. Le conſul Quintius ne ſortit pas de Rome ; & ce qui n'eſt pas ordinaire, c'eſt qu'il égala par ſon gouvernement pacifique la gloire que ſon collegue s'étoit acquiſe à la guerre. En effet par ſon application à maintenir la concorde, il avoit ſi adroitement concilié les intérêts & les vues du ſénat avec celles du peuple, qu'il paſſoit pour un magiſtrat populaire au jugement des Plébéiens, en même tems que les ſénateurs le regardoient comme un conſul qui n'étoit pas des plus fléxibles. Il remporta bien des victoires ſur les tribuns plutôt par l'aſcendant qu'il avoit pris ſur eux, que par l'opiniâtreté de la diſpute. Cinq années de conſulat, ou plutôt une vie entiere toute conſulaire, rendoient ſa perſonne plus reſpectable encore que la dignité dont on le voyoit revêtu, & voilà pourquoi ſans faire aucune mention de tribuns militaires pour l'année ſuivante, on procéda tout uniment à l'élection de deux conſuls qui furent M. Fabius Vibulanus, & Poſthumius Æbutius Cornicen.

XI. Ceux-ci témoins de la gloire

que leurs prédécesseurs venoient de s'acquérir, l'un dans le gouvernement civil, & l'autre par ses exploits militaires, furent d'autant plus portés à suivre leur exemple ; & parce que rien n'avoit tant contribué à rendre leur consulat mémorable chez les alliés & chez les ennemis mêmes du nom romain, que leur générosité & leur zéle à sauver les Ardeates, lorsqu'ils les avoient vus en danger de périr. ils se proposérent d'effacer jusqu'au souvenir du jugement ignominieux que le peuple Romain avoit rendu au préjudice de cette république. Dans cette vue ils sollicitérent un décret du sénat par lequel, eu égard au petit nombre d'habitans qui étoient à Ardée depuis les dernieres révolutions, on y enverroit une colonie pour la repeupler & la défendre contre les Volsques. Ce décret ayant passé sans opposition de la part du peuple & de ses tribuns, parce qu'ils ne prévoyoient pas qu'il seviroit à casser leur jugement, fut transcrit dans les archives pour y devenir comme le fondement & le titre de la restitution que le sénat se proposoit de faire aux Ardeates ; en effet il fut réglé qu'on enrolleroit beaucoup

An. R. 313. av. J.C. 439. M. Fab. Vibulanus. Posth. Æbutius.

Ils restituent aux Ardéates le domaine usurpé.

An. R. 313. av. J. C. 339. plus de Rutules (1) que de Romains dans cette colonie, & que les terres usurpées lui seroient concédées, avec cette précaution néanmoins, que les Romains enrollés n'y auroient de part, qu'après que tous les Rutules auroient été pourvus. Ce fut ainsi que la république d'Ardée rentra dans son domaine.

Les trois commissaires nommés pour conduire & établir cette nouvelle colonie à Ardée furent Agrippa Menenius, T. Clœlius le Sicilien & M. Æbutius Elva. Ceux-ci après avoir rempli conformément aux intentions du sénat une commission qui ne pouvoit que déplaire au peuple, puisqu'il s'agissoit de distribuer à d'autres des terres qu'il s'étoit adjugées, encoururent aussi la disgrace du sénat, pour n'avoir eu aucun égard aux recommandations des sénateurs dans la répartition qu'ils firent de ces mêmes terres ; de sorte qu'ils auroient été sacrifiés à la haine publique dans le procès que les tribuns leur intentérent, s'ils n'eussent éludé la véxation en se fixant eux-mêmes à Ardée avec leur nouvelle colonie, qui pouvoit seule

(1) Ardée étoit aux Rutules & dans leur pays.

rendre témoignage à leur intégrité.

An. R. 314. av. J.C. 438.

XII. Il n'y eut ni guerre ni troubles sous ce consulat non plus que sous celui de C. Furius Pacilus & de M. Papirius Crassus qui suivit immédiatement, & pendant lequel on célébra les Jeux que le sénat avoit voués solemnellement à l'occasion de la retraite du peuple & des révolutions du décemvirat. Véritablement Petilius, un des tribuns, voulut rallumer la sédition, en renouvellant les anciennes disputes; mais il le voulut en vain: car bien loin d'obtenir des consuls que la loi agraire fût mise en délibération dans le sénat, il put à peine le faire consentir à délibérer si l'on continueroit d'élire des consuls aux comices prochaines, ou si l'on en reviendroit aux tribuns militaires. La question fut décidée en faveur du consulat; il eut beau protester alors qu'il ne consentiroit jamais à la levée des troupes; on se mocquoit d'une menace assez inutile dans le tems qu'on ne voyoit pas la moindre apparence de guerre.

C. Furius, M. Papirius, consuls.

Une année si tranquille fut suivie d'une autre mémorable par ses malheurs, sous le consulat de Proculus

Famine à Rome.

An. R. 315. Av. J.C. 437.

Geganius Macerinus & de L. Menenius Lanatus. Rome se vit tout à la fois exposée aux cruautés d'une famine, aux désordres d'une guerre civile, & au danger de se voir asservie par les dons intéressés & trompeurs d'un citoyen ambitieux qui visoit à la royauté. Pour mettre le comble à tant de fléaux, il ne manquoit plus que celui d'une guerre étrangere qui sans doute auroit achevé de perdre la république, sans que peut-être il eût été possible à tous les dieux réunis de la sauver au milieu de tant de calamités. Elles commencérent par une famine qu'on imputoit au dérangement des saisons ou à la faute des Romains à qui l'amusement des assemblées & les douceurs de la ville avoient fait négliger les travaux de la campagne ; car on en rapporte ces deux raisons. Quoi qu'il en fût, le sénat l'attribuoit à l'oisiveté du peuple, & les tribuns à la mauvaise volonté des consuls ou à leur peu de prévoyance.

Les Plébéiens à force de sollicitations obtinrent du sénat la création d'un intendant des vivres. L. Minucius fut revêtu de cette nouvelle charge, dans laquelle il se rendit

plus utile aux Romains pour maintenir la liberté que pour procurer l'abondance que l'on s'étoit promise de ses soins, quoiqu'en cela même ils ne furent pas inutiles : car n'ayant pu réussir à procurer abondamment des vivres, la dispensation qu'il en fit en diminua la cherté, & lui attira l'estime & la reconnoissance des Romains. Il avoit envoyé par terre & par mer chez tous les peuples voisins pour en tirer du secours, & tous les mouvemens qu'il s'étoit donnés n'avoient abouti qu'à faire venir quelque peu de grains du côté de l'Etrurie dont on ne se ressentit presque pas ; il se vit donc réduit à ménager avec œconomie le peu qu'on avoit dans la ville. Il contraignit tous les particuliers de déclarer ce qu'ils avoient en réserve, & de vendre le surplus de ce qui leur étoit nécessaire pour un mois : il fit retrancher aux esclaves une partie de leur ration, fit faire partout des visites très-exactes, des recherches fâcheuses & quelquefois même des procès criminels à ceux qu'il trouvoit en contravention, & qu'il exposoit ainsi à la colere du peuple par une sévérité nécessaire qui servoit plus à ma-

An. R. 315.
av. J.C. 437.

An. R. 315. av. J.C. 437.

nifester le mal qu'à y remédier. Aussi vit-on plusieurs citoyens au désespoir s'envelopper dans leurs manteaux & se précipiter dans le Tibre, pour ne pas languir plus long-tems.

Largesses intéressées de Sp. Mœlius.

XIII. Dans cette extrémité un chevalier Romain nommé Sp. Mœlius, extrêmement riche, pour le tems où il vivoit, entreprit une chose véritablement utile en elle-même, mais dangereuse dans ses suites & plus criminelle encore dans son principe : ce fut de distribuer gratuitement au peuple une grande quantité de bleds qu'il avoit fait venir d'Etrurie, à ses frais, pour son compte, par l'entremise des amis qu'il y avoit & des commissionnaires qu'il leur avoit adressés. C'est apparemment ce qui avoit rendu inutiles tous les soins que Minucius s'étoit donnés pour en tirer de ce côté là. Ses largesses lui gagnérent les bonnes graces du peuple, & par une vanité odieuse dans un particulier, il s'en prévalut jusqu'à ne plus paroître en public qu'au milieu d'une foule de Plébéiens, dont le zéle & les soins empressés lui faisoient espérer déja le consulat comme une récompense assurée ; mais par

un effet de cette ambition demesurée qui nous fait compter pour rien ce que nous pouvons trop aisément obtenir, il porta ses vues plus loin, au-delà même de tout ce qu'il pouvoit légitimement se promettre ; & prévoyant la guerre qu'il auroit à soutenir contre les Sénateurs pour arriver au consulat, il crut qu'il valoit autant aspirer tout d'un coup à la royauté comme à l'unique récompense qui pût le dédommager à la fin, de tous les frais d'une intrigue, & de tous les combats qu'il faudroit essuyer pour la faire réussir : mais il n'eut pas le tems de la concerter, encore moins celui de la mettre en œuvre, le jour des comices consulaires étant arrivé trop tôt pour lui. An. R. 315. av. J.C. 437.

T. Quintius Capitolinus dont un factieux, tel que Mœlius, ne pouvoit rien espérer de favorable, fut élu consul pour la sixiéme fois, avec Agrippa Menenius surnommé Lanatus. L. Minucius continua sa charge, soit en vertu d'une nouvelle élection, ou qu'en conséquence de la premiere il dût l'exercer jusqu'à ce que la république n'eût plus besoin de son ministére. Quoi qu'il en soit, son nom An. R. 316. av. J.C. 436. T. Quintius 6. Agr. Menenius, consuls.

An. R. 316. av. J. C. 436.

ſe trouve avec ceux des magiſtrats de cette ſeconde année dans nos regiſtres en toile qui lui donnent la qualité de préfet des vivres. Comme Minucius, en vertu d'une commiſſion publique, rendoit au peuple les mêmes ſervices que Mœlius de ſon propre mouvement & en ſon privé nom, ils avoient affaire tous deux à peu-près aux mêmes perſonnes, & comme elles fréquentoient indifféremment chez l'un ou chez l'autre, Minucius les entendit parler par occaſion de l'entrepriſe de Mœlius dont il ne manqua pas d'informer le ſénat, après s'en être bien informé lui-même. *Meſſieurs*, dit-il, *Mœlius fait porter des armes dans ſa maiſon, il y tient des aſſemblées ſecrettes & prend des meſures pour ſe faire roi. Il n'a pas encore fixé le jour pour l'exécution de ſon projet, mais du reſte l'intrigue eſt toute tramée. Les tribuns lui ont vendu la liberté pour une ſomme d'argent, il les a fait les principaux acteurs du tragique évenement qui ſe prépare, où chacun d'eux ſçait déja le rolle qu'il aura à remplir. Je viens vous en avertir, peut-être trop tard pour y remédier, mais je*

n'ai pas dû vous donner un tel avis ſans fondement & ſans preuves. An. R. 316. av. J.C. 436.

A Cette nouvelle les principaux du ſénat ſe mirent à reprocher aux anciens conſuls leur imprudence d'avoir laiſſé à Mœlius la liberté de ſéduire le peuple par ſes largeſſes, & de tenir des aſſemblées particuliéres chez lui : aux nouveaux, leur négligence & leur inaction, juſqu'à attendre qu'un magiſtrat ſubalterne vînt donner avis au ſénat d'une conjuration qu'ils euſſent dû découvrir les premiers, & reprimer avec éclat. Mais le conſul Quintius prenant la parole, *Meſſieurs*, dit-il, *c'eſt à tort que vous nous faites ce reproche : ignorez-vous que les loix de l'appel, ces loix anti-conſulaires, ſans nous ôter le zele & le courage, nous lient les mains & nous empêchent de ſévir contre le crime, comme nous le voudrions ? Ce n'eſt pas aſſez dans la conjoncture préſente d'un magiſtrat prêt à tout faire, s'il n'a le pouvoir d'agir, & un pouvoir ſans reſtriction & ſans bornes. Il eſt beſoin d'un dictateur, & ce dictateur doit être L. Quintius. Il eſt homme à porter ſon courage auſſi loin que l'autorité qu'on lui donnera.* Tout le monde applaudit à ſon choix. L. Quin-

A. R. 316. av. J.C. 436.

tius étoit le ſeul à s'y refuſer. *A quoi penſez-vous*, diſoit-il, *de vouloir à la fin de mes jours m'expoſer à de nouveaux périls ?* Mais tous les ſénateurs lui ayant ingénument déclaré » qu'ils le » regardoient comme l'homme le plus » ſage, le plus intrépide & le plus ca» pable de ſervir la république avec » ſuccès, malgré ſon grand âge », ils ajoutoient à cet aveu mille éloges que leur dictoit la vérité. De ſorte que Cincinnatus voyant le conſul perſiſter dans ſon choix, ſe rendit à ces ſollicitations unanimes, conjurant les dieux de ne pas permettre que ſes derniers jours, qu'il alloit conſacrer aux preſſans beſoins de la république, fuſſent des jours funeſtes à la gloire ou à la félicité des Romains. Cincinnatus proclamé dictateur nomma C. Servilius Ahala général de la cavalerie.

Cincinnatus dictateur cite Mœlius.

XIV. Dès le lendemain il fit poſter des corps-de-garde dans la place & s'y rendit. Le peuple étonné de cette nouveauté comme d'un prodige, avoit les yeux attachés ſur lui, dans l'impatience de ſçavoir à quoi ſe termineroit cet appareil de terreur. Mœlius & ſes complices qui en

voyoient la cauſe & le motif, affectoient de le demander à ceux qui l'ignoroient encore. *Qu'eſt-il donc arrivé*, diſoient-ils, *quel bruit de guerre eſt-il donc ſurvenu tout à coup pour obliger le ſénat à créer un dictateur? Pourquoi voit-on Quintius âgé de plus de quatre-vingt ans, paroître encore à la tête de la république?* Cependant le dictateur envoya ſon général à Mœlius pour le citer à comparoître devant lui. Celui-ci effrayé demande pourquoi? *C'eſt*, lui dit-on, *pour vous juſtifier d'une intrigue dont on vous accuſe & que Minucius a découvert au ſénat.* Mœlius alors ſe retranche au milieu de ſes partiſans, & comme il regardoit à ſes côtés pour trouver à s'échapper, Servilius donna ordre à l'appariteur de l'arrêter. Celui-ci le tenoit déja, lorſque Mœlius par le ſecours des ſiens ſe tire d'entre ſes mains, s'enfuit, & implore en fuyant la protection des Romains contre le ſénat *qui avoit*, diſoit-il, *réſolu ſa perte, parce qu'il en avoit trop bien uſé à leur égard.* Il les conjuroit *de le ſecourir dans le péril extrême où il étoit, de ne pas ſouffrir qu'on égorgeât le bienfaiteur du peuple.* Comme il tenoit

An. R. 316.
av. J.C. 436.

Mœlius eſt tué.

An. R. 317. av. J.C. 435.

ces discours séditieux, Ahala qui couroit après lui l'atteint & lui tranche la tête. Tout couvert de son sang, il revient sur ses pas, accompagné d'une troupe de jeunes Patriciens & rend compte au dictateur du coup qu'il vient de faire. *Mælius*, dit-il, *a refusé de se rendre à l'ordre, il a voulu soulever le peuple ; je l'ai traité comme il le méritoit. Courage*, dit alors le dictateur à son général, *la république vous doit sa liberté.*

Le dictateur absout & justifie le meurtrier.

XV. La multitude ne sçachant que penser encore d'une telle violence, commençoit à s'émouvoir ; mais le dictateur ayant convoqué l'assemblée: *Romains*, dit-il, *Mælius a du mourir, quand même il n'auroit pas aspiré à la royauté. Il a refusé de se rendre à mes ordres : j'étois venu pour l'entendre & le juger sur sa conduite ; il a eu recours à la force pour se soustraire à mon jugement. Il a donc fallu réprimer sa violence par une autre. Dans cette ville d'où nos peres ont chassé les Rois, & dans laquelle on a vu quelques mois après les neveux du superbe Tarquin enfans de sa sœur, les propres enfans de Brutus ce restaurateur de la liberté, pour avoir voulu rétablir les*

Rois, périr ſous les haches par l'ordre même de leur pere dans cette ville où Tarquinius Collatinus, ſeulement en haine du nom qu'il portoit, a été contraint de ſe démettre du conſulat & d'aller en exil; où quelques années après, Sp. Caſſius a été puni de mort pour avoir aſpiré au deſpotiſme; où de nos jours les décemvirs ont été dépouillés de leurs biens, bannis & condamnés à mort pour avoir voulu s'ériger en ſouverains, nous convenoit-il de traiter en citoyen un homme qui, après avoir été nourri & élevé dans Rome au milieu d'un peuple libre dans le ſein de la juſtice & des loix, ne penſoit à rien moins qu'à rétablir la royauté en ſa perſonne? Eh! quel homme! Sp. Mœlius. La nobleſſe, les dignités, les plus rares talens ne ſçauroient, il eſt vrai, donner à perſonne le droit d'affecter la tyrannie; mais enfin ſi les Claudius & les Caſſius ont porté juſqu'à cet excès leur ambition, les dignités de conſul ou de decemvir dont leurs ancêtres avoient été honorés, & dont ils étoient eux-mêmes revêtus, leur naiſſance & le luſtre de leur famille ſembloient en quelque ſorte autoriſer leurs entrepriſes. Mais que Sp. Mœlius qui n'étoit au plus qu'un

An. R. 316. av. J.C. 436.

An. R. 316. av. J.C. 436. *riche marchand de bled, pour qui le simple tribunat eût été plutôt l'objet d'une exceſſive ambition que d'une eſpérance raiſonnable, qu'un tel homme ait prétendu acheter la liberté de ſes concitoyens pour quelques grains de froment, & aſſujettir pour un morceau de pain un peuple devenu le maître de tant d'autres, s'ériger en roi dans une république qui n'auroit pu ſe réſoudre à le voir ſénateur; & dominer enfin dans Rome avec l'autorité & les prérogatives de Romulus ſon fondateur iſſu des dieux, & mis au nombre des dieux, eſt-ce là, Romains, un de ces crimes ordinaires? & n'eſt-ce pas plutôt un forfait inoui, un attentat monſtrueux? Pour l'expier ce n'eſt pas aſſez de la mort du coupable, il faut encore que la maiſon où ce projet horrible s'eſt tramé ſoit démolie & raſée; & que les biens provenus d'un commerce d'ambition & deſtinés à la ſatisfaire ſoient confiſqués. J'ordonne donc auſſi que les queſteurs en faſſent une vente au profit du tréſor.*

Suite de cette affaire. XVI. La maiſon fut démolie, & ſon emplacement qui devoit demeurer comme le monument éternel de l'ambition confondue, fut appellé *Æquimœlium* : c'eſt-à-dire, *Mœlius mis au niveau.*

niveau. Le sénat pour récompenser Minucius lui fit présent d'un bœuf dont on avoit doré les cornes, & fit ériger sa statue hors la porte des trois jumeaux. Le peuple ne lui envia pas cet honneur, parce qu'il avoit fait distribuer tout le bled de Mœlius à raison d'un asse le boisseau. Quelques auteurs parlent de ce Minucius comme d'un Patricien qui avoit pris le parti des Plébéiens, & qui ayant été ensuite élu onziéme tribun appaisa les troubles auxquels le meurtre de Mœlius donna occasion. Cependant il n'est guère vraisemblable que le sénat ait pu souffrir cette augmentation de tribuns, qu'elle ait été faite pour la premiére fois en faveur d'un Patricien, ou que les Plébéiens, en possession de ce nouveau droit, l'eussent négligé dès lors, jusqu'à ne se mettre jamais en peine d'en continuer ou d'en faire revivre l'usage ; mais ce qui prouve encore mieux que le tribunat de Minucius, dont il est fait mention sous un de ses portraits, est un fait supposé, c'est la loi publiée peu d'années auparavant, pour interdire aux tribuns l'usage où ils avoient été de subroger des collégues.

An. R. 316.
av. J.C. 436.

An. R. 316. av. J. C. 436. Trois d'entre eux, ſçavoir, Q. Cœcilius, Q. Junius & Sext. Titinnius, bien loin d'approuver, comme les autres, l'honneur que le ſénat avoit décerné à Minucius, ne cherchoient au contraire qu'à irriter le peuple contre lui & contre Servilius en leur faiſant un crime de la mort deMœlius.Ils obtinrent que les comices qui devoient ſe tenir,ſubſtitueroient des tribuns conſulaires aux conſuls ; perſuadés ſans doute que dans le nombre de ſix, (car il étoit permis dès lors d'en élire tout autant) on admettroit quelques-uns de ces Plébéiens qui s'engageoient hautement à venger ce meurtre ; mais le peuple, quoique partagé encore cette année en diverſes factions,n'élut que trois tribuns conſulaires,du nombre deſquels fut L. Quintius fils de Cincinnatus, dont la dictature avoit fait aſſez de mécontens pour en appréhender quelque déſordre. Il eſt vrai qu'il ne fut que le ſecond des trois. Le mérite diſtingué de Mamercus Æmilius lui valut le premier rang, & L. Junius fut élu pour troiſiéme.

An. R. 317. av. J. C. 435. Tribuns conſulaires. XVII. Pendant leur magiſtrature, Fidenes, colonie Romaine, ſe donna aux Véiens & à leur roi Tolum-

nius qui leur fit commettre un crime plus énorme que leur infidélité même ; en leur ordonnant de mettre à mort C. Fulcinus, C. Julius Tullus, Sp. Nautius & L. Roſcius que Rome leur avoit députés pour ſçavoir le motif de leur inconſtance. Quelques-uns juſtifient Tolumnius de ce meurtre, diſant que comme il jouoit aux dés, un coup heureux lui fit prononcer un mot que les Fidenates prirent fauſſement pour une ſentence de mort prononcée contre ces députés. Mais peut-on croire qu'un roi, conſulté par de nouveaux alliés ſur une entrepriſe ſanguinaire où il ne s'agiſſoit de rien moins que de violer le droit des gens, n'ait pas perdu ſon jeu de vue un moment, ou qu'enſuite il ait pû apprendre une ſi ſanglante exécution ſans du moins en témoigner quelque horreur, pour la déſavouer s'il ne l'avoit pas ordonnée ? On croira bien plutôt qu'il l'avoit exigée des Fidenates pour s'aſſurer de leur fidélité, & pour leur ôter toute eſpérance de retour & de réconciliation avec les Romains. Ceux-ci, pour honorer la mémoire de leurs députés, leur firent ériger des ſtatues dans la place auprès de la tribune

An. R. 317. av. J.C. 435. Ambaſſadeurs Romains mis à mort à Fidenes.

An. R. 318. av. J.C. 434. aux harangues, & pour venger leur mort ils se préparérent à faire aux Fidenates & aux Véiens une guerre d'autant plus sanglante que ces peuples, outre qu'ils étoient voisins, avoient les premiers violé leur traité de paix par l'attentat le plus énorme. Le peuple & ses tribuns occupés, comme le sénat, d'une affaire aussi sérieuse ne remuérent plus; & bientôt lorsqu'il fallut renouveller les magistrats, on se détermina unanimement à élire des consuls qui furent M. Geganius Macerinus pour la troisiéme fois, & L. Sergius surnommé le Fidénate, apparemment depuis cette guerre dont il fut chargé.

An. R. 317. av. J.C. 435. M. Geganius. III. L. Sergius, consuls. La premiere bataille se donna sous ses ordres en-deçà de l'Anio. Il remporta une victoire sur le roi des Véiens, mais elle lui couta cher; & la défaite des ennemis ne donna pas aux Romains tant de joie, que la perte d'un grand nombre de concitoyens leur causa de douleur & d'allarmes. Cette perte parut même assez importante au sénat pour demander un dictateur comme dans les plus grands périls. Mamercus-Æmilius le fut, & nomma général de la cavalerie L. Quintius, fils de Cincinnatus, véritable-

ment digne du nom qu'il portoit. C'étoit le même avec qui l'année d'auparavant Æmilius avoit exercé le tribunat consulaire. An. R. 318. av. J.C. 431.

Mam. Æmilius dictateur marche contre les Fidenates & les Véiens.

Un grand nombre de nouveaux soldats & plusieurs vieux officiers qui sçavoient parfaitement la guerre s'enrollérent aussi-tôt pour remplacer ceux qui avoient péri dans le dernier combat. Ils partirent avec le dictateur qui prit avec lui Quintius Capitolinus & M. Fabius Vibulanus pour ses lieutenans. Les ennemis à l'approche d'un général revêtu de la dictature, & dont le mérite égaloit l'autorité, repassérent l'Anio pour sortir des terres de Rome, & se retranchérent sur les collines qui sont entre cette riviere & Fidenes, d'où ils descendirent dans la plaine, seulement après que les légions auxiliaires des Falisques qu'ils attendoient, furent arrivées. Alors l'armée des confédérés se campa tout devant les remparts de Fidenes ; & le dictateur ayant aussi passé l'Anio, s'arrêta sur le confluent entre cette riviere & le Tibre. Il se mit hors d'insulte par un retranchement qu'il fit d'un bord à l'autre, selon que la situation du lieu le deman-

An. R. 318. Av. J.C. 434. doit, & le lendemain il présenta la bataille.

XVIII. On n'étoit pas d'accord dans le camp ennemi : les Falisques qui n'aimoient point à faire campagne hors de leur pays, & qui d'ailleurs ne manquoient pas de confiance, vouloient aller au combat. Les Véiens & les Fidenates croyoient au contraire qu'il leur seroit avantageux de différer & d'attendre. Tolumnius leur roi étoit de cet avis; mais dans la crainte qu'un plus long délai ne rebutât les Falisques, il fit annoncer la bataille pour le lendemain. Le dictateur & son armée auguroient déja bien de leur irrésolution ; mais comme ils parloient de les attaquer dans leur camp & jusques dans leur ville, s'ils ne se montroient pas, ils les virent paroître. Les deux armées s'avancérent dans la plaine qui séparoit les deux camps. Du côté des confédérés les Véiens formoient l'aile droite, les Falisques la gauche, & les Fidenates étoient au centre. Comme ils ne manquoient pas de troupes, ils avoient envoyé un détachement, par un chemin détourné derriére les montagnes, pour surprendre le camp des Romains pendant le combat. De l'autre côté le

dictateur commandoit l'aile droite qui répondoit aux Falisques ; Q. Capitolinus, la gauche contre les Véiens ; & la cavalerie sous les ordres de son général défendoit le centre contre les Fidenates. An. R. 318. Av. J.C. 318.

Tout fut en silence & tranquille de part & d'autre pendant quelques momens. Les confédérés ne vouloient pas commencer, & le dictateur regardant de tems en tems du côté de Rome, n'attendoit plus, pour charger les ennemis, qu'un présage favorable que les augures devoient lui annoncer du haut de la citadelle, par un signal dont ils étoient convenus. Il ne l'eut pas plutôt apperçu, qu'il donna l'ordre. L'armée ne fit qu'un cri, & la cavalerie engagea l'action. L'infanterie Romaine suivit son exemple avec beaucoup d'impétuosité & d'ardeur. Celle des Etruriens plia partout devant elle, mais leur cavalerie soutenoit le choc, & le roi Tolumnius, le plus courageux de la troupe, faisant face par-tout aux Romains qui poursuivoient les fuyards, les arrêtoit & leur disputoit la victoire.

XIX. Il y avoit dans l'armée Romaine un tribun légionnaire nommé A. Cor- Cossus tue leur Roi.

An. R. 315 av. J.C. 434. nelius Coſſus qui ſervoit dans la cavalerie, bel homme, bien fait, dont la force répondoit à la valeur, & qui n'ayant jamais perdu de vue la nobleſſe de ſon origine, tranſmit à ſes deſcendans encore plus de gloire qu'il n'en avoit reçu de ſes ancêtres. Comme il eût apperçu le fougueux Tolumnius, que ſon ajuſtement diſtinguoit, & dont la préſence portoit par-tout le trouble & la frayeur : *C'eſt donc là*, dit-il, *cet infracteur des traités, ce violateur du droit des gens? Dieux vengeurs! Si vous voulez qu'il y ait déſormais ſur la terre quelque droit inviolable & ſacré, il faut donc qu'il périſſe & que je l'immole en ce moment aux mânes de nos ambaſſadeurs.* A ces mots il pique ſon cheval, la lance en arrêt il vole à lui, & du premier coup il le démonte & le renverſe. Il ſaute à terre appuyé ſur ſa lance, & ſans donner au roi le tems de ſe relever il le jette ſur le dos avec ſon bouclier & ne ceſſe de le charger de coups juſqu'à ce que l'ayant percé de part en part, il le tient attaché contre terre. Il le dépouille, lui coupe la tête, & la portant en trophée au bout de ſa pique, il met tout en fuite par la terreur que la mort du roi répand dans les eſprits.

Sa cavalerie qui jusqu'alors avoit disputé seule la victoire, plie aussi à la vue d'un tel spectacle. Le dictateur ne cesse de poursuivre les fuyards jusqu'aux portes de leur camp, où il les taille en piéces. Les Fidenates qui connoissoient le pays se sauvérent la plûpart dans les montagnes voisines. Cossus ayant fait passer le Tibre à la cavalerie Romaine, fit un riche butin sur les terres des Véiens, d'où il prit le chemin de Rome. An. R. 318. av. J.C. 172.

Pendant la bataille, le camp des Romains avoit été attaqué par le détachement que Tolumnius avoit envoyé, comme nous l'avons dit; mais Fabius Vibulanus à qui on en avoit confié la garde, ayant vu venir l'ennemi, avoit posté ses soldats sur le retranchement pour le défendre; & comme les aggresseurs étoient à disputer le terrain, il fit une sortie sur eux avec les Triaires par la porte qui étoit à la droite du camp. Les ennemis saisis d'une terreur panique, abandonnérent alors l'attaque avec la même précipitation, que leur armée avoit abandonné le combat. Le carnage ne fut pas si grand, parce qu'ils étoient venus en plus petit nombre.

An. R. 318. av. J.C. 434.

Dépouilles opimes.

XX. Une victoire si complette fut suivie du triomphe que le sénat & le peuple décernérent unanimement au dictateur ; mais rien ne contribua tant à la magnificence du spectacle, que les dépouilles opimes du roi Tolumnius. Cossus les portoit lui-même au milieu des acclamations des soldats qui célébroient à l'envi sa gloire, jusqu'à le comparer à Romulus, dans leurs chansons militaires. Il déposa le trophée dans le temple de Jupiter Ferétrien où ces dépouilles opimes furent attachées avec beaucoup de cérémonie auprès de celles de Romulus, les premiéres & les seules qu'on y eût encore portées. La nouveauté du spectacle fit presque oublier le dictateur, en attirant les regards de tout le peuple sur son officier qui recueillit seul presque toute la gloire de ce triomphe. De plus le peuple fit faire aux dépens de la république une couronne d'or du poids d'une livre, le dictateur l'offrit à Jupiter & la déposa dans le Capitole.

Si j'ai dit qu'Aulus Cornelius Cossus étoit tribun légionnaire, lorsqu'il porta les secondes dépouilles opimes au temple de Jupiter Ferêtrien, je l'ai dit sur la foi de tous les historiens qui m'ont précédé : cependant on peu

en douter ; car outre qu'on n'appelle dépouilles opimes que celles qu'un général enleve à un autre, & que nous ne reconnoissons pour général que celui sous les auspices duquel la guerre se fait, l'inscription de ces mêmes dépouilles donnant à Cossus la qualité de consul, infirme leur témoignage & le mien. Pour moi, après avoir oui dire à César Auguste, le fondateur ou le restaurateur de tous nos temples, mais particuliérement de celui de Jupiter Ferêtrien qui tomboit en ruine avant qu'il l'eût rebâti, après, dis-je, lui avoir oui dire qu'il avoit lu dans ce même temple sur un corselet de toile cette inscription dont je parle ici, je croirois faire un larcin sacrilége à la mémoire de Cossus, si je ne faisois mention de ce monument dont Cesar lui-même atteste la vérité. An. R. 318. av. J.C. 434.

Si l'on veut dire qu'il y a une erreur dans la qualité de consul que cette inscription donne à Cossus, attendu que nos vieilles annales aussi-bien que les registres en toile conservés dans le temple de Moneta, & que Macer Licinius cite souvent, ne marquent le consulat d'A. Cornélius Cossus qu'avec celui de T. Quintius Penaus

An. R. 318. av. J.C. 434. neuf ans après, il est libre à chacun de penser ce qu'il lui plaira. Peut-être voudroit-on concilier ces contradictions, en rapportant cet exploit de Cossus au tems de son consulat; mais cette transposition ne sçauroit avoir lieu, en ce que dans le tems de ce même consulat, Rome étant affligée de la famine & de la contagion, il se passa près de trois ans sans aucune guerre & dans une telle inaction, que l'histoire de ces funestesannées se réduit dans quelques annales à la seule chrònologie des consuls. Cossus exerça, trois ans après avoir été consul, la charge de tribunconsulaire,&dans la même année celle de général de la cavalerie (sous la dictature de Mamercus Æmilius) où il se signala par un autre combat singulier. On est libre de faire là-dessus quelque nouvelle conjecture; mais, à mon avis, il importe peu quel parti l'on prenne, si l'on ne prend celui de la vérité; or la vérité est, que l'auteur de ce glorieux exploit, qui en consacrant ces dépouilles dans un saint temple, n'eût certainement pas osé prendre à témoin d'une fausseté, Jupiter lui-même à qui il rendoit hommage, & Romulus dont il suivoit l'exemple; s'est néanmoins

donné à lui-même le titre de consul dans l'inscription dont j'ai parlé. An. R. 319. av. J.C. 433. M. Cornelius, L. Papirius, consuls.

XXI. L'année suivante, sous le consulat de M. Cornelius Maluginensis & de L. Papirius Crassus, les légions Romaines répandues dans le pays des Véiens & des Falisques, enlevérent bien des prisonniers & du bétail sans avoir trouvé l'ennemi nulle part, ni l'occasion de lui livrer bataille. La contagion survint dans l'armée & l'empécha d'entreprendre aucun siége. Cependant à Rome un autre Sp. Mœlius, tribun du peuple, excitoit de nouveaux troubles. Persuadé que le nom qu'il portoit favoriseroit ses projets séditieux, il avoit intenté un procès à Minucius pour avoir, disoit-il, faussement accusé Mœlius. Il sollicitoit ensuite auprès du peuple la confiscation des biens de Servilius, sous prétexte qu'il n'avoit pas dû faire mourir ce citoyen avant qu'il eût été convaincu & jugé. Mais le nom & la personne de l'accusateur contribuérent plus que toute autre chose, à faire échouer son entreprise, outre qu'on étoit préoccupé des ravages que faisoit la contagion & des sinistres évenemens dont on entendoit parler, entr'autres Contagion à Rome.

An. R. 319. av. J.C. 433.

de quelques tremblemens de terre, que l'on disoit avoir été assez violens pour renverser quelques maisons à la campagne. Le peuple assisté des decemvirs qui présidoient aux cérémonies sacrées, fit à ce sujet des priéres publiques & des processions.

An. R. 320. av. J.C. 432. C. Julius II. L. Virginius, consuls.

L'année d'après, sous le second consulat de C. Julius auquel on donna L. Virginius pour collégue, la peste devint plus furieuse qu'elle n'avoit été, & le ravage qu'elle fit à la ville & à la campagne fut si grand, que le sénat & le peuple renoncérent également à la guerre, jusqu'à n'oser faire la moindre excursion sur le pays ennemi. Aussi les Fidenates qui jusqu'alors s'étoient tenus renfermés dans leur ville & retranchés dans leurs montagnes, se répandirent sur les terres des Romains. Bientôt ils firent venir aussi les Véiens, (car pour les Falisques, ni les sollicitations de leurs alliés, ni la triste situation de Rome ne furent pas capables de les attirer) & de concert avec eux ayant passé l'Anio, ils vinrent planter leurs étendards jusqu'auprès de la porte Colline. La ville comme la campagne fut dans le trouble. Le consul Julius posta des troupes au-dessus & au

pied des remparts tout le long du fossé, tandis que Virginius tenoit le sénat assemblé dans le temple de Quirinus. On voulut un dictateur, & Virginius ayant demandé du tems pour conférer sur ce point avec son collégue, nomma de son consentement & pendans la nuit A. Servilius Priscus, ou, selon d'autres, Structus, qui choisit pour général de la cavalerie Posth. Æbutius Elva. An. R. 320; av. J.C. 432.

Servilius dictateur assiége Fidenes.

XXII. L'ordre fut de se rendre tous dès le point du jour hors la porte Colline; tout ce qu'il y avoit de Romains exempts de porter les armes s'y trouva, & les enseignes tirées du trésor furent portées au dictateur. Durant ces entrefaites, les ennemis s'étoient retirés sur les hauteurs. Il ne laissa pas de les approcher & de leur livrer bataille auprès de Nomentum. Il les défit, & les ayant poursuivis jusqu'à Fidenes, il bloqua la ville: mais il lui étoit également impossible de l'escalader à cause de sa situation & de la hauteur de ses remparts, ou d'en continuer le siége avec succès, parce que l'on y avoit amassé des vivres au-delà même de ce qu'il en auroit fallu pour le besoin. De sorte que

An. R. 320. av. J.C. 432.

dans l'impuissance de la prendre d'assaut, ou de la réduire par famine, le dictateur à qui les dehors d'une ville si voisine de Rome n'étoient pas inconnus se proposa de la surprendre, en se ménageant une avenue jusqu'à la citadelle, par un endroit escarpé que l'on ne gardoit pas, parce qu'on le croyoit inaccessible ; mais pour dérober aux ennemis la connoissance de son dessein, il fit faire du côté le plus opposé, une fausse attaque à son armée, qu'il avoit divisée en quatre corps, pour la continuer successivement & sans interruption. Elle dura un jour & une nuit pendant lesquels ses travailleurs ayant pratiqué une route jusqu'au château, les Romains s'y établirent à la faveur de cette diversion qui cachoit aux Fidenates leur véritable danger ; lorsqu'enfin les cris des vainqueurs leur firent appercevoir que la ville étoit prise. Dans cette année les censeurs C. Furius Pacilus & M. Geganius Macerinus ayant visité la maison d'assemblée nouvellement bâtie dans le champ de Mars, la reconnurent conforme au devis, & y firent pour la premiere fois le dénombrement du peuple.

XXIII. Les mêmes consuls furent

continués pour l'année suivante, s'il faut en croire Macer Licinius; mais Valerius d'Antium, & Q. Tuberon, nomment à leur place M. Manlius avec Q. Sulpicius, & ce qui est bien étonnant dans cette contrariété de sentimens, c'est qu'ils se fondent l'un & l'autre sur les registres en toile. Ils conviennent néanmoins que des auteurs bien anciens nous donnent pour cette même année des tribuns consulaires. Licinius ne croit pas devoir déférer à leur témoignage, & veut s'en tenir uniquement aux registres. Tuberon ne décide rien; je suspens donc aussi mon jugement sur ce point contesté comme sur tant d'autres dont le tems nous a dérobé les preuves.

An. R. 321.
av. J.C. 432.
C. Julius III.
L. Virginius,
II. Consuls.

La prise de Fidenes mit toute l'Etrurie en mouvement. Les Véiens commencérent à craindre le même sort, & les Falisques, qui auroient pû se rassurer pour n'avoir pris aucun parti dans cette seconde guerre, ne laissérent pas d'appréhender aussi, pour s'être trouvés avec eux la premiere fois. Ces deux républiques députérent donc aux douze peuples qui composoient les Etats généraux d'Etrurie, dont ils de-

An. R. 321. av. J.C. 431.

mandérent la convocation dans le bois sacré de Voltumna (1) où l'on avoit coutume de s'assembler. Le sénat dans l'attente d'une grande révolution, voulut encore avoir un dictateur. Mamercus Æmilius le fut pour la seconde fois & donna à A. Posthumius Tubertus le commandement de la cavalerie. Ensuite on ne pensa plus qu'à la guerre, dont les préparatifs furent d'autant plus considérables qu'au lieu de deux peuples comme auparavant on craignoit l'Etrurie entiére.

Mam. Emilius, dictateur, abrége le tems de la censure.

XXIV. Mais cette assemblée générale n'eut pas les suites qu'on avoit appréhendées : on apprit à Rome par des marchands que les Véiens n'avoient rien obtenu, & qu'on leur laissoit achever seuls une guerre qu'ils avoient entreprise de leur chef. *Car*, leur avoit-on dit, *il ne vous convient pas de vouloir associer à votre infortune ceux avec qui vous n'avez pas voulu partager vos espérances dans un tems plus heureux*. Cependant le dictateur ne vouloit pas se voir inutile, & pour signaler à quelque prix que ce fût, pendant la paix, une dignité qu'il

(1) C'étoit apparemment quelque déesse chez les Etruriens.

ne pouvoit plus faire valoir à la guerre, il se proposa de prescrire des bornes à la Censure, soit que l'autorité ou peut-être la durée seulement de cette charge, lui eût fait ombrage. Ayant donc fait assembler le peuple: *Romains*, dit-il, *les dieux eux-mêmes ont voulu veiller au salut de la république, & dissiper la guerre qui la menaçoit au dehors; c'est maintenant à moi de prévenir les maux qui la menacent audedans, & de veiller à sa liberté. Or rien n'y est plus contraire, que de voir exercer trop longtemps une autorité trop absolue; & ce que nous pouvons faire de mieux pour le bien de l'Etat, c'est de borner, du moins dans sa durée, l'exercice des charges dont on ne peut limiter les droits. Tous nos magistrats ne sont qu'une année en place, pourquoi donc les censeurs y seroient-ils pour cinq ans? Est-il bien agréable de dépendre des mêmes personnes pendant un si long tems & pour les principales affaires de la vie? Je me suis donc proposé de borner à un an & demi la durée de cette charge.* Il en fit une loi qu'il proposa dès le lendemain dans une assemblée du peuple, & la voyant reçue

An. R. 321, av. J.C. 431.

An. R. 321. av. J.C. 431. ſans oppoſition : *Romains*, ajouta-t-il, *pour vous prouver que je n'aime point à voir durer long-tems quelque autorité que ce ſoit, je me démets en ce moment de la dictature.* Mamercus ſatisfait d'avoir borné le tems des autres magiſtratures, termina donc ainſi la ſienne par ſon abdication ; & devenu ſimple particulier, il fut reconduit dans ſa maiſon par une foule de peuple, avec de grandes acclamations.

Les cenſeurs mécontens de cette réforme, le dégradérent de ſa tribu, l'aſſujettirent à la capitation comme un homme du peuple, & impoſérent ſur ſes biens une taxe huit fois plus forte que celle qu'il auroit dû payer. Il ſoutint, dit-on, avec beaucoup de grandeur d'ame, cette humiliation, parce qu'il l'enviſagea bien moins en elle-même, que dans le motif qui la lui avoit attirée. On dit auſſi que les principaux ſénateurs, quoique mécontens de lui, pour avoir affoibli la puiſſance d'une magiſtrature attachée à leur ordre, ne laiſſérent pas de trouver mauvais le procédé des cenſeurs à ſon égard, parce qu'en effet ils comprenoient qu'ils ſeroient plus ſouvent & plus long-tems aſſujettis à la cenſu-

re, qu'ils ne pouvoient espérer de l'exercer & d'en jouir en y parvenant. Mais le peuple sur-tout fut tellement indigné contre eux, qu'il fallut que Mamercus lui-même intervînt pour les mettre à l'abri de l'insulte. An. R. 321. av. J.C. 431.

XXV. Les tribuns du peuple, par leur obstination à ne vouloir plus de consuls, jusqu'à laisser presque commencer l'interregne, plutôt que de consentir à leur élection, obtinrent enfin du sénat, qu'on en reviendroit aux tribuns consulaires, mais ils se flattérent en vain de voir admettre quelque Plébéien à cette charge, quoique ce fût là l'avantage qu'ils s'étoient promis de leur obstination. La pluralité des suffrages fut pour M. Fabius Vibulanus, M. Fossius & L. Sergius le Fidénate, tous trois Patriciens. La contagion occupa assez les Romains, durant cette année, pour leur faire abandonner toutes les autres affaires. Ils vouérent un temple à Apollon, & les décemvirs n'oubliérent rien de tout ce qui étoit prescrit dans leurs livres, pour appaiser les dieux, & en obtenir la cessation de ce fléau. La mortalité fut néanmoins bien grande, tant pour les hommes que pour les bestiaux: la ville & la campagne

An. R. 322. av. J.C. 430. Trib. consf. M. Fabius, &c.

An. R. 322. av. J.C. 430.

s'en reſſentirent également ; enſuite la crainte d'une famine, que la néceſſité où l'on étoit de laiſſer les terres incultes, pouvoit occaſionner, obligea la république d'envoyer acheter des grains dans l'Etrurie, dans le pays Pomptin, à Cumes, & juſqu'en Sicile.

An. R. 323. av. J.C. 429.

Trib. conſ. L. Pinarius, &c.

Le tems de renouveller les magiſtrats arrivoit, & ſans faire aucune mention du conſulat, on élut encore des tribuns qui furent L. Pinarius Mamercinus, L. Furius Medullinus, Sp. Poſthumius Albus. La violence de la contagion s'amortit, & les proviſions de bled qu'on avoit eu ſoin de faire venir, diſſipérent la crainte où l'on avoit été d'en manquer. On parla de guerre dans les aſſemblées des Eques & des Volſques, & dans les Etats généraux de l'Etrurie aſſemblés dans le bois de Voltumna; mais malgré les inſtances des Véiens, qui ſe diſoient menacés du malheur arrivé aux Fidénates, il fut réſolu d'attendre à l'année d'après, & de ne plus s'aſſembler juſqu'alors.

A Rome, les Plébéiens les plus accrédités, commencérent, à la faveur de la paix, de s'aſſembler chez leurs tribuns, & de prendre en ſecret de nouvelles meſures pour parvenir aux premieres charges, auxquelle

ls aspiroient inutilement depuis un assez long tems. *Le peuple*, disoient-ils, *nous méprise, puisque depuis tant d'années qu'il est en possession d'élire des tribuns consulaires, il n'a pas daigné jetter les yeux sur aucun de nous. Nos ancêtres ont eû sans doute raison d'exclurre expressément les Patriciens des magistratures Plebéiennes : s'ils n'avoient pris cette précaution, le peuple n'admettroit certainement plus que des Patriciens dans le collége des tribuns, tant il nous méprise, tant il se plaît à nous faire sentir son indifférence pour nous ; il la porte aussi loin que le sénat.* D'autres, pour disculper le peuple, s'en prenoient aux sénateurs, disant : » Que leur ambition & leurs » intrigues, fermoient à tous les au- » tres l'entrée aux dignités ; que si le » peuple pouvoit une fois se délivrer » de leurs sollicitations, ou se mettre » au-dessus de leurs menaces, & se flat- » ter de voir ses démarches soutenues, » on le verroit bientôt se souvenir des » siens, & réunir ses suffrages en leur » faveur, pour les appeller au gou- » vernement de la république. « On convint en conséquence, qu'il falloit abolir l'usage de briguer ouvertement les magistratures, & les tribuns ré- An. R. 323. av. J.C. 429.

An. R. 323. Av. J.C. 429. quirent, qu'il fût défendu aux (1) candidats d'affecter trop de blancheur dans leurs habits. Ce projet de loi qui paroît si peu important en lui-même, & que nous ne jugerions peut-être pas digne d'une sérieuse attention, fut alors le sujet d'une grande altercation entre le sénat & le peuple. Les tribuns eurent gain de cause, & le peuple tout nouvellement aigri de cette dispute, destinoit déjà tous ses suffrages aux Plébéiens, lorsque le sénat, pour rendre leurs mesures inutiles, ordonna une élection consulaire.

An. R. 324. Av. J.C. 428. T. Quintius, Cn. Julius, consuls.

XXVI. Les mouvemens des Eques & des Volsques, dont les Latins & les Herniques étoient venus donner avis, servirent de prétexte à son décret, en conséquence duquel T. Quintius Cincinnatus, à qui on donne aussi le surnom de Pennus, fils de Lucius, fut élu consul avec C. Julius Mento. La guerre en effet arriva comme on s'y attendoit. Ces deux peuples ayant mis en usage leur loi sacrée, à laquelle ils n'avoient recours

(1) La robe Romaine *toga* étoit d'ordinaire de couleur blanche, avec cette différence que les Romains dans le deuil la portoient malpropre *sordidati*, & que la blancheur en étoit remarquable lorsqu'ils briguoient une charge, de-là vient qu'on les appelloit *candidati*.

que

que pour les plus grandes expéditions, levérent deux nombreuſes armées, qui vinrent dans l'Algide, & s'y campérent ſéparément, chacune ſous les ordres de ſes chefs, qui n'avoient jamais été ſi vigilans & ſi appliqués à faire obſerver la diſcipline : Rome n'en fut que plus allarmée, & le ſénat effrayé de voir ces peuples ſi ſouvent battus, renouveller la guerre avec plus d'appareil qu'auparavant, dans un tems où la république avoit perdu une bonne partie de ſes citoyens, demanda un dictateur d'autant plus néceſſaire, que la méſintelligence & la mauvaiſe humeur des conſuls étoit devenue une ſource de diſputes & d'altercations dans les conſeils.

An. R. 324. av. J.C. 428.

Guerre les Eques & des Volſques

Quelques auteurs rapportent qu'ils furent vaincus dans l'Algide, où ils étoient allés d'abord, & que le ſénat ne leur demanda ce dictateur qu'après leur défaite. Quoi qu'il en ſoit, ces deux conſuls toujours oppoſés l'un à l'autre, s'accordérent à le refuſer, juſqu'à ne faire plus de cas d'aucune remontrance, malgré les nouvelles toujours fâcheuſes, qu'on recevoit coup ſur coup du progrès de l'ennemi. Enfin Q. Servilius

An. R. 324. av. J.C. 428. Priſcus, qui avoit rempli avec honneur les premieres places de la république, s'adreſſant aux tribuns : *Tribuns*, dit-il, *le ſénat réduit aux dernières extrémités, a recours à vous, & vous demande de faire intervenir l'autorité du peuple, ſelon le pouvoir que vous en avez, pour obliger les conſuls à donner un dictateur à la république, dans le péril où vous la voyez.* Les tribuns, s'étant tirés à l'écart pour conférer, & ravis de profiter d'une telle occaſion, pour faire valoir leur puiſſance, commandent à l'inſtant, au nom de tout le collége (1), que les conſuls ayent à déférer aux intentions du ſénat, ſous peine d'être conduits en priſon, s'ils n'obéiſſent promptement aux ordres de cette auguſte compagnie. Les Conſuls eurent moins de répugnance à obéir aux tribuns, qu'aux ſénateurs ; mais ils ne manquérent pas de reprocher à ceux-ci : » Qu'ils avoient avili la puiſſance con- » ſulaire, en la ſoumettant au joug » impérieux des tribuns, juſqu'à ſouf- » frir qu'on les menaçât de la priſon, » comme de ſimples particuliers qu'on

(1) C'eſt-à-dire, en conſéquence d'une délibération unanime du corps des tribuns.

» n'auroit pu traiter d'une maniére » plus haute & plus despotique. » Ils consentirent donc à nommer le dictateur : mais se disputant encore ce droit l'un à l'autre, il fallut que le sort en décidât. Il tomba sur Quintius, qui nomma A. Posthumius Tubertus, son beau-pere. C'étoit un homme inфléxible, & d'un commandement sévére à l'excès. Il choisit L. Julius, pour commander la cavalerie ; & par un ordre qu'il fit publier aussitôt, de suspendre toutes les affaires civiles, on ne fut plus occupé que de la guerre. En procédant à la levée des troupes, il déclara qu'il n'examineroit qu'après la campagne, les raisons de ceux qui se seroient prétendus exempts : il n'en fallut pas davantage pour y déterminer ceux mêmes, dont les excuses peut-être légitimes, n'eussent pas été incontestables. Il demanda aussi aux Latins & aux Herniques, leur contingent de troupes qu'ils accordérent avec autant de zéle que de promptitude.

An. R. 32[illegible].
av. J.C. 428.

XXVII. Le dictateur laissant au consul Julius, le soin de garder la ville, & à L. Julius, son général, celui de pourvoir à tous les besoins de son ar-

Posth. dictateur, marche contre les ennemis.

An. R. 324. av. J. C. 428. mée, afin d'être assuré d'un prompt secours, si quelque chose venoit à lui manquer, donna la moitié des troupes à commander au consul Quintius, promit aux dieux pour l'heureux succès de son expédition des Jeux solemnels (1) par un vœu, dont le souverain Pontife A. Cornélius, lui dicta la formule, & se mit en marche avec le consul. Arrivés dans l'Algide, ces deux généraux s'y arrêtérent à mille pas de l'ennemi, & formérent, comme lui, deux camps assez près l'un de l'autre; le dictateur, du côté de Tusculum, & le consul vers Lanuvium.

On vit donc alors quatre armées en même tems, & dans un même endroit. Au milieu d'elles étoit une plaine assez spacieuse, pour s'étendre & s'y ranger en bataille. Ce ne furent d'abord que des petits combats, mais presque sans interruption, par le plaisir que le dictateur trouvoit à voir ses soldats s'escrimer, & se promettre insensiblement une victoire générale, par la confiance que des petits succès pourroient leur inspirer; jusques-là que les ennemis perdant enfin l'espérance d'avoir jamais le des-

(1) Semblables à ceux dont il a été parlé *l.* 1. *n.* 35.

ſus dans une bataille réglée, prirent le parti de tout hazarder dans une attaque tumultueuſe qu'ils firent pendans la nuit au camp de Quintius. An. R. 324. av. J.C. 428.

A leur approche, & dès leurs premiers cris, toutes les ſentinelles & bientôt toutes les troupes du conſul furent ſur pied Le dictateur même fut éveillé dans l'autre camp. Quintius ſurpris, eut d'abord la préſence d'eſprit & le courage de courir au plus preſſé; il doubla la garde aux avenues, & diſtribua le reſte des troupes ſur les lignes, pour les défendre. Le dictateur, plus tranquille dans ſes retranchemens, eut auſſi tout le tems de ſonger à ce qu'il convenoit de faire.

D'abord, il envoya au conſul une partie de ſon armée, ſous la conduite de Sp. Albus, un de ſes lieutenans: & laiſſant à Q. Sulpicius, autre lieutenant, la garde du camp, il ſortit avec ce qu'il pouvoit avoir encore de troupes, & par une route détournée, il s'approcha ſecrettement de l'ennemi pour l'attaquer par derriére, & le ſurprendre. Il confia la cavalerie à M. Fabius, auſſi lieutenant, & lui défendit expreſſément de s'ébranler avant le jour, parce qu'il lui eût été diffici-

An R. 324. av. J. C. 428.

le de bien conduire ses escadrons dans une mêlée pendant la nuit. En un mot le dictateur fit faire en cette occasion, & fit lui-même tout ce qu'on pouvoit attendre du général le plus actif, & le plus versé dans le métier de la guerre ; mais le plus beau trait de sa capacité, & qui mérite singuliérement nos éloges, fut d'avoir envoyé M. Geganius, avec un bon détachement, attaquer le camp des ennemis, après s'être assuré qu'il n'y avoit presque personne : en effet, Geganius s'en approcha, & comme la garnison qu'on y avoit laissée, au lieu de faire la ronde, & d'avoir des sentinelles en faction, étoit plus occupée à observer ce qui se passoit dans la plaine, qu'à se tenir sur ses gardes dans le camp, il s'en rendit maître sans lui donner presque le tems de s'en appercevoir. Il y eut bientôt une grande fumée ; c'étoit le signal que Geganius devoit donner de son succès, & le dictateur l'ayant apperçu: »*Courage*, dit-il à ses soldats, *nos ennemis ont déja perdu leur camp* ; il en fit répandre par-tout la nouvelle.

Les ennemis sont défaits.

XXVIII. Le jour commençoit, & les objets se présentoient enfin à découvert : Fabius avec la cavalerie étoit

venu fondre ſur les ennemis, & le conſul les voyant en déſordre, étoit ſorti de ſon camp pour les attaquer. D'un autre côté le dictateur s'étoit jetté ſur le corps de réſerve & ſur les ſecondes lignes des ennemis, leſquels troublés de mille cris différens, ne ſçavoient plus comment ſe défendre contre tous ces corps de cavalerie ou d'infanterie qu'ils voyoient fondre ſur eux. De quelque coté qu'ils vouluſſent ſe tourner, ils ſe voyoient inveſtis & tous en danger de ſubir la peine de leur folle entrepriſe, lorſqu'un officier Volſque appellé Vectius Meſſius; d'une illuſtre naiſſance, & plus illuſtre encore par ſes exploits, prit la parole, & s'adreſſant à ſes compatriotes qui commençoient à former le peloton : *Avez-vous donc réſolu de périr*, leur dit-il, *ſans vous défendre ? mais pourquoi donc avez-vous des armes ? pourquoi avez-vous été les premiers à renouveller la guerre ? inquiets & turbulens quand il faudroit vous tenir en repos, indolens & lâches quand il faut agir, que gagnerez-vous à demeurer ici ? Eſpérez-vous que les dieux deſcendront du ciel pour vous y défendre, ou pour vous en tirer ? Non, non, camarades, n'attendez rien que de*

An. R. 324.
av. J.C. 303.

An. R. 324. av. J. C 428.

votre épée, elle peut ſeule vous ouvrir un chemin; ſuivez celui que je vais vous tracer, vous qui voulez voir encore une fois vos femmes, vos enfans, votre patrie. Ce n'eſt point un rempart ni un foſſé qui vous arrête, ce ſont des gens armés comme vous l'êtes, auſſi robuſtes les uns que les autres; vous pouvez autant qu'eux ſi vous avez autant de courage; & vous devez indubitablement l'emporter ſur eux en ce point, par la néceſſité où vous êtes de vaincre ou de périr; néceſſité qui donne toujours aux malheureux un ſurcroît de force & de valeur.

Ranimés par ſes diſcours, plus encore par ſon exemple, ils pouſſent de nouveaux cris; & déterminés à le ſuivre, ils s'élancent tous enſemble ſur les bataillons de Poſthumius, qui ne pouvant ſoutenir un ſi violent effort, commencent à plier. Le dictateur vient au ſecours; tout le fort du combat tourne de ce côté-là; il s'y fait un carnage affreux de part & d'autre. Meſſius combattoit comme ſi le ſort de tous les autres n'eût dépendu que du ſien; & les généraux Romains ſe reſſentirent eux-mêmes d'une ſi vigoureuſe réſiſtance, ils furent preſque tous bleſſés, le dictateur reçut un coup à l'épaule,

Fabius fut bleſſé à la cuiſſe, d'un trait dont il demeura preſque cloué ſur ſon cheval, le conſul y perdit un bras ; mais nul d'entr'eux ne quitta la partie. Le ſeul Poſthumius, bleſſé d'un coup de pierre, qui lui fracaſſa la tête, ſe retira du combat. An. R. 324. Av. J.C. 428.

XXIX. Meſſius avec les plus déterminés, s'étant donc ouvert au fil de l'épée, un paſſage qui coûta cher aux Romains, pour avoir voulu le lui diſputer, arriva dans le camp des Volſques, qui n'avoit pas été pris. Le combat s'y renouvella ; car le conſul n'avoit ceſſé de le pourſuivre; & réſolu de le forcer dans ſes retranchemens, il en forme l'attaque, ſecondé du dictateur, & d'une partie de ſes troupes. On dit même qu'alors, pour inſpirer aux ſiens une nouvelle ardeur, il prit un étendard & le jetta au-delà du foſſé que ſes troupes franchirent auſſitôt, pour le reprendre. Le dictateur s'étoit fait jour auſſi d'un autre côté, il avoit rompu la paliſſade, & déja dans le camp il diſputoit le terrain aux vaincus qui jettérent enfin les armes & ſe rendirent. Cet autre camp fut donc pris comme le premier. Le dictateur fit vendre tous les priſonniers à l'exception des ſénateurs, le bu- Suite de leur defaite.

An. R. 324. av. J.C. 428. tin fut aussi vendu, après que les Latins & les Herniques furent venus reconnoître & revendiquer ce qui leur avoit appartenu. Il laissa le consul dans ce camp pour continuer la campagne, & pour lui, après avoir reçu les honneurs du triomphe à son entrée dans Rome, il se démit de sa charge.

C'est ternir la gloire d'une si glorieuse dictature, que de prétendre, comme quelques-uns, que ce dictateur auroit condamné son fils à perdre la tête, pour être sorti de son poste sans son ordre, quoiqu'il ne l'eût fait que pour profiter d'une occasion, ou qu'il eût réussi ; je ne sçaurois croire ce fait déja par lui-même assez douteux. Tous les historiens n'en conviennent pas;de plus c'est que ces sortes d'exécutions ont été appellées dans la suite des ordonnances *Manliennes*,& non *Posthumiennes* ; or il est naturel de penser qu'on a du les désigner par le nom de leur premiere auteur, & que si on leur a donné celui de Manlius, qui n'est venu que plusieurs années après, il faut qu'il ait été le premier à en donner l'exemple. C'est encore de-là que Manlius a été surnommé l'Impérieux, au lieu que Posthumius n'a jamais été noté d'aucune

qualification tant ſoit peu odieuſe. An. R. 324. Av. J.C. 428.

C. Julius qui étoit demeuré dans Rome, fit la dédicace du temple d'Apollon, pendant l'abſence de ſon collégue, ſans que le ſort en eût décidé entr'eux; Quintius le trouva mauvais, & ne manqua pas d'en porter ſes plaintes au ſénat, lorſqu'après avoir congédié l'armée il fut rentré dans la ville; mais il n'en eut aucune ſatisfaction. Cette année déja mémorable par tous ces événemens, l'eſt encore par un autre qui ſembloit alors être bien indifférent pour l'Etat, je veux dire l'entrée des Carthaginois en Sicile. A l'occaſion des troubles qui s'y étoient élevés, ce peuple dont l'inimitié pour les Romains devoit faire tant d'éclat dans la ſuite des tems, y envoya pour la premiere fois une de ſes armées pour ſoutenir un parti contre l'autre.

An. R. 325. av. J.C. 427. L. Papirius L. Julius, conſuls.

XXX. Les tribuns du peuple à Rome ſollicitérent une élection de tribuns conſulaires pour l'année d'après, mais inutilement. On voulut avoir des conſuls qui furent L. Papirius Craſſus, & L. Julius. On vit venir une députation des Eques, pour demander l'alliance de la république, en offrant de ſe donner ſans réſerve au

An. R. 323.
Av. J.C. 427.

ſénat qui leur accorda une tréve de huit ans. Pour les Volſques, outre les pertes qu'ils venoient de faire dans l'Algide, ils furent livrés aux fureurs de la diſcorde & d'une ſédition opiniâtre, que ſuſcitérent dans leur république les fauteurs de la guerre, contre les partiſans de la paix.

Rome n'eut donc plus de guerres à ſoutenir, plus d'ennemis à combattre, mais elle avoit des citoyens à contenter. Les tribuns du peuple ſouhaitoient un réglement pour la taxe des amendes pécuniaires, (1) le peuple le ſouhaitoit auſſi. Ils en dreſſérent le projet à l'inſçu des conſuls; mais les conſuls, avertis de leur deſſein par un des tribuns qui révela le ſecret, ſe hâtérent de donner eux-mêmes au peuple ce nouveau réglement qu'il demandoit.

An. R. 326.
av. J. C. 426.
L. Sergius II.
H. Lucretius,
conſuls.

Leur conſulat fut ſuivi de celui de L. Sergius le Fidenate qui fut élu conſul pour la ſeconde fois avec Hoſtus Lucretius Tricipitinus. Il ne s'y paſſa rien qui mérite d'être rapporté; mais ſous celui d'A. Cornelius Coſſus, & de T. Quintius Pennus qui furent conſuls

(1) D'abord les amendes ſe prenoient ſur les bœufs, les moutons, &c. enſuite il fut permis de les racheter, en donnant une ſomme fixée par le réglement dont il s'agit.

l'année d'après pour la seconde fois l'un & l'autre, les Véiens firent des courses dans les campagnes de Rome ; & sur le bruit qui courut qu'une troupe de Fidenates avoit trempé dans ces hostilités, la république nomma pour en informer L. Sergius, Q. Servilius, & Mamercus Æmilius. Les plus suspects furent exilés à Ostie, & pour les remplacer & repeupler la colonie, le sénat y envoya de nouveaux habitans, & leur adjugea les biens de ceux qui avoient péri dans la derniére guerre.

An. R. 326. av. J.C. 426.

Rome souffrit beaucoup cette année de la sécheresse. Il ne pleuvoit point & le sein de la terre altéré ne fournissoit presque plus d'eau, même aux fleuves qui n'en avoient jamais manqué. On voyoit par-tout, auprès des ruisseaux & des fontaines qui avoient tari, la plûpart des bestiaux mourir de soif, le reste périssoit de la galle, ou d'une contagion qui survint & dont les hommes ne furent pas exempts. Les laboureurs & les esclaves à la campagne en furent les premiers atteints, & bientôt elle se répandit dans la ville. Les esprits même se ressentirent de la mauvaise disposition des corps, se laissant entraîner dans de nouvelles pratiques de religion, la plû-

An. R. 327. av. J.C. 425. A. Cornelius. T. Quintius. II. consuls.

Calamités.

An. R. 327. av. J.C. 425

part étrangeres & superstitieuses, à l'instigation d'une foule de charlatans, qui tournant à leur profit la superstition, ou la crédulité des peuples, introduisoient dans les maisons où ils pouvoient s'insinuer eux-mêmes, des rits & des sacrifices inconnus; jusques-là que les plus distingués dans Rome rougissant enfin de ne voir plus partout que des oratoires particuliers, & le peuple même dans les rues faisant mille cérémonies bizarres, par lesquelles il croyoit pouvoir fléchir les dieux; le sénat enjoignit aux édiles de ne point tolérer à Rome d'autres dieux, ni d'autres rites que ceux que l'on y avoit anciennement adoptés.

An. R. 328. av. J.C. 424. C. Servilius. L. Papirius II. consuls.

On attendit à se venger des Véiens jusqu'à l'année suivante, sous le consulat de C. Servilius Ahala & de L. Papirius Mugillanus; & même alors on se fit un scrupule de leur faire la guerre, avant que de leur avoir demandé juridiquement par les Féciaux, la réparation des torts & dommages reçus. On étoit convenu d'une tréve avec eux, depuis leur défaite auprès de Fidénes & de Nomentum. Le terme en étoit expiré, mais ils ne l'avoient pas attendu pour reprendres les armes. On eût donc pû se dispenser des régles ordinaires à leur égard;

cependant les Féciaux Romains firent leurs demandes avec les proteſtations & les ſermens uſités en pareil cas ; mais point de réponſe de la part des Véiens. La guerre fut donc réſolue. Il ne fut plus queſtion que de ſçavoir ſi, pour en faire la déclaration, il faudroit une aſſemblée du peuple, ou ſeulement un décret du ſénat. Mais les tribuns ayant menacé de s'oppoſer à la levée des troupes, ſi on entreprenoit cette guerre ſans que l'aſſemblée y eût donné ſon conſentement, les conſuls ſe virent contraints de le lui demander. Le peuple y conſentit unanimement, & vint à bout d'obtenir une élection de tribuns conſulaires pour l'année d'après.

Av. R. 328. av. J.C. 424.

XXXI. Ces nouveaux magiſtrats au nombre de quatre furent, T. Quintius Pennus qui ſortoit du conſulat, C. Furius, M. Poſthumius, avec A. Cornelius Coſſus. Celui-ci fut deſtiné à commander dans la ville ; les trois autres ſortirent à la tête des troupes pour faire la guerre aux Véiens ; mais le mauvais ſuccès de cette campagne fit voir qu'il ne faut rien eſpérer d'une armée où pluſieurs généraux commandent à la fois. Oppoſés de ſentimens les uns aux autres, & portés chacun à faire préva-

An. R. 329. av. J.C. 423. Tib. Conſ. T. Quintius, &c. Guerres.

An. R. 329. av. J.C. 423. loir le ſien, ils donnérent à l'ennemi par leur méſintelligence, une occaſion dont il ſçut profiter. Tandis que l'un donnoit le ſignal de la retraite, & l'autre celui du combat, les Véiens attaquérent ſi à propos l'armée encore irréſolue, que tout ce qu'elle put faire de mieux, fut de regagner en déſordre ſon camp qui n'étoit pas éloigné, & d'eſſuyer la charge pendant le peu de tems que dura cette fuite. La perte que l'on y fit n'en égaloit pas l'ignominie; mais à Rome on en fut d'autant plus conſterné, qu'on n'étoit point accoutumé à des revers : on ne vouloit plus de tribuns conſulaires, & tout le monde demandoit un dictateur comme l'unique reſſource de la république dans ſes allarmes. On douta d'abord ſi des tribuns conſulaires pouvoient validement nommer un dictateur comme les conſuls; mais les Augures conſultés ſur ce point, ayant levé la difficulté, A Cornélius nomma Mamercus Æmilius qui le choiſit lui-même pour commander la cavalerie. Il eſt donc vrai que le jugement injurieux des cenſeurs contre ce même Æmilius, n'avoit pû le deshonorer ni le dégrader, puiſqu'il n'empêcha pas la république de recourir à lui, & de lui

confier le gouvernement, dès qu'elle eut besoin d'un chef digne de commander. An. R. 319. av. J. C. 423.

Les Véiens enflés de leurs succès, députérent chez tous les peuples de l'Etrurie, pour leur annoncer qu'ils avoient vaincu trois généraux Romains dans une seule bataille. Cette nouvelle emphatique publiée par-tout, ne put déterminer aucun de ces peuples à épouser publiquement la querelle des Véiens, mais elle leur attira bien des volontaires que l'espérance de quelque butin faisoit accourir de toutes parts. Fidenes osa seule lever encore l'étendard de la révolte, & comme si ç'eût été pour elle une loi de commencer ses hostilités par des crimes, elle ratifia cette seconde ligue avec les Véiens, par le meurtre des Romains venus en colonie, comme elle avoit fait la premiére fois par celui des ambassadeurs de Rome. Il fut ensuite question entre ces deux peuples, de sçavoir s'ils établiroient le rendez-vous des troupes à Véies ou à Fidenes, & Fidenes ayant paru plus commode, les Véiens passérent le Tibre pour s'y assembler. Rome effrayée de ce nouvel orage, rappella d'auprès de Véies son armée encore toute consternée de sa

An. R.329. Av.J.C. 423.

déroute. Elle vint se camper devant la porte Colline. Dans la ville, l'orde ayant été donné de fermer les boutiques, & de suspendre toutes les affaires civiles, on ne voyoit plus que des soldats sous les armes le long des remparts & par-tout, de sorte que Rome elle-même sembloit n'être plus qu'un camp.

Mam. Æmilius dictateur rassure les Romains.

XXXII. Le dictateur, pour rassurer les esprits, fit assembler le peuple, & lui reprochant sa pusillanimité : *Romains*, leur dit-il, *votre confiance est donc bien peu solidement établie, puisque le moindre revers de fortune est capable de l'ébranler. Encore s'il falloit imputer ce dernier contre-tems à la lâcheté des troupes ou à la valeur des ennemis; mais vous le sçavez, la mésintelligence des généraux en a seule été la cause. Vous convient-il d'appréhender les Véiens six fois vaincus, ou les Fidenates dont nous avons pris la ville autant de fois, je pourrois même dire, plus souvent que nous ne l'avons assiégée? Croyez-vous donc n'être plus ce que vous avez été depuis tant de siécles, ou qu'ils soient eux-mêmes differens de ce qu'ils ont été jusqu'ici? Non, soldats, vous êtes toujours les Romains, vous avez le même cœur, les mêmes armes, les mêmes forces, & pour chef le même dictateur,*

avec lequel vous avez déja mis en déroute cet ennemi auprès de Nomentum, quoique soutenu des Falisques. Vous avez pour général de la cavalerie le même A. Cornelius, qui n'étant encore que tribun légionaire dans la précédente guerre, a tué en présence des deux armées le roi des Veiens Tolumnius dont vous avez vû porter les dépouilles opimes dans le temple de Jupiter Ferêtrien. Souvenez-vous que ces dépouilles & tant d'autres, que les victoires, que les triomphes, ont été jusqu'ici l'appanage de votre valeur. C'est de quoi vous pouvez vous glorifier; au lieu que vos ennemis ont à se reprocher tout à la fois leur infidélité, le droit des gens violé par le meurtre de nos ambassadeurs, & tout récemment par le massacre des compatriotes que nous leur avions donné, la rupture enfin de la tréve, & le crime d'une septiéme révolte qui va leur devenir aussi fatale que toutes les autres. Prenons seulement les armes, approchons-nous de leur camp, nous n'y aurons pas plutôt paru que les scélérats ne triompheront plus long tems de notre défaite. Oui, je prétens faire voir à tous les Romains, que les magistrats qui m'ont nommé dictateur pour la troisiéme fois, ont eu bien plus à cœur les intérêts de la république, que les censeurs

An. R. 329. av. J.C. 423.

An. R. 329. av. J.C. 423

qui ont voulu flétrir ma seconde dictature, parce que j'ai veulu les empêcher eux-mêmes de devenir nos tyrans. Après avoir ensuite adressé ses vœux au ciel pour le succès de son expédition, il partit & s'arrêta à 1500 pas en deçà de Fidenes, ayant le Tibre à gauche & les montagnes à sa droite; il y posta T. Quintius Pennus un de ses lieutenans pour garder les avenues, & lui donna l'ordre aussi de s'assurer, à l'insçu des ennemis, d'une certaine éminence derriere le château de Fidenes, dont ils ne se défioient pas.

Le lendemain les Etruriens fiers de leur dernier succès, quoiqu'il eût été plutôt un coup du hazard, que l'effet de leur bravoure, présentérent la bataille. Le dictateur après avoir temporisé, jusqu'à ce que ses émissaires fussent revenus lui donner avis que Quintius étoit posté sur la hauteur qu'il lui avoit marquée, fit alors déployer les enseignes. L'infanterie n'eut pas plutôt été rangée, qu'elle eut ordre d'avancer à grands pas vers l'ennemi, mais il défendit au général de la cavalerie de combattre sans un ordre particulier, qu'il ne manqueroit pas de lui donner, lorsqu'il seroit tems, lui recommandant de

se rappeller alors la victoire qu'il avoit remportée sur le roi Tolumnius, & l'honneur qu'il avoit eu d'en consacrer à Jupiter Ferétrien les dépouilles opimes, à l'exemple de Romulus. L'infanterie commença donc le combat avec beaucoup d'ardeur, les soldats s'adressant les uns aux Fidenates, les autres aux Véiens, les traitoient de scélérats, de brigands, de voleurs : *Périssent*, disoit-on, *ces infâmes, ces infracteurs de traités, ces meurtriers de nos ambassadeurs, ces bourreaux de leurs concitoyens, ces alliés infidéles, ces lâches ennemis.* La haine & la fureur qui leur dictoit ces paroles, dirigeoit leurs mouvemens & leur faisoit assouvir leur vengence.

An. R. 399.
Av. J.C. 423.

XXXIII. Du premier choc, ils les avoient ébranlés, lorsque les portes de Fidénes s'ouvrant tout à coup, ils virent sortir une nouvelle espéce de combattans dont on n'avoit point encore vû d'exemple. C'étoit une bande de Fidénates, armés de torches & de brandons, qui, comme autant de furies, fondoient sur les Romains. La nouveauté du spectacle les déconcerta d'abord, & l'aîle gauche s'imaginant être dans un incendie, plutôt que dans un combat, prenoit déja la fuite. Mais le dic-

Sortie extraordinaire des Fidénates.

An. R. 329 av. J.C. 423 tateur ayant averti Quintius de se montrer, & faisant signe au général de la cavalerie de faire aussi son devoir, courut arrêter les fuyards, & leur adressant la parole : *Qu'est-ce donc*, leur dit-il, *vous cédez à des ennemis sans armes ; un peu de fumée vous fait fuir devant eux, comme si vous n'étiez qu'un essain d'abeilles : vous ne sçauriez donc éteindre ces feux avec vos épées ? & s'il vous faut aussi des torches dans ce nouveau genre de combat, ne pouvez-vous pas les leur arracher des mains ? Ah ! que vous êtes peu sensibles à la grandeur du nom Romain! que vous êtes peu jaloux de votre gloire & de celle de vos ancêtres ! Tournez plutôt ce feu contre vos ennemis, portez-le jusques dans Fidénes d'où il est sorti, pour réduire en cendre une ville que vous n'avez pû gagner par vos bienfaits. C'est une juste vengeance que vous devez aux manes de vos ambassadeurs & de cette colonie entiére qui a été égorgée, vous vous la devez à vous-même pour tous les dommages & les maux que vos campagnes ont soufferts.* Ces paroles du dictateur ramenent les fuyards ; les uns attendent sans s'émouvoir, qu'on lance ces torches sur eux ; plusieurs, sans at-

tendre, courent les leur arracher des mains, & bientôt les Romains en sont munis comme les autres. An R. 319. Av. J.C. 423.

Le général de la cavalerie, combat de son côté, & d'une maniére aussi toute nouvelle ; car il avoit ordonné à tous ses cavaliers d'ôter la bride aux chevaux, & lui-même à bride abattue, se laisse emporter au travers des flâmes. Tous les autres à son exemple s'y jettent avec la même impétuosité sans que leurs chevaux puissent en être effarouchés, parce qu'il s'élevoit de dessous leurs pieds un nuage de poussiére qui, jointe à une grande fumée, amortissoit la lueur de ces feux dont l'infanterie avoit eu d'abord tant de frayeur. Aussi rien ne résiste à la cavalerie, elle tue, abat & renverse tout ce qui se rencontre sur son passage.

Dans le même tems, on entend un nouveau cri, dont les deux armées sont d'abord également étonnées ; mais le dictateur ayant averti que c'étoit Quintius qui prenoit les ennemis en queue, rassure les siens. Ils répondent à ce cri par un autre, & continuent à disputer le terrain avec une nouvelle ardeur ; tandis que les ennemis pressés des deux côtés sans pouvoir regagner le

An. R. 329. Av. J. C. 423. camp, ni se sauver dans les montagnes, parce que Quintius étoit venu de ce côté-là, & que d'ailleurs la cavalerie Romaine s'étoit débandée sur eux, ne cherchent plus qu'à s'échapper, les Fidénates vers Fidénes, & les Véiens du côté du Tibre. Mais c'étoit chercher la mort d'un côté en voulant la fuir de l'autre; les uns se voyoient massacrer sur les rives, les autres précipités dans les eaux, étoient engloutis ou entraînés par les courants. La plûpart de ceux qui avoient espéré de le passer à la nâge, y périrent d'épuisement, de frayeur, ou des blessures dont ils étoient couverts. Le petit nombre des Fidénates qui purent arriver jusqu'à la ville, y fut poursuivi & la même impétuosité qui les entraînoit à la fuite, entraînoit aussi les vainqueurs après eux, & surtout les soldats de Quintius encore frais pour n'être descendus dans la plaine que vers la fin de l'action.

Prise de Fidénes.

XXXIV. Ils entrerent donc pêle-mêle dans la ville, & du haut des remparts, quelques-uns des Romains ayant donné à connoître à ceux du dehors qu'ils en étoient les maîtres, le dictateur arrivé dans le camp, que les

les vaincus avoient abandonné, fit cesser aussitôt le pillage, en proposant aux siens un plus riche butin à faire dans la ville. Les Romains qui y étoient, lui en facilitérent l'entrée, il poursuivit les vaincus jusqu'au château où ils cherchoient encore à se réfugier. Ils y furent aussi maltraités que dans le champ de bataille, jusqu'à ce qu'enfin mettant bas les armes ils ne demandérent plus que la vie. Fidénes & le camp des Véiens furent livrés aux soldats qui ne cessérent de piller tout le reste du jour. Le lendemain se fit la distribution des esclaves. Tous les cavaliers & les officiers de l'infanterie en eurent chacun un tel que le sort le leur adjugeoit; il y en eut deux pour chacun de ceux qui s'étoient le plus distingués dans cette expédition, le reste fut vendu. Le dictateur ramena à Rome son armée victorieuse, & chargée de butin, il fut reçu en triomphe, & dés son arrivée ayant ordonné au général de la cavalerie de se démettre de sa charge, il se démit de la sienne, après avoir assuré dans l'espace de seize jours une paix solide à la république qu'il avoit trouvée dans la consternation & dans les allarmes.

An.R.329.
Av.J.C.423.

Quelques historiens ont parlé d'une

An. R. 329. av. J.C. 423.

victoire navale remportée sur les Véiens, auprès de Fidénes, dans cette même expédition ; mais la difficulté de la chose en elle-même la rend incroyable: en effet, le Tibre qui en cet endroit n'est point assez large pour ces sortes de combats, l'étoit encore moins alors selon le témoignage de quelques anciens auteurs. Mais il a bien pû se faire que, les Romains ayant r ssemblé là quelques bateaux pour disputer le passage du fleuve, des historiens naturellement portés à grossir les objets, ayent donné pour une bataille navale, une simple rencontre de ces mêmes bateaux avec ceux des Romains.

An. R. 330. av. J.C. 422.

Trib. conf. A. Sempronius, &c.

XXXV. La république fut ensuite gouvernée par des tribuns consulaires au nombre de quatre qui furent A. Sempronius Attratinus, L. Quintius Cincinnatus, L. Furius Medullinus, & L. Horatius Barbatus. Elle accorda aux Véiens une trève de vingt ans, & de trois ans seulement aux Eques, quoiqu'ils l'eussent demandée pour plus long-tems. Il n'y eut dans cette année ni guerre civile, ni étrangére L'année qui suivit fut également tranquille au dedans, & pacifique au dehors, mais beaucoup plus mémorable que la pré-

Murmures des tribuns du peuple.

cédente, par la magnificence avec laquelle on célébra les jeux, que le dictateur Posthumius avoit voués dans les derniéres guerres, & par le concours des voisins qui s'y rendirent, dès qu'on eut publié à Rome que tout le monde y seroit admis. En effet on accourut en foule de toutes parts, & le bon accueil que l'on fit aux étrangers, ne leur donna pas moins de satisfaction, que le spectacle même qui les avoit attirés. Ap. Cl. Crassus, Sp. Nautius Rutilus, L. Sergius le Fidénate, & Sextus Julius Tullus, étoient alors tribuns consulaires. An. R. 330. Av. J.C. 422.

Après cette fête, les tribuns du peuple recommencérent leurs discours séditieux, reprochant au peuple son indifférence à leur égard. *Ne rougirez-vous donc jamais*, disoient ils, *de croupir volontairement dans une éternelle servitude? Je ne sçai quel enchantement vous inspire cette aveugle & stupide admiration pour des gens que vous ne pouvez souffrir. Lorsque vous devriez leur contester une place dans le consulat, vous n'osez pas même faire valoir ni pour vous ni pour les vôtres, le droit que vous avez au tribunat consulaire. Est-il bien étonnant après cela que personne ne prenne à cœur vos inté-* An. R. 331. av. J.C. 421. Trib. consf. Ap. Claudius, &c.

An. R. 331. av. J.C. 421. *rêts: On n'essuie la peine, on ne s'expose au péril que pour l'honneur ou pour les émolumens que l'on peut en attendre. Les grandes récompenses font faire les grands efforts, & il n'est rien de si extraordinaire que l'homme n'entreprît, si le prix qu'on lui propose répondoit à ce qu'on exige de lui. Vous voudriez peut-être qu'un tribun du peuple se jettât pour vous à corps perdu dans les plus grands dangers, sans pouvoir s'en promettre le moindre avantage: qu'il épousât vos querelles contre des Patriciens qui ne lui pardonneront jamais, tandis qu'il ne peut se promettre la moindre marque d'estime & de reconnoissance de ceux pour qui il se sacrifie. Non, n'y comptez plus, vous ne devez ni l'espérer, ni le prétendre. Les grands honneurs inspirent les grands sentimens, & si vous ne teniez vous-mêmes les Plébéiens dans un état de bassesse & de mépris, vous les verriez bientôt s'élever au-dessus d'eux-mêmes; mettez les à l'épreuve pour sçavoir si les premiéres charges sont à leur portée, ou si ce seroit un prodige de trouver un Plébéien qui fût capable de les remplir. Quels mouvemens n'a-t'il pas fallu nous donner pour obtenir que les Plébéiens fussent admis comme les Patriciens, au*

tribunat consulaire? Nous l'avons obtenu : en vertu de ce droit ils se sont présentés; cependant malgré le mérite & les talens que vous leur connoissez pour le gouvernement, comme pour la guerre, vous les avez oubliés, ou recusés, vous les avez exposés à la risée du sénat, & s'ils ne paroissent plus maintenant au nombre des compétiteurs, c'est parce qu'il ne leur conviendroit pas d'être encore vos dupes. Faisons mieux, renonçons tout à fait à ce droit, s'il on est résolu de n'en faire jamais aucun usage; il nous sera moins honteux de nous voir injustement exclus des charges, par l'abolition de cette loi, que si ayant le droit d'y parvenir, on nous en juge incapables. An. R. 313. av. J.C. 421.

XXXI. Ces discours reçus avec applaudissement, engagérent quelques Plébéiens à se produire pour la prochaine élection, donnant à l'envi les plus belle espérances s'ils étoient reçus. Ils ne promettoient rien moins que de faire procéder à l'exécution de la loi agraire, d'établir de nouvelles colonies, de les mettre en possession des terres conquises, ou du moins de créer des impôts sur les particuliers qui en jouissoient, pour fournir à l'entretien du soldat; mais les tribuns consulaires

An. R. 331. av. J.C. 421. en charge profitérent du tems où les tribuns du peuple & la plûpart des principaux Plébéiens s'étoient retirés à la campagne, pour aſſembler clandeſtinement le ſénat, & faire ordonner pendant leur abſence que, ſur le bruit d'une nouvelle incurſion des Volſques, dans le pays des Herniques, les tribuns conſulaires iroient reconnoître l'état des affaires, & que cependant on éliroit des conſuls à leur place. Ceux-là partirent après avoir établi Appius Claudius, Prefet de Rome, pour commander & préſider à cette élection. Il étoit fils du Decemvir, & élevé dès le berceau dans la haine des Plébéiens & du tribunat. On fut informé de tout au retour de la campagne, mais on ne ſçut à qui s'en prendre : les principaux auteurs du décret étoient abſens, & Appius qui n'étoit entré en exercice que depuis ce décret, ne pouvoit en être reſponſable.

An. R. 332. Av. J.C. 420. C. Sempronius, Q. Fabius, conſuls.

Les Samnites envahiſſent Capoue.

XXXVII. L'élection conſulaire eut donc lieu, & Caïus Sempronius Atratinus fut élu avec Q. Fabius Vibulanus. On place dans cette année un évenement qui n'eſt pas de mon hiſtoire, mais qui mérite d'y être inſeré : c'eſt la priſe de Vulturne, que les Samnites en-

levérent aux Etrusques, & qu'ils appellérent Capoue, du nom de Capys leur général, ou peut-être à cause de ses belles campagnes, ce qui me paroît plus vraisemblable. Or voici comment elle tomba en leur puissance. Les Etrusques lassés les premiers d'une longue guerre qu'ils soutenoient pour ce sujet contre les Samnites, firent un traité de paix avec eux, par lequel ils avoient consenti de posséder ensemble cette ville & son territoire, & d'y vivre les uns & les autres en concitoyens; mais ensuite pendant la nuit d'une fête qu'on avoit passée dans la bonne chere & les plaisirs, comme on commençoit à goûter les douceurs du sommeil, les Samnites nouvellement venus massacrérent tous les autres.

An. R. 332.
Av. J.C. 420.

Les Volsques renouvellent la guerre.

Les consuls élus comme nous l'avons dit, entrérent en charge aux Ides de Décembre. Indépendamment des nouvelles qu'on avoit déja de quelque mouvement des Volsques, par le retour de ceux qu'on avoit envoyés sur les lieux, les Latins & les Herniques avertirent le sénat, que ces peuples ne s'étoient jamais donné tant de soins pour la levée des troupes, & pour le choix des officiers; qu'on leur entendoit même dire

An. R. 332. av. J.C. 420.

assez communément, qu'il falloit, ou renoncer aux armes pour subir le joug des Romains, ou se montrer aussi intrépides, aussi braves, aussi habiles guerriers que ceux à qui ils disputoient la gloire de dominer. Ces avis n'étoient que trop fondés; mais le sénat ne s'en inquiéta pas, & C. Sempronius à qui cette guerre échut en partage, se promettoit la victoire comme une chose immanquable. Cette seule pensée qu'il conduisoit des vainqueurs contre des vaincus, lui donnoit une confiance qui alloit jusqu'à la témérité. Les Volsques, au contraire, se conduisirent en Romains, & mieux encore que les Romains dans cette entreprise. Aussi la fortune se déclara, comme elle avoit fait assez souvent, pour ceux qui le méritoient mieux. Sempronius leur présenta la bataille, & sans s'être donné la peine de poster à propos sa cavalerie, sans avoir établi quelques corps de réserve, il donna le signal, & s'exposa inconsidérément au combat avec toute son armée.

Le consul perd la bataille.

Dès les premiers cris que l'on entendit de part & d'autre, il fut aisé de juger à qui demeureroit la victoire. Du côté des ennemis les cris furent vifs

& redoublés : ils étoient foibles du côté des Romains, inégaux, mal ſoutenus, intermittans, & leur variation manifeſtoit déja la crainte dont on étoit ſaiſi. Les ennemis en conçurent une nouvelle ardeur, on les vit préſenter avec confiance leurs boucliers, & faire briller fierement leurs épées. Le ſoldat Romain ébloui regardoit à ſes côtés, & le caſque mal aſſuré ſur la tête, ils alloient au combat d'un pas irréſolu, ſe collant l'un à l'autre, & n'oſant ſe devancer. Les enſeignes qui tenoient ferme d'abord, ſe voyant enſuite abandonnés de ceux qui devoient les ſoutenir, rentroient dans les bataillons. Cependant les Volſques n'avoient pas vaincu, & les Romains ne fuyoient pas encore, mais ils ſongeoient bien moins à attaquer qu'à ſe tenir ſur la défenſive. On les preſſe, on les ſerre toujours de plus près, tandis qu'ils s'obſtinent la plûpart à mourir ſous les coups plutôt que de prendre la fuite. An. R. 332. av. J.C. 420.

XXXVIII. A la fin on céde, & tout commence à plier. Sempronius a beau gronder le ſoldat, ou l'exhorter, il ne peut ni ſe faire craindre, ni ſe faire obéir; & tout le monde alloit tourner le dos, ſi Sextus Tempanius, Décurion dans la ca-

Tempanius sauve une partie de l'armée.

An. R. 331. av. J.C. 420.

valerie, (1) n'eût suivi une idée qui lui vint fort à propos dans l'esprit : *Camarades*, s'écrie-t-il de toutes ses forces, *si vous avez à cœur le salut de la république, mettez pied à terre comme moi.* Cet avis ayant été suivi comme eût pû l'être l'ordre d'un général : *C'en est fait*, ajouta-t-il, *de l'empire Romain, si nous ne courons à la tête de nos légions pour les soutenir. Ma lance vous sevira de guidon, suivez-moi, & faisons voir aux Volsques & aux Romains tout ensemble, que personne ne peut nous disputer la gloire d'être les plus braves de tous les cavaliers, & les meilleurs de tous les soldats.* On applaudit, il marche la lance haute, à la tête de cette nouvelle infanterie, qui le suit. Tous ensemble ils se font jour les armes à la main, & couverts de leurs écussons, ils courent, ils volent, là où ils voient le plus de danger. Le combat se ranime où ils se montrent, & sans doute, les Volsques eussent généralement tourné le dos, si cette petite troupe eût pû se montrer par-tout dans le tems.

Suite de cette affaire.

XXXIX. Comme tout plioit devant elle, le Général des Volsques or-

(1) Une *Décurie* étoit une compagnie de cavalerie, on appelloit *Décurion* celui qui la commandoit.

donna aux ſiens de faire jour à cette nouvelle cochorte (1), (car ſes petits boucliers la rendoient ſinguliére) & de céder à ſon impétuoſité, juſqu'à ce qu'elle fût aſſez éloignée du reſte de l'armée Romaine: cette idée lui réuſſit. Les Volſques la laiſſérent avancer; mais enſuite s'étant reſſerrés dans cet endroit plus que dans tout autre, il ne fut plus au pouvoir de ces braves guerriers de retourner ſur leurs pas. Le conſul & les légions ne les voyant plus paroître, s'expoſoient à tout pour tirer du péril cette élite de heros, qui venoient de les ſauver. Les Volſques s'étoient partagés, & tandis que les uns étoient occupés à repouſſer le conſul & les légions, les autres étoient aux priſes avec la bande de Tempanius, qui ne faiſant plus que de vains efforts pour rejoindre l'armée, prit enfin le parti de gagner une éminence voiſine, d'où il continua de ſe défendre juſqu'à la nuit. Alors les combattans ſe ſéparérent, mais également incertains du ſuccès de la bataille; & ſaiſis de la même terreur, ils prirent le

An. R. 332 av. J.C. 420.

(1) *Parmatis*, armés de rondaches. Les cavaliers n'uſoient ni de bouchers, ni du grand écu comme les fantaſſins, mais d'une petite rondache, en Latin *Parma*. Et voilà pourquoi ils formoient à pied une cohorte nouvelle & ſinguliere.

An. R. 331.
av. J.C. 420.
parti d'abandonner leurs blessés avec le gros bagage dans leurs camps, pour se retrancher les uns & les autres sur les hauteurs d'alentour.

Les Volsques qui avoient poursuivi Tempanius ne le quittoient point, & le tenoient bloqué, lorsqu'on vint leur dire après minuit, qu'on avoit décampé. Il n'en fallut pas davantage pour leur faire croire qu'ils avoient perdu la bataille. La frayeur les saisit, ils se dissipérent, & chacun se sauva comme il put à la faveur des ténébres. Tempanius, de peur d'une surprise, avoit tenu les siens sous les armes pendant toute la nuit, & de grand matin étant descendu bien escorté pour aller à la découverte partout aux environs, il apprit par les blessés qu'il trouva sur le champ de bataille, que les Volsques avoient abandonné leur camp. Transporté de joie, il court alors rappeller sa compagnie pour la ramener dans celui des Romains. Il le trouve seul & désert comme celui des Volsques. Dans la crainte que ceux-ci revenus de leur vaine frayeur ne revinssent à la charge, il part avec tous les blessés qu'il peut rassembler, & sans sçavoir de quel côté le consul avoit gagné, il prend le chemin

le plus court pour ſe rendre à Rome.

XL. Le bruit couroit déja que le consul avoit perdu la bataille, & abandonné le camp. On étoit dans la désolation & dans les allarmes; mais le funeste sort de tant de braves cavaliers, qu'on n'espéroit plus de revoir, avoit attendri les cœurs, & leur mort dont on ne doutoit plus, étoit devenu l'objet de l'affliction publique & de la douleur de bien des particuliers. En même tems l'allarme étoit dans la ville, & comme l'on montoit la garde à toutes les portes sous les ordres de Fabius, on vit venir de loin ces mêmes cavaliers. On en eut d'abord quelque frayeur; mais leur approche les ayant fait reconnoître, on cessa de craindre pour se livrer à toute la joie de ce retour inespéré. La nouvelle s'en étant répandue, on vit sortir des maisons affligées les parens & les amis, que le deuil y avoit rassemblés, & sur-tout les meres & les épouses aller au-devant de leurs enfans ou de leurs maris, les embrasser dans les rues, & se livrer sans réserve à la joie dont elles étoient transportées, jusqu'à ne garder plus les bienséances, comme si elles eussent perdu l'usage de la raison.

An. R. 332. av. J.C. 420. Les tribuns du peuple citent le consul Sempronius.

Le consul Sempronius ne paroissoit

An. R. 332. av. J.C. 420. point encore, & les tribuns du peuple qui avoient déja mis en justice M. Posthumius & T. Quintius pour n'avoir pas réussi dans leur expédition contre les Véiens, profitérent de la disgrace de Sempronius, pour l'impliquer dans cette affaire & la poursuivre avec une nouvelle ardeur. Ayant donc convoqué l'assemblée pour décrier ce consul, comme un homme qui auroit agi de concert avec les Volsques contre l'Etat, qui auroit lâchement abandonné ses cavaliers au danger, & son camp au pillage, les tribuns ajoutoient qu'il n'auroit eu garde de suivre l'exemple de ses prédécesseurs, dans la guerre de Véies, s'ils eussent été punis. C. Julius un de ces tribuns, fit appeller Tempanius, & en présence des autres: *Croyez-vous*, lui dit-il, *que C. Sempronius ait dû présenter la bataille comme il a fait? qu'il se soit ménagé des troupes de réserve pour soutenir son armée, ou qu'il ait enfin en quelque chose rempli le devoir d'un bon général? n'est-ce pas vous qui de votre chef, avez fait mettre pied à terre à la cavalerie pour courir au secours de son infanterie? n'est-ce pas vous qui avez alors rétabli le combat, en suivant heureusement une idée que votre prudence vous avoit suggérée? Le consul est-il*

allé, a-t-il envoyé à votre secours, lorsqu'il vous a vu séparé du gros de l'armée? le lendemain avez-vous eu quelques nouvelles de lui, & n'est-ce pas uniquement votre valeur, & celle de vos compagnons qui vous a ramenés dans le camp? y avez-vous trouvé l'ombre d'un général, quelque reste d'armée, ou plutôt ne l'avez-vous pas trouvé désert & tous les blessés à l'abandon? C'est sur quoi vous avez à répondre. Rendez un témoignage tel que vous le devez à la vérité, & à votre valeur qui a été dans cette triste occasion, l'unique ressource de la république. Dites-nous enfin où est Sempronius, où sont nos légions: si c'est vous qui avez abandonné l'armée & son général, ou si vous en avez été abandonné vous-même: enfin si nous avons gagné ou perdu la bataille?

An. R. 331. Av J.C. 420.

Tempanius s'excuse.

XLI. La réponse de Tempanius à cet interrogatoire ne fut pas, dit-on, éloquente, mais pleine de bon sens, & digne d'un militaire aussi ennemi de la vanité que de la jalousie. *Il n'appartient pas*, dit-il, *à un soldat de juger de la capacité de son général. Le peuple Romain en a décidé, lorsqu'il l'a élevé au consulat. N'exigez donc pas de moi que je vous dise quels ordres il a dû donner, ni ce qu'il a dû faire à la tête de son ar-*

An. R. 332. av. J.C. 420. *mée. Il faut de la réflexion, même aux plus grands génies, pour faire un tel discernement; mais je puis vous rapporter ce que j'ai vû. Or avant que les ennemis m'eussent séparé du gros de l'armée, j'ai vû Sempronius à la tête des siens les animer au combat & combattre lui-même, courir de rang en rang, d'une enseigne à l'autre, & toujours au milieu des périls. Je l'ai perdu de vûe; mais autant que j'ai pu le conjecturer par les cris de nos soldats & le bruit des armes, il a soutenu le combat jusqu'à la nuit; & s'il n'est pas venu me dégager, c'est qu'apparemment il n'a pas été en son pouvoir de pénétrer jusqu'au lieu de ma retraite. Vous dire où est présentement son armée, je ne le sçaurois. Je pense néanmoins qu'il aura fait comme moi, dans le danger où je me suis vû, & que pour prévenir une défaite entiére, il aura cherché un asyle plus assuré que n'auroit été son camp. Du reste je ne crois pas que les Volsques soient mieux que nous, & je croirois volontiers que la nuit, leur ayant caché comme à nous leur véritable situation, aura fait prendre le change aux uns comme aux autres.* Sur la représentation qu'il fit ensuite à l'assemblée, que ses blessures & son épuisement ne lui permettoient pas de rester

plus long-tems, on lui permit de se re- An. R. 332. av. J.C. 420.
tirer, en comblant d'éloges sa modestie & sa valeur.

Dans ces entrefaites, on vint dire que le consul arrivoit avec ses troupes du côté de Lavic, & qu'il étoit déja près le temple du Repos. On se hâta d'envoyer au-devant tout ce qu'on put trouver de voitures pour le soulagement de ceux que les fatigues d'un combat & d'une longue marche avoient épuisés. Un moment après, on vit entrer Sempronius, non moins empressé à rendre témoignage à la valeur de Tempanius, qu'à se justifier lui-même. Cependant le mécontentement & la mauvaise humeur des Romains contre leurs généraux, depuis cette derniére défaite, les porta à condamner à une amende de 10000 asses M. Posthumius déja mis en cause pour le mauvais succès de son expédition contre les Véiens, dans l'année de son tribunat consulaire. T. Quintius son collégue qui s'étoit trouvé avec lui, fut renvoyé absous, tant pour avoir bien servi la république, contre les Volsques, étant consul sous la dictature de Posthumius Tubertus, & auprès de Fidenes, en qualité de lieutenant sous celle de Mamerius Æmilius, que pour avoir

Cinq cent livres.

An. R. 332
av. J.C. 420.

ſçu rejetter ſur Poſthumius, déja condamné, tout le mauvais ſuccès de la derniére campagne. Quintius Capitolinus, ſon oncle parce qu'il étoit frere du grand Cincinnatus pere de l'accuſé, fit auſſi valoir en ſa faveur la glorieuſe mémoire de ce grand homme. Le peuple y eut égard, auſſi-bien qu'à la priére de ce vénérable vieillard, qui conjuroit inſtamment les Romains de lui épargner cette douleur à la fin de ſes jours, & de ne pas permettre qu'il eût à porter à ſon frere dans le tombeau, la triſte nouvelle de la condamnation de ſon fils.

An. R. 333.
av. J.C. 419.
Trib. conſ.
L. Manlius,
&c.

XLII. Le peuple choiſit pour ſes tribuns, quoiqu'en leur abſence, S. Tempanius avec A. Sellius, L. Antiſtius, & Sex. Pompilius, trois cavaliers de ſa compagnie, auxquels il avoit fait faire les fonctions de centurions. La ſénat fit élire auſſi pour tribuns conſulaires L. Manlius Capitolinus, Q. Antonius Merenda, & L. Papirius Mugillanus. Il n'avoit pas cru devoir penſer à des conſuls, parce qu'on n'en vouloit plus depuis Sempronius. P. Hortenſius, tribun du peuple, entreprit même de le faire condamner, & dès le commencement de l'année il le fit citer à comparoître.

ies quatre collégues eurent beau le prier en présence de tout le peuple, de e désister d'une accusation qui attaquoit leur général à qui on n'avoit à reprocher que sa mauvaise fortune, Hortensius prit leurs sollicitations en mauvaise part, dans la pensée qu'on ne le prioit d'abord que par bienséance, & que l'accusé comptoit moins sur les priéres que sur la protection; de sorte que se tournant vers lui: *Qu'est donc devenu*, lui dit-il *cette fierté patricienne, cette grandeur d'ame qui ne vouloit d'autre appui que son innocence? Un homme consulaire daigne donc s'abaisser jusqu'à des tribuns, & se couvrir de leur ombre. Et vous*, dit-il ensuite à ses collégues. *si je poursuis mon accusation contre lui, qu'avez vous donc résolu de faire? allez-vous le soustraire à la jurisdiction du peuple? allez-vous sapper par les fondemens la puissance du tribunat?*

An. R. 333. av. J.C. 419.

Non, lui répondirent-ils; *aux dieux ne plaise que nous contestions jamais au peuple une jurisdiction souveraine sur Sempronius, comme sur tous les Romains! & quand nous le voudrions, le pourrions-nous? mais si vous n'avez aucun égard aux instances que nous vous faisons en faveur d'un général, dont nous nous regardons comme les*

An. R. 333. av. J.C. 119. *enfans, nous prendrons l'habit de deuil avec lui, pour participer à son infortune. Oui !* dit alors Hortensius. *Eh bien, Rome ne verra point ses tribuns en habit de deuil, je me désiste de l'accusation que j'ai formée contre Sempronius, puisqu'il a été assez bon général, pour devenir si cher à ses soldats.* Le sénat & le peuple furent également touchés du zéle de ces quatre tribuns, & de la docilité avec laquelle Hortensius se rendit à de si justes remontrances.

An. R. 334. Av. J.C. 418. Num. Fabius, T. Quintius, consuls.

XLIII. Quelque problématique qu'eût été la victoire des Volsques sur les Romains, les Eques s'en prévaloient comme s'ils l'eussent eux-mêmes remportée ; mais ils ne s'en prévalurent pas long-tems, & dès l'année suivante, sous le consulat de Numerius Fabius Vibulanus, & de T. Quintius, fils de Quintius Capitolinus, & surnommé Capitolinus comme lui, la fortune commença de leur tourner le dos. Fabius fut chargé de leur faire la guerre, & s'il ne fit rien de mémorable, c'est que les Eques après s'être présentés au combat en tremblant, prirent la fuite sans lui donner l'occasion de se signaler. Aussi ne put-il obtenir à son retour l'honneur du triomphe, mais seulement ce-

ui de l'ovation pour avoir rétabli la gloire des armes Romaines, à laquelle la défaite de Sempronius avoit porté coup. An. R. 334. av. J.C. 418.

On multiplie le nombre des questeurs.

Mais si cette guerre se termina avec moins de bruit qu'on ne l'auroit cru, il se forma dans le sein de la république un nouvel orage qui éclata dans le tems que tout paroissoit le plus tranquille. Ce fut à l'occasion de la questure; jusqu'alors deux Patriciens exerçoient annuellement cette charge dans Rome, & leur ministere ne s'étendoit point au-dehors. Les consuls proposérent donc au sénat d'ajouter à ces deux questeurs qui ne sortoient point de Rome, deux autres qui suivroient les armées, pour y faire les mêmes fonctions. Le sénat gouta le projet, mais les tribuns du peuple n'y consentoient qu'à condition que deux des quatre seroient pris dans l'ordre des Plébéiens. Cette condition fut d'abord rejettée; cependant pour faciliter la chose, les consuls & le sénat consentoient ensuite qu'il en fût des questeurs comme des tribuns consulaires; que le peuple pourroit élire Patriciens ou Plébéiens à sa volonté, sans y être contraint par aucune loi. On ne voulut point accorder

An. R. 334. av. J.C. 418. au ſénat la reſtriction, & le ſénat laiſſa tomber totalement cette affaire.

Les tribuns ne la perdirent pas de vûe; & non contens de la pourſuivre, ils en ſuſcitérent mille autres, ſurtout celle du partage des terres. Ces nouveaux démêlés déterminoient le ſénat à ordonner une élection de conſuls, plutôt que de tribuns pour la nouvelle année; mais l'intervention perpétuelle des tribuns empêcha qu'il ne fît ſon décret, & la nouvelle année commença par un interrégne; encore eut-on bien de la pein à l'établir, par leur obſtination, a ne vouloir pas permettre aux Patriciens de renouveller l'Entre-roi, & à empêcher l'Entre-roi lui-même d'ordonner une élection conſulaire.

Ces altercations durérent une bonne partie de l'année, lorſqu'enfin L. Papirius Mugillanus, devenu à ſon tour magiſtrat d'office en interrégne, réuſſit à les terminer. Après avoir reproché avec beaucoup de raiſon aux uns & aux autres leur indifférence pour la république; *Où en ſeroit elle*, diſoit-il, *ſi les dieux ne l'euſſent priſe ſous leur protection depuis que vous l'avez abandonnée? quelle providence en effet, que les Véiens liés par une tréve, n'ayent pas la liberté de l'attaquer, & que les Eques*

ntimidés n'en ayent pas le courage ! Leur seroit-il bien difficile de l'opprimer dans un tems où vous la laissez à elle-même sans général, sans armée, & sans magistrat qui puisse en mettre une sur pied dans le besoin ? Croyez-vous donc que la guerre que vous vous faites au-dedans, vous mettroit à couvert de celle qu'on vous feroit audehors ? ou plutôt ne voyez-vous pas que si vous aviez à soutenir l'une & l'autre ensemble, les dieux mêmes avec toute leur puissance ne pourroient peut-être pas empêcher la république de succomber & de périr ? Pensez donc sérieusement à vous relâcher chacun de quelque chose, pour vous rapprocher d'un juste milieu, où vous puissiez vous réunir. Le sénat doit consentir à l'élection des tribuns consulaires, & les tribuns du peuple se contenter qu'on puisse choisir les quatre questeurs Plébéiens ou Patriciens indifféremment, sans exiger que les Plébéiens soient nécessairement admis dans ces charges. An. R. 334. av. J.C. 418.

XLIV. On commença par l'élection des tribuns consulaires, qui furent L. Quintius Cincinnatus pour la troisiéme fois, Lucius Furius Medullinus pour la seconde, M. Manlius, & A. Sempronius Attratinus, tous Patriciens. Ce An. R. 335. av. J.C. 417. Trib. Conf. L. Quintius, &c.

An. R. 335. av. J. C. 417. dernier fut chargé de procéder à l'élection des questeurs qui devoit se faire ensuite. Deux Plébéiens entre autres, dont l'un étoit le fils du tribun du peuple Antistius, & l'autre le frere de Sextus Pompilius aussi tribun, parurent parmi les concurrens ; mais ni leurs brigues, ni leur crédit n'empêchérent pas qu'on n'eût encore plus d'égard à la noblesse de leurs compétiteurs, dont on avoit vû les peres ou les ayeuls revêtus de la dignité consulaire. Les tribuns étoient en fureur, Antistius & Pompilius plus que les autres, parce qu'ils se sentoient personnellement offensés de l'exclusion de leurs proches : *A quoi pense-t-on*, dirent-ils, *& que devons-nous penser nous-mêmes, de voir qu'un peuple également insensible aux services que nous lui rendons, & aux mauvais traitemens qu'ils reçoivent des Patriciens, refuse opiniâtrément de gratifier aucun des Plébéiens ni du tribunat consulaire, ni même de la questure, malgré le droit qu'ils ont à ces charges, qu'on ne leur conteste plus, & dont on devroit être jaloux de se mettre en possession ? Que devons-nous penser de voir que nous-mêmes ses tribuns, malgré notre patience à tout souffrir de lui*

Les tribuns du peuple mécontens, font condamner C. Sempronius.

lui, & notre zèle à tout faire pour lui, nous n'ayons pû rien obtenir dans les comices, l'un pour un frere, l'autre pour un fils, malgré tout le crédit & toute l'autorité que devroit nous donner une magistrature sacrée, que nous n'exerçons que pour sa liberté. Assurément Sempronius a malversé dans les comices, il a usé de mauvaise foi pour exclure les nôtres de cette élection, & sa supercherie a sans doute prévalu. An. R. 337. av. J.C. 417.

C'est ainsi qu'ils accusoient ce magistrat d'avoir malicieusement détourné les suffrages; mais sa probité reconnue le mettoit au-dessus de leurs soupçons, & sa magistrature à couvert de leur poursuite; de sorte qu'ils tournérent toute leur animosité contre C. Sempronius, son cousin germain, qu'ils citérent à comparoître devant le peuple, pour répondre sur le mauvais succès de son expédition des Volsques. M. Canuleius, leur collegue, entra dans le complot; ensuite tous trois ensemble ils firent revivre les disputes de la loi Agraire, à laquelle Sempronius s'étoit toujours fortement opposé. Ils avoient en vue de lui faire perdre l'estime & la protection du sénat, s'il mollissoit par la crainte du peuple, ou de le rendre plus

An. R. 335. Av. J.C. 417. odieux au peuple devant lequel il avoit à répondre, s'il continuoit à se roidir contre cette loi. Sempronius aima mieux encourir la disgrace des Plébéiens que le mépris du sénat, & sacrifiant ses intérêts personnels à la cause publique, *Messieurs*, disoit-il au sénat assemblé, *je ne serai jamais d'avis qu'on fasse au peuple une liberalité dont il n'auroit obligation qu'aux trois tribuns qui la sollicitent; encore est-il bien aisé de voir qu'ils cherchent moins en cela l'avantage du peuple, qu'un nouveau moyen de l'aigrir contre moi. Il faut donc que j'essuye l'orage; & je ne suis point assez précieux au sénat, ni moi, ni quelqu'autre citoyen que ce puisse être, pour que l'on doive, en faveur d'un seul, trahir la cause commune.*

Arriva le jour auquel Sempronius devoit comparoître devant le peuple; il plaida sa cause toujours avec la même intrépidité. Tout le sénat sollicita en sa faveur, mais inutilement; & Sempronius fut condamné à une amende de 15000 asses (750 liv.) La même année la vestale Posthumia (1) accusée d'un inceste, comparut aussi devant les pontifes, pour se justifier. Elle

(1) Voyez, au sujet des Vestales, l'Histoire Romaine de M. Rollin, tom. I, page 122, &c.

en étoit innocente ; mais ses manieres trop libres, un air trop enjoué pour une vestale, & trop d'affectation dans ses parures, avoient donné prise à d'injurieux soupçons, & terni sa réputation. Ses Juges conclurent d'abord à un plus ample informé ; ensuite, ayant décidé en sa faveur, ils se contentérent de la faire admonester par le grand pontife qui lui enjoignit, de leur part, d'être à l'avenir plus réservée, & de chercher plutôt à édifier qu'à plaire dans son ajustemen. C'est aussi dans cette année, que les Campaniens prirent la ville de Cumes, dont les Grecs avoient été jusqu'alors les maîtres. An. R. 335. Av. J.C. 417.

XLV. Agrippa Menenius Lanatus, P. Lucretius Tricipitinus, & Sp. Nautius Servilius, furent les tribuns consulaires de cette nouvelle année, devenue mémorable par le risque où fut Rome de périr, & plus encore par le bonheur qu'elle eut d'échapper au danger, en le prévenant. Les esclaves conjurés avoient formé le dessein de mettre le feu en divers endroits de la ville, & de profiter du tems où les Romains seroient occupés à l'éteindre, pour s'emparer de la citadelle, & du Capitole. Jupiter fit échouer ce détesta- An. R. 336. av. J.C. 416. Trib. consf. Agrippa Menenius, &c. Conspiration des esclaves.

An. R. 336 Av. J.C. 416.

ble projet ; les auteurs, dénoncés par deux de leurs complices, furent punis ; les délateurs eurent pour récompense la liberté, & 10000 asses (500 liv.) à recevoir sur le trésor public ; ce qui faisoit alors une somme considérable.

Cependant on avoit appris de bonne part, que les Eques pensoient à renouveller la guerre, & l'on soupçonnoit les Lavicans de vouloir augmenter le nombre des rebelles. Rome étoit accoutumée aux entreprises des Eques, comme à un événement annuel. Mais elle députa aux Lavicans pour les faire expliquer. Leur réponse équivoque fit juger qu'ils ne vivroient pas long-tems en paix, quoiqu'ils ne fussent pas encore déterminés à la guerre. Le sénat ordonna donc aux Tusculans de veiller sur eux, & d'observer leurs dé-

An. R. 337. av. J.C. 415. Tribuns conf. L. Sergius, &c.

marches. On élut ensuite de nouveaux tribuns consulaires, qui furent L. Sergius le Fidénate, M. Papirius Mugillanus & C. Servilius, fils de Q. Servilius Priscus, qui étoit dictateur lors de la conquête de Fidénes.

Leur mésintelligence.

A peine ces nouveaux tribuns furent-ils entrés en charge, qu'il arriva des députés de Tusculum, pour donner avis que les Lavicans & les Eques

avoient fait quelques hostilités sur leurs terres, & qu'ils étoient campés dans l'Algide. La république leur déclara la guerre, & le sénat y destina deux tribuns, réservant le troisiéme pour commander dans la ville. Mais aucun des trois ne vouloit se charger du gouvernement civil, dont ils ne se promettoient ni satisfaction ni gloire; encore moins renoncer à l'honneur d'une expédition dont ils se jugeoient tous capables. Leur dispute, où ils n'observoient déja plus les bienséances, fut pour le sénat un sujet d'étonnement; & pour la finir, Q. Servilius, le pere de Caius, prenant la parole: *Puisqu'il faut*, dit-il, *faire intervenir l'autorité paternelle, dans une dispute où vous n'avez égard ni à la majesté du sénat, ni aux besoins de la république, ce sera donc vous, mon fils, qui resterez dans la ville. Fasse le ciel que les deux autres qui vous disputent avec tant de chaleur, le commandement de cette guerre, l'exercent avec plus de sagesse & d'unanimité qu'ils n'en font paroître pour y parvenir!*

An. R. 337 av. J.C. 415

XLVI. On ne fit pas une levée générale, mais seulement sur dix tribus, telles que le sort les détermina. Tout

Ils marchent contre les Eques, & sont battus.

An. R. 337. av. J.C. 415. ce qu'il y avoit de jeunesse en état de servir, prit les armes, & les deux tribuns se hâterent de partir. La même ambition de commander, qui les avoit divisés dans la ville, les divisa bien plus encore dans le camp. Ils ne pouvoient convenir de rien, chacun s'opiniâtroit dans son sentiment, & vouloit que son autorité prévalût; ils se décrioient l'un l'autre, & le mépris qu'ils se témoignoient mutuellement, les faisoit mépriser tous les deux; jusqu'à ce qu'enfin, sur les remontrances de leurs lieutenans, ils convinrent de donner l'ordre un jour chacun, & tour-à-tour. Aux nouvelles que l'on eut à Rome de leur mésintelligence, on dit que Q. Servilius, qui avoit assez long-tems vécu, pour sçavoir par expérience ce qu'on devoit en apprehender, conjuroit les dieux de prévenir les suites d'une division qui pouvoit devenir plus fatale à l'Etat, que n'avoit été celle de Véies: on dit même que, comme s'il n'eût pas douté du malheur qui arriva, il avoit déterminé son fils à lever de nouvelles troupes, & à se tenir tout prêt à marcher. Sa conjecture ne fut que trop véritable: l'ennemi étant un jour rentré dans ses retranchemens, pour

attirer les Romains par cette lâcheté affectée ; L. Sergius, qui commandoit ce jour-là , donna dans le piége. Il s'approcha du camp pour le forcer ; mais à peine fut-il sur le penchant d'une colline , par où l'on commençoit à monter , que les Eques fondirent sur lui. Les Romains, surpris dans ce lieu désavantageux , succomberent , & ce fut moins alors une fuite de leur part , qu'une chûte précipitée. On se culbutoit les uns sur les autres , plusieurs se trouverent pris , ou furent égorgés ; les autres regagnerent le camp , où ils eurent bien de la peine à se défendre le reste du jour : il fallut même s'esquiver honteusement le lendemain par la porte de derriere, de peur d'être investis. Les généraux , les lieutenans , les enseignes , avec le peu de bonnes troupes qui ne les avoit point abandonnés , se réfugierent à Tusculum. Les autres , dispersés dans les champs , se rendirent à Rome par divers chemins , & y représenterent le désastre de l'armée plus considérable encore qu'il ne l'étoit en effet.

An. R. 337
av. J.C. 415

Mais l'allarme fut beaucoup moindre , parce que l'on s'y étoit en quelque sorte attendu , & que le tribun

An. R. 337. av. J.C. 415. consulaire s'étoit déja préparé à tout événement. Il ordonna donc aux magistrats subalternes d'aller par la ville rassurer les esprits ; & pour sçavoir l'état des affaires, il dépêcha des couriers, qui lui apprirent que les généraux Romains, avec le gros de l'armée, étoient à Tusculum, & que celle des ennemis étoit toujours campée dans le même endroit. Le sénat demanda un dictateur ; & ce qui acheva de rassurer les esprits, c'est que Q. Servilius Priscus fut appellé à cette magistrature. En effet, sa pénétration & son habileté pour les affaires, après avoir paru dans plusieurs révolutions passées, venoit d'éclater encore dans ce dernier événement, puisqu'il avoit été le seul à pressentir les funestes suites que devoit avoir la mésintelligence des généraux. Il fut, dit-on, nommé dictateur par son fils, qu'il choisit, à son tour, pour commander sous lui la cavalerie ; si l'on n'aime mieux s'en rapporter à d'autres historiens, qui nomment à sa place, & dans la même année, Ahala Servilius. Le nouveau dictateur ayant fait venir les troupes réfugiées à Tusculum, pour les joindre aux siennes, alla se camper, avec son armée, à deux milles du camp ennemi.

XLVII. La présomption & la négligence qui venoient de coûter si cher aux généraux Romains, avoient, pour ainsi dire, suivi la victoire chez les Eques. Le dictateur se hâta de leur livrer la bataille, & sa cavalerie, qui s'étoit jettée la premiere sur eux, ayant rompu les premiers bataillons, il fit avancer ses légions. Un enseigne n'alloit pas assez vîte à son gré, il le tua de sa main; alors l'ardeur des troupes Romaines fut si grande, que les Eques défaits dès le premier choc, furent poursuivis jusques dans leur camp, dont la prise coûta moins de tems & moins d'efforts, que la victoire que l'on venoit de remporter sur eux. Le dictateur livra le camp au pillage, tandis que les cavaliers, qui n'avoient cessé de courir après les vaincus, revenus sur leurs pas, lui rapporterent que les Lavicans étoient totalement défaits, & que le plus grand nombre des Eques s'étoit réfugié dans leur ville. Elle fut investie dès le lendemain, escaladée, prise & pillée. Servilius ramena son armée victorieuse à Rome, où il se démit de la dictature huit jours après en avoir été revêtu. Cette nouvelle conquête de Lavic pouvoit bien exciter

An. R. 337. av. J.C. 415. Q. Servilius, dictateur, rétablit les affaires.

An. R. 337. av. J.C. 415.

les tribuns à faire revivre leurs prétentions séditieuses au sujet des terres conquises ; mais le sénat eut la précaution de les prévenir en y destinant une colonie Romaine. Elle fut de 1500 hommes, à chacun desquels il fut donné deux arpens de terre à prendre sur ce pays conquis.

An. R. 338. av. J C 414. Trib. conf. Agr p. Menenius, &c.

L'année qui suivit la prise de Lavic, eut pour tribuns consulaires Agrippa Menenius Lanatus, L. Servilius Structus, P. Lucretius Tricipitinus, & Sp. Rutilius Crassus ; tous pour la seconde fois, à l'exception du dernier. Il ne fut question d'aucune guerre pendant cette année, non plus que dans celle d'après, sous le tribunat consulaire d'Aulus Sempronius Attratinus, de M. Papirius Mugillanus, & de Sp. Nautius Rutilus. Le premier exerçoit cette charge pour la troisiéme fois, les deux autres pour la seconde ; mais la république, tranquille au dehors pendant ces deux années, vit renouveller au dedans les disputes de la loi agraire.

An. R. 339. av. J C. 413. Trib. conf. A. Sempronius, &c.

Nouvelles disputes au sujet de la loi agraire.

XLVIII. Sp. Mœcilius, & Sp. Métilius, élus tribuns du peuple pendant leur absence, le premier, pour la quatriéme fois, l'autre, pour la troisiéme, furent les principaux auteurs de

ces nouveaux troubles, en proposant au peuple une répartition générale des terres conquises, en faveur de tous les Romains. Ce projet ne tendoit à rien moins qu'à dépouiller presque toute la noblesse de ses riches domaines, qui ne pouvoient être, la plûpart, que des domaines conquis l'épée à la main, parce que Rome, bâtie sur un fond étranger, n'avoit d'abord qu'un territoire très-borné, & que ce territoire même, tout borné qu'il étoit, étoit devenu le bien des Plébéiens, par des dons ou des ventes que la république en avoit pu faire. C'étoit donc-là donner matiere à de grandes contestations entre la noblesse & le peuple; & les tribuns consulaires, après bien des assemblées publiques du sénat, & des conférences particulieres, n'avoient pu trouver aucune voie d'accommodement. An. R. 339. av. J.C. 413.

Tel étoit leur embarras lorsqu'Appius Claudius, petit-fils du decemvir, & le plus jeune de ceux qui se trouvoient à ces mêmes assemblées, y parla de la sorte : *Messieurs*, dit il, *j'ai à vous faire part d'une réflexion qui s'est faite souvent dans ma famille, elle est de feu mon bisayeul; il prétendoit que pour*

An. R. 339 *rendre inutile toute la puissance des*
Av. J.C. 413. *tribuns, il falloit en gagner quelqu'un, puisque l'intervention d'un seul suffit pour arrêter tous les autres. Or,* ajouta-t-il, *les premiers d'une république ont toujours sur ces sortes de gens, la plûpart hommes nouveaux, un ascendant qui les gagne, pour peu qu'on sçache s'humaniser avec eux, & parler le langage du tems. Ces gens-là n'ont, pour l'ordinaire, que leur fortune en vue, elle est leur grand mobile & l'unique ressort qui les fait agir. S'ils voyent donc quelqu'un de leurs collégues à la tête d'une entreprise, supplanter les autres, & avoir la meilleure part aux bonnes graces du peuple, vous les verrez bientôt se tourner du côté du sénat, pour lui complaire, & pour s'y faire des amis particuliers.*

Cette idée plut généralement à toute la compagnie, mais sur tout à P. Servilius Priscus, qui loua hautement Appius de ce qu'il marchoit à grands pas sur les traces de ses ancêtres. Il fut donc résolu que chacun de son côté s'attacheroit à gagner quelques tribuns, pour arrêter les autres par leur intervention. On ne se fut pas plutôt séparé, que les principaux sénateurs commen-

terent de s'insinuer auprès des tribuns, & de leur représenter avec adresse, qu'ils pouvoient aisément s'attirer leurs bonnes graces & celles de tout le sénat. Prieres, remontrances, sollicitations, promesses, tout fut mis en œuvre, & avec tant de succès, que de dix tribuns ils en gagnerent six pour s'opposer à tout ce que les autres voudroient entreprendre en faveur de la loi.

Le lendemain le sénat, par un dessein prémédité, s'étant fait déférer Mœcilius & Métilius comme des séditieux, dont la conduite tendoit à ruiner l'Etat, sous prétexte d'enrichir le peuple, la dénonciation de ces deux tribuns se fit en présence des autres, & les plus anciens sénateurs opinerent d'une maniere à vouloir faire entendre qu'ils ne voyoient point de remede à un si grand mal. *Il n'y a que vous*, disoient-ils aux tribuns, *qui puissiez obvier au désordre : la république en danger, attend tout de votre ministère, &, à l'exemple de ses citoyens opprimés, elle implore, pour elle-même, votre secours & votre protection. Quelle gloire pour le tribunat & pour ceux qui en sont revêtus, de faire voir que si quelques-uns peuvent abuser de cette puissance pour vexer le sénat &*

An. R. 340.
Av. J.C. 412.

troubler l'ordre de la république, les autres peuvent encore mieux s'opposer à leurs iniques desseins, & rendre inutiles tous leurs efforts ! Bientôt tous les sénateurs ensemble tenoient le même discours, & de tous les endroits de la salle on appelloit les tribuns, dont on attendoit le secours & l'intervention; lorsqu'ayant fait faire silence, ceux qui s'étoient laissé gagner déclarerent enfin *que le plébiscite ne passeroit point, puisqu'il alloit au détriment de l'Etat*, & qu'ils s'y opposeroient si les autres persistoient à en demander l'exécution. Le sénat leur rendit mille actions de graces; & les deux partisans du plébiscite, après avoir convoqué l'assemblée du peuple pour invectiver contre leurs collégues, qu'ils appelloient hautement les Antiplébéiens, les complaisans du sénat, les esclaves des Patriciens, se désistérent de leur entreprise.

Trib. cons. P. Cornelius, &c.

XLIX. L'année suivante, sous le tribunat consulaire de P. Cornelius Cossus, de Caïus Valerius Potitus, de Quintius Cincinnatus, & de M. Fabius Vibulanus, la république devoit s'attendre aux guerres ordinaires des Eques & des Véiens; mais un débordement du Tibre qui venoit d'i-

ionder les terres, & d'abattre les nétairies des principaux de Véies, levint pour eux un motif de religion qui leur fit suspendre toute hostilité : & les Eques, qui se ressentoient encore de leur derniere défaite depuis près de trois ans, n'osérent pas même aller au secours de Voles, une le leurs villes. Ses habitans s'étoient épandus dans les terres de Lavic pour faire la guerre à cette colonie Romaine, dans la confiance que eur nation ne les désavoueroit pas. Mais son appui leur manqua ; & pour s'être engagés dans une guerre qu'ils ne furent pas en état de soutenir seuls, l leur en coûta leur territoire & leur ville : elle fut prise aussi tôt qu'assiégée, après un combat léger & nullement mémorable. L. Sextius, tribun du peuple, sollicita aussi-tôt après, l'établissement d'une nouvelle colonie à Voles, comme on venoit de faire à Lavic. Il n'avança rien, parce que ses collégues s'y opposérent, en déclarant hautement qu'ils ne laisseroient passer aucun plébiscite qui ne fût autorisé du sénat. Les Eques rentrérent dans Voles l'année suivante, repeuplérent cette place, & la rendirent

An. R. 340.
Av. J. C. 412.

Divisions dans la ville.

An. R. 341 av. J.C. 411.

beaucoup plus forte qu'elle n'étoit auparavant.

Trib. con. Cn. Cornelius, &c.

Les tribuns consulaires de cette nouvelle année étoient Cn. Cornelius Cossus, L. Valerius Potitus, Q. Fabius Vibulanus pour la seconde fois, & M. Posthumius Regillensis ; ce dernier fut destiné à faire la guerre aux Eques. Il avoit un travers d'esprit que l'on ne connut bien qu'après le succès de cette expédition. Il s'étoit hâté de mettre une armée sur pied qu'il conduisit à Voles, dont il se rendit maître après avoir affoibli les Eques dans plusieurs petits combats ; mais en refusant à ses soldats le pillage qu'il leur avoit promis, il continua contr'eux la guerre qu'il venoit de terminer. C'est à sa mauvaise foi que je voudrois attribuer le mécontentement de son armée, plutôt qu'à un artifice grossier par lequel il auroit fait espérer plus de butin qu'il ne devoit y en avoir dans une ville pillée une fois depuis peu, & tout nouvellement repeuplée Quoi qu'il en soit de ce premier sujet de mécontentement, il en donna bientôt un autre dans un voyage qu'il fit à Rome, où ses collégues l'avoient rappellé pour

ortifier le parti du sénat contre celui les tribuns du peuple. Sextius, un d'en-r'eux le principal moteur de la loi igraire, menaça de demander Voles & on territoire pour ceux qui venoient l'en faire la conquête l'épée à la main, comme une récompense qui leur étoit lue; Posthumius l'entendit, & pre-nant la parole: *Qu'on y prenne garde*, lit-il en pleine assemblée, *les soldats 'en trouveront mal s'ils ne se tiennent n repos.* Le peuple ne manqua pas de elever cette menace inconsidérée, & e sénat, à qui on s'en plaignit, n'eut garde de l'approuver.

An. R. 343.
Av. J.C. 411.

Sextius, homme actif & qui manioit issez bien la parole, n'étoit pas fâché l'avoir trouvé parmi ses principaux idversaires un Patricien haut dans ses entimens, & peu mesuré dans ses ex-pressions. Dans les assemblées il af-ectoit de s'adresser à lui préférable-nent à tous les autres, pour l'aigrir & lui faire tenir ces sortes de dis-cours, qui ne pouvoient que le ren-dre, lui & les Patriciens, toujours plus odieux. *Voyez-vous*, disoit-il en-suite au peuple, *cet homme, ou plu-tôt cette bête féroce, qui menace nos soldats comme s'ils étoient ses escla-*

An. R. 341. av. J.C. 411.

ves ! néanmoins vous l'avez élevé à la premiere dignité de la république, préferablement à ceux qui ne pensent qu'à vous faire donner des villes & des terres pour vous procurer une heureuse vieillesse, & qui soutiennent avec zèle vos intérêts contre des superbes tyrans ; étonnez-vous après cela si presque tout le monde vous abandonne. Que peut-on espérer de vous ? Des honneurs, des magistratures ? Elles sont pour vos ennemis plutôt que pour vos défenseurs. L'insolence de Posthumius vous a révoltés ; mais cet homme qui vous menace avec tant de hauteur, vous le préféreriez, s'il le falloit, à ceux qui ne pensent qu'à vous enrichir & à vous rendre heureux.

Révolte de l'armée.

L. L'armée instruite des propos de Posthumius, en fut extrêmement outrée : *Quoi*, disoit-on, *non content de nous avoir enlevé, contre sa parole, le butin qui nous étoit dû, il ose encore nous menacer!* On murmuroit hautement contre lui ; déja le soldat mutiné s'excitoit mutuellement à la révolte. P. Sextius, questeur dans l'armée, croyant pouvoir étouffer ce commencement de sédition en usant d'une sévérité qui en avoit été le principe,

ordonne à un licteur d'arrêter le plus mutin de la bande. Ses camarades s'attroupent autour de lui pour le défendre. On crie, on se bat, & le questeur, blessé d'un coup de pierre, est contraint de se retirer: *Vois*, lui disoit-on, & sur-tout celui qui avoit fait le coup, *il faut que tu portes la peine dont ton général nous menace.* Posthumius averti du désordre, accourut au camp; mais la recherche qu'il voulut faire des coupables, & la cruauté des supplices qu'il leur préparoit, ne servit qu'à irriter le mal. Transporté de colere, il vouloit qu'ils fussent noyés sous la claie; ceux-ci se récrient contre la rigueur de ses arrêts, & soulévent toute l'armée. On arrache les coupables des mains des licteurs; le général, hors de lui-même, descend de son tribunal pour se faire obéir, mais en vain. Ses centurions & toute sa suite ne peuvent plus rien contre la foule, les mutins prennent le dessus, ils l'investissent, & dans leur fureur ils assomment Posthumius, qui meurt accablé sous un tas de pierres. An. R. 342. av. J.C. 411.

Les tribuns consulaires, à Rome, n'eurent pas plutôt appris la fin tragique de leur collégue, qu'ils deman-

An. R. 341. av. J.C. 411.

dérent au sénat de faire informer contre les auteurs de sa mort. Les tribuns du peuple s'y opposoient de toutes leurs forces, & ce nouveau débat faisoit appréhender un autre inconvénient ; c'est que le sénat ordonnant ces informations, devoit craindre que le peuple, pour les éluder & pour se venger, n'appellât que des Plébéiens au tribunat consulaire ; il demandoit donc avec ardeur une élection de consuls. Les tribuns du peuple n'avoient garde de la permettre, & ne souffrirent jamais qu'il en fît le décret. La république tomba donc dans un interrégne, à la faveur duquel le sénat vint à bout de ce qu'il avoit demandé.

An. R. 342. av. J. C. 410. M. Corneliu, L. Furius, consuls.

LI. En effet, Q. Fabius Vibulanus, magistrat d'office, fit élire consuls A. Cornélius Cossus, & L. Furius Medullinus. Sous leur consulat, & dès les premiers jours qu'ils furent en charge, le sénat statua qu'il seroit incessamment informé contre les meurtriers de Posthumius, à la requête des tribuns, en laissant néanmoins au peuple la liberté de choisir tels commissaires qu'il voudroit pour faire cette procédure. Le peuple assemblé, n'en voulut point d'autres que les consuls.

Informations contre les meurtriers de Posthumius.

Ceux-ci s'acquittérent de cette com- An. R. 342.
niſſion avec une modération extrême, av. J.C. 410.
n ne faiſant tomber le châtiment que
ur un très-petit nombre des plus cou-
ables, qui, à ce qu'on a cru, pré-
inrent leur condamnation en ſe don-
iant la mort. Cette conduite des con-
uls n'empêcha pas les Plébéiens de
nurmurer encore. *Oui*, diſoient-ils,
*uand il s'agit de nous ſubjuguer & de
ous punir, les loix ſe font, & s'exé-
utent auſſi-tôt; mais pour faire ſtatuer
a moindre choſe en notre faveur, il
aut des ſiécles.*

Après la punition exemplaire des
éditieux, il convenoit d'adoucir les
ſprits par une ceſſion volontaire du
erritoire de Voles nouvellement con-
uis. C'eût été le moyen de faire in-
enſiblement oublier la loi agraire,
ette loi qui alloit à dépouiller les Pa-
riciens de tant de domaines publics
lont ils jouiſſoient ſans titre; au lieu
que leur opiniâtreté à fruſtrer encore
e peuple de cette nouvelle conquête,
our en faire bientôt, comme de tou-
es les autres, leur domaine particu-
ier, rendoit toujours plus intolérables
eurs premières uſurpations.

Dans cette même année le conſul

An. R. 342. av. J.C. 410.

Furius marcha contre les Volſques qui déſoloient les frontieres des Herniques ; mais n'y ayant trouvé perſonne, il alla juſqu'à Férentine, où ils s'étoient la plûpart raſſemblés. Il prit cette ville où le butin ne fut pas auſſi conſidérable qu'il ſe l'étoit promis ; parce que les Volſques, ayant prévu qu'ils ne pourroient ſe défendre long tems, s'étoient ſauvés pendant la nuit avec la meilleure partie de leurs effets. Cette ville, ainſi abandonnée, fut priſe le lendemain, & ſon territoire donné aux Herniques.

An. R. 343. av. J.C. 409.

Q. Fabius, C. Furius, conſuls.

LII. Les tribuns du peuple furent aſſez modérés pour laiſſer la république en paix juſqu'à la fin de cette année ; mais ſous le conſulat de Q. Fabius Ambuſtus & de C. Furius Pacilus, le nouveau tribun L. Icilius, d'une famille qui ſembloit avoir pris à tâche d'exciter des ſéditions, rallumoit la diſcorde dès le commencement de ſon tribunat, à l'occaſion des loix agraires.

Contagion & famine.

Une contagion qui ſurvint, rompit toutes ſes meſures. La place publique fut déſertée, les aſſemblées populaires n'eurent plus lieu, & chacun ſe renferma dans ſa maiſon pour ne penſer plus qu'à la conſerva-

ion de sa vie. La calamité n'eut pas toutes les suites qu'on en avoit appréhendé, & on peut dire que l'orage qu'elle dissipa eût fait beaucoup plus de mal. En effet, quoiqu'elle se fût assez généralement répandue dans Rome, il ne mourut qu'un très-petit nombre de citoyens. An. R. 343. Av. J.C. 409.

Mais les travaux de la terre avoient été interrompus, & par une suite assez ordinaire, sous le nouveau consulat de M. Papirius Attratinus & de C. Nautius Rutilus, il survint une disette dont on auroit plus souffert que de la contagion, si la république n'eût aussi-tôt envoyé chez les peuples voisins, le long du Tibre & sur les côtes de la mer Etrurienne, pour acheter des grains. Les Samnites, maîtres de Capoüe & de Cumes, lui fermérent inhumainement leurs greniers. Tous les petits Etats qui partageoient alors la Sicile, se prêtérent volontiers à ses besoins; mais l'Etrurie fut sa plus grande ressource, & le secours considérable qu'elle en reçut arriva par le Tibre. Jusqu'alors Rome n'avoit député que des sénateurs, & la nécessité où furent les consuls d'associer deux chevaliers à un sénateur pour chacune des dé-

An. R. 344. av. J. C. 408. M. Papirius, C. Nautius, consuls.

An. R. 344. Av. J.C. 408.

putations qu'il fallut faire à cette occasion, leur fit appercevoir quelle étoit la solitude & la désolation de Rome dans ces tems de calamité. A cela près, on fut assez tranquille au dedans & au dehors pendant ces deux années; mais ces malheurs n'eurent pas plutôt fini, que la discorde & les guerres recommencérent.

An. R. 345. av. J.C. 407. M. Æmilius, C. Valerius, consuls.

Guerre contre les Eques & les Volsques.

LIII. Sous le consulat de M. Æmilius & de C. Valerius Potitus, les Eques entreprirent une nouvelle expédition, & les Volsques, sans y entrer formellement & par aucune délibération publique, s'y engagérent en leur propre & privé nom, pour servir à la solde. Ces troupes avoient déja pénétré dans le pays des Herniques & des Latins, lorsqu'on reçut à Rome la nouvelle de leurs mouvemens. M. Mœnius, tribun du peuple & nouveau promoteur de la loi agraire, voulut empêcher le consul Valerius de faire aucune levée, en interposant son autorité pour tous ceux qui, étant appellés, refusoient de prêter le serment militaire. Dans ces entrefaites on apprit que les ennemis s'étoient emparés du château de Carvente. La perte de cette place donna matiere aux sénateurs

sénateurs d'invectiver contre Mænius, & à tous ses collégues déja gagnés, un beau prétexte pour s'opposer à tout ce qu'il pourroit entreprendre en faveur de la loi Agraire. Les consuls imputoient à l'obstination seule de Mænius la perte que la république avoit déja faite, & celles qu'elle pouvoit faire encore. Mænius avoit beau dire pour sa justification que l'opiniâtreté des Patriciens à retenir les domaines publics, étoit la seule cause de la sienne à empêcher l'enrollement, auquel il étoit tout prêt de consentir, s'ils vouloient les restituer. Après bien des altercations, les neuf autres tribuns terminérent la dispute en déclarant au nom de tout le collége, qu'ils prêteroient main-forte au consul pour contraindre ceux qui sur l'intervention de Mænius refuseroient de prendre les armes.

An. R. 345.
av. J.C. 407.

Le consul muni de cette nouvelle autorité, procéda tout de suite à l'enrollement, & par la punition exemplaire de quelques-uns qui osérent encore reclamer le tribun; il ne trouva plus de difficulté pour tous les autres. La nouvelle armée prit avec lui la route de Carvente, & quelque in-

An. R. 345. av. J.C. 407. dignée qu'elle fût contre son général, elle se porta de bon cœur à l'attaque de ce fort qu'elle prit d'emblée, d'autant plus aisément que le grand nombre en étoit imprudemment sorti pour aller en maraude. Il s'y trouva un butin considérable que ces brigands de profession y avoient rassemblé comme dans un endroit bien sûr. Le consul ordonna aux questeurs de faire tout vendre au profit du trésor; ajoutant que le butin seroit pour les soldats, lorsqu'ils n'auroient pas refusé de prendre les armes. Ces reproches aigrirent les esprits, jusques-là que le sénat lui ayant décerné l'ovation à son retour, ses troupes & le menu peuple, pour le mortifier dans le tems même de son triomphe, eurent l'insolence de chanter alternativement des chansons assez grossiérement composées, les uns contre leur général, les autres à la gloire de Mænius son antagoniste, au seul nom duquel on les entendoit redoubler à l'envi leurs acclamations avec de nouveaux transports de joie. Cette insolence des troupes à satyriser leur général, donnoit beaucoup d'inquiétude aux sénateurs, mais plus encore l'affectation du peuple à louer

son tribun Mænius. Ils appréhendérent même que dans une élection de tribuns consulaires celui-ci ne fût élu, s'il le demandoit; mais il n'en eut pas l'occasion, parce que le sénat obtint encore une élection de consuls qui furent Cn. Cornelius Cossus, & L. Furius Medullinus, l'un & l'autre pour la seconde fois.

Av. R. 346. av. J.C. 406.

Cn. Cornelius, L. Furius II. consuls.

LIV. Les Plébéiens n'avoient jamais paru si piqués, qu'ils le furent de n'avoir pû rétablir pour cette fois le tribunat consulaire; aussi sçurent-ils faire éclater & venger même leur ressentiment lorsqu'il fallut élire les questeurs: car pour une de ces quatre charges qu'ils donnérent à C. Fabius Ambustus, les trois autres furent pour Q. Silius, P. Ælius & P. Pipius, tous trois Plébéiens, au préjudice de la plus illustre noblesse. Ce fut, dit-on, à la sollicitation des Icilius, que les Plébéiens disposérent si hardiment de leurs suffrages en cette rencontre. Les Icilius étoient trois de même nom, nouvellement élus tribuns du peuple, & d'une famille ouvertement déclarée contre les Patriciens. Le peuple, toujours plus avide de la nouveauté, s'étoit promis des prodiges de leur tribunat; mais

Nouvelles dissensions.

An. R. 346. av. J.C. 406.

ceux-ci proteftoient qu'ils n'entreprendroient jamais rien en fa faveur, s'il n'avoit lui-même affez de courage pour entrer dans les vûes des Plébéiens, & pour les admettre du moins à la quefture, puifque c'étoit la feule charge à laquelle ils puffent prétendre conjointement avec les Patriciens, en vertu d'un droit long-tems difputé, que le fénat ne leur conteftoit plus. Le peuple crut donc avoir tout gagné par ce coup de hardieffe, non pas tant pour s'être mis en poffeffion de la quefture, que pour s'être ouvert, à ce qu'il penfoit, un chemin jufqu'au confulat, & aux honneurs du triomphe.

Les Patriciens au contraire, révoltés de voir mettre en ufage un nouveau droit, qui, fous prétexte de rendre une dignité commune aux deux ordres, tendoit à les en exclure eux-mêmes totalement, menaçoient de ne plus deftiner leurs enfans au fervice de la république, s'ils devoient être ignominieufement exclus des charges, fi les places de leurs ancêtres n'étoient plus que l'appanage des étrangers, s'ils devoient vivre fans dignité, fans autorité, fans magiftrature, uniquement occupés à facrifier pour le peuple, comme prêtres

de Jupiter ou de Mars. Telle étoit l'animosité des deux ordres & leur acharnement à se supplanter. Les Plébéiens sûrs d'avoir à leur tête trois tribuns d'un nom célébre, en état de les soutenir, croyoient pouvoir tout entreprendre ; & les Patriciens persuadés que dans toutes les autres élections où les Plébéiens auroient quelque droit, on ne manqueroit pas de le faire valoir, comme il étoit arrivé pour la questure, disposoient dès-lors les choses à une élection de consuls, où les autres ne pouvoient concourir ; mais les Icilius ne vouloient que des tribuns consulaires : *il est tems*, disoient-ils, *que les Plébéiens soient aussi appellés au gouvernement de la république.*

An. R. 346. av. J.C. 406.

LV. Mais il ne restoit aux tribuns d'autre moyen pour parvenir à leur but, que de former opposition à quelque acte consulaire, & ce moyen même ne pouvoit avoir lieu qu'autant que les consuls seroient obligés d'agir. Le cas arriva tel que les tribuns l'attendoient avec impatience, à l'occasion de quelques hostilités que les Eques & les Volsques firent dans le pays des Herniques. Le sénat ordonna une levée, & les consuls voulurent y procéder. Les

Continuation de la guerre, & des troubles domestiques.

An. R. 346 av. J.C. 406 tribuns ne manquérent pas de s'y oppo-ser de toutes leurs forces, ne cessant de dire au peuple, que cette nouvelle guerre étoit un coup du ciel pour eux. Ils étoient trois d'une naissance distinguée, autant qu'elle pouvoit l'être dans leur Ordre, tous gens de cœur & de résolution. Deux se chargérent d'avoir l'œil sur les deux consuls, & d'observer chacun le sien, sans le perdre jamais de vûe; le troisiéme devoit contenir ou soulever le peuple par ses discours.

L'enrollement ne se faisoit donc pas, mais le sénat ne s'obstinoit pas moins pour une élection de consuls. Cependant les Eques avoient attaqué le château de Carvente, dans le tems qu'une bonne partie de la garnison en étoit sortie pour piller la campagne. Ils s'en étoient rendu maîtres, & toute la garnison avoit péri, les uns dans la place qu'ils n'avoient pû défendre, les autres dans les champs pour n'avoir pû rentrer, ou se dérober à l'ennemi par une fuite assez prompte. Le parti des Plébéiens commençoit à prendre le dessus à Rome lorsqu'on reçut cette nouvelle. Les tribuns en tirérent un nouvel avantage, & leur obstination

à s'oppoſer toujours à la levée des troupes, ſans ſe metre en peine du mal qui pouvoit en arriver à la république, non plusque des ennemis particuliers qu'une telle conduite pouvoit leur attirer, eut tout le ſuccès qu'ils s'en étoient promis. An. R. 346. av. J.C. 406.

Le ſénat, après avoir inutilement tenté de les gagner, conſentit enfin à une élection de tribuns conſulaires, à condition néanmoins que les tribuns du peuple, qui exerçoient actuellement, ne pourroient y être admis pour cette année, ni même confirmés dans leur tribunat. Le ſénat avoit ſans doute en vûe les Icilius, auxquels il reprochoit aſſez hautement d'ambitionner les premiéres charges de l'Etat, comme la récompenſe de leurs entrepriſes ſéditieuſes. Les Plébéiens contens, ne firent plus de difficulté de prendre les armes, & tous les Romains de concert ſe préparérent à la guerre. Ils prirent le chemin de Carvente; on ne ſçait pas poſitivement ſi les deux conſuls eurent part à cette expédition, ou s'il en reſta un à Rome, pour préſider aux comices, qui devoient ſe tenir. Les auteurs varient ſur ce point. Mais ce qui eſt certain, puiſqu'ils en conviennent tous, c'eſt

An. R. 346. av. J.C. 406.

qu'après avoir été longtems devant cette place, sans avoir pu la recouvrer, l'armée Romaine se rabbattit sur les Volsques, reprit sur eux la ville de Verruge, fit un grand dégât dans leur pays, & dans celui des Eques, d'où elle ne sortit qu'avec beaucoup de butin.

An. R. 347. av. J.C. 405. Trib. conf. L. Julius, &c.

LVI. Cependant les comices s'assemblérent pour élire des tribuns consulaires; mais si les Plébéiens avoient eû le dessus sur les Patriciens en obtenant cette élection, les Patriciens à leur tour l'emportérent sur les Plébéiens en la faisant tourner à leur avantage. En effet, elle se fit en faveur de C. Julius Iulus, Cn. Cornélius Cossus, & C. Servilius Ahala, tous Patriciens, & les Plébéiens en furent exclus au grand étonnement de tout le monde. Ce ne fut pas sans quelque artifice des Patriciens, du moins il fut dit, & les Icilius le publiérent, que le sénat avoit adroitement engagé des Plébéiens sans mérite & quelques-uns notoirement deshonorés, à concourir, & que le peuple ayant rougi pour eux, avoit tout d'un coup tourné ses vûes sur la noblesse.

Nouvelle entreprise des Eques & des Volsques.

Le bruit courut ensuite que les Eques & les Volsques pleins de confiance pour s'être défendu à Carven-

te, peut-être aussi animés de fureur, An. R. 347.
pour avoir perdu Verruge, venoient av. J. C. 405.
de former une ligue, dont les Volsques Antiates étoient devenus les chefs. On disoit même qu'on avoit député dans toutes les républiques de ces deux nations, pour leur reprocher leur pusillanimité, & leur faire prendre les armes. *Quelle honte pour vous*, leur disoient ces députés, *de vous tenir enfermés & tranquilles dans vos maisons, tandis que depuis près d'un an les Romains désolent vos frontières, & qu'ils nous ont chassés de Verruge! Faites-vous réflexion qu'après avoir envoyé leurs armées dans nos terres, ils y envoyent des Colonies, & que non contens de se partager nos domaines entre eux, ils ont encore donné Ferentine aux Herniques?* Ils soulevoient ainsi toutes les villes par où ils passoient. Elles donnoient aussi-tôt des troupes; Antium étoit le rendez vous où l'on se rassembloit de toutes parts, pour attendre dans un même camp que les Romains se montrassent.

Rome s'allarma de ces mouvemens plus qu'il n'auroit fallu; & comme si la république eût été dans les plus grands dangers, le sénat eut recours à un dictateur, comme à sa derniére ressource.

An. R. 347. Av. J.C. 405.

Son décret ne plut pas, dit-on, à Julius & à Cornélius ; ils entreprirent même de s'y opposer. Les principaux sénateurs eurent beau leur reprocher leur indocilité, il fallut faire intervenir les tribuns du peuple, pour les réduire, comme on avoit déja fait à l'égard de quelques consuls, dont on citoit l'exemple. Les tribuns charmés dans le fond de voir la division dans le sénat : *Messieurs*, répondirent-ils, *à quoi peuvent être bons des gens comme nous, qui ne sommes pas dignes d'être vos concitoyens, & que vous ne regardez pas même comme des hommes? Lorsque vous nous aurez associés au gouvernement & aux dignités de la république, nous sçaurons faire respecter vos décrets à ceux qui s'en mocquent. En attendant, gouvernez-vous vous mêmes, & puisque vous osez tout malgré les loix, osez encore vous ériger en tribuns, & faites-en l'office.*

P. Cornélius, dictateur.

LVII. Ces contestations survenues si mal à propos, dans un temps où l'on avoit une importante guerre sur les bras, occupoient tous les esprits. Julius & Cornélius ne se lassoient pas de représenter tour à tour, » qu'ils se » croyoient en état de conduire l'expé-

» dition, & qu'il n'étoit pas juste de les An. R. 347.
» frustrer sans sujet d'une commission av. J. C 405.
» glorieuse à laquelle le peuple les
» avoit destinés en les élisant. « Lorsqu'enfin Servilius Ahala, leur collégue, prenant la parole : *Messieurs*, dit-il au sénat, *mon silence n'a pas été l'effet d'aucune irrésolution, un bon citoyen n'ayant d'autre intérêt que celui de sa république. Je ne me suis donc tû jusqu'à présent, que pour donner à mes collégues le tems de se conformer d'eux-mêmes aux intentions du sénat, plûtôt que de s'y laisser contraindre par l'intervention des tribuns du peuple; & je ne dirois rien encore, si les affaires permettoient d'attendre le changement de leur volonté; mais la guerre nous presse, & demande une prompte résolution. J'ai donc pris la mienne, & disposé à préférer le bien de la patrie à l'amitié de mes collégues, je n'attendrai pas à demain pour nommer un dictateur, si le sénat persiste à le demander; & quand même quelque opposition l'empêcheroit de faire une loi de sa délibération, elle me suffit pour passer outre; & sans qu'il soit besoin d'un décret en forme, je nommerai dès cette nuit un dictateur.* Sa résolution lui mérita un applaudissement général; il

An. R. 347. av. J. C. 405. nomma dictateur P. Cornélius, qui lui donna le commandement de la cavalerie, préférablement à tous ses collégues; tant il est vrai que la faveur & les dignités deviennent assez souvent le partage de ceux qui les briguent moins. On alla chercher les ennemis près d'Antium; ils y furent vaincus & taillés en piéces dans une seule bataille, où il ne se passa rien de mémorable. De-là les vainqueurs désolérent tout le pays, & forcérent un château situé sur les bords du lac Fucin, où trois mille hommes qui s'y étoient réfugiés furent pris. Le reste des Volsques ayant abandonné la campagne, se tenoit à couvert dans les villes. Le dictateur après cette expédition, où il sembloit n'avoir fait autre chose que de se prêter à la fortune, rentra dans Rome, & se démit d'une dictature exercée avec plus de succès que de gloire.

Les tribuns consulaires, rentrés dans l'exercice de leurs charges par cette démission, ordonnérent qu'on éliroit encore des tribuns pour leur succéder, sans se mettre en peine si le sénat auroit mieux aimé des consuls; apparemment pour le faire repentir d'avoir demandé un dictateur malgré eux.

Le sénat véritablement consterné de An. R. 347. av. J.C. 405.
voir les siens se déclarer contre lui, voulut néanmoins empêcher les Plébéiens de parvenir au tribunat consulaire ; & pour cet effet, au lieu de faire concourir des Plébéiens sans mérite & sans gloire, pour dégoûter les comices, ce qui lui avoit si bien réussi l'année d'auparavant, il leur donna pour concurrens les premiers de sa compagnie, dont la naissance, le crédit, & le mérite personnel enlevérent tous les suffrages, jusqu'à ne laisser aucune place aux Plébéiens. Ces nouveaux tribuns au nombre de quatre, & tous Patriciens, furent L. Furius Medullinus, C. Valerius An. R. 348. av. J. C. 404.
Potitus, Cn. Fabius Vibulanus, & C. Trib. Consf. L. Furius, &c.
Servilius Ahala : ils avoient tous exercé cette charge, & Servilius Ahala l'exerçoit encore lorsqu'il fut continué. Sa modestie singuliére, par laquelle il venoit de s'attirer l'estime de tous les Romains, contribua seule plus que toutes ses autres qualités ensemble, à lui mériter cette faveur.

LVIII. Cependant la trève des Négociations entre les Romains & les Véiens.
Véiens étoit expirée, & le sénat députa ses féciaux, pour leur demander réparation des dommages reçûs Ils ne furent pas plutôt arrivés sur leurs fron-

An. R. 348
Av. J.C. 404
tiéres, qu'ils virent venir une députation de Véiens, pour les conjurer de ne point paroître à Véies qu'eux-mêmes ne fussent allés à Rome supplier le sénat de suspendre la guerre, jusqu'à ce que leur république alors divisée se fût réunie, pour délibérer & répondre unanimement. Le sénat y consentit; tant il étoit éloigné de tirer avantage du malheur des autres.

Durant ces entrefaites, Verruge fut prise par les Volsques. La garnison Romaine avoit d'abord assez vigoureusement soutenu le siége, attendant de Rome le secours qu'elle en avoit instamment demandé. Elle en eût profité, si dans une expédition où tous les momens étoient chers, la république eût usé de diligence; mais le secours n'arriva que pour venger la mort de ceux auxquels il auroit pu sauver la vie. En effet les Volsques encore ensanglantés du carnage qu'ils venoient de faire, couroient çà & là au pillage, lorsque les Romains auxiliaires étant survenus, mais trop tard pour sauver leurs concitoyens, fondirent sur les vainqueurs, & les passérent tous au fil de l'épée. Ce n'est pas que les tribuns eussent retardé le départ de l'armée; mais le sénat pour

avoit trop présumé du courage des assiégés, sur le rapport qu'on lui en avoit fait, avoit négligé de donner ses ordres, ne faisant pas réflexion que nulle valeur ne peut aller au-delà des forces naturelles. Il en couta la vie à cette généreuse garnison ; mais déja vengée par le succès avec lequel elle s'étoit défendue jusqu'à la fin, elle le fut encore par la mort de ceux qui venoient de la faire périr. An. R. 348. Av. J.C. 404.

L'année suivante, sous le tribunat consulaire de P. & de Cn. Cornélius Cossus, de Fabius Ambustus, & de L. Valérius Potitus, on parla de faire la guerre aux Véiens, pour avoir insolemment déclaré aux députés de Rome, que s'ils ne sortoient promptement de Véies & de l'étendue de leur territoire, ils seroient traités comme l'avoient été leurs prédécesseurs, sous le régne de Tolumnius. Le sénat outré, enjoignit aux tribuns consulaires de requérir au plutôt le consentement du peuple, pour leur déclarer la guerre : ils le firent, & le peuple en murmura. *Quoi*, disoit-on, *la guerre des Volsques n'est pas terminée encore! Déja deux fois ils ont massacré nos garnisons dans nos places, dont la possession nous engage sans cesse à de nouveaux périls, point d'année qu'on ne* An. R. 349. Av. J. C. 403. Trib. Consf. Cn. & P. Cornelius, &c.

An. R. 349 av. J.C. 403. *ſoit obligé d'en venir à quelque bataille: & comme ſi ce n'étoit pas aſſez de tant de travaux, on voudroit encore nous commettre avec un de nos plus puiſſans voiſins, capable de ſoulever ſeul contre nous l'Etrurie entiére !*

A ces murmures auxquels on ſe portoit déja de ſoi-même, les tribuns ajoutoient » que c'en étoit aſſez & même » trop pour le peuple, de la guerre qu'il » avoit à ſoutenir contre les Patriciens; » qu'il devoit les regarder comme ſes » plus grands ennemis, puiſqu'ils ne » ſongeoient qu'à le ſurcharger de travaux, à l'expoſer ſans ceſſe à quelque » nouveau danger, à l'éloigner de Rome, pour le priver du repos qu'il pouvoit y goûter, & de la liberté dont » il pouvoit y jouir, pour lui faire perdre inſenſiblement l'idée des colonies » & du partage des terres, pour l'empêcher enfin de faire valoir ſes ſuffrages dans les comices, & le droit qu'il » avoit aux dignités. » S'adreſſant enſuite aux vieux ſoldats, ils affectoient de leur rappeller leurs années de ſervices, & toutes leurs campagnes, de leur faire montrer les cicatrices dont ils étoient tout couverts, pour leur demander enſuite dans leur étonnement,

s'il y avoit place sur leurs corps à de nouvelles blessures, s'il leur restoit encore une goutte de sang à répandre pour leur patrie. Ces discours débités en public, & réitérés en particulier, avoient tellement prévenu le peuple contre la guerre de Véies, que le sénat attendit pour la proposer, une conjoncture plus favorable; parce que le mécontentement général du peuple fit alors appréhender qu'il ne la rejettât pour toujours.

An. R. 349. av. J.C. 403.

LIX. On se contenta donc de continuer la guerre des Volsques. Cn. Cornelius resta dans Rome, les trois autres tribuns en sortirent à la tête des troupes; l'ennemi n'osa tenir la campagne, de sorte que les trois généraux ne voyant aucune apparence de bataille, séparérent l'armée en trois corps pour piller le pays. Valerius gagna du côté d'Antium. Cornelius prit sa route vers Ecetra, laissant partout l'un & l'autre des traces funestes de leur passage. Tandis qu'ils tenoient l'ennemi en bride, leur collégue Fabius sans s'arrêter à faire du dégât, se hâta d'aller à l'attaque d'Anxur qui étoit le principal objet de cette campagne. Anxur qu'on appelle maintenant Terracine, étoit bâtie sur un penchant qui se terminoit à des marécages.

Continuation de la guerre.

An. R. 349. av. J.C. 403. Fabius se présenta de ce côté-là, mais il avoit commencé par détacher quatre cohortes sous les ordres de Servilius Ahala pour gagner la colline. Elles s'y établirent, & de cet endroit qu'elles trouvérent sans défense, elles fondirent avec beaucoup de bruit & de fracas jusqu'aux remparts. Les assiégés ne pensoient qu'à défendre la ville basse contre Fabius, & la diversion que fit alors cette attaque inopinée, lui donna le tems d'appliquer les échelles. En moins de rien, les Romains furent les maîtres partout. Logés sur les remparts, ils faisoient main-basse sur tout ce qui se présentoit devant eux, soit que l'on eût des armes ou que l'on n'en eût point, qu'on osât se défendre ou qu'on ne songeât qu'à fuir. C'étoit donc une nécessité à ces malheureux de combattre toujours quoique vaincus, parce qu'on ne leur faisoit point de quartier; mais l'ordre ayant été d'épargner ceux qui auroient jetté bas les armes, ils se rendirent tous prisonniers au nombre de 2500. Fabius attendit pour livrer la ville au pillage, que ses collégues & leurs troupes fussent venus le joindre, afin de leur en faire part : *parce que*, disoit-il aux siens, *les absens avoient également contribué à*

cette conquête en empêchant les Volſques de venir la diſputer. Les trois armées s'étant donc réunies, pillérent cette ville, & partagérent ſes richeſſes immenſes, le fruit d'une longue proſpérité.

An. R. 349. Av. J.C. 403.

Cette libéralité des généraux commença de réconcilier le peuple avec les Patriciens; enſuite un nouvel acte de généroſité qui ne pouvoit mieux convenir au tems, acheva de les gagner. Juſqu'alors le ſoldat avoit fait la guerre à ſes dépens; le ſénat avant qu'aucun du peuple ou de ſes tribuns en eût la penſée, ordonna donc de ſon propre mouvement, & ſans en avoir été ſollicité, que tout citoyen portant les armes ſeroit ſoudoyé des deniers publics, pendant tout le tems que dureroit la campagne.

Les ſoldats romains ſoudoyés pour la premiére fois.

LX. Jamais decret du ſénat n'avoit tant réjoui le peuple; car outre le plaiſir de ſonger que la dépenſe domeſtique ceſſeroit pendant tout le tems du ſervice militaire, on étoit d'autant plus ſenſible à cette nouvelle faveur, qu'on ne l'avoit pas ſollicitée, que les tribuns n'y avoient pas même penſé, & qu'elle ne pouvoit être regardée que comme un pur effet de la bonne volonté du ſénat; la joie du peuple n'en étoit que

Murmures des tribuns à cette occaſion.

An. R. 349. av. J. C. 403. plus grande, & la reconnoiſſance ſans bornes. Auſſi on les vit s'y livrer tous ſans réſerve, ſe rendre en foule dans la place, s'attrouper aux environs de la ſalle, en aſſiéger ſes portes pour voir ſortir les ſénateurs, leur baiſer reſpectueuſement les mains, les appeller les peres du peuple, & proteſter hautement qu'ils étoient réſolus de ſacrifier leurs biens, leurs corps, leur vie, & juſqu'à la derniére goutte de leur ſang, pour une patrie ſi bienfaiſante.

Les tribuns du peuple étoient les ſeuls qui ne prenoient point de part à la joie publique & à la réunion. *Ce n'eſt pas là,* diſoient-ils, *un ſujet de ſe réjouir tant de part & d'autre: les Patriciens n'auront pas toute la ſatisfaction, ni les Plébéiens tous les avantages qu'ils ſe promettent d'un projet ſi éblouiſſant. Il eſt plus beau en apparence qu'on ne le trouvera bon dans la pratique. Car où trouver les fonds néceſſaires ſi l'on n'impoſe quelque nouveau ſubſide? C'eſt donc du bien d'autrui que le ſénat va devenir libéral, & tout va ſe réduire à prendre le bien des uns pour le diſtribuer aux autres. Mais quand les jeunes ſoldats s'en accommoderoient, les vétérans pourront-ils ſans jalouſie voir jouir les au-*

tres d'un avantage dont ils n'auront pas jouï les premiers? Après avoir servi toujours à leurs dépens, voudront-ils contribuer à la paie des autres? Par ces discours, ils entraînérent une partie du peuple dans leur sentiment. Le subside fut imposé comme ils l'avoient prédit, & les tribuns bien loin de vouloir le payer, offrirent leur protection à ceux qui le refuseroient. Néanmoins, les sénateurs pour venir à bout d'une entreprise qu'ils avoient si bien commencée, furent les premiers à donner l'exemple. Pour le faire avec plus d'éclat, ils envoyérent au trésor avec ostentation des chariots chargés de piéces de cuivre, que l'on recevoit au poids & à la livre, les piéces d'argent n'étant pas encore en usage. Tous les sénateurs s'étant taxés eux-mêmes à proportion de leurs biens, engagérent leurs cliens & leurs amis à les imiter. Les plus riches Plébéiens se piquérent de suivre leur exemple. La noblesse affectoit de leur applaudir; toute la jeunesse en état de porter les armes, les traitoit avec honneur comme l'élite de tout ce qu'il y avoit de bons citoyens dans Rome. Ce qui fit une telle impression sur le reste du peuple, qu'au lieu de recourir

AN. R. 349. av. J.C. 403.

An. R. 349. av. J.C. 403. aux tribuns pour s'exempter de la nouvelle taxe, on vit au contraire tout le monde plein d'émulation courir au trésor, & y porter à l'envi sa cote-part. La guerre de Véies qui avoit d'abord rencontré tant d'obstacles, fut juridiquement résolue, & les tribuns consulaires nouvellement élus, y conduisirent une armée presque toute composée de volontaires.

An. R. 350. av. J.C. 402. Trib. conf. T. Quintius, &c.

LXI. Ces nouveaux tribuns furent T. Quintius Capitolinus, P. Quintius Cincinnatus, C. Julius Tullus pour la seconde fois, Aulus Manilius, L. Furius Medullinus, aussi pour la seconde fois, & M. Æmilius Mamercinus. Ils commencérent le siége de Véies, à l'occasion duquel tous les peuples de l'Etrurie s'assemblérent dans le bois sacré de Voltumne, où après bien des conférences, ils ne purent résoudre s'il convenoit à toute la nation d'entrer en cette guerre.

Siége de Véies.

An. R. 351. av. J.C. 401. Trib. conf. Valerius, &c.

L'année suivante, le peuple fit tribuns consulaires C. Valerius Potitus pour la troisiéme fois, M. Sergius le Fidenate, P. Cornelius Maluginensis, Cn. Cornelius Cossus, C. Fabius Ambustus, & Sp. Nautius Rutilus, tous pour la seconde fois. Le siége de Véies fut continué, mais avec lenteur, parce

qu'il fallut détacher quelques tribuns avec une partie des troupes pour marcher contre les Volſques ; les Romains gagnérent ſur eux une bataille entre Ferentine & Ecetra ; ils s'avancérent de-là juſqu'à Artene, & y mirent le ſiége. Dans une ſortie les Romains en repouſſant les aſſiégés, trouvérent l'occaſion d'entrer avec eux dans la ville, où ils ne leur laiſſérent plus d'autre aſyle que le château. Une bonne partie s'y réfugia, tout le reſte fut pris ou paſſé au fil de l'épée, & la ville baſſe demeura dès ce moment au pouvoir des Romains.

An. R. 331. av. J.C. 401.

Le château, aſſez fort par ſa ſeule ſituation, pouvoit tenir long-tems, non-ſeulement parce qu'il renfermoit aſſez de troupes pour le défendre, mais encore parce que toutes les proviſions de la ville y avoient été portées dès le commencement du ſiége. Auſſi les Romains après l'avoir inutilement attaqué d'abord, ſe ſeroient peut-être retirés de guerre laſſe, ſi un eſclave n'eût entrepris de les introduire par un endroit eſcarpé qu'il leur montra. Ils le grimpérent ; les premiers arrivés égorgérent les ſentinelles, & tout le reſte ſaiſi d'une ſubite frayeur, ſe ren-

An. R. 351. av. J.C. 401. dit. Après avoir rasé la ville & le château, les légions Romaines sortirent du pays des Volsques pour retourner au siége de Véies, où toutes les forces de la république se réunirent alors. L'esclave qui avoit facilité la conquête d'Artene, mis en liberté, eut encore en récompense la dépouille de deux familles ; on l'appella *Servius Romanus*. Quelques auteurs ont cru qu'Artene appartenoit aux Véiens, & non aux Volsques. Une ville de même nom, située entre Véies & Cere, a sans doute donné lieu à cette méprise ; mais nos Rois avoient déja ruiné cette ville, & même elle avoit toujours été de la dépendance des Cerites, & non des Véiens : au lieu que l'autre dont je viens de marquer la prise & la destruction, étoit certainement dans le pays des Volsques.



LIVRE

LIVRE CINQUIÉME.

SOMMAIRE.

On continue le siége de Véies. Les troupes Romaines construisent des baraques pour y passer l'hiver. Cette nouveauté fait murmurer les Tribuns du peuple. Ils se plaignent de ce qu'on l'oblige à faire la guerre sans relâche, & de tenir la campagne même en hiver. Les chevaliers Romains offrent leurs services à la république & se montent à leurs dépens. Crûe des eaux du lac d'Albe. Un devin Etrurien donne la solution de ce prodige. Les Romains s'assurent de sa personne. F. Camillus, nommé dictateur, entre dans Véies après un siége de dix ans. Il fait porter à Rome la statue de Junon, & à Delphes la dixiéme partie du butin, pour être consacrée à Apollon. Elu tribun consulaire, il assiége les Falisques & renvoie leurs enfans qu'on étoit venu lui livrer. Cet acte de générosité & de justice, détermine les Falisques à se soumettre, & lui assure une glorieuse

victoire. L. Julius étant mort dans le cours de sa censure, on lui substitue M. Cornelius. On se repent d'avoir fait une pareille subrogation, & on renonce pour toujours à cet usage, à cause de la prise de Rome, arrivée durant cette même censure. L. Apuleius, tribun du peuple, fait assigner Camille qui prend aussitôt le parti de s'exiler. Les Gaulois Sénonois mettent le siége devant Clusium. Le sénat envoie des députés pour négocier une paix. Ceux-ci y prennent les armes & paroissent à la tête des Clusiens. Les Gaulois s'en offensent, & pour se venger ils s'avancent vers Rome. Ils défont les Romains sur les bords de l'Allia, & se rendent maîtres de la ville, à l'exception du Capitole, où la fleur de la jeunesse Romaine s'étoit réunie, tandis que les vieillards assis à l'entrée de leurs hôtels en habits de cérémonie, & avec tout l'appareil des magistratures, & des honneurs dont ils avoient été revêtus, s'y laissent égorger. Les Gaulois, sur le point d'entrer dans le Capitole qu'ils avoient voulu surprendre pendant la nuit, sont eux-mêmes surpris & découverts par le cri des oies de Junon. M. Manlius se signale en cette rencontre. Les Romains, ré-

duits ensuite par la famine à la nécessité de capituler, promettent 1000 *livres d'or pour faire lever le siége. Camille, nommé dictateur dans son éxil, survient avec une armée dans le tems qu'on pesoit cet or; il chasse les Gaulois de Rome six mois après qu'ils y étoient entrés, & taille leur armée en piéces. On dédie une chapelle sous le nom d'Aïus Locutius dans le même endroit où une voix avoit annoncé l'approche des Gaulois, un peu avant la prise de Rome. Bientôt après son embrâsement & sa ruine, on parle fortement de passer à Véies. Camille improuve ce projet & le réfute solidement. Enfin comme un Centurion conduisoit sa compagnie par le milieu de la place:* arrêtez, *dit-il*, soldats nous sommes bien ici. *Ce mot dit au hazard est pris pour un oracle, & détermine le peuple à ne plus penser à Véies.*

I. DANS le tems que la paix regnoit partout ailleurs, les Romains & les Véiens pleins de haine & de vengeance, étoient en guerre & tellement acharnés, qu'à juger par les apparences les uns ou les autres devoient périr. Les deux peuples avoient

Les Véiens se donnent un roi.

An. R. 352. av. J.C. 400. M. Æmilius, &c. tribuns consl.

tenu leurs comices ſelon l'uſage pour renouveller leurs magiſtrats ; mais le réſultat de leurs aſſemblées fut bien différent. Les Romains élurent juſqu'à huit tribuns conſulaires ; ſçavoir, M. Æmilius Mamercinus, pour la ſeconde fois, L. Valerius Potitus pour la troiſiéme, Ap. Claudius Craſſus, M. Quintilius Varus, M. Julius Tullus, M. Poſthumius, M. Furius Camillus, & M. Poſthumius Albinus. Les Véiens au contraire rebutés de voir recommencer tous les ans les mêmes brigues & les diſcordes qui en réſultent ordinairement, ſe donnerent un roi.

Cette nouveauté déplut à toute la nation moins prévenue contre la royauté que contre le roi nouvellement élu. Ses hauteurs & le crédit dont il ſe prévaloit, ſurtout depuis qu'il avoit interrompu des jeux ſolemnels de ſon autorité privée, avoient révolté tout le monde. En effet, quoique ce fût une eſpéce de ſacrilége d'interrompre des jeux, il en avoit fait retirer les acteurs dont la plûpart étoient ſes eſclaves, pour ſe venger des douze peuples de la nation qui lui avoient préféré un concurrent dans la dignité de pontife. Auſſi tous ces peuples d'autant plus ja-

L'Etrurie s'en offenſe & les déſapprouve.

loux de leurs pratiques de religion qu'ils en faisoient leur principal objet, résolurent de refuser leur secours aux Véiens pendant tout le tems qu'ils seroient sous la conduite de ce nouveau roi. On sçavoit à Véies ce qui venoit d'être resolu dans le conseil général de l'Etrurie ; mais quelque bien informé que l'on fût, on prenoit le parti de ne rien dire, par la crainte de passer pour un factieux dans l'esprit du roi, plutôt que pour un simple nouvelliste. Les Romains le sçurent ; mais ils n'avoient garde de compter beaucoup sur cette neutralité des Etruriens, qui donnoit lieu sans cesse à de nouvelles conférences. Aussi non contens de la contrevallation qu'ils avoient déja faite, pour se précautionner du côté de la ville contre les sorties des assiégés, ils firent une circonvallation pour se couvrir du côté de la campagne.

An. R. 352. av. J. C. 400.

II. Les généraux Romains, qui comptoient plus sur le succès d'un blocus que sur aucune attaque, firent construire des baraques pour les troupes, résolus de continuer le siége de Véies durant l'hiver. C'étoit une nouveauté, & les tribuns du peuple qui s'ennuyoient de ne trouver plus de sujet de discorde,

L'armée Romaine continue le siége de Véies pendant l'hiver.

An. R. 352. av. J.C. 400.

n'eurent pas plutôt appris ce qui se passoit, qu'ils en prirent occasion de tenir à leur ordinaire les discours les plus séditieux.

Les Tribuns du peuple en murmurent.

Voilà, disoient-ils, *où l'on vouloit en venir par le funeste établissement de la solde, & nous avions raison de vous la faire regarder comme un présent d'ennemis, un don empoisonné. La liberté est vendue, une bonne partie des Romains est bannie de Rome & séparée de nous pour toujours, sans pouvoir même, pendant l'hiver ni dans aucun autre tems de l'année, rentrer dans leurs maisons & prendre part aux affaires. Quelle pensez-vous que soit en cela l'intention du sénat, si ce n'est de ruiner vos intérêts par l'éloignement de tant de braves citoyens qui pourroient les soutenir, & de vous mettre vous-mêmes hors d'état de rien oser pendant leur absence ? c'est là son but, n'en cherchez point d'autre. Qu'ils sont à plaindre ces braves Citoyens ! & que leur sort est bien plus triste que celui même des Véiens, qu'ils tiennent assiégés Tandis que ceux-ci en sûreté dans une ville inaccessible & entourée de bons remparts, passent tranquillement les hivers dans leurs maisons, nos soldats sont réduits à vivre sous des cabannes,*

dans la neige, au milieu des frimats, toujours les armes à la main, dans une saison même où jamais personne dans le monde ne s'est avisé de faire la guerre. Quelle servitude d'être éternellement sous les armes ! La tyrannie a-t-elle jamais été si loin sous les rois, sous ces premiers consuls, dont le tribunat n'avoit point encore limité la puissance ? Les dictateurs avec toute la sévérité de leur commandement, les décemvirs pendant leur odieuse domination, ont-ils jamais forcé la jeunesse Romaine à servir perpétuellement, comme les tribuns consulaires l'y contraignent ? Que feroient-ils donc s'ils étoient consuls ou dictateurs, puisqu'ils exercent avec tant d'inhumanité une charge qui n'est que l'ombre du consulat ? Après tout, il ne vous arrive que ce que vous méritez, puisque vous avez pu en élire jusqu'au nombre de huit sans daigner admettre un seul Plébéien. Lorsque vous n'aviez que trois places à donner, les Patriciens les ont toujours emportées ; mais du moins ce n'étoit pas sans beaucoup de difficulté. Aujourd'hui vous les appellez au gouvernement de la république par bandes huit à huit, sans vouloir souffrir qu'un Plébéien se glisse dans la foule. Il

An. R. 352. av. J.C. 400.

An. R. 352. av. J.C. 400.

pourroit, ſans doute, ce Plébéien, repréſenter à ſes collégues, qu'un ſoldat Romain eſt un homme libre comme eux & leur concitoyen, qu'ils ne doivent donc pas le traiter en eſclave, qu'il faut du moins lui donner le tems de revoir ſa femme, ſes enfans, ſa maiſon, lui permettre d'y reſpirer pendant l'hiver, d'y jouir de ſa liberté & de ſon droit à la nomination des magiſtratures.

Tels étoient les diſcours ſéditieux des tribuns du peuple; mais ils avoient un formidable adverſaire en la perſonne d'Appius que ſes collégues avoient laiſſé à Rome pour déconcerter leurs turbulentes intrigues. C'eſt le même Appius, qui, quelques années auparavant, comme nous l'avons dit, avoit ſagement opiné que, pour venir à bout de la puiſſance des tribuns, il falloit l'oppoſer à elle-même. A une grande facilité de s'exprimer qu'on avoit toujours remarquée en lui, il joignoit alors l'expérience & l'exercice; il fit aſſembler le peuple pour lui tenir ce diſcours.

Ap. Claudius réfute leur diſcours.

III. *On a pû douter,* dit *il, ſi c'étoit le bien public ou des vues particulieres qui faiſoient agir vos tribuns dans tous les troubles qu'ils n'ont ceſſé d'exciter juſqu'à ce jour; mais on ne ſçauroit plus s'y*

méprendre, & leur conduite achève enfin de dissiper une illusion qui n'a duré que trop long-tems. Je m'en réjouis avec vous, & avec la république par rapport à vous, d'autant plus volontiers que cette découverte tourne si fort à votre avantage. Vous le voyez, les vexations dont vous pourriez avoir à vous plaindre contre le sénat, si jamais il vous en a fait quelqu'une, n'ont jamais tant excité le prétendu zèle de vos tribuns, que la libéralité de ce même sénat, en établissant la solde en faveur du peuple, les émeut & les révolte à présent. Qu'est-ce qui a donc pû les allarmer tant jusqu'ici? qu'est-ce qui les allarme encore? Notre union, la bonne intelligence entre les deux ordres de l'Etat, parce qu'elle va vous rendre leur ministère inutile & ruiner leur puissance; semblables à des médecins mal intentionnés, qui ne demanderoient qu'à exercer leur art à vos dépens, & qui vous souhaiteroient du mal pour être appellés à votre secours. Tribuns, expliquez-vous; êtes-vous pour le peuple ou contre lui? prétendez-vous vous rendre utiles aux Romains ou leur nuire? vous êtes-vous fait une loi de désapprouver en tout la conduite du sénat, quelque parti qu'il prenne dans la cause

An. R. 352. av. J.C. 400.

An. R. 352 av. J.C. 400.

du peuple voudriez vous rompre tout commerce entre l'un & l'autre, empêcher le sénat de donner au peuple des marques de sa bienveillance, & le peuple de rendre au sénat le respect & l'obéissance qu'il lui doit; comme des maîtres absolus qui défendroient à leurs esclaves d'avoir aucune relation avec ceux du dehors, tant pour bien que pour mal faire? Mais si vous aviez tant soit peu d'attrait pour la société civile, ou plutôt le moindre sentiment d'humanité, n'eussiez-vous pas dû applaudir & coopérer de tout votre pouvoir aux bonnes intentions du sénat pour le peuple, & à la déférence du peuple pour le sénat? faudroit-il même autre chose à la république qu'une si belle harmonie entre les ordres qui la composent, pour rendre bientôt sa puissance supérieure à celle de tous ses voisins?

IV. *Je montrerai dans la suite que mes collégues ne devoient point interrompre le siége de Veies, & qu'il n'étoit pas seulement avantageux, mais absolument nécessaire à la république de ne pas congédier les troupes qui l'ont entrepris; mais voyons d'abord si ces troupes sont si fort à plaindre. Je n'avancerai rien dont vous ne soyez forcés de convenir*

avec moi, & dont tout le camp ne convînt aussi, si je pouvois m'y faire entendre ; & même quand je n'aurois rien à vous faire observer sur ce sujet, ce que vos tribuns vous ont dit me suffiroit pour réfuter ce qu'ils ont prétendu vous persuader de contraire. D'abord ils ne croyoient pas que l'on dût soudoyer les troupes, parce que, disoient-ils, on ne l'avoit jamais fait. C'est donc, de leur aveu, une récompense toute nouvelle qu'on leur accorde. Pourquoi trouveroient-ils donc mauvais qu'on en exige à proportion quelque service nouveau ? car enfin si le travail ne doit point être sans récompense, il ne doit point aussi y avoir de récompense sans travail. C'est ainsi que la peine & le plaisir, d'abord si incompatibles de leur nature, deviennent ensuite comme inséparables. Nos soldats ne servoient qu'avec peine la république à leurs dépens. Ils se faisoient au contraire un plaisir d'employer une bonne partie de l'année à la culture de leurs champs, pour en recueillir de quoi fournir à leurs besoins pendant la guerre, & à l'entretien de leur famille ; ils ont maintenant la satisfaction de voir leurs services payés ; ils reçoivent avec joie la solde que la république leur donne ; ils

An. R. 352. av. J.C. 400.

An. R. 352. av. J.C. 400.

ne doivent donc pas trouver mauvais qu'elle les retienne un peu plus long-tems hors de leurs maisons, & éloignés d'une famille à laquelle ils ne sont plus à charge. Si la république, pour un moment, entroit en compte avec eux, ne seroit-elle pas en droit de leur dire : Je vous paie pour un an, donnez-moi donc une année de service? est-il juste que pour six mois de travail je vous assigne la solde d'une année? Ce n'est qu'à regret, Romains, que j'entre dans ce détail qui ne convient qu'à des mercenaires. Nous prétendons traiter avec vous comme avec nos concitoyens; vous devez aussi traiter avec nous comme avec vos peres, & tous ensemble agir de concert comme les membres d'une même patrie.

Le peuple Romain n'a pas dû entreprendre le siége de Véies, ou il doit le continuer d'une maniere qui lui fasse honneur, & le terminer le plutôt qu'il sera possible. Or, nous le terminerons, si nous serrons toujours de près les assiégés, si nous ne nous lassons point de les tenir toujours bloqués & investis jusqu'à ce que la prise de cette ville ait couronné nos espérances. Quand cette raison ne suffiroit pas pour les engager à persévérer, en vérité, l'insolence des Véiens ne

nous met-elle pas dans la nécessité de pousser à bout notre ressentiment? On a vu la Gréce entiere, pour redemander une femme, sortir autrefois de ses provinces, parcourir des pays immenses, traverser les mers, & rassemblée enfin sous les remparts d'une ville, en continuer le siége pendant dix ans. Et nous, à vingt milles de notre patrie, & sans la perdre de vue, nous nous rebuterions d'un siége d'une année, comme si nous l'avions entrepris sans raison, comme si nous pouvions l'abandonner sans étouffer en nous les sentimens de la plus juste vengeance? Sept fois les Véiens nous ont déclaré la guerre contre la foi des traités les plus solemnels: mille fois ils ont pillé, ravagé, désolé nos campagnes: ils ont soulevé Fidenes contre nous, ils ont égorgé nos colonies, ils ont assassiné nos ambassadeurs contre le droit des gens, ils n'ont rien oublié pour armer toute l'Etrurie contre nous: ils ne cessent de la solliciter, peu s'en est fallu qu'ils n'ayent maltraité en dernier lieu nos féciaux, lorsqu'ils ont été leur demander satisfaction pour tant d insultes, de tels ennemis méritent-ils qu'on les ménage, & qu'on leur donne le tems de respirer?

An. R. 352. av. J.C. 400.

V. *Mais si vous êtes insensibles à de si justes ressentimens, pourriez-vous*

An. R. 352. av. J.C. 400.
l'être à mille autres motifs? Les ouvrages sont bien avancés ; les Véiens resserrés dans l'enceinte de leurs murailles, ne sont déja plus les maîtres de rien au dehors, ils n'ont pu cultiver leurs terres, le feu & le fer ont déja passé par-tout ; si après cela nous rappellons notre armée, n'est-il pas évident qu'au lieu de discontinuer la guerre, nous allons l'attirer sur nous? Qui doute en effet que l'ennemi ne fonde aussitôt dans nos terres, pour nous rendre tout le mal que nous leur aurons fait ? Et quand il n'en auroit point la pensée, le besoin & la faim ne l'obligeront-ils pas de venir chercher dans nos campagnes des ressources qu'il ne sçauroit trouver dans les siennes?

Mais, pour venir à ce qui regarde en particulier les soldats : pour qui ces bons tribuns du peuple, après leur avoir envié la solde, s'intéressent tout à coup avec tant de vivacité ; pensez-vous qu'il soit de leur intérêt de laisser ruiner ces beaux retranchemens & ces fossés d'un circuit immense, deux ouvrages qui ont tant coûté à faire, & qu'il ne coûteroit pas moins de rétablir ? Doivent-ils abandonner ces boulevards construits le long des lignes, tant du côté de la ville pour se mettre à couvert des assiégés, que du côté de la campagne pour arrêter les

secours qui pourroient leur venir de l'Etrurie; ces redoutes élevées de distance en distance, d'abord en très-petit nombre, & multipliées ensuite à proportion des troupes qu'il falloit loger: ces tours roulantes, ces galeries couvertes, ces mantelets, ces tortues, ces béliers, & tant d'autres machines qu'on met en usage dans les siéges: Leur conseillerez-vous de laisser périr en un moment le travail de toute une campagne, des ouvrages qu'ils n'ont achvés qu'à la sueur de leur front, pour avoir à recommencer l'été prochain les mêmes travaux? Qu'il est bien plus aisé d'entretenir ce qui est déja fait, & de poursuivre une route déja commencée, que de la recommencer de l'endroit d'où l'on étoit parti! La carriere ne sçauroit être longue, si nous y courons tout d'une haleine; au lieu que la moindre interruption, le moindre délai nous éloigne du but, & ne peut que reculer nos espérances.

An. R. 352. av. J.C. 400.

Mais outre la perte du tems & de tant de travaux, si nous interrompons le siége de Véies, pouvons-nous nous dissimuler le danger qui nous menace, si nous attendons que les Etats généraux de l'Etrurie, qui sont toujours assemblés, se determinent enfin à secourir les Véiens? Il est

An. R. 352. av. J.C. 400.

vrai que la nation mécontente les rebute, les abandonne, & proteste même de nous laisser autant qu'il est en eux la liberté de prendre Véies: mais si nous négligeons l'occasion de nous en emparer, pouvons-nous nous flatter qu'on sera toujours d'humeur à nous laisser faire, sur-tout si en nous éloignant de Véies, nous allons donner aux assiégés la liberté de députer à l'assemblée générale, & de s'y rendre eux-mêmes en grand nombre? D'ailleurs, ce nouveau roi de Véies, dont l'élection a aliéné les Etruriens, est-il bien assuré de regner long-tems? Les Veiens ne peuvent-ils pas le déposer, pour se concilier les esprits? Ne peut-il pas se déposer lui-même plutôt que de souffrir que son élévation devienne funeste à sa patrie? Voyez donc, je vous prie, à quoi se terminent les conseils de vos tribuns, quelles en sont les fâcheuses conséquences. Dès-lors tant d'ouvrages, les fruits d'une campagne entiere & de tant de travaux, vont devenir inutiles. Dès-lors, nos frontieres, nos terres, vont être à la merci d'un ennemi irrité. Jusqu'ici nous n'avons eu que les Véiens pour ennemis, dès-lors nous allons avoir sur les bras toute l'Etrurie. Oui, Messieurs, dit-il ensuite aux tribuns, *c'est à quoi nous menent ces conseils que*

ous donnez au peuple, dont vous tra- An. R. 352. av. J.C. 400.
issez les intérêts, sous prétexte de vou-
oir lui devenir utiles, comme on trahi-
oit un malade, si dans sa convalescence
sur le point d'être entierement rétabli
'une maladie dont il auroit beaucoup
ouffert, on lui permettoit trop tôt de
anger ou de boire, par une cruelle
omplaisance, qui, pour le satisfaire un
oment, le feroit retomber pour ne s'en
lever peut-être jamais.

VI *Mais quand même la continuation*
u siége de Véies, n'en assureroit pas le
iccès, n'importe-t-il pas infiniment à
i discipline militaire que nos soldats
'accoutument enfin, non pas simple-
ient à profiter d'une prompte victoire,
iais à ne point se rebuter d'une lente
xpédition, à la continuer en hiver
omme en été, & à en attendre constam-
ient le succès, quelque tardif qu'il puisse
re, sans se presser de revenir chez eux,
omme font les oiseaux de passage à
approche de la mauvaise saison? Quoi!
i passion de la chasse, & le plaisir que
on s'y promet, nous entraînent dans les
iontagnes & les bois, au milieu des nei-
es & des frimats; & nous redouterions,
uand il s'agit de faire la guerre, ces
iêmes incommodités, & des fatigues
ont nous nous faisons un amusement

vous donnez au peuple, dont vous trahissez les intérêts, sous prétexte de vouloir lui devenir utiles, comme on trahiroit un malade, si dans sa convalescence & sur le point d'être entierement rétabli d'une maladie dont il auroit beaucoup souffert, on lui permettoit trop tôt de manger ou de boire, par une cruelle complaisance, qui, pour le satisfaire un moment, le feroit retomber pour ne s'en relever peut-être jamais.

VI *Mais quand même la continuation du siége de Véies, n'en assureroit pas le succès, n'importe-t-il pas infiniment à la discipline militaire que nos soldats s'accoutument enfin, non pas simplement à profiter d'une prompte victoire, mais à ne point se rebuter d'une lente expédition, à la continuer en hiver comme en été, & à en attendre constamment le succès, quelque tardif qu'il puisse être, sans se presser de revenir chez eux, comme font les oiseaux de passage à l'approche de la mauvaise saison? Quoi! la passion de la chasse, & le plaisir que l'on s'y promet, nous entraînent dans les montagnes & les bois, au milieu des neiges & des frimats; & nous redouterions, quand il s'agit de faire la guerre, ces mêmes incommodités, & des fatigues dont nous nous faisons un amusement*

An. R. 352. av. J.C. 400. *& un plaisir? Vous croyez donc nos soldats bien foibles & bien pusillanimes, si vous pensez qu'ils ne puissent passer un hiver dans un camp, & loin de leur foyer, qu'ils ne puissent souffrir ni la chaleur ni le froid, & qu'il faille consulter le beau tems pour les faire marcher, comme on fait sur mer pour une armée navale? En vérité, Messieurs, ils rougiroient de vous entendre; ils vous répondroient sans doute avec indignation, que vous ne les connoissez pas, qu'ils sçavent être soldats en hiver comme en été, que la guerre est toujours de saison pour eux, qu'ils n'ont jamais prétendu faire de leurs tribuns les protecteurs de l'oisiveté & de la mollesse, & qu'ils se souviennent encore que leurs peres étoient en rase campagne, exposés aux injures de l'air, lorsqu'ils ont établi le tribunat. Voilà, Messieurs, ce que pensent nos soldats, tels sont leurs sentimens dignes de leur grand cœur, & du nom Romain. Ce n'est pas seulement la prise de Véies qu'ils ont en vue dans cette expédition; mais ils prévoient les conséquences qu'elle peut avoir pour les guerres à venir, & l'impression qu'elle va faire sur tous les peuples.*

Pensez-vous, en effet, qu'il soit indifférent pour le peuple Romain, que ses

An. R. 352. av. J. C. 400. *dre révolution. Ils voient même sans se soulever, que toute l'Etrurie les abandonne. Qu'un séditieux osât seulement s'y montrer, il lui en coûteroit aussitôt la vie, & l'on n'y souffriroit certainement pas ces discours que l'on vous débite ici avec tant de liberté. Nous faisons subir le supplice des verges à un soldat qui abandonne lâchement les enseignes ou qui quitte son poste, & nous écoutons avec complaisance des gens qui veulent faire abandonner le camp, non pas seulement à quelques soldats, mais encore à une armée entiere ! tant on s'est laissé prévenir en faveur de ces tribuns. Ils seroient écoutés, voulussent-ils trahir & renverser de fond en comble la république. C'est un tribun qui parle, c'est assez, le nom vous plaît, la puissance vous flatte ; & vous souffrez dès-lors qu'elle lui serve de manteau, pour couvrir ses plus détestables projets. Qu'ils se hâtent donc ces discoureurs d'aller au camp haranguer l'armée, & la soulever contre ses généraux. C'est la seule chose qui leur reste à faire pour perdre l'Etat ; & rien ne leur sera plus aisé, puisqu'on ne fait plus consister la liberté qu'à méconnoître le sénat, les magistratures, les loix, les coutumes de nos ancêtres, & tout ce qu'ils ont sagement établi pour*

maintenir la discipline militaire dans toute sa vigueur.

An. R. 352. av. J.C. 400.

Les Véiens détruisent les ouvrages, & brûlent les machines.

VII. Appius commençoit à se faire écouter dans les assemblées, déja son crédit balançoit celui des tribuns, lorsqu'un contre-tems survenu à Véies, qui auroit dû, ce semble, le confondre, & le faire succomber, lui donna au contraire gain de cause, en déterminant les esprits les plus opposés à se réunir & à poursuivre le siége avec plus de vivacité que jamais. Déja les assiégeans avoient avancé leurs travaux jusqu'aux remparts; il ne restoit plus qu'à faire approcher les machines; mais comme ils s'appliquoient bien plus à travailler pendant le jour aux ouvrages qu'à les garder pendant la nuit, les Véiens ouvrant tout à coup une de leurs portes, sortirent en foule armés de torches & vinrent y mettre le feu. En moins d'une heure l'incendie consuma tout. Les Romains eurent beau accourir, il en périt plusieurs par le feu, qu'ils tâchoient vainement d'éteindre, ou par le fer des ennemis, dont il falloit se défendre.

Cette nouvelle répandit la consternation dans Rome, & jetta les sénateurs dans une inquiétude extrême, par la crainte de voir enfin la ville & le camp

An. R. 352. av. J.C. 400. se soulever, & les tribuns s'en réjouir insolemment, comme d'une victoire. Mais cette inquiétude du sénat ne dura pas. Ceux des Romains, qui étoient assez riches pour être admis dans la classe des chevaliers, & à qui la république n'avoit point encore donné de cheval, s'étant consultés ensemble, vinrent offrir leurs services, & s'engagerent à former à leurs dépens un corps de cavalerie. Le sénat y consentit avec une reconnoissance qu'on ne sçauroit exprimer. On ne l'eut pas plutôt sçu dans la ville, que la plûpart à leur exemple, vinrent se présenter aussi pour servir comme surnuméraires dans l'infanterie, & pour quelque expédition que ce fût, disant, » que si on les menoit à » Véies, ils n'en reviendroient pas que » la ville n'eût été prise. « Alors le sénat ne put contenir sa joie; il ne fut plus question d'introduire les députés de la multitude dans la salle, ou de nommer des sénateurs pour les remercier au nom de la république. Tout le sénat en corps sort de la salle, & du haut du perron, se montre au peuple attroupé dans la place, pour lui témoigner à l'envi par des signes & de vive voix, l'excès de joie dont ils étoient tous transportés. Ils com-

blent d'éloges, tantôt les chevaliers, tantôt la multitude, & mettent ce jour au nombre des plus beaux & des plus heureux de la république. *Oh! la charmante union*, s'écrient-ils, *qui va rendre Rome invincible, & lui assurer une immuable prosperité!* Ils faisoient gloire d'avouer que leurs concitoyens avoient sçu l'emporter sur eux, en générosité & en condescendance. On vit en ce moment les uns & les autres répandre des larmes de joie. Cependant les premiers entrés dans la salle, rappellent les autres sénateurs, & le sénat assemblé ordonne que les tribuns consulaires convoqueront l'assemblée pour faire aux cavaliers & aux fantassins un remercíment public, & pour déclarer de sa part, que leurs services ne seroient pas oubliés. Il voulut encore que ces volontaires eussent leur paie comme les autres. Il assigna une solde particuliere aux chevaliers, qui jusqu'alors n'avoient eu aucune part à cette gratification de la république. Ces nouvelles troupes arrivées au camp de Véies, non-seulement rétablirent les ouvrages ruinés, mais elles en firent de nouveaux; & Rome fut toujours plus attentive à fournir aux besoins d'une armée qui le méritoit si bien.

An. R. 352.
av. J.C. 400.

An. R. 353. av. J.C. 399.

Trib. conf. C. Servilius, &c.

VIII. Les nouveaux tribuns consulaires furent C. Servilius Ahala, pour la troisiéme fois, Q. Servilius, P. Virginius, Q. Sulpicius, Aulus Manlius, & M. Sergius, ces deux-ci pour la seconde fois. Le siége de Véies étoit devenu la grande affaire, tout le reste se traitoit assez indifféremment, & cette négligence fit perdre à la république la ville d'Anxur nouvellement conquise sur les Volsques. La plûpart des soldats de la garnison avoient obtenu des congés, & tous les autres, à l'exception de quelques invalides, alloient comme des vivandiers, trafiquer dans les bourgs & les villes voisines. Les Volsques même entroient librement dans la ville, pour y faire le même trafic. Il ne leur fut donc pas difficile de s'y établir en tuant le peu de soldat qui s'y trouvoit.

Les Volsques surprennent Anxur.

Mauvais succès des Romains à Véies.

Cependant le siége de Véies, quoique devenu le grand objet & l'unique affaire des Romains, languissoit par la mésintelligence de ses nouveaux chefs, plus animés les uns contre les autres, qu'ils ne l'étoient tous ensemble contre les ennemis. Il devint même encore plus difficile par une subite incursion des Capenates & des Falisques, à laquelle on ne s'étoit point attendu. Ces deux peuples

peuples d'Etrurie les plus voisins des Véiens, étoient aussi les plus exposés aux entreprises de la république ; & les Falisques, outre leurs griefs particuliers, s'étoient depuis peu unis aux Fidénates, pour faire la guerre en commun. Tous ces peuples, après avoir conclu & juré entr'eux une ligue par députés, arrivérent tout-à-coup avec leurs troupes, & commencérent l'attaque par le quartier de M. Sergius, d'où l'allarme se répandit dans tous les autres, jusqu'à croire que l'Etrurie entiere fondoit sur eux. La même pensée encouragea les assiégés à faire une sortie. | An. R. 353. av. J.C. 399.

Les Romains, attaqués des deux côtés, ne savoient plus comment se défendre. En vain ils vouloient faire face, tantôt aux Véiens, pour les faire rentrer, tantôt aux Etruriens, pour soutenir leur attaque ; ils se voyoient enfin réduits à tout abandonner, à moins que Virginius, qui commandoit la grande armée, ne vînt charger les confédérés, pour ne laisser plus à Sergius que le soin de contenir les autres ; mais ces deux généraux ne s'aimoient pas, & Virginius, quoiqu'averti coup sur coup que les ennemis, après avoir remporté successivement plusieurs redoutes, for-

An. R. 353. Av. J.C. 399.

çoient les lignes, & que Sergius alloit enfin ſuccomber à cette double attaque, ſe contenta de ſe tenir prêt à marcher; ajoutant, » que ſi ſon collégue avoit » beſoin de lui, il ſçauroit bien le lui » faire dire.« Sergius étoit auſſi opiniâtre que ſon collégue étoit fier, & pour ne pas avoir la moindre obligation à un homme qu'il haïſſoit, il aima mieux ſe laiſſer vaincre que de partager la victoire avec lui. Ses troupes, après une vigoureuſe réſiſtance qui leur coûta cher, abandonnérent enfin leurs poſtes, pour ſe rendre quelques-uns au camp de Virginius, la plûpart avec Sergius à Rome. Celui-ci ne manqua pas de rejetter ſur ſon collégue le malheur de ſa défaite; le ſénat le manda ſur le champ, & donna le commandement de l'armée aux Lieutenans pendant ſon abſence.

Les deux généraux ayant donc comparu devant le ſénat, ſe firent d'abord mille reproches l'un à l'autre. Les ſénateurs, à l'exception d'un très-petit nombre qui ne perdoit pas de vue le bien public, prenoient parti pour l'un ou pour l'autre, ſelon qu'ils étoient prévenus ou gagnés.

IX. Néanmoins les principaux d'en-

tr'eux ayant jugé inutile d'examiner s'il falloit imputer à la faute des généraux, ou ſimplement à la fatalité des armes, le malheur qui venoit d'arriver, opinérent qu'il falloit aſſembler extraordinairement les comices, pour élire d'autres généraux à leur place, & leur faire anticiper leurs fonctions dès les calendes du mois d'Octobre ſuivant. Cet avis fut ſi généralement approuvé, qu'il ne ſouffrit pas même aucune difficulté de la part des tribuns conſulaires actuellement en charge, à l'exception de ceux pour leſquels il étoit évident qu'on révoquoit les autres. Ils ſuppliérent d'abord le ſénat de leur épargner cette confuſion, & le ſénat ayant paſſé outre, ils oſérent proteſter contre ſon décret, & déclarer hautement qu'ils ne ſe démettroient point avant les ides de Décembre. Les tribuns du peuple fâchés de ſe voir inutiles, & condamnés au ſilence depuis que la république jouiſſoit en repos de ſa proſpérité, ſaiſirent avidement cette occaſion pour ſe faire valoir, menaçant fiérement de la priſon ces deux magiſtrats, s'ils s'obſtinoient à ne vouloir pas ſe conformer à l'avis du plus grand nombre. Alors Servilius Ahala,

An. R. 353.
av. J.C. 399.

Diviſions dans Rome.

An. R. 353. av. J.C. 399. l'un des tribuns consulaires, indigné de voir prendre aux tribuns du peuple tant d'autorité sur ses confreres : *Messieurs*, leur disoit-il, *je vous trouve bien hardis avec vos menaces, & je voudrois vous convaincre que vous avez aussi peu le droit de les faire, que la puissance de les effectuer ; mais je me fais un devoir avant toutes choses de me conformer tout le premier aux intentions du sénat. Ne cherchez donc pas, Messieurs, à vous arroger de nouveaux droits à la faveur de nos démêlés. Mes collégues suivront mon exemple ; & quand ils ne le voudroient pas, je puis nommer un dictateur pour les y contraindre.* Tout le monde applaudit à Servilius ; le sénat sur-tout fut ravi qu'il eût fait sentir aux tribuns du peuple l'inutilité de leurs menaces, & à ses collégues la nécessité de se rendre à des ordres supérieurs. En effet, ceux-ci n'espérant plus l'emporter seuls contre tous, consentirent enfin à la convocation des comices, où ils abdiquérent comme les autres, avant le jour des calendes d'Octobre, pour céder leurs places à ceux qui furent élus ; sçavoir, Lucius Valérius Potitus, pour la quatriéme fois ; Marcus Furius Camillus, pour la seconde ; M. Æmilius Ma-

mercinus, pour la troisiéme; Cn. Cornélius Cossus, pour la seconde; C. Fabius Ambustus, & L. Julius Tullus. Ces deux derniers pour la premiere fois. An. R. 354. av. J.C. 398. L. Valerius, &c. trib. consl.

X. Il survint pendant ce tribunat une multiplicité d'affaires civiles, & d'expéditions militaires. Indépendamment du siége de Véies, il fallut faire la guerre tout-à-la-fois aux Capenates, aux Falisques, & dans le pays des Volsques pour y reprendre la ville d'Anxur, tandis que la nécessité de lever des troupes, & un tribut suffisant pour les entretenir, jettoit la république dans de nouveaux embarras. L'élection des tribuns du peuple causa aussi quelques altercations; & ceux-ci, par le procès qu'ils intentérent aux deux tribuns consulaires aussitôt après leur démission, excitérent encore de nouveaux troubles. Reprenons ces événemens.

Aussi-tôt après les comices, il avoit été question de procéder à un enrôlement; toute la jeunesse en état de porter les armes y fut comprise, & l'on n'en dispensa pas même les vieillards pour monter la garde dans la ville. Cette augmentation de troupes engagea la république à une augmentation de dépense; & pour y survenir, elle n'a- On refuse de contribuer à la solde.

An. R. 354. Av. J.C. 398. voit point d'autre reſſource que le tribut de ceux qui reſtoient dans Rome ; mais ceux-ci vouloient s'en exempter, en vertu du ſervice militaire auquel on les obligeoit auſſi dans la ville, & ne payoient que par contrainte. Les tribuns du peuple ne manquérent pas, dans leurs aſſemblées, de crier à la vexation, & de ſoulever les citoyens contre une impoſition par elle-même toujours odieuſe. Ils diſoient : » que le ſénat n'a-
» voit imaginé la ſolde que pour épui-
» ſer par des tributs, une partie des
» Plébéiens, pendant que l'autre s'é-
» puiſeroit à la guerre ; que depuis trois
» ans que duroit le ſiége de Véies, on
» y manœuvroit très-mal à deſſein de le
» faire durer plus long-tems ; que l'on
» vouloit d'une ſeule levée mettre tout-
» à-la-fois quatre armées ſur pied, pour
» quatre différentes expéditions, afin
» que, ſans en excepter les enfans, non
» plus que les vieillards, tous marchaſ-
» ſent en tout tems, l'hiver comme l'été,
» pour ne pas laiſſer un moment de re-
» pos au malheureux peuple ; & lorſ-
» que couverts de bleſſures, chargés
» d'années, épuiſés de travail, les ſol-
» dats n'avoient plus d'autre reſſource
» dans leur vieilleſſe, qu'une maiſon pau-

» vre, une famille ruinée, & quelque » coin de terre en friche pour n'avoir » pas eu le tems de la cultiver ; on les » rendoit enfin tributaires, on les sur- » chargeoit d'impôts pour leur faire » restituer au centuple, comme un ar- » gent prêté à usure, la solde dont on » avoit prétendu les gratifier. « An. R. 354. av. J.C. 398.

Au milieu des embarras que causoit dans Rome la levée des troupes & du tribut, le peuple déja préoccupé de ses affaires, fit l'élection de ses tribuns, dont on ne pouvoit remplir entiérement le nombre. Il en falloit encore deux, & les Patriciens se firent proposer ; mais leur cabale inutile en ce point, réussit du moins à faire élire C. Lacérius & M. Acutius par les autres déja élus, qui se les associérent indépendamment des suffrages du peuple, & contre la disposition expresse de la loi Trebonia, qui défendoit la *Cooptation*, & à laquelle ils étoient bien aises de donner atteinte.

Deux tribuns consulaires sont cités devant le peuple.

XI. Mais, comme si le sort eût voulu lui susciter un défenseur, il avoit permis que C. Trebonius, du même nom & de la même famille que celui qui avoit été le premier auteur de cette loi, fût du nombre des tribuns de cette année. A peine fut-il en exercice, qu'il se fit un

An. R. 354. Av. J.C. 398. devoir de la ſoutenir. *Il eſt bien étrange,* diſoit-il au peuple d'un ton véhément, *que des Patriciens aient oſé prétendre à notre tribunat; mais il l'eſt bien plus encore que leurs tribuns conſulaires aient pû venir à bout d'en diſpoſer à leur gré, ſans conſulter le peuple & malgré la loi Trebonia. C'en eſt donc fait de cette loi, & nos magiſtratures ne ſeront plus déſormais que pour des Patriciens, & pour ceux de leurs partiſans qu'il leur plaira d'y admettre; on foule donc aux pieds nos loix ſacrées, ſans leſquelles néanmoins il ne ſçauroit y avoir ni tribun ni puiſſance tribunitienne: c'eſt que les Patriciens vous trompent, & que mes collégues vous trahiſſent indignement.*

Le peuple ému ne regardoit plus qu'avec des yeux d'indignation les deux tribuns illégitimement aggrégés, ceux de leurs collégues qui avoient fait cette aggrégation, & les Patriciens qui avoient eu quelque part à cette affaire; mais perſonne ne devoit plus en appréhender les ſuites, que ceux des tribuns qui avoient aggrégé les deux autres. Ils étoient trois, P. Curiatius, M. Métilius, & M. Minucius, qui dès-lors ayant tout à craindre pour eux, dénoncérent au peuple Sergius & Virginius, afin de détourner

adroitement ſur ces tribuns conſulaires dépoſés, l'orage qui les menaçoit eux-mêmes : *Il eſt juſte*, dirent-ils au peuple aſſemblé, *que tous ceux qui ſouffrent de tant d'enrôlemens, de tant d'impôts, de tant de guerres & des longueurs d'un ſiége qui ne finit plus, que tous ceux qui ſe reſſentent de l'échec que notre armée a reçu devant Véies & qui ſont dans la douleur & dans le deuil, pour y avoir perdu leurs freres ou leurs enfans, leurs parens ou leurs alliés* ; *il eſt juſte*, diſoient-ils, *que tous ceux-là puiſſent faire retomber les maux publics & particuliers qu'ils ſouffrent, ſur ceux qui les leur ont attirés. C'eſt donc pour donner carrière à une ſi juſte vengeance, que nous citons à votre tribunal Sergius & Virginius, comme les auteurs de tous les maux que vous ſouffrez. C'eſt de quoi il n'eſt pas même beſoin de les convaincre, ils en ſont déja convenus eux-mêmes, en ſe reprochant l'un à l'autre des fautes dont ils ſont coupables également. Sergius reproche à Virginius de lui avoir indignement refuſé du ſecours ; & Virginius reproche à Sergius de n'avoir pas daigné le demander. Mais peut-on croire que deux généraux aient pu ſe conduire, l'un à l'égard de l'autre, d'une maniere ſi bizarre, & n'eſt-il pas*

An.R.354.
Av.J.C.395.

An.R. 354. av. J.C. 398.

plus naturel de penser que tout n'étoit qu'une intrigue concertée entr'eux & le sénat. par laquelle apres avoir laissé brûler à dessein toutes nos machines, pour faire durer plus long-tems le siége de Véies, il falloit aussi trahir l'armée & abandonner les lignes aux Falisques, pour laisser vieillir nos concitoyens sous les remparts de Véies, pour rendre nos assemblées désertes par leur éloignement, pour empêcher vos tribuns de rien entreprendre pendant leur absence, de solliciter en votre faveur la répartition des terres ou quelqu'autre avantage, de résister enfin aux entreprises des Patriciens conjurés contre vous?

On pourroit dire peut-être en faveur des accusés, qu'ils ont déja subi le jugement du sénat, de leurs collégues, & même le vôtre; du sénat, lorsqu'il les a déclarés indignes de leurs charges par son décret; de leurs collégues, lorsqu'ils les ont forcés à s'en démettre par la crainte d'un dictateur; & le vôtre enfin, lorsqu'au lieu d'attendre aux ides de Décembre, pour leur donner des successeurs, vous leur en avez donné par anticipation dès les calendes d'Octobre, n'ayant pas cru que la république pût subsister sous un tel gouvernement, Il n'est donc pas juste, ajoutera-

t'on, *de faire subir un nouveau jugement à ces malheureux deja accablés de sentences, & assez bien punis par la privation de leurs charges deux mois plutôt qu'ils n'auroient dû les quitter; ils sont persuadés eux memes que c'est une affaire finie. Mais en verité, y pense-t-on. & n'a-t-on pas dû comprendre qu'on les a destitués plutôt pour les empêcher de faire pire, que pour les punir du mal qu'ils avoient déja fait? Si leur destitution devoit passer pour une peine, leurs collégues destitués avec eux sans être coupables, auroient donc été punis également. Ah! Romains, livrez-vous plutôt à ces sentimens d'indignation & de vengeance dont vous fûtes pénétrés, lorsqu'après la triste aventure de Véies, vous vous vîtes tomber sur les bras cette foule de soldats tout couverts de blessures, meurtris de mille coups, saisis de trouble & de frayeur, qui n'accusoient certainement pas ni la fortune, ni aucun des dieux, mais uniquement ces deux généraux. Il n'est personne ici qui, dans ce jour fatal, n'ait vomi mille imprécations contre eux & contre tout ce qui les touche. Vous les dévouâtes alors à la colère des dieux, exercez donc comme vous le pouvez & comme vous le devez,* An. R. 354. av. J.C. 398.

An. R. 354 av. J.C. 398. *une vengeance dont ces mêmes dieux vous laissent les maitres. Il est rare qu'ils punissent le crime par eux-mêmes, c'est assez qu'ils donnent des armes & le moyen de se venger des méchans, à celui qui souffre de leur malice.*

Le peuple les condamne.

XII. Sergius eut beau alléguer en sa faveur les caprices de Mars & la fatalité des armes, Virginius eut beau conjurer le peuple de ne pas ajouter de nouveaux malheurs à ceux qu'il avoit éprouvés dans sa campagne; le peuple irrité contre l'un & l'autre, par le discours qu'il venoit d'entendre, les condamna à payer solidairement une amende de 10000 asses *, & perdit de vue le dessein où il avoit été de punir les tribuns pour avoir contrevenu à la loi Trebonia. De leur côté ces tribuns, charmés d'avoir obtenu du peuple le jugement qu'ils avoient sollicité, se hâtérent de lui en faire recueillir quelque avantage, en renouvellant leurs sollicitations pour la loi agraire, & la défense de payer le tribut, quelque nécessaire qu'il fût à l'entretien de plusieurs armées, dont les expéditions, quoique favorables, n'avoient encore aucun succès décisif. En effet, on avoit repris sur les ennemis à Véies, les quartiers qu'on avoit perdus; tous les

* 500 liv.

ouvrages avoient été réparés ſous les An. R. 354.
ordres des Tribuns M. Æmilius & C. av. J.C. 398.
Fabius qui continuoient le ſiége, M. Diverſes
Furius dans le territoire des Faliſques, guerres.
& C. Cornelius dans celui de Capènes, ayant trouvé ces peuples bien enfermés dans leurs villes, pilloient, brûloient, déſoloient impunément la campagne; & Valérius Potitus, envoyé dans le pays des Volſques pour reprendre la ville d'Anxur, après en avoir ravagé les dehors, avoit tenté de la prendre d'emblée; mais parce qu'elle étoit d'un trop difficile accès, il en avoit entrepris le ſiége par une bonne circonvallation.

Telle étoit la ſituation des affaires de la guerre, tandis qu'il ſe formoit à Rome un orage qui pouvoit cauſer plus de fracas lui ſeul, que toutes ces guerres enſemble. Les tribuns du peuple s'oppoſoient conſtamment à la levée du tribut, les généraux ne recevoient plus d'argent pour la ſolde des troupes, & celles-ci le demandoient d'un ton à faire craindre que le camp ne ſe reſſentît auſſi de la ſédition qui éclatoit dans la ville. Le peuple & ſes tribuns également animés contre les Patriciens, s'émancipoient juſqu'à dire hautement & partout qu'il falloit s'affranchir de leur tyrannie, qu'il

An. R. 355. av. J.C. 397. Tib. conf. P. Licinius, &c.

étoit tems d'exclure des charges les Sergius, les Virginius, & de leur substituer des Plébeiens, qui s'y conduiroient mieux. Néanmoins tout ce bruit & toutes ces déclamations n'empêchérent pas les comices d'élire encore des Patriciens pour tribuns consulaires, à l'exception d'un seul Plébéien nommé P. Licinius Calvus, que le peuple voulut leur associer pour se mettre en possession de son droit. Les cinq autres, tous Patriciens, furent P. Mænius, L. Titinius, P. Melius, L. Furius Medullinus & L. Publilius Volscus.

Un Plébéien élu tribun consulaire.

On ne sçauroit dire précisément ce qui peut avoir mérité à ce Plébéien l'honneur de parvenir le premier à cette magistrature préférablement à tous les autres, puisque dans un âge déja fort avancé il n'avoit exercé aucune charge dans la république, & qu'il n'y avoit d'autre titre que celui d'ancien sénateur (1). Les uns prétendent qu'il en fut redevable au crédit de C. Cornélius son cousin-germain, qui ne faisoit que de sortir de cette charge, & qui s'étoit

(1) Nous n'avons pas vu jusqu'ici que les Plébéiens eussent été admis dans le sénat, & Tite-Live ne dit nulle part en quel tems ils l'ont été. Les autres Historiens ne nous fournissent aucun éclaircissement sur ce point.

ſignalé en faiſant augmenter la ſolde des cavaliers, juſqu'au triple de celle qu'on donnoit à l'infanterie; d'autres croyent qu'il mérita cet honneur pour avoir exhorté le ſénat & le peuple à la réunion, & négocié l'accommodement d'une maniere à contenter tout le monde. Quoi qu'il en ſoit, le peuple ne fut pas moins étonné d'avoir pu élever ce Plébéien au tribunat conſulaire, qu'il pouvoit l'être lui-même d'y être parvenu, & les tribuns tranſportés de joie d'avoir remporté cette victoire dans les comices, ſe relâchérent au ſujet du tribut, dont l'interruption avoit jetté la république dans les plus grands embarras. Tous les citoyens ſe ſoumirent donc à le payer, & les troupes furent enfin ſoudoyées.

An. R. 355. av. J.C. 397.

XIII. Peu de tems après, on reprit ſur les Volſques la ville d'Anxur, parce qu'occupés à célébrer une fête, ils avoient négligé de garder cette ville. L'hiver de cette année fut extrêmement rude, tous les chemins perdus dans la neige furent impraticables, & l'on ne pouvoit naviger ſur le Tibre couvert de glaçons; néanmoins le bled ne renchérit point à Rome, parce qu'on s'en étoit abondamment pourvu. Cependant P. Licinius jouiſſoit de ſa ma-

Les Romains rentrent dans Anxur.

An. R. 356. av. J. C. 396. M. Veturius, &c. trib. conf.

giſtrature auſſi paiſiblement qu'il y étoit entré, & ſon élévation, ſans déplaire trop au ſénat, plaiſoit infiniment au peuple, & le mit en goût de n'élire que des Plébéiens dans la premiere élection ; de ſorte qu'à l'exception de M. Veturius, Patricien, qui obtint une des ſix places, les cinq autres furent preſque unanimement adjugées à cinq Plébéiens, qui furent M. Pomponius, C. Duilius, Voleron Publilius, Cn. Genutius, & L. Atilius.

Contagion à Rome.

Après un hiver auſſi rude que celui qu'on venoit de paſſer, il n'étoit pas naturel de s'attendre à un été mal ſain, il le fut néanmoins par une contagion également funeſte aux hommes & aux beſtiaux. Elle pouvoit être un effet de la bizarrerie des ſaiſons ou de quelqu'autre cauſe moins connue ; mais quoi qu'il en fût de ſon principe, le reméde n'en étoit pas mieux connu. Le ſénat ayant fait conſulter les livres des Sibilles, les décemvirs propoſés aux ſacrifices, ordonnérent le Lectiſterne, cérémonie qu'on n'avoit point encore vue dans Rome. On dreſſa pour cet effet trois lits, auſſi richement parés qu'ils pouvoient l'être pour le tems dont nous parlons, autour d'une table ſplendide-

Le Lectiſterne.

ment ſervie pendant huit jours, à l'honneur d'Apollon, de Latone, de Diane, d'Hercule, de Mercure & de Neptune, pour appaiſer ces divinités par cette nouvelle cérémonie. On rapporte que pendant tout ce tems les citoyens de Rome en firent de même en leur particulier; que les portes des maiſons demeurérent ouvertes dans toute la ville, & les tables chargées de toutes ſortes de proviſions à l'uſage des premiers venus, juſqu'à inviter à l'envi les étrangers & les perſonnes les plus inconnues, pour exercer à leur égard les devoirs de l'hoſpitalité. On s'entretenoit même ſans répugnance avec ſes plus grands ennemis, on ſe réconcilioit avec eux, on renonçoit à tous les procès, on terminoit toutes les querelles; les priſonniers retenus dans les fers furent élargis durant cette fête, & l'on ſe fit un ſcrupule dans la ſuite, de remettre dans les liens ceux que les dieux en avoient délivrés.

An. R. 356. av. J.C. 396.

Combat à Véies.

Cependant les Romains occupés au ſiége de Véies, eurent de nouvelles allarmes par une triple attaque, que les Capénates & les Faliſques, de concert avec les Véiens, firent comme la premiere fois; les Romains la ſoutinrent par un triple combat, dont le ſuccès fut

An. R. 356. av. J.C. 396.

d'abord assez douteux ; mais rien ne contribua tant à le leur assurer, que le souvenir de la condamnation de Sergius & de Virginius. La grande armée, bien loin de se tenir dans l'inaction comme elle avoit fait auparavant, se mit en mouvement, & tourna court sur les Capenates & les Falisques, qu'elle prit à dos comme ils étoient occupés à l'attaque des lignes. Cette surprise commença de les déconcerter, & ceux des Romains qui jusqu'alors s'étoient tenus sur la défensive dans leurs lignes, ayant fait ensuite une sortie fort à propos, achevérent de les mettre en déroute, les poursuivirent & les taillérent en piéces. Le peu qui leur étoit échappé périt bientôt après sur le chemin de Capéne, pour avoir malheureusement rencontré un parti de Romains, qui étoit venu faire le dégât. D'un autre côté, les Véiens aussi poursuivis, firent une retraite qui leur coûta cher par leur précipitation à fermer les portes de la ville, dans la crainte d'y voir entrer les Romains pêle-mêle avec les fuyards, dont les derniers furent tous passés au fil de l'épée.

Victoire des Romains.

Les Patriciens prennent des mesures pour la nouvelle élection.

XIV. Le tems des comices approchoit, & cette affaire donnoit presque

plus d'inquiétude au sénat que toutes celles de la guerre ; en effet, il voyoit que les Plébéiens non contens de s'être insinués dans les premieres magistratures, alloient en exclure les Patriciens. Il engagea donc à concourir des sénateurs d'un caractère & d'un mérite à ne pouvoir être refusés ; ensuite, avec autant de zèle que s'ils eussent brigué chacun pour soi, tous se réunirent, mettant tout en œuvre pour accréditer & grossir leur parti, jusqu'à faire intervenir les dieux & la religion qu'ils prétendoient intéresser dans leur cause. *Il faut bien*, disoient-ils, *que les dieux ayent été indignés de la confusion qui règne depuis deux ans dans nos assemblées, & de la liberté avec laquelle on dispose des premieres dignités de l'Etat sans choix & sans discernement de condition, de rang, de famille, de noblesse ; abus d'autant plus irréligieux, que ces mêmes assemblées ne se tiennent que par l'ordre des dieux & sous leurs auspices. Aussi, voyez les fléaux dont ils vous affligent depuis deux ans. D'abord un hiver des plus rude, & tel, que vous auriez pu le regarder dès-lors comme un de ces événemens extraordinaires, qui annoncent la colère du ciel ; ensuite, une conta-*

An. R. 356.
av. J.C. 396.

An. R. 356. av. J.C. 396.

gion généralement répandue dans la ville & dans la campagne ; ſigne évident de cette même colère qui ne menace plus, mais qui ſe fait ſentir, & pour laquelle les livres de nos deſtinées nous ont ordonné des expiations & les ſacrifices les plus ſolemnels.

Ces motifs de religion, ſoutenus du mérite perſonnel des concurrens, faiſoient une ſi forte impreſſion ſur les eſprits, que le jour des comices venu, on élut pour tribuns conſulaires L. Valerius Potitus, pour la cinquiéme fois, M. Valerius Maximus, M. Furius Camillus, & L. Furius Medullinus, pour la troiſiéme fois. Q. Servilius le Fidénate, & Q. Sulpicius Camérinus pour la ſeconde fois ; tous Patriciens, & la plûpart les plus diſtingués du ſénat.

An. R. 357. Av. J.C. 395.

L. Valerius, &c. tribuns.

Sous ce nouveau tribunat il ne ſe paſſa rien de mémorable au ſiége de Véies, & le ſuccès des armes romaines pendant cette année, ſe réduiſit aux dégâts & au pillage conſidérable que fit Potitus dans les terres des Faliſques, & Camille dans celles de Capène, où ces deux grands capitaines n'épargnérent rien de tout ce que le fer & le feu pouvoient détruire.

Divers prodiges.

XV. Dans ces entrefaites on ne s'en-

retenoit plus à Rome que de mille prodiges différens, dont on croyoit pouvoir douter, & ne devoir pas se mettre en peine, parce que la plûpart n'étoient fondés que sur le témoignage de celui qui les débitoit le premier; d'ailleurs, il n'étoit plus aisé de trouver des devins pour en avoir l'interprétation, depuis que la guerre avoit rompu tout commerce avec les Etruriens. Il s'en publia un néanmoins plus avéré que les autres.

An. R 357. av. J.C. 395.

Crûe des eaux du lac d'Albe.

C'étoit une crûe d'eau arrivée extraordinairement dans le lac d'Albe sans pluie, & dont on ne voyoit aucune cause qui pût la faire regarder comme un évenement naturel. On prit le parti de députer à Delphes, pour consulter l'oracle sur ce prodige; mais le hazard fit qu'on en eut l'interprétation aussitôt après, & dans le camp même de Véies. Un jour, comme des soldats dans un corps-de-garde s'entretenoient à leur maniere de mille plaisanteries, un vieux Véien du haut des remparts, s'avisa de leur annoncer d'un ton prophétique, qu'ils n'entreroient jamais dans Véies s'ils ne faisoient écouler toutes les eaux du lac d'Albe. Ils crurent d'abord que ce n'étoient là que des paroles dites au hazard; ensuite on y ré-

An. R 357. av. J.C. 395.

fléchit ; enfin, un de ceux qui l'avoient entendu, voulut ſçavoir des Véiens qui étoit cet homme qui avoit parlé du lac d'Albe. Il ſçut que c'étoit un Aruſpice ; & pour guérir à l'inſtant ſon imagination frappée, il lui fit demander une entrevue pour le conſulter, diſoit-il, ſur un événement qui le concernoit en particulier. Le vieillard y conſentit ; la longueur du ſiége avoit déja rendu aſſez ordinaires ces ſortes d'entretiens entre les ſoldats des deux partis. L'Aruſpice vint donc le joindre ; & tous deux ſans armes, & ſans ſe défier l'un de l'autre, s'étant retirés à l'écart comme pour entrer en matiere, le Romain, jeune & robuſte, le ſaiſit au corps, & malgré les clameurs des Etruriens, témoins de cette violence, l'enléve & l'emporte dans le camp. On le préſente au général, qui le fait conduire à Rome pour être interrogé dans le ſénat, ſur ce qu'il avoit prétendu dire du lac d'Albe; ſur quoi il s'expliqua de la ſorte.

Aruſpice Etrurien enlevé & conduit à Rome.

Il falloit, dit-il, *que les dieux fuſſent bien irrités contre ma patrie dans ce moment fatal où ils m'ont fait révéler un ſecret qui va lui devenir ſi funeſte. Ce que j'ai dit alors, je l'ai dit par leur inſpiration; mais ce qui eſt dit, eſt dit,*

Il n'est plus en mon pouvoir de le rétracter ; d'ailleurs, s'il y a un sacrilége à révéler aux hommes ce que les dieux veulent leur tenir caché, il n'y en auroit pas moins à leur cacher les secrets qu'ils veulent leur découvrir. Il est donc écrit dans nos livres prophétiques, & la science augurale nous en a déja prévenus, que les Romains se rendroient maîtres de Véies, si les eaux du lac d'Albe s'étant accrûes, ils les faisoient écouler de la maniere dont les dieux le désiroient. Il expliquoit ensuite cette maniere ; mais le sénat n'ayant pas jugé à propos de l'en croire sur sa parole, dans une affaire de cette importance, résolut d'attendre la réponse de Delphes, par le retour de ses députés.

An. R. 357. Av. J.C. 395.

An. R. 358. av. J. C. 394.

XVI. Cependant le jour des élections arrivé, on fit tribuns consulaires L. Julius Julus, L. Furius Medullinus, pour la quatriéme fois ; L. Sergius le Fidenate, A. Posthumius Regillensis, P. Cornelius Maluginensis, avec Aulus Manlius. Cette année les Tarquiniens prirent aussi les armes contre la république : ils la voyoient occupée à défendre Anxur contre les Volsques, & la colonie de Lavic contre les Eques, outre le siége de Véies qu'elle continuoit, &

L. Julius, &c. trib. consf.

Les Tarquiniens déclarent la guerre.

An. R 358. av. J.C. 394. pour lequel elle avoit encore ſur les bras les Faliſques & les Capenates. Les Tarquiniens ſçavoient de plus, que les Romains déja ſi occupés au dehors, étoient troublés au dedans par les nouvelles diviſions ſurvenues entre le ſénat & le peuple ; de ſorte que pour profiter de la conjoncture, ils envoyérent quelques-unes de leurs cohortes faire le dégât. *Car*, diſoient-ils, *ou ils laiſſeront piller pour ne pas s'engager à une nouvelle expédition, ou ils n'auront qu'une foible armée à nous oppoſer.*

Mais les Romains, plus offenſés de la conduite des Tarquiniens qu'ils ne furent allarmés de leur entrepriſe, en tirérent vengeance en très-peu de tems & ſans beaucoup d'efforts. A. Poſthumius & L. Julius avoient voulu d'abord procéder à une levée pour cette nouvelle expédition, & les tribuns du peuple s'y étant oppoſés, il fallut ſe contenter de ceux qui voulurent les ſuivre. Avec ces volontaires ils prirent des chemins détournés à travers le territoire de Cère, d'où ils fondirent ſur les Tarquiniens qui revenoient du pillage chargés de butin ; ils en tuérent un grand nombre, & contraignirent les autres de ſe déſaiſir de tout ce qu'ils emportoient.

Ils

Ils revinrent à Rome avec ces dépouilles, où, pendant deux jours, chacun étant venu reclamer ce qui pouvoit lui appartenir, on vendit, dès le troisiéme, au profit du soldat, ce qui n'avoit point été revendiqué, dont la plus grande partie étoit réellement aux Tarquiniens. An. R. 358. Av. J.C. 394.

Les Romains n'avoient pas le même succès dans les autres guerres, encore moins au siége de Véies; n'espérant plus rien de leurs efforts, ils attendoient le secours des dieux & la réponse de l'oracle. Les députés la rapportérent conforme à celle de l'augure Véien. *Garde-toi, Romain*, avoit dit l'oracle, *de laisser séjourner l'eau dans le lac d'Albe, ou de lui laisser prendre son cours naturel vers la mer; fais-la couler par des canaux dans les campagnes, de maniere qu'elle les arrose & qu'elle s'y perde. Dès-lors approche-toi hardiment des murs de Véies pour te mettre en possession de cette place que tu assiéges depuis si long-tems, & dont les destins t'assurent aujourd'hui la conquête. Mais, après ta victoire, n'oublie pas de m'envoyer un riche présent, & d'offrir aux dieux, à l'exemple de tes peres, ces sacrifices dont tu as laissé perdre l'usage.*

Réponse de l'oracle de Delphes.

An. R. 358.
av. J.C. 394.

On se met en devoir de s'y conformer.

XVII. L'augure de Véies fut dès ce moment en grande vénération chez les Romains. Les tribuns consulaires, Cornélius & Posthumius, ne consultérent que lui, pour ce qui concernoit le prodige & les expiations requises. Il fut ensuite question de sçavoir quels sacrifices l'oracle reprochoit aux Romains d'avoir négligés ou interrompus. On trouva que ce reproche tomboit sur une irrégularité survenue dans la derniere élection, & qui rendoit les magistrats élus, inhabiles à pouvoir célébrer les Féries latines (1), & le Latiar sur le mont Albain; qu'il falloit donc les destituer, commencer un interregne, renouveller les auspices, & proceder tout de suite à une nouvelle élection. Le sénat statua sur toutes ces choses; & tout se fit. L. Valerius, Q. Servilius le Fidenate, & M. Furius Camillus, gouvernérent successivement pendant cet interregne, sans pouvoir tenir les comices par l'obstination des tribuns à s'y op-

(1) C'étoit un sacrifice qui s'offroit tous les ans à Jupiter, surnommé *Latiar*, au nom de tous les Peuples du Latium, sur le mont Albain. Le peuple Romain y avoit le premier rang, & présidoit à la cérémonie qui duroit plusieurs jours. C'etoient autant de jours de fêtes. On les nommoit les Feries latines.

poſer, juſqu'à ce qu'on leur accordât que le plus grand nombre des tribuns conſulaires ſeroit tiré du corps des Plébéiens. An. R. 358. Av. J.C. 394.

Cependant les Etats généraux de l'Etrurie ſe raſſemblérent dans le bois ſacré de Voltumna. Les Capénates & les Faliſques y ſollicitérent pour les Véiens le ſecours de la nation, qu'on leur refuſa. *En effet*, leur dit-on, *nous avons déja refuſé aux Véiens les ſecours qu'ils nous demandent, parce qu'ils ne devoient pas ſe promettre du ſecours de ceux dont ils n'avoient pas de mandé les conſeils; mais préſentement, quand même nous voudrions les aider, la conjoncture où nous ſommes ne le permettroit pas. Nous avons la plûpart à nos côtés les Gaulois nouvellement établis; c'eſt une nation que nous ne connoiſſons pas encore, avec laquelle n'ayant ni guerre ni paix, nous pouvons auſſi peu compter ſur l'une que ſur l'autre. Cependant, pour accorder quelque choſe aux beſoins preſſans d'une ville qui fait partie de la nation, nous donnons la liberté d'aller à Véies à tous les Etruriens qui voudront prendre les armes pour la ſecourir.* Le bruit couroit à Rome qu'ils s'y rendoient en foule, & cette nouvelle réunit les eſprits

An. R. 358. av. J. C. 394.

en leur donnant une allarme commune, comme il étoit aſſez ſouvent arrivé. On s'aſſembla donc enfin pour procéder à une élection.

P. Licinius fait élire ſon fils à ſa place.

XVIII. Les premiers ſuffrages déférérent le tribunat à Licinius Calvus ; il ne l'avoit point brigué, & quoiqu'il fût Plébéien, les Patriciens paroiſſoient n'être pas mécontens de ce choix, parce qu'ils avoient éprouvé ſa modération dans cette même charge, outre qu'il n'étoit plus d'un âge à ſe faire appréhender quand il l'auroit voulu. On étoit même diſpoſé à lui aſſocier L. Titinius, P. Menenius, Cn. Genucius & L. Atilius, tous ſes anciens collégues ; mais Licinius, ſans attendre que les autres tribus s'expliquaſſent ſur le choix que la premiere avoit déja fait, demanda au magiſtrat qui préſidoit aux comices, la permiſſion de parler, & le fit en ces termes : *Romains*, dit-il, *le ſouvenir de notre premier tribunat vous porte ſans doute à nous en propoſer un ſecond, & l'union avec laquelle nous avons gouverné, devenue plus néceſſaire que jamais dans la conjoncture préſente, vous détermine à remettre en place pluſieurs d'entre nous, que l'expérience a rendu encore plus capables de commander ; mais*

pour moi je ne suis plus le même, vous ne voyez en moi que l'ombre & le nom de Licinius; mes sens n'ont plus leur activité, mes yeux, mes oreilles, ne me servent presque plus, la mémoire me manque, mes forces m'abandonnent, & mon esprit se ressent de la foiblesse de mon corps. Mais voilà, ajouta-t-il en présentant son fils, *voilà le portrait & l'image vivante de celui que vous avez daigné admettre le premier de tous les Plébéiens au tribunat consulaire : élevé sous mes yeux & selon mes maximes, je le consacre à la république pour me remplacer. Je vous conjure donc, Romains, de lui donner le tribunat que vous me destiniez; je n'y prétendois pas, il le sollicite, & je vous le demande pour lui.* Il l'obtint, & son fils fut élu avec ceux que nous avons déja nommés.

An. R. 358. av. J.C. 394.

An. R. 359. av. J.C. 393.

P. Licinius, &c. tribuns conf.

Titinius & Genucius marchérent contre les Capenates & les Falisques; mais pour s'être avancés avec plus de courage que de précaution, ils donnérent tête baissée dans une ambuscade où ils étoient attendus. Genucius y périt à la tête des siens, & par une mort des plus glorieuses, il expia sa témérité. Titinius rallia les troupes que la vue du péril avoit dissipées, & se retira

Mauvais succès des Romains contre les Falisques & les Capenates.

An R. 359
av. J.C. 393.

ſur une hauteur d'où il ſoutint le combat ; mais il n'oſa deſcendre dans la plaine. Ce contre-tems coûta moins à la république qu'il ne nuiſit à ſa gloire. Mais peu s'en fallut que la perte légere qu'elle y fit, n'en cauſât une plus ſérieuſe par les bruits confus qui s'en répandirent, & qui portérent l'allarme & la terreur dans Rome & dans le camp de Véies. On y publioit que les Capenates & les Faliſques, après avoir exterminé l'armée Romaine & ſes généraux, s'avançoient à grands pas vers le camp avec toute la jeuneſſe de l'Etrurie, & qu'ils n'étoient pas loin. On ne pouvoit déja plus contenir le ſoldat ni l'empêcher de prendre la fuite ; le déſordre à Rome étoit encore plus grand ; on croyoit le camp de Véies à la merci des ennemis ; on craignoit à chaque inſtant de les voir venir & fondre dans la ville : on couroit aux portes, on ſe diſtribuoit le long des remparts, on s'y tenoit en défenſe ; & les dames Romaines, ſaiſies de la même terreur, ſe rendoient en foule dans les temples, pour conjurer les dieux de détourner ſur Véies l'orage dont on ſe croyoit menacé ; d'en préſerver leurs maiſons, leurs tem-

ples, leurs autels, leur patrie ; cette ville enfin où l'on n'avoit rien oublié pour rétablir leur culte dans toute sa pureté, & pour se conformer à leur volonté suprême, par l'expiation de tous les prodiges qui la leur avoient fait connoître. An. R. 359. av. J.C. 393.

XIX. En effet, on avoit réitéré les féries latines & les jeux qui se faisoient à cette occasion. L'on avoit fait écouler dans les terres les eaux du lac d'Albe, & les destins sembloient ne demander plus que la ruine de Véies, lorsque Camille, à qui ces mêmes destins réservoient la gloire de conquérir cette ville & de sauver sa patrie, fut élu dictateur. Il donna le commandement de la cavalerie à P. Cornelius Scipion. Le changement de chef changea tout-à-coup la face des affaires. L'espérance, le courage, la fortune même, tout sembla se renouveller en un moment. La premiere chose que fit Camille, fut de punir, selon les loix militaires, ceux à qui la frayeur avoit fait déserter le camp ; & cet acte de sévérité servit à contenir les autres, & à leur faire surmonter la crainte dont ils avoient été saisis. Il fit publier ensuite une nouvelle levée qu'il différa

Camille, dictateur.

An. R. 359.
av. J.C. 393.

de quelques jours, pour se donner le tems de se rendre à l'armée, & d'y rassurer les esprits. Il revint au jour qu'il avoit marqué pour procéder à l'enrôlement, qui ne souffrit aucune difficulté. Les Latins même & les Herniques s'y présentérent. Il accepta leurs services, & leur en rendit graces en présence de tout le sénat. Prêt à partir pour faire la conquête de Véies, il promit, s'il en revenoit vainqueur, de faire célébrer les grands jeux en l'honneur des dieux, de rebâtir le temple de la déesse Matuta (1), & d'en renouveller la dédicace, qui avoit été faite pour la premiere fois sous le régne de Servius Tullius. Le sénat ratifia son vœu par un décret; & Camille sortit ensuite de Rome, où il laissa les esprits assez rassurés pour attendre, avec quelque espéce de certitude, tout ce qu'on pouvoit espérer de lui.

Il voue les grands jeux.

Il bat les Falisques.

A peine fut-il arrivé dans les terres de Nepé, qu'il en vint aux mains avec les Capenates & les Falisques. L'heureuse issue de cette premiere expédition répondit parfaitement aux sages mesures qu'il avoit prises pour la faire

(1) C'étoit la même qu'Ino, sœur de Semelé, tante de Bacchus, & femme d'Athamas.

réussir. Il les battit, leur enleva leur camp & beaucoup de butin : il n'en donna aux soldats que la plus petite partie ; l'autre, plus considérable, fut remise au questeur pour être portée au trésor. De-là il se rendit au camp de Véies ; il fortifia les lignes par des ouvrages multipliés. Ensuite, s'étant apperçu que le soldat interrompoit assez volontiers son travail pour se trouver à des petits combats qui se donnoient entre la ville & les retranchemens, avec aussi peu d'ordre que de succès, il fit publier la défense d'en venir aux mains sans une permission expresse de sa part, voulant faire cesser par-là ces escarmouches, qui ne servoient qu'à retarder les ouvrages. Un des plus importans & des plus pénibles, étoit un souterrain qu'il avoit entrepris de conduire jusqu'au château. Pour avancer davantage, & pour ménager aussi les travailleurs, il en fit six bandes qui se relevoient nuit & jour, successivement de six en six heures, jusqu'à ce qu'enfin il n'y eût plus qu'à percer pour entrer dans la citadelle.

An. R. 359. av. J.C. 393.

XX. Le dictateur, assuré dès-lors de la prise de cette grande ville, & de tout le butin qu'elle renfermoit, plus

Il consulta le sénat sur le pillage de Véies.

An. R. 359. av. J.C. 393.

considérable lui seul que n'auroit pu l'être ensemble celui que les Romains avoient fait jusqu'alors dans leurs diverses expéditions, craignit de voir murmurer les troupes s'il ne leur abandonnoit tout, ou de mécontenter le sénat s'il n'en réservoit une partie. Il le consulta donc sur la destination qu'il convenoit d'en faire. *La ville de Véies*, disoit-il dans sa lettre, *va bientôt devenir la conquête du peuple Romain, dont il sera redevable également à la protection spéciale des dieux, à la conduite de son dictateur, & à l'infatigabilité du soldat. Mandez-moi ce que vous prétendez faire du butin qui va nous revenir.*

On fut de deux sentimens; les uns, avec le vieux Licinius, à qui son fils déféra, dit on, l'honneur d'opiner le premier, étoient d'avis » qu'on fît pu- » blier à Rome un ordre de se ren- » dre au camp, à tous ceux qui vou- » droient avoir leur part au pillage de » Véies. « Appius, au contraire, qui regardoit cette permission de piller moins comme une libéralité que comme une dissipation nouvelle, inouie & tout-à-fait mal entendue, vouloit » que tout » le butin fût porté au trésor, que

» cette guerre & tant d'autres avoient An. R. 359.
» épuisé ; ou que si on se faisoit un av. J.C. 393.
» scrupule d'une pareille réserve, on
» le destinât du moins au paiement
» des troupes, afin de pouvoir dé-
» charger le peuple d'autant, & dimi-
» nuer les impôts. « *C'est le moyen*, ajoutoit-il, *de répandre également sur tout le monde le fruit de cette conquête, & d'empêcher que des citoyens oisifs & toujours les plus avides, n'en profitent au préjudice de ceux qui l'ont mieux mérité ; les plus ardens à courir au combat & à s'exposer aux dangers, n'étant pas d'ordinaire les premiers à courir au pillage.* Mais Licinius répliquoit
» que si ce projet d'Appius avoit lieu,
» la dépouille de Véies alloit devenir
» un objet éternel de jalousie & de con-
» tradiction, une source de murmures,
» de plaintes, de reproches, une se-
» mence de discorde, un prétexte à
» mille nouvelles loix, & à des pré-
» tentions sans fin de la part du peu-
» ple. « *Ne vaut-il pas mieux au contraire*, ajoutoit-il, *lui en faire une libéralité pour le gagner, le dédommager de tant de contributions qui durent depuis si long-tems, & qui l'épuisent ; lui laisser enfin recueillir à pleines mains*

An. R. 359. av. J.C. 393. *les fruits d'une guerre dans laquelle il a presque vieilli ? Ce sera sans doute un plaisir bien plus sensible pour les soldats d'emporter chacun chez soi ce qu'il aura pu prendre de ses mains que de recevoir de quelqu'autre le double & le triple. D'ailleurs, en abandonnant ainsi tout le butin aux troupes, on ne sçauroit faire des mécontens, & Camille n'a plus à craindre que des esprits mal intentionnés lui suscitent quelque mauvaise affaire ; c'est même pour s'en mettre à couvert qu'il se décharge de celle-ci sur nous. Pourquoi ne pas nous en décharger aussi à son exemple, en laissant ce butin au peuple, & à chacun la liberté de profiter de sa bonne fortune?* L'avis de Licinius, comme le plus populaire, parut aussi le plus sûr au sénat, qui ordonna en conséquence, que tous ceux qui voudroient avoir leur part au pillage de Véies, n'avoient qu'à se rendre au camp sous les ordres du dictateur. Il y arriva bientôt une multitude infinie de peuple, & tout le camp en fut rempli.

Prise de Véies.

XXI. Camille leur fit prendre les armes à tous ; & comme il sortoit du camp, après avoir consulté les auspices : *C'est sous votre conduite,* dit-il, *ô Apol-*

lon Pythien, & par votre inspiration, que je cours à la conquête de Véies; je vous consacre dès ce moment la dixième partie des richesses qu'elle renferme. Et vous, Junon, Reine, qui y faites votre séjour, daignez nous suivre dans notre ville qui va devenir la vôtre; venez-y pour triompher avec nous; vous y aurez un temple digne de votre grandeur & de votre gloire. A peine eut-il fini qu'il donna le signal; & son armée, excessivement nombreuse, attaqua la ville en même tems de tous les côtés, pour favoriser l'éruption souterraine qui devoit se faire, & pour dérober aux assiégés la vue d'un péril qu'ils auroient pu prévenir sans cette diversion. Ils ignoroient encore leur fatale destinée; ils ne sçavoient pas que l'oracle de Delphes & leurs propres devins eussent déja prononcé leur arrêt; que le dictateur eût déja consacré aux dieux une partie de leurs dépouilles, & évoqué les divinités tutélaires de Véies, en leur promettant de nouveaux temples & de nouveaux autels. Ils ne croyoient donc pas que leur dernier jour fût arrivé pour eux, encore moins se doutoient-ils que les Romains eussent déja pénétré par-def-

An. R. 359.
av. J.C. 393.

An. R. 359. av. J. C. 393.

ſous les murs juſqu'au château. Ils couroient donc à la défenſe des remparts, ne ſçachant que penſer d'une irruption ſi furieuſe, ſi ſubite & ſi générale, ſur-tout après pluſieurs jours paſſés dans quelque ſorte d'inaction. On rapporte qu'en ce moment le roi des Véiens ſacrifioit aux dieux, & que l'Aruſpice ayant prononcé que les entrailles de la victime aſſuroient la victoire à celui qui en acheveroit la diſſection, les Romains qui étoient directement ſous cet endroit du temple, l'entendirent, & qu'ayant auſſi-tôt ouvert le ſouterrain, ils enlevérent les entrailles de cette victime, & les portérent au dictateur. Mais pour des tems auſſi reculés que ceux-ci, c'eſt bien aſſez, à mon avis, de donner pour vrai ce qui peut l'être, ſans qu'il ſoit beſoin de diſcuter ces ſortes d'incidens, plus convenables au merveilleux du théâtre qu'à la ſincérité de l'hiſtoire.

Les Romains entrent dans la citadelle par un ſouterrain.

Ce fut donc par le temple de Junon, bâti dans la citadelle, qu'on vit ſortir une troupe de ſoldats d'élite bien armés, dont les uns attaquérent par derriere les Véiens, occupés à défendre les remparts; les autres mirent le feu aux maiſons, ou coururent aux

portes pour en arracher les barriéres & les verroux, tandis que les femmes & les esclaves jettoient sur eux, du haut des maisons, des pierres & des tuiles à mesure qu'ils les voyoient passer dans les rues. Bientôt on n'entendit partout que les cris lamentables de ces femmes, les pleurs de leurs enfans, & les clameurs différentes des vainqueurs & des vaincus, selon qu'ils se livroient les uns à leur joie & à leur ardeur, les autres à leur frayeur & au désespoir. On vit dans un moment toutes les portes ouvertes, les Véiens chassés de leurs remparts, les Romains prendre leurs places, se répandre partout, & la ville entiere n'être plus qu'un champ de bataille.

An. R. 359, av. J.C. 393.

Après bien du sang répandu, le combat commençoit à se ralentir, lorsqu'enfin le dictateur fit publier la grace pour ceux qui mettroient bas les armes : tout se rendit, & les vainqueurs ayant reçu l'ordre du général, se mirent à piller la ville. Le butin fut encore plus grand qu'on ne l'avoit espéré. On dit même qu'il parut si considérable à Camille qu'il leva les mains au ciel, & s'écria dans son étonnement : *Si quelqu'un des dieux ou des mortels porte jamais en-*

An. R. 359. av. J.C. 393.

vie à mon bonheur ou à celui des Romains, daigne le ciel épargner ce peuple, & faire retomber ſur moi ſeul les effets de leur jalouſie. On ajoute que, comme il voulut ſe retourner à droite (1) en faiſant cette priere, il tomba. Cette chûte a paru dans la ſuite à ceux qui jugent de tout par les événemens, comme le préſage de ſon éxil, & de la priſe de Rome par les Gaulois, qui ſuivit de près la condamnation de Camille. Les vainqueurs paſſérent le reſte du jour à ſaccager la ville ou à la piller.

La ſtatue de Junon tranſportée à Rome.

XXII. Dès le lendemain le dictateur fit vendre tous les priſonniers au profit du tréſor. Quoique ce fût là le ſeúl émolument qui revînt à la république d'une ſi riche conquête, le peuple ne laiſſa pas de le trouver mauvais, juſqu'à ſoupçonner le dictateur de n'avoir conſulté le ſénat ſur le pillage de Véies, dont il pouvoit ſeul diſpoſer, que pour s'autoriſer à le leur interdire. Auſſi, bien loin de lui ſçavoir aucun gré, non plus qu'au ſénat, de tout le butin qu'ils emportérent, les Romains n'en eurent obligation qu'aux deux Li-

(1) C'étoit une pratique de religion chez les Romains. *Voyez Plutarque, dans la vie de Camille.*

cinius ; au fils, pour avoir propoſé la chofe ; au pere, pour avoir ſi bien appuyé la propoſition. An. R. 359. av. J.C. 393.

Après qu'on eut enlevé de Véies tout ce qu'il y avoit de richeſſes profanes, on voulut avoir auſſi les tréſors & les dieux qui reſtoient dans les temples ; on y entra donc, non pas pour les piller avec avidité, avec fureur, mais pour les dépouiller reſpectueuſement & avec décence. Quelques jeunes gens choiſis ſur toute l'armée pour transférer à Rome la ſtatue de Junon, après s'être purifiés & revêtus de robes blanches, entrérent dans ſon temple avec beaucoup de vénération, & ſe contentérent d'abord de porter les mains ſur la ſtatue avec une religieuſe frayeur, parce qu'il n'y avoit, chez tous les Etruriens, qu'un ſeul prêtre, & toujours de la même famille, à qui il fût permis de la toucher. Mais comme enſuite quelqu'un de la troupe, ſoit par légereté, ſoit par inſpiration, eût demandé à la ſtatue ſi elle vouloit aller à Rome, tous les autres s'écriérent qu'elle avoit conſenti par un ſigne de tête ; quelques-uns même s'imaginérent lui avoir entendu dire expreſſément : *Je le veux ;*

An. R. 359. av. J.C. 393.

du moins, il eſt certain qu'il ne fallut pas bien des machines pour la déplacer ; & qu'on la tranſporta ſi facilement, qu'on auroit pu penſer qu'elle ſuivoit d'elle-même. On la dépoſa encore toute entiere ſur le mont Aventin, pour y être honorée à perpétuité dans le temple que Camille lui avoit voué, & qu'il lui dédia lui-même. Telle fut la fin de Véies, la plus opulente ville de toute l'Etrurie, & dont la ruine même fait voir quelle étoit ſa grandeur ; puiſque pendant un ſiége de dix ans, ſoutenu ſans interruption, après avoir cauſé plus de mal aux Romains qu'elle n'en avoit reçu, elle ne tomba ſous leur puiſſance que par la ſappe, ſuccombant plutôt à ſa fatale deſtinée qu'à la force de l'ennemi.

Triomphe du dictateur.

XXIII. A Rome on n'avoit rien oublié pour parvenir à cette conquête ; on avoit procédé à l'expiation des prodiges, on avoit conſulté les devins, on s'étoit conformé aux ordres de l'oracle de Delphes ; & pour ſeconder enfin, par toutes les voies humaines, le deſſein des dieux dans cette expédition, on en avoit confié la conduite à Camille, le plus grand de tous les généraux. On devoit donc s'at-

tendre à la priſe de Véies ; néanmoins les Romains y comptoient ſi peu depuis tant de pertes qu'on avoit ſouffertes, & tant de revers que l'on avoit eſſuyés pendant un ſi long ſiége, qu'ils furent ſenſibles à la joie de cet événement, autant qu'ils auroient pu l'être au ſuccès le plus ineſpéré. Les dames Romaines en foule dans les temples, n'attendirent pas, pour rendre aux dieux leurs actions de graces, que le ſénat eût donné ſon décret. On célébra quatre jours de ſupplications & de fêtes ; ce qu'on n'avoit pas fait encore pour aucune autre victoire. La réception que l'on fit au dictateur ne fut pas moins extraordinaire ; tous les corps de la ville allérent au-devant de lui avec un empreſſement qu'on n'avoit jamais vu ; & la pompe de ſon triomphe excéda de beaucoup la ſimplicité avec laquelle on avoit triomphé juſqu'alors. Mais ce qui frappa ſur-tout, ce fut de le voir ſur un char attelé de quatre chevaux tout blancs. Cette ſingularité choqua les Romains, & contribua plus que toute autre choſe à leur rendre ſon triomphe d'autant moins agréable qu'il fut plus éclatant. En effet, ils ne croyoient pas qu'il

An. R. 359.
Av. J.C. 393.

An. R. 359. av. J.C. 393.

convînt à aucun de leurs concitoyens, ni même à un mortel, quel qu'il fût, de se montrer sur un char attelé comme ceux de Jupiter & du Soleil ; & l'on en faisoit au dictateur un crime de religion, comme s'il avoit voulu s'égaler aux dieux. Bientôt après il traça sur le mont Aventin les fondemens du temple déja promis à Junon, y dédia celui de la déesse Matuta, & après avoir ainsi pleinement satisfait à ce que les dieux & les hommes pouvoient attendre de lui, il se démit de la dictature.

On destine le dixiéme du butin de Véies pour Apollon.

Il fut parlé ensuite du présent qu'il falloit envoyer au temple de Delphes ; & en conséquence de la promesse que Camille disoit avoir faite à Apollon, de la dixiéme partie du butin de Véies ; il fut décidé par les pontifes que tous ceux qui y avoient eu part devoient contribuer à l'accomplissement de ce vœu. Mais comment contraindre le peuple à rapporter son butin, pour régler la cote-part d'un chacun & former cette dixme sacrée ? La chose n'étant pas facile, il fallut en venir à un expédient qui paroissoit d'abord le moins sûr ; ce fut de s'en rapporter à la religion & à la bonne foi d'un

chacun. Le ſénat ſe contenta donc d'ordonner que ceux qui voudroient libérer leur conſcience, & décharger leur famille de cet engagement de religion, eſtimeroient de bonne foi la valeur du butin qui leur ſeroit échu, & en rapporteroient le dixiéme au tréſor, pour contribuer d'autant à un ouvrage d'or qui répondît tout-à-la-fois à la majeſté du dieu à qui il étoit deſtiné, à la magnificence de ſon temple, & à la grandeur de la république qui devoit l'offrir. Cette contribution ſe fit, mais non pas ſans bien des murmures contre Camille. Dans ces entrefaites les Eques & les Volſques députérent à Rome pour la paix : ils ne la méritoient pas ; mais la république, laſſée d'une guerre qui avoient ſi long-tems durée, la leur accorda pour en jouir elle-même.

An. R. 359. av. J.C. 393.

XXIV. Les nouveaux tribuns conſulaires élus auſſi-tôt après la priſe de Véies, pour l'année ſuivante, furent P. Cornelius Coſſus, P. Cornelius Scipion, M. Valerius Maximus, pour la ſeconde fois; Cœſon Fabius Ambuſtus, pour la troiſiéme; Lucius Furius Medullinus, pour la cinquiéme fois; & Q. Servilius, pour la troiſiéme. Le ſort deſtina les

An. R. 360. Av. J.C. 392.

P. Cornelius, &c. trib. conſ.

Diverſes expéditions.

An. R. 360. av. J. C. 392.

deux Cornelius à la guerre des Falisques, & celle de Capène à Valerius & à Servilius. Ces généraux, sans attaquer ni assiéger l'ennemi dans ses murs, se contentérent de piller & de désoler ses campagnes, de couper les arbres, & de détruire généralement tout ce qui pouvoit fructifier. Ces dégâts réduisirent les Capenates à demander la paix qu'on leur accorda; mais les Falisques ne renoncérent point encore à la guerre.

Nouvelles dissensions à Rome.

Cependant il se formoit à Rome de nouveaux sujets de discorde, & le sénat se flattoit de les dissiper, en proposant d'établir une nouvelle colonie de 3000 Romains dans le pays des Volsques. Il en avoit donné son décret, & nommé trois commissaires pour procéder à ce nouvel établissement, & à la répartition des terres qui y étoient destinées, à raison de trois arpens & sept douziémes par tête; mais le peuple dédaigna cette libéralité, la regardant comme une légere douceur qu'on ne lui présentoit que pour l'arracher à ses plus belles espérances. *A quoi pense-t-on*, disoit-il, *de vouloir nous reléguer chez les Volsques, tandis que nous avons à deux pas une belle ville à repeupler, un territoire plus fertile & plus étendu que le*

nôtre? Véies étoit, à leur avis, mieux si-tuée, mieux bâtie que Rome, & l'emportoit sur elle par la beauté de ses édifices publics, de ses places & de ses maisons. Ils proposérent même dès-lors de se transporter tous à Véies : projet nouveau, & qui devint très-sérieux après la prise de Rome par les Gaulois. On demandoit du moins à se partager de telle sorte, que la moitié du sénat & du peuple pût s'établir à Véies comme dans une seconde capitale, pour y jouir des mêmes droits que dans Rome, & ne faire ensemble qu'un même corps, & toujours une même république sous les mêmes loix.

An. R. 360. av. J.C. 392.

Le peuple veut passer à Véies.

Les principaux citoyens de Rome rejettoient ces propositions, jusqu'à protester en présence du peuple, » qu'ils » périroient plutôt à ses yeux, que de » consentir jamais à de telles idées : « *Car*, disoient-ils, *si la république, réunie comme elle est dans une seule ville, est néanmoins déchirée par tant de dissensions, que seroit-ce si elle se séparoit dans deux villes différentes? D'ailleurs, qui de nous pourroit se résoudre à quitter une patrie toujours victorieuse pour une ville subjuguée, & pour la rendre plus florissante après sa ruine, qu'elle ne l'auroit été dans le tems de sa plus*

Les Patriciens s'y opposent.

An. R. 360. av. J.C. 392. *grande prospérité? Vous êtes les maîtres de vous séparer d'avec nous quand il vous plaira, & de nous laisser seuls dans Rome ; mais vouloir nous en faire sortir, & nous séparer de notre patrie, c'est de quoi nulle puissance humaine ne viendra jamais à bout. Oubliez, si vous le pouvez, le pere & le fondateur de cette ville, Romulus, issu des dieux, & dieu lui-même, pour reconnoître à sa place votre tribun Sicinius, & courez à Véies sous ses auspices.* C'étoit lui qui sollicitoit le plus cette transmigration. Néanmoins on disputoit toujours avec une vivacité qui dégénéroit en sédition. Le sénat avoit eu l'adresse de mettre quelques tribuns dans son parti ; & les esprits, de part & d'autre, étoient tellement échauffés, qu'on étoit souvent au point d'en venir aux mains; mais dès que les clameurs séditieuses du peuple faisoient appréhender quelque mouvement de sa part, les plus vénérables du sénat se présentoient à la multitude en fureur : *Tiens*, disoient-ils au premier venu, *frappe*, *tue*. L'horreur que l'on avoit alors d'attenter à des personnes dont l'âge, le mérite & l'autorité imposoient toujours, mettoit ces vieillards à l'abri de l'insulte, & chacun

ou rougissant alors d'avoir eu si peu de retenue, on n'alloit pas plus loin. An. R. 360. Av. J.C. 492.

XXV. Camille de son côté, ne craignoit pas de dire hautement partout; » qu'il n'étoit plus surpris de voir qu'un » esprit de vertige se fût emparé du » peuple Romain, puisqu'au comble de » ses vœux, il ne pensoit à rien moins » qu'à remplir l'engagement qu'il avoit » contracté envers les dieux. « *Je ne parle pas*, disoit-il, *de votre contribution pour Apollon, que vous avez regardée comme une aumône plutôt que comme une dette, de ce dixiéme qui lui étoit consacré, & que vous avez dû par conséquent lui réserver; c'est une chose faite; mais ce n'est pas tout, & ma conscience m'oblige à vous le dire : comment peut-on se persuader que l'on a satisfait à ce vœu par la dixme des effets mobiliers, comme si les biens immeubles, la ville même & son territoire n'y avoient pas été compris?*

La république prépare son présent pour Apollon.

Le sénat embarrassé sur ce nouveau cas, le fit décider au collége des Pontifes. Camille y fut appellé & entendu. La décision fut que le dixiéme devoit se lever généralement sur tout ce qui se trouveroit avoir appartenu aux Véiens lorsque Camille avoit prononcé

An. R. 360. av. J.C. 392.

ſon vœu, & dont les Romains ſeroient enſuite devenu les maîtres ; il fallut donc procéder à l'eſtimation de la ville & de tout le territoire de Véies, pour les décimer ſuivant leur évaluation. On prit dans le tréſor les fonds équivalens pour acheter de l'or. La commiſſion en fut donnée aux tribuns conſulaires ; & comme ils n'en trouvoient pas aſſez à vendre, les dames Romaines convinrent entre elles de conſacrer à cette œuvre tous leurs bijoux qu'elles portérent au tréſor ; on les reçut au poids pour leur en payer la valeur en monnoie. Jamais rien n'avoit peut-être fai tant de plaiſir au ſénat que la pieuſe ré ſolution de ces dames. Auſſi en recon noiſſance de leur généroſité il leur ac corda, dit-on, l'uſage des chars cou verts, pour ſe rendre aux ſacrifices ou aux jeux, & celui des chaiſes roulante & découvertes, pour les fêtes ou pou les jours fériaux. Tout leur or fut deſti né à la conſtruction d'une grande coup qu'on devoit envoyer au temple d Delphes.

A peine ſe fut-on arrangé pour ſatis faire à ce devoir de religion, que le diſſenſions inteſtines recommencéren à l'inſtigation des tribuns du peuple

qui ne cessoient d'aigrir les esprits, & de les animer contre les premiers du sénat, mais sur-tout contre Camille. *Cet homme*, disoient-ils, *a trouvé le secret de réduire à rien la riche conquête de Véies, par les réserves qu'il a faites pour le trésor, ou pour les dieux.* Ils vomissoient ensuite mille injures contre lui & contre les sénateurs, pendant leur absence : mais s'ils les voyoient paroître & se présenter devant eux, ils n'osoient plus leur faire aucun reproche ; on les voyoit même rougir d'en avoir trop dit. Ils n'avancérent donc rien pendant le reste de cette année, & pour mieux réussir l'année d'après, les Plébéiens firent continuer ceux des tribuns qui avoient proposé la transmigration de Véies, afin qu'ils pussent suivre cette affaire. La faction Patricienne n'oublia rien pour faire continuer aussi ceux qui s'y étoient opposés ; de sorte que les uns & les autres furent presque tous continués pour la nouvelle année.

An. R. 360. av. J.C. 392.

XXVI. Dans les comices qui s'assemblérent pour l'élection des tribuns consulaires, les Patriciens obtinrent après bien des efforts & des brigues, que Camille fût élu sous prétexte qu'on ne pouvoit se passer d'un si bon général,

Guerre contre les Falisques.

An. R. 361. av. J.C. 391. M. Fur. Camillus, &c. Trib. conf.

mais en effet parce qu'ils vouloient avoir un homme à oppoſer aux tribuns du peuple. On élut avec lui L. Furius Médullinus pour la ſixiéme fois, C. Æmilius, L. Valerius Poplicola, Sp. Poſthumius, & P. Cornélius pour la ſeconde fois.

Le commencement de l'année fut aſſez tranquille juſqu'à ce que Camille chargé de faire la guerre aux Faliſques, marcha contre eux. Son abſence fut enſuite pour les tribuns du peuple un tems d'inaction, tandis que Camille déja redoutable pour eux, le devenoit encore davantage par ſes ſuccès contre les Faliſques. Ceux-ci avoient cru d'abord être hors d'inſulte dans leurs murailles où ils ſe tenoient renfermés ; mais quand ils le virent mettre le feu à leurs métairies & déſoler tout leur territoire, ce fut comme une néceſſité pour eux de ſortir & de ſe montrer, quoique même alors la crainte ne leur ayant pas permis de s'écarter trop de la ville, ils ne s'en éloignérent que d'environ mille pas, comptant beaucoup moins ſur leur courage ou ſur leurs forces, que ſur la ſituation de l'endroit qu'ils choiſirent pour ſe camper. Il étoit véritablement d'un difficile accès, parce que les ave-

Camille leur enleve le camp & aſſiége leur ville.

nues en étoient escarpées, pierreuses & très-étroites. Camille ne laissa pas de s'en approcher, & s'étant mis en marche au plus fort de la nuit, sous la conduite d'un de ses prisonniers, il arriva dès la pointe du jour en présence des ennemis, sur une hauteur qui les dominoit un peu. Il y tenoit une partie de son armée sous les armes toujours prête à combattre, pendant que le reste des troupes partagé en trois bandes, travailloit à se retrancher. Les Falisques vinrent à lui pour interrompre ses travaux; ils furent repoussés, mis en fuite, & tellement saisis de frayeur, que malgré la proximité de leur camp où ils auroient pû se réfugier, ils passérent outre, pour se réfugier dans la ville. La plûpart furent tués ou blessés dans leur fuite, & les autres étoient à demi morts en arrivant; leur camp fut enlevé, & le butin remis aux questeurs, au grand mécontentement des soldats. Mais il falloit céder à l'infléxibilité de Camille & à l'impression que faisoit sur tous les esprits son mérite personnel, que l'on ne pouvoit s'empêcher d'admirer, lors même qu'on ne pouvoit le souffrir.

An.R.361. Av.J.C. 391.

Du camp il s'avança jusqu'à la ville

An. R. 361. av. J.C. 391.

pour la bloquer & en faire le siége ; mais les fréquentes sorties des assiégés l'obligeoient d'en venir souvent avec eux à de petits combats qui lui faisoient perdre le tems sans décider de rien. Ils étoient d'ailleurs mieux pourvus de tout, que l'armée Romaine, par les provisions abondantes qu'ils avoient eu la précaution de faire, de sorte que ce siége paroissoit devoir durer aussi long-tems que celui de Véies, sans un incident qui, en faisant éclater d'une maniére toute nouvelle la vertu de Camille déja si connue par ses exploits, hâta le succès de son entreprise.

Fourberie d'un maître d'école & sa punition.

XXVII. Les Falisques étoient dans l'usage de laisser leurs enfans sous les yeux & la conduite du maître qui les instruisoit. On en confioit plusieurs à un seul, comme les Grecs le pratiquent encore, & l'on ne manquoit pas, comme on fait toujours, de confier les plus distingués à celui qui passoit pour le plus habile. Celui-ci donc qui avoit toujours été dans l'usage de les conduire à la promenade hors des remparts pour les divertir à quelque jeu, ou à quelque exercice, continuoit la même chose pendant le siége, s'éloignant tantôt plus, tantôt moins, jusqu'à ce qu'un jour entr'autres, par son

adresse à les amuser & à intéresser la An. R. 361. Av.J.C. 391.
conversation, il leur fit passer insensiblement les premiéres gardes, les engagea dans le camp, d'où il les conduisit jusqu'à la tente du général pour lui tenir ce propos plus détestable que son crime. *Je vous livre Faleres*, dit-il, *puisque je mets en votre pouvoir les enfans de ceux qui en sont les maîtres.*

A ces mots, Camille saisi d'horreur: *Va*, lui répondit-il, *infâme que tu es, avec ton indigne présent! Crois-tu donc, scélérat, avoir affaire ici à un peuple, ou à un général qui te ressemble? Si nous n'avons aucune société particuliere avec les Falisques, celle que la nature a formée entre nous, subsiste & subsistera toujours. La guerre a ses loix comme la paix, & si nous sommes assez courageux pour les faire observer aux autres, nous sommes assez équitables pour ne pas les violer nous-mêmes. Nous n'en voulons point à une jeunesse innocente que nous épargnerions dans un saccagement général. Nous ne faisons la guerre qu'à ceux qui nous la font, & qui, sans avoir été offensés, sont venus injustement nous attaquer les premiers dans notre camp auprès de Véies. Tu les as vaincus, malheureux, autant qu'il a été en toi, par un crime*

An. R. 361. av. J.C. 391.

inoui; pour moi je prétens les vaincre en Romain, & les assujettir, comme j'ai fait les Véiens, par mes travaux, par mon courage, par ma persévérance, & par la supériorité de mes armes. Camille le fit ensuite dépouiller, & ayant armé de verges ses éleves, il le leur abandonna les mains liées derriére le dos pour le ramener à Faleres à coups de fouet : tout le peuple de la ville accourut au spectacle, & les magistrats s'assemblérent comme pour une affaire qui méritoit attention. Elle produisit en effet un si grand changement dans les esprits, que tout le peuple en foule sollicita la paix, lui qui auparavant avoit détesté la société des Romains, jusqu'à préférer le triste sort de Véies à la paix de Capenes. Dans la place, comme dans la salle du conseil, on ne parloit plus que de leur bonne foi, & de la droiture de leur général.

Les Falisques se donnent aux Romains.

Tout le monde fut d'avis de députer à Camille pour traiter de la réduction de Faleres, & celui-ci envoya leurs députés à Rome pour traiter avec le sénat. Ils parlérent, dit-on, en ces termes : *Votre général & votre armée, Messieurs, nous ont vaincu, mais de telle maniere, que ni les dieux, ni les hommes,*

ne sçauroient porter envie à leur victoire. Nous venons nous rendre, persuadés qu'il nous sera plus avantageux de nous assujettir à votre empire que de nous gouverner nous mêmes par nos loix. Rien sans doute n'est plus glorieux pour vous qu'un tel aveu de notre part. L'événement qui termine cette guerre va donner deux grands exemples à tout l'univers. Il verra que vous avez sçu préférer la justice & la bonne foi à une victoire assurée. Il verra que pour ne pas vous céder en générosité, nous avons mieux aimé vous la déférer, que de vous la disputer encore. Vous êtes nos maîtres : nos armes, notre ville, tout est à vous, les portes seront ouvertes à ceux que vous enverrez pour prendre possession de Faleres & des ôtages que vous y demanderez. Nous ne craignons pas d'avoir jamais à nous repentir de nous être soumis à votre domination; ni vous d'avoir accepté nos hommages. La république n'exigea d'eux que la solde de l'année courante pour en décharger les Romains : & les deux peuples également contens de leur réunion, en rendirent mille actions de graces à Camille.

An. R. 361. av. J. C. 391.

XXVIII. Il ramena son armée à Ro-

Députation à Delphes.

An. R. 361. Av. J. C. 391. me, où cette victoire qui étoit celle de son équité & de sa vertu, lui fit sans doute plus d'honneur que ne lui en avoit fait tout le faste & l'appareil de son triomphe, lorsqu'il y étoit entré sur un char attelé de chevaux blancs. (1) Cependant le sénat n'avoit pas encore envoyé à Apollon le présent de la république ; & comme si la seule présence de Camille lui eût reproché sa négligence à accomplir son vœu, il en rougit, & se hâta de satisfaire à ce devoir. L. Valerius, L. Sergius, A. Manlius furent choisis pour porter à Delphes la coupe d'or au nom du peuple Romain.

Belle action de Timasithée.

A peine furent-ils à la hauteur du détroit de Sicile qu'ils furent pris par des pirates de Lipare, où leur navire fut remorqué. C'étoit l'usage de ces pirates d'y rassembler leur butin pour en faire entr'eux une répartition générale comme d'un bien acquis au public. Heureusement Timasithée qui gouvernoit cette année, avoit plutôt les sentimens d'un Romain que ceux d'un homme de sa nation. Aussi dès qu'il eut entendu parler de ces ambassadeurs, du motif de leur voyage, & du présent qu'ils por-

(1) *voyez ci-dessus, n. 23.*

toient à Delphes, cet homme se sentit pénétré d'une juste vénération pour eux & par cette impression que fait ordinairement sur tous les esprits, l'exemple de ceux qui gouvernent ; le peuple entra dans ses sentimens, de sorte que non content de renoncer à cette prise, & de relâcher les prisonniers, on les logea honorablement dans la ville, & Timasithée après avoir rempli tous les devoirs de l'hospitalité à leur égard, les escorta lui-même jusqu'à Delphes, & pendant leur retour jusqu'à Rome. Le sénat en reconnoissance lui décerna des présens au nom du peuple Romain, & voulut contracter avec lui par un décret les engagemens d'une hospitalité réciproque.

Av. R. 361. av. J.C. 391.

Guerre contre les Eques.

La guerre que l'on fit aux Eques cette même année, fut sujette à tant de vicissitudes, qu'on ne sçavoit à Rome, ni dans les deux armées, de quel côté étoit la victoire. Les tribuns consulaires C. Æmilius, & Sp. Posthumius, chargés de cette guerre, avoient d'abord réuni leurs troupes, pour la faire ensemble & de concert; ensuite après une premiere bataille gagnée, ils s'étoient séparés, Æmilius pour s'assurer de Verruge, & Posthumius pour se répandre dans le plat pays. La confiance de leur premier suc-

An. R. 361 av. J.C. 391 cès ayant fait négliger à celui-ci les précautions ordinaires, les Eques l'avoient surpris dans sa marche, & l'allarme avoit été si grande que toute son armée en désordre n'avoit pensé qu'à se sauver sur des hauteurs voisines. Celle d'Æmilius à Verruge se ressentit aussi de cette allarme. Cependant Posthumius avoit rassemblé ses troupes dans un lieu de sureté, & leur ayant reproché leur pusillanimité & leur fuite, *d'autant plus honteuse* disoit-il, *que les Eques étoient les plus lâches des humains*, toute l'armée sensible à cette correction, s'écria unanimement, » qu'elle méritoit ces re» proches, qu'ils avoient tous manqué ; » mais qu'ils ne demandoient pas mieux » que de réparer leur faute ; que si les » ennemis triomphoient, ils ne triom» pheroient pas long-tems ; qu'on leur » permît seulement d'aller à l'heure mê» me les attaquer dans le camp, & qu'ils » se soumettroient aux châtimens les » plus rigoureux, s'ils ne le forçoient » avant la nuit. « Ce camp étoit tout près, dans la plaine dont les Romains occupoient les hauteurs. Posthumius ayant applaudi à leur résolution, leur ordonna de se tenir prêts pour la quatriéme veille de la nuit, & de ne pen-

ſer juſqu'alors qu'à ſe repoſer & à ſe refaire. An. R. 361. av. J. C 361

Les Eques pour empêcher l'armée Romaine de ſe rendre pendant la nuit à Verruge, ſi elle ſongeoit à s'évader, ſortirent du camp pour lui couper le chemin, & comme la lune éclairoit encore, les deux armées en vinrent aux mains avant le jour. Cette rencontre, ſans être plus malheureuſe que celle du jour précédent, répandit une nouvelle allarme dans l'armée d'Æmilius à Verruge : car comme on eût entendu le bruit de ce combat, on crut que les Eques vainqueurs attaquoient encore Poſthumius dans ſes retranchemens. Ce qui donna tant de frayeur aux troupes, que malgré les remontrances & les ordres les plus preſſans du général, elles s'enfuirent en déſordre à Tuſculum. De-là le bruit ſe répandit à Rome que Poſthumius avoit été taillé en piéces, tandis que ce général qui n'avoit oſé ſe livrer trop à l'action pendant la nuit, de peur de quelque embuſcade, dès le matin ne craignant plus rien, parcouroit à cheval les rangs de l'armée, & rappellant aux ſoldats leurs proteſtations, il leur inſpiroit tant de courage que les Eques ne pouvoient

An. R. 361. av. J.C. 391. plus soutenir leurs efforts. En effet, les Romains s'acharnérent alors sur eux plutôt comme des furieux qui ne cherchoient qu'à se venger, que comme des soldats qui n'auroient demandé qu'à vaincre. Posthumius se hâta d'annoncer au sénat sa victoire, & la défaite entiére des Eques. Sa lettre que l'on vit arriver ornée de laurier, dissipa à l'instant la terreur panique, que les fausses nouvelles de Tusculum venoient de répandre dans la ville.

Les Eques s'emparent de Vitellie.

XXIX. Cependant le peuple faisant réflexion que ses tribuns n'avoient rien avancé touchant le projet de Véies, voulut continuer dans leur magistrature ceux qui sollicitoient cette affaire, & le sénat n'oublia rien aussi pour faire confirmer dans leurs charges les tribuns opposans; mais en vain. Le peuple fut le maître cette fois dans les comices, de continuer dans le tribunat ceux qu'il voulut, & d'en exclurre les autres. Le sénat se vengea en ordonnant une élection consulaire qui certainement ne devoit pas être du goût du peuple. Il ne s'en étoit point fait depuis quinze ans. L. Lucretius Flavius fut élu avec Servius Sulpicius Camerinus.

An. R. 362. av. J.C. 390. L. Lucretius, Servius Sulpicius, cons.

Dès le commencement du nouveau

consulat, les tribuns du peuple se réunirent pour solliciter l'affaire de Véies avec d'autant plus d'ardeur, qu'il n'y avoit plus de tribuns opposans; mais à leur défaut, les consuls leur résistoient avec la même fermeté. Tandis que les Romains n'étoient plus occupés que de cette affaire, les Eques s'emparérent de Vitellie. C'étoit une colonie Romaine, fondée dans leur pays. Quelques traîtres leur ouvrirent les portes pendant la nuit; mais les habitans se dérobérent la plûpart à la trahison, & sortant par une porte opposée à celle par où les ennemis entroient, ils se réfugiérent à Rome; le consul Lucretius marcha contre les rebelles avec une armée, les défit dans une bataille, & aussitôt après sa victoire il revint à Rome pour y soutenir de plus grands combats.

An. R. 362. av. J.C. 390.

A. Virginius, & Q. Pomponius, tribuns du peuple, l'année d'auparavant avoient été appellés en justice. Il convenoit aux sénateurs de prendre unanimement leur défense pour l'honneur même du sénat, puisqu'ils n'étoient attaqués, ni pour crime, ni pour aucune malversation dans leurs charges, mais seulement pour avoir soutenu ses intérêts contre leurs con-

Deux tribuns du peuple accusés & condamnés.

An. R. 362. av. J.C. 390. fréres. L'animosité du peuple prévalut à tout le crédit des sénateurs, & par un jugement d'une dangereuse conséquence, ces deux tribuns sans être coupables, furent condamnés à une amende de dix mille asses. Les sénateurs en furent indignés, & Camille plus que les autres, reprochant hautement aux Plébéiens leur injustice : *Vous ne voyez donc pas*, leur disoit-il, *que ce jugement inique que vous venez de prononcer contre vos tribuns, va leur ôter désormais la liberté de protester & d'intervenir, & que cette liberté une fois anéantie, c'en est fait de la puissance tribunitienne; & si vous prétendez nous mettre nous-mêmes dans la nécessité de tolérer les abus que l'on voudroit en faire, détrompez-vous, il n'en sera rien. Si vos tribuns refusent de s'opposer aux excès de leurs confréres, le sénat sçaura bien trouver un autre moyen de les contenir.* Il blâmoit ensuite les consuls « d'avoir laissé » opprimer ces deux tribuns, & de » n'avoir pas hautement soutenu leur » cause, après qu'ils avoient eux-mê» mes soutenu de si bonne foi celle du » sénat. » Ces discours que Camille débitoit par-tout, irritoient toujours davantage les esprits contre lui.

XXX. Mais dans le sénat sur-tout, il se signaloit par son obstination à déclamer sans cesse contre le projet de Sicinius, au sujet de Véies. *Messieurs,* disoit-il aux sénateurs, *voici bientôt le jour où cette malheureuse affaire va être mise en délibération dans une assemblée générale du peuple. Rendons nous-y, mais comme des hommes résolus à défendre jusqu'au dernier soupir nos maisons, nos temples, nos autels, nos dieux & notre patrie. Pour moi, s'il m'étoit permis de compter ma gloire pour quelque chose dans un projet qui tend à la ruine de l'Etat, il me seroit sans doute glorieux de voir tous mes concitoyens dans une ville que j'aurois conquise, d'y habiter moi même, d'avoir toujours présent à mes yeux ce monument de ma victoire, une ville que vous avez vû, pour ainsi dire, attachée à mon char de triomphe, de voir enfin tout un peuple marcher sans cesse sur les traces de mes exploits. Mais, à mon avis, c'est un crime, un sacrilége que de vouloir repeupler une ville que les dieux ont abandonnée, fixer son séjour dans une terre captive, préférer Véies vaincue, à Rome victorieuse.*

An. R. 362. av. J.C. 390. Camille s'oppose à la transmigration de Véies.

Sensibles aux vives remontrances d'un homme qu'ils respectoient comme

Le projet est rejetté.

An. R. 361. Av. J.C. 390.

leur chef, tous les ſénateurs tant jeunes que vieillards, ſe rendirent en foule dans la place, comme on alloit délibérer. Et s'étant diſperſés dans l'aſſemblée, ils s'adreſſérent chacun à ceux de ſa tribu, en leur ſerrant la main, & les conjurant les larmes aux yeux, » de ne » point abandonner une patrie pour la» quelle eux & leurs peres avoient ſi » ſouvent expoſé leur vie avec tant de » valeur & de ſuccès ». Enſuite, leur montrant de la main le Capitole, le temple de Veſta & tous les autres qu'on pouvoit découvrir de la place, pourriez-vous donc, ajoutoient-ils, vous ſéparer de vos dieux domeſtiques, quitter votre ſéjour natal, pour aller vivre en exilés dans une ville ennemie, & par le plus bizarre de tous les projets, nous réduire à ſouhaiter que Véies n'eût jamais été priſe, pour ne pas voir abandonner Rome ?

Comme au lieu d'uſer d'autorité, ils prirent la voie de la douceur, leurs priéres jointes à des motifs de religion, par leſquelles ils tentérent auſſi de toucher les cœurs, firent impreſſion à la plûpart. Le projet de Sicinius fut rejetté à la pluralité, & le ſénat l'emporta, mais d'une tribu ſeulement. Il

en eut une si grande joie que dès le lendemain, à la réquisition des consuls, il ordonna que le territoire de Véies seroit distribué, à raison de sept arpens par tête, non seulement à tous les chefs de famille, mais encore à chacun de leurs enfans mâles. C'est que le sénat vouloit porter les Romains à se marier, & les mettre en état d'élever leurs enfans.

An. R. 362, av. J. C. 390.

XXXI. Le peuple charmé de cette libéralité, consentit volontiers qu'on fît encore une élection consulaire. L. Valérius Potitus fut élu avec M. Manlius, surnommé depuis Capitolinus. Ces nouveaux consuls firent célébrer les grands Jeux, que Camille étant dictateur avoit voués pour la conquête de Véies. Sous leur consulat se fit aussi la dédicace du temple de Junon, que le même dictateur avoit voué dans le même tems. On dit que les dames Romaines signalérent leur zéle & leur piété dans cette cérémonie. Les Eques parurent dans l'Algide, & furent défaits presqu'avant que de combattre. Quelque peu mémorable que fût l'expédition, Valérius en reçut l'honneur du triomphe, pour avoir poursuivi & taillé en piéces les Eques avec plus d'ar-

An. R. 363, av. J.C. 389. L. Valerius, M. Manlius, conf.

Dédicace du temple de Junon.

Diverses expéditions.

An. R. 363. Av. J.C. 389.

deur que ſon collégue Manlius, qui n'eut que la ſimple ovation.

Il ſurvint à la république une nouvelle guerre à ſoutenir contre les Volſiniens dans un tems où une ſécheresse & d'exceſſives chaleurs avoient cauſé une famine à Rome, & une contagion qui ne permettoit pas de mettre de nouvelles troupes en campagne. Les Volſiniens s'en prévalurent, & ſoutenus des Salpinates, ils ſe répandirent enſemble dans le territoire de Rome. Le ſénat ne leur fit alors qu'une ſimple déclaration de guerre.

Subrogation du Cenſeur M. Cornélius à C. Julius.

Dans ces entrefaites, le cenſeur C. Julius mourut, & M. Cornélius fut élu pour le remplacer; mais parce que Rome fut priſe dans l'intervalle de cette cenſure, on eut dans la ſuite des ſcrupules ſur cette ſubrogation. C'eſt même depuis ce tems-là qu'on ne ſubroge plus perſonne aux cenſeurs qui meurent en charge. Les deux conſuls tombérent malades, & dans la penſée qu'ils avoient été élus ſous de mauvais auſpices, le ſénat les obligea de ſe démettre. Leur

Interregne

démiſſion fut ſuivie d'un interrégne, pendant lequel le gouvernement de la république paſſa ſucceſſivement à M. Furius Camillus, à P. Cornélius

Scipion, & à L. Valérius Potitus, qui présida enfin à une élection de six tribuns consulaires, afin que dans ce tems de maladie la république ne fût pas en danger de se voir sans magistrats. Les tribuns consulaires furent L. Lucretius, Servius Sulpicius, M. Æmilius, L. Furius Medullinus, pour la septiéme fois, Agrippa Furius, & L. Æmilius, pour la seconde. Ils entrérent en exercice dès les calendes de Juillet.

An. R. 363. av. J.C. 389.

An. R. 364. av. J.C. 388. L. Lucretius, &c. trib. conf.

Défaite des Volsiniens & des Salpinates.

XXXII. L. Lucretius, & C. Æmilius, marchérent contre les Volsiniens, Agrippa Furius & Servius Sulpicius contre les Salpinates. Les Volsiniens furent les premiers attaqués, & quoiqu'en bien plus grand nombre que les Romains, leur défaite ne fut pas difficile. Dès le premier choc, toute l'armée se dissipa, à l'exception de huit mille hommes qui s'étant laissé envelopper par la cavalerie Romaine, mirent aussi-tôt les armes bas, & se rendirent. Cette nouvelle fit prendre aux Salpinates le parti de ne pas s'exposer, & de se tenir sur la défensive dans leurs places. De sorte que les Romains pilloient impunément leur territoire, & celui des Volsiniens, jusqu'à ce qu'enfin ceux-ci lassés de la guerre, acceptérent une tréve de vingt

An. R. 364. av. J.C. 388.

ans, aux conditions de restituer ce qu'ils avoient pris, & de payer la solde des troupes Romaines pour l'année courante.

L'approche des Gaulois, miraculeusement anoncée.

Dans ce même tems un homme du peuple nommé M. Cædicius, vint déclarer aux tribuns consulaires, » que » dans la rue neuve, au-dessus du tem- » ple de Vesta, & dans l'endroit même » où l'on voit maintenant un oratoire, » il avoit entendu pendant la nuit, une » voix plus claire que ne l'est ordinai- » rement une voix humaine, qui lui » avoit ordonné d'annoncer aux ma- » gistrats que les Gaulois s'approchoient » de Rome. « D'ordinaire on ne fait pas grand cas du témoignage d'un homme sans nom; on négligea donc celui-ci, d'autant plus que les Gaulois étoient alors une nation aussi inconnue à Rome qu'elle en étoit éloignée. Mais l'ordre du destin ne pouvoit souffrir de retardement, & pour qu'il s'accomplît, il falloit encore que les Romains après avoir méprisé cet avertissement du ciel, éloignassent Camille de Rome, l'unique ressource qui leur restoit du côté des hommes.

Camille se bannit de Rome.

L. Apuleius, tribun du peuple, le fit assigner à comparoître à l'assemblée,

pour rendre compte du pillage de Véies. Camille étoit alors dans le deuil, pour un jeune fils qui venoit de mourir tout récemment ; de ſorte que renfermé dans ſon logis, il fit appeller les plus diſtingués de ſa tribu, les amis & les cliens qu'il pouvoit avoir dans les autres, (ce qui ne laiſſoit pas d'embraſſer une grande partie du peuple,) pour ſonder juſqu'où pouvoit aller leur bonne volonté pour lui ; mais comme au lieu de s'engager à le faire abſoudre, ils ſe bornérent à répondre, que s'il étoit condamné, ils payeroient eux-mêmes l'amende telle qu'elle pût être, Camille aima mieux ſe bannir de Rome, que d'y être condamné. En ſortant il conjura les dieux » de le » venger s'il étoit innocent, & de ré- » duire bientôt une ville ingrate à la » néceſſité de le regretter. » L'aſſemblée ne laiſſa pas de procéder contre lui, & de le condamner par contumace à une amende de 15000 aſſes (750 liv.)

An. R. 364. av. J.C. 388.

XXXIII. Après l'exil d'un citoyen dont la préſence, autant qu'on peut humainement l'aſſurer, auroit empêché la priſe de Rome, rien ne pouvoit retarder ſon malheur, & comme ſi le

Les Cluſiens implorent la protection de Rome contre les Gaulois.

An. R. 364. av. J. C. 388 destin eût voulu le hâter, on vit arriver une députation des Clusiens, pour demander du secours contre les Gaulois.

On croit communément que cette nation attirée en Italie pas la fertilité de ses campagnes, surtout par l'abondance de ses vins, dont l'usage n'étoit pas alors bien commun dans les Gaules, avoit passé les Alpes pour pénétrer dans cette contrée, où elle usurpa d'abord quelques terres sur les Etrusques. Cette expédition se fit sous la conduite d'Aruns. Aruns étoit sorti de Clusium. Outré de douleur que Lucumon son concitoyen, dont il avoit été le tuteur, eût séduit sa femme, il voulut, dit-on, se venger de lui; mais dans l'impossibilité de le faire sans quelque secours étranger, parce que Lucumon étoit maître absolu dans sa patrie, il avoit passé jusques dans les Gaules, avec une quantité de vins considérable, pour gagner l'amitié & la confiance des Gaulois, leur faire passer les Alpes, & les amener jusqu'à Clusium, pour assiéger cette ville. Pour moi, je veux bien croire qu'Aruns ou quelqu'autre Clusien ait amené les Gaulois à Clusium; mais il est certain que ceux qui assiégeoient cette ville

dans le tems dont nous parlons, n'étoient pas les premiers qui eussent passé les Alpes, puisque deux cens ans avant ce siége & la prise de Rome qui le suivit de si près, les Gaulois étoient entrés en Italie, où ils avoient gagné plusieurs batailles contre les peuples qui habitoient entre les Alpes & l'Apennin, avant qu'ils eussent rien à démêler avec ceux de l'Etrurie. An. R. 364. av. J.C. 388.

Ancienne étendue de la Toscane.

Avant les Romains, les Toscans (1) dominoient en Italie, & leur domination s'étendoit dans tout le pays, entre les deux mers qui l'embrassent comme une presqu'isle. Le nom même de ces deux mers en fait foi, en ce que l'une a été appellée la mer de Toscane, du nom de la nation, & l'autre la mer Adriatique, d'Adria, une de ses colonies : les Grecs donnent à celle-ci le même nom, & nomment l'autre la mer Tyrrhenienne. Les Toscans avoient en premier lieu, en deçà de l'Apennin, le long de cette mer, douze villes, dont le territoire comprenoit toutes les terres qui sont sur

(1) Les Toscans & les Etruriens, *Tusci*, *Etrusci*, deux noms que l'on a donnés indifferemment à une même nation ; mais il paroît par cet endroit, qu'elle a porté le premier dès son origine, & que celui d'Etruriens a été donné depuis au démembrement le plus considérable de cette même nation.

An. R. 364. ay. J.C. 388.

cette côte. Dans la suite ils en fonderent douze autres au-delà de l'Apennin, par le moyen d'un même nombre de colonies tirées des premieres villes & capitales de cette nation. Ces dernieres occuperent le pays qui est au-delà du Pô jusqu'aux Alpes, à l'exception de cette contrée maritime que les Venetes possedent encore dans le fond du golfe Adriatique. On ne doute point que ce ne soit là l'origine de tous les peuples différens qui habitent les Alpes, & même de ceux qu'on appelle les Rhétiens, qu'un séjour si sauvage a insensiblement abâtardis, jusqu'à ne leur laisser de leur ancienne origine que leur accent, encore est-il bien altéré.

Entrée des Gaulois en Italie.

XXXIV. Voici maintenant ce que nous sçavons de l'entrée des Gaulois en Italie. Sous le regne de Tarquin l'Ancien, les Berruiers étoient comme les maîtres d'une des trois Gaules, qu'on nomme la Celtique, & lui donnoient un roi. Ambigat l'étoit alors. Son mérite personnel, ses richesses considérables, & celles de tout son royaume l'avoient rendu très-puissant; & durant un regne des plus heureux, ce prince avoit vu ses sujets & leur fortune s'accroître tellement, qu'il craignoit enfin de ne

pouvoir plus gouverner ſeul un peuple ſi nombreux, ſur-tout étant alors dans un âge fort avancé : de ſorte que pour ſe délivrer lui & ſon royaume de cette foule de ſujets qui le ſurchargeoit, il ſe propoſa de les envoyer ſous la conduite de Belloveſe & de Sigoveſe, fils de ſa ſœur, chercher un nouvel établiſſement dans les contrées où les auſpices les appelleroient. Il permit donc à ces deux princes de lever dans ſon royaume autant de troupes qu'il leur en faudroit pour pénétrer dans quelque pays qu'il fallût aller. Ils tirerent au ſort leur deſtination ; Sigoveſe prit la route des forêts Herciniennes, & Belloveſe mieux partagé devoit prendre celle d'Italie. Il enrôla donc tout ce qu'il put trouver de Berruiers, d'Auvergnats, de Sénonois, d'Héduens, d'Ambarres, de Carnutes & d'Aulerques, tous gens oiſifs & inutiles à leur patrie ; il en fit une armée nombreuſe en cavalerie & en infanterie, avec laquelle il ſe rendit dans le Tricaſtin. De-là il découvrit les Alpes qui lui parurent inſurmontables, & je n'en ſuis pas ſurpris ; car à l'exception de ce qu'on nous raconte d'Hercule, il étoit inoui que perſonne ſe fût aviſé de les paſſer.

An. R. 364.
av. J.C. 388.

An. R. 364. av. J.C. 388.

Les Gaulois, que les Alpes, comme une barriere, avoient arrêtés, cherchoient néanmoins quelque voie pour pénétrer comme dans un nouveau monde à travers ces montagnes, dont ils voyoient la cîme se perdre dans les cieux. Ils apprirent en même tems que les Saliens s'opposoient à l'établissement d'une colonie étrangere, c'étoit la colonie des Marseillois nouvellement arrivés de Phocæe. Les Gaulois ayant pris cette conformité d'aventures pour un présage qui les concernoit, se firent un devoir de religion de tout suspendre pour aider cette colonie à se fixer sur la côte où elle avoit débarqué. Ce n'étoient alors sur cette côte que de vastes forêts. Ensuite les Gaulois s'engagerent dans les Alpes, & les ayant traversées en prenant le défilé de Turin, ils s'établirent aux environs du Tesin, après une bataille gagnée sur les Toscans. La contrée s'appelloit alors l'Insubrie : ils en tirerent un bon augure, parce qu'il y avoit dans les Gaules chez les Eduens un bourg de ce nom; ils fonderent dans ce même endroit une ville qu'ils nommerent Milan.

Ils viennent attaquer Clusium.

XXXV. Aussitôt après, une autre bande de Gaulois Cénomans, sous la conduite d'Elitovius, & soutenue de

Bellovese, traversa les Alpes par le même endroit; ceux-ci se fixerent dans la contrée où étoient alors les Libuens, où sont maintenant Bresse & Vérone (1). Ils furent suivis des Salluviens, qui se répandirent le long du Tésin, tout auprès des Liguriens, surnommés *Leves*, très-anciens dans la contrée. Après eux les Boïens & les Lingoniens entrerent aussi en Italie, mais par la route du Pennin; & ceux-ci ayant trouvé que tout le pays étoit habité depuis les Alpes jusqu'au Pô, passerent ce fleuve sur un pont de bateaux, & s'emparerent des terres que les Etruriens & les Ombriens occupoient sur l'autre rive. Ils s'y fixerent & ne passerent pas l'Apennin. Enfin les Sénonois, venus les derniers de tous, s'établirent entre la riviere d'Utens & celle d'Æsis, & ce sont là précisément ceux qui vinrent à Clusium, & de Clusium jusqu'à Rome. Mais on ne sçait s'ils entreprirent seuls cette expédition, ou si ce fut avec les autres Gaulois déja établis en-deçà des Alpes.

An. R. 364. av. J.C. 388.

Les Clusiens, à la vue de cette multitude de barbares, gens inconnus, dont l'air & l'armure leur sembloient extraor-

Rome leur députe pour négocier un accommodement.

(1) Au lieu de Vérone, on prétend qu'il faut lire Crémone.

An. R. 364. av. J.C. 388.

dinaires & bizarres, furent allarmés. Ils sçavoient d'ailleurs que les Etruriens, tant en deçà qu'au delà du Pô, avoient été souvent battus par cette nation. Ils prirent donc le parti de députer à Rome pour demander du secours au sénat, quoiqu'ils n'eussent avec la république Romaine ni relation ni société, n'ayant rien fait de mieux pour mériter sa protection, que de ne pas se déclarer contre elle en faveur des Véiens dont ils étoient alliés. Le sénat n'envoya point de troupes; mais il députa les trois fils de M. Fabius Ambustus. Ces députés devoient prier les Gaulois au nom du sénat & du peuple Romain, de ne point attaquer les Clusiens qui ne leur avoient fait aucun tort, & déclarer que les Romains prendroient aussi les armes, s'il le falloit, pour la défense d'un peuple qu'ils protégeoient; mais qu'on aimoit mieux prendre les voies de la négociation, & entrer en accommodement que d'en venir aux armes avec une nation qu'ils ne connoissoient pas encore.

XXXVI. La commission en elle-même n'avoit rien d'offensant; mais on l'avoit confiée à des gens dont le caractère & l'humeur tenoient plutôt de la férocité Gauloise que de l'urbanité Romaine.

Comme ils eurent exposé leurs ordres dans l'assemblée où les Gaulois leur donnoient audience, ceux-ci répondirent: »Qu'encore qu'ils n'eussent jamais » entendu parler des Romains, ils vouloient bien croire que c'étoit un peuple brave & belliqueux, puisque les » Clusiens imploroient sa protection; » qu'ils vouloient bien l'accepter pour » médiateur, & préférer comme lui la » voie de la négociation à celle des armes, & qu'enfin ils ne demandoient » pas mieux que de laisser les Clusiens » en paix, pourvu qu'en retenant autant de pays qu'il pouvoit en cultiver, » ce peuple leur abandonnât les terres » qu'il avoit de trop, & dont ils ne pouvoient se passer, ajoutant qu'il n'y » auroit de paix qu'à cette condition, » & qu'ils prétendoient avoir sa réponse en leur présence & devant eux. « *Car*, ajoutoient-ils, *s'il nous refuse le terrein que nous demandons, vous serez ensuite témoins de nos exploits, pour annoncer à votre nation que les Gaulois sont les plus vaillans de tous les mortels.* Les députés leur ayant demandé quel droit des Gaulois pouvoient avoir sur l'Etrurie, & en particulier sur les domaines des Clusiens, pour vouloir les

An. R. 364. av. J.C. 388.

An. R. 364. av. J.C. 388.

dépouiller de force : *Notre droit*, répliquerent fierement les Gaulois, *notre droit est dans nos armes, la terre est aux plus forts.* On s'irrite, on s'aigrit de part & d'autre, on court aux armes, & l'on en vient aux mains.

On prend les armes contre eux.

Alors, Rome ne pouvant éluder sa destinée, les trois députés, contre le droit des gens, prennent aussi les armes. Les Gaulois ne purent l'ignorer, parce que ces jeunes Romains, dont la valeur ne démentoit pas la naissance, combattoient aux premiers rangs où leur bravoure les faisoit d'autant plus remarquer, qu'ils étoient étrangers. Même Q. Fabius, un des trois, voyant avancer un des principaux officiers Gaulois, sortit hors des rangs, courut à lui & le tua d'un coup de lance dans le côté. Comme il le dépouilloit, quelques Gaulois reconnurent l'ambassadeur, & la nouvelle s'en répandit dans toute leur armée. Sur le champ on sonne la retraite, on laisse le siége de Clusium, & l'on ne songe plus qu'à tirer vengeance des Romains. On vouloit à l'instant marcher droit à Rome ; mais il fut décidé, conformément à l'avis des plus anciens du conseil, qu'on envertroit avant toutes choses des députés au sénat, se plain-

Les Gaulois s'en offensent.

dre de ce qui venoit d'arriver & demander que les Fabius fussent livrés pour avoir violé le droit des gens. An. R. 364. Av J.C. 388.

Les députés venus, exposerent leurs ordres, & le sénat assemblé pour délibérer sur cette affaire, convenoit que les Fabius avoient tort, & que les Gaulois, quelque barbares qu'ils parussent, ne demandoient que la justice : néanmoins le crédit des coupables, & les égards qu'on voulut avoir pour des citoyens du premier rang, empêcherent le sénat de s'expliquer comme il auroit voulu. Mais pour ne pas se rendre responsable des suites d'une guerre qu'un déni de justice alloit attirer à la république, il renvoya l'affaire au peuple, afin qu'il statuât lui-même sur les prétentions des Gaulois. Le crédit & les brigues des Fabius prévalurent tellement dans l'assemblée, qu'au lieu de les livrer comme coupables, elle les élut tribuns consulaires pour l'année d'après. Les députés, outrés comme ils devoient l'être d'un tel procédé, s'en retournerent, ne respirant que la vengeance & la guerre. Avec les trois Fabius furent élus encore Q. Sulpicius Longus, Q. Servilius pour la quatriéme fois, & Serv. Cornelius Maluginensis. An. R. 365. av. J.C. 387. Les Fabius, &c, trib. cons.

An. R. 365. av. J.C. 387.

Ils tournent leurs armes contre les Romains.

XXXVII. Menacée d'un si grand orage, Rome qui pour les guerres ordinaires des Véiens, des Fidénates & de ses autres voisins, avoit eu si souvent recours à la dictature comme à sa derniere ressource, ne crut pas devoir y recourir alors, ni se procurer aucun secours extraordinaire, quoiqu'elle eût à combattre un ennemi qu'elle ne connoissoit pas encore, & qui venoit lui faire la guerre des extrémités des Gaules, & jusques des bords de l'Océan. Tant le destin peut aveugler l'homme pour l'empêcher de se soustraire à ses coups. Les tribuns consulaires, dont l'imprudence avoit formé cet orage, n'oublierent rien pour en diminuer la terreur. Ils étoient les maîtres dans Rome, & pour rassurer toujours davantage les esprits qui l'étoient déja trop, ils ne procédoient à la levée des troupes que négligemment, & comme pour les expéditions les plus ordinaires.

Cependant les Gaulois apprennent de leurs députés, que les Romains, bien loin d'avoir eu égard à leurs remontrances, s'en étoient mocqués jusqu'à honorer les coupables des premieres magistratures ; & se livrant alors à ces transports de fureur dont cette nation

est si susceptible, ils arrachent leurs étendards, décampent & s'avancent à grandes journées. Leur marche précipitée répand par-tout l'allarme & l'effroi. On court aux armes, on se renferme dans les villes, on abandonne les campagnes, où l'on ne voit bientôt plus par-tout qu'une foule innombrable de Gaulois à pied & à cheval qui couvroit tout le pays : mais ils rassuroient les esprits en publiant qu'ils n'en vouloient qu'aux Romains. An. R. 365. av. J.C. 387.

Les couriers des Clusiens & successivement ceux de plusieurs autres villes, & la renommée avant eux, annoncerent à Rome cette marche impétueuse des Barbares, dont l'approche subite acheva de consterner les esprits; en effet quelque diligence que l'on pût faire pour aller à leur rencontre, on les trouva à onze milles de Rome, dans cet endroit où la riviere d'Allia extrêmement grossie au sortir des montagnes de Crustumine, se jette dans le Tibre, un peu au-dessous du grand chemin. Les Romains ne virent plus que des Gaulois à droite, à gauche & devant eux, tout le pays en étoit inondé, & ce peuple naturellement turbulent & tumultueux, faisoit retentir les lieux circonvoisins de

An. R. 365.
av. J.C. 387.

ſes chants effroyables, & de ſes bizarres clameurs qu'on ne pouvoit entendre ſans friſſonner.

Ils les mettent en déroute ſur les bords de l'Alia.

XXXVIII. Les tribuns conſulaires, ſans s'être précautionnés d'un camp pour s'y réfugier en cas de malheur, ſans avoir même penſé à conſulter les auſpices, ni à ſacrifier aux dieux, ſans avoir pris enfin aucune de ces meſures que la religion ou la prudence auroient dû leur inſpirer, ſe rangent en bataille, & dans la crainte de ſe voir envelopper par la multitude des ennemis, ils donnent à leurs lignes moins de profondeur & plus de front : mais quoi qu'ils fiſſent pour s'allonger ſur les aîles en affoibliſſant leur centre, ils ne purent néanmoins s'étendre autant que l'ennemi. Ils avoient à leur droite une éminence où ils jugerent à propos de loger un corps de réſerve ; cette unique précaution, qu'un commencement de frayeur leur faiſoit prendre, empêcha ſeule les Romains de périr dans leur déroute.

En effet Brennus, général des Gaulois & leur roi, s'étant défié d'autant plus des Romains qu'il les voyoit en petit nombre, crut qu'ils s'étoient emparés de cette hauteur, dans le deſſein de le prendre à dos & en flanc, dès que le

combat seroit engagé. Il commença l'attaque par cet endroit, persuadé que s'il l'emportoit, ceux de la plaine ne tiendroient pas long-tems contre une armée aussi nombreuse que la sienne : c'est que du côté des Gaulois, la prudence agissoit de concert avec la fortune, au lieu que dans l'armée Romaine on eût dit qu'il n'y avoit plus rien de Romain. Généraux & soldats, tous trembloient, & tous s'enfuirent avec si peu de réflexion, qu'au lieu de prendre le plus court chemin pour aller joindre à Rome leurs femmes & leurs enfans, ils se débanderent la plûpart du côté de Véies, quoiqu'il fallût passer le Tibre pour y arriver. Le corps de réserve soutint quelque tems le choc, soutenu lui-même par l'avantage de son poste ; mais pour le gros des troupes, à peine eurent-elles entendu les premiers cris des Gaulois, à leurs côtés ou derriere eux, que sans y répondre, tous s'enfuirent sains & saufs, sans coup férir, & presque sans avoir vu l'ennemi. Il n'y eut ni combat ni carnage. Seulement les derniers furent un peu chargés, pour s'être mutuellement embarrassés dans leur fuite précipitée. Mais sur les bords du Tibre, où l'aîle gauche

An. R. 365.
av. J.C. 387.

An. R. 365. av. J.C. 387.

toute entiere s'étoit rendue, ayant jetté les armes dans le chemin, la plûpart encore chargés de leur cuiraſſe ou de leurs habits, furent engloutis dans les eaux pour n'avoir ſçu nager, ou pour n'avoir pû réſiſter au courant qui les emportoit. Les autres ſe ſauverent à Véies, & loin de ſe rendre à Rome pour la défendre, ils ne penſerent pas même à lui faire ſçavoir leur deſtinée. Ceux de l'aîle droite, trop éloignés du Tibre, & beaucoup plus près des montagnes, arriverent tous à Rome, & ſans en avoir fermé les portes, ils ſe réfugierent dans la citadelle.

Ils s'avancent jusqu'à Rome.

XXXIX. Une victoire ſi ſubite & ſi ſinguliere dans ſes circonſtances, parut aux vainqueurs un prodige incompréhenſible, & même ne ſçachant d'abord ce que les Romains étoient devenus, ils demeurerent comme interdits, dans la crainte que cette ſubite diſparution ne fût un piége & un ſtratagême de guerre. Enſuite ils ſe mirent à raſſembler les dépouilles & les armes des Romains qu'ils entaſſerent ſelon leur coutume : enfin, comme ils ne voyoient plus nulle part l'ombre ſeulement d'un ennemi, ils continuerent leur marche & arriverent tout près de Rome un peu

avant le coucher du ſoleil. Leurs cavaliers qu'ils avoient envoyés devant reconnoître la ville, revinrent ſur leurs pas annoncer que toutes les portes en étoient ouvertes, qu'ils n'avoient vû ni corps-de-garde, ni ſentinelles, ni perſonne en défenſe ſur les remparts. Cette nouvelle, auſſi étonnante que tout ce qu'ils venoient de voir, leur fit prendre le parti de s'arrêter entre le fleuve Anio qu'ils avoient déja paſſé, & la ville, parce qu'ils n'en connoiſſoient ni les avenues, ni la ſituation, & que la nuit approchoit; mais ils firent avancer des eſpions autour des murs & devant les portes pour découvrir quelles meſures l'ennemi prendroit dans une ſi malheureuſe conjoncture. An. R. 365. av. J.C. 387.

On ne pouvoit deviner à Rome qu'une partie de l'armée fût à Véies, & dans la penſée où l'on étoit qu'elle avoit péri toute entiere, ce n'étoit partout qu'un deuil général, tant pour ceux que l'on croyoit morts, que pour ceux qui l'étoient véritablement. On apprit enſuite que les Gaulois étoient arrivés. Alors à la vue du péril, une allarme commune fit oublier à chacun ſes maux particuliers, ſur-tout lorſqu'on entendit l'ennemi chanter par

An. R. 365. av. J.C. 387. bandes ses chansons bisarres, & faire tous ensemble des cris & des heurlemens effroyables autour des remparts. Jusqu'au lendemain on fut dans une inquiétude mortelle à attendre le malheureux moment où les Gaulois alloient tout saccager. On s'étoit cru perdu dès leur approche, persuadé qu'ils n'avoient précipité leur marche que pour prendre Rome d'emblée, & la saccager en arrivant. Ensuite comme le soleil se couchoit, on craignit de les voir entrer à la faveur du peu de jour qui restoit encore. Enfin, comme il étoit nuit, on s'imaginoit que les Gaulois n'avoient attendu jusqu'alors d'entrer dans la ville que pour y répandre plus de terreur. A mesure que la nuit avançoit la frayeur augmentoit, & le jour venu, ces terreurs continuelles furent suivies de l'affreux moment, auquel on vit les Gaulois déployer leurs enseignes, & se présenter aux portes.

Mais la frayeur n'avoit pas aveuglé les esprits dans Rome, comme dans la plaine d'Allia; & durant cette nuit jusqu'au lendemain, on prit les plus sages mesures. Car la nécessité d'abandonner la ville pour ne pouvoir la défendre avec le peu de monde qui ref-

restoit, il avoit été décidé que ce qu'il y avoit encore de jeunes soldats, avec leurs femmes & leurs enfans, & l'élite du sénat, s'enfermeroient avec des armes & les provisions nécessaires, dans la citadelle, pour conserver & défendre les dieux, les citoyens & le nom Romain; que le grand-prêtre & les Vestales emporteroient loin de Rome & de la fureur des Gaulois tout ce qui concernoit le culte divin, pour le perpétuer jusqu'à ce qu'il n'y eût plus de Romain en état de le soutenir : *Car*, disoit-on, *si de la ruine générale qui nous menace nous pouvons sauver le Capitole où sont nos dieux; le sénat, qui est l'ame de la république, & nos jeunes soldats qui en sont les nerfs, la perte de nos vieillards, que nous sommes forcés de laisser dans la ville, & qui ne sçauroient espérer de survivre long-tems à sa ruine, n'est pas une perte irréparable.* De leur côté ces sénateurs, que leur vieillesse, leurs consulats & leurs triomphes avoient rendu si vénérables, voulant encourager le petit peuple à périr généreusement avec eux: *Nous ne vous quitterons pas*, disoient-ils par-tout, *& nous mourrons avec vous dans Rome. Inutiles à la république, il n'est pas juste que nous consumions en*

An. R. 365.
Av. J.C. 387.

An. R. 365. av. J.C. 387.

vain les vivres de ceux qui peuvent encore la soutenir.

La jeunesse Romaine se retire sur le Capitole.

XL. En se consolant les uns les autres, comme des victimes destinées à la mort, ces vieillards exhortoient ensuite la jeunesse Romaine, qu'ils suivirent jusqu'au Capitole, la regardant comme l'espérance & l'appui de la patrie. *C'est à vous*, disoient-ils, *que nous la recommandons. Votre jeunesse & votre valeur, vont être sa ressource, quelle que doive être sa destinée, après n'avoir cessé de vaincre pendant 360 ans dans toutes les guerres quelle a soutenues.* Rien, sans doute, n'étoit plus capable de fendre le cœur que de les voir ensuite se séparer, les uns dans l'espérance de se défendre & de survivre à leur patrie; les autres dans la résolution de périr avec elle, & de s'ensevelir sous ses ruines. Mais ce qui mettoit le comble à la plus vive douleur, c'étoit d'entendre les cris lamentables des femmes, & de les voir suivre, toutes éplorées, tantôt leurs maris, tantôt leurs enfans, ne pouvoir se résoudre à les quitter, & leur demander, fondant en larmes, » ce qu'elles » alloient devenir. « La plûpart néanmoins se glisserent avec eux dans la citadelle, sans qu'on eût voulu les ad-

mettre ni osé les exclurre, parce qu'il eût été aussi imprudent d'y appeller ces personnes inutiles, qu'il eût été inhumain de les chasser. Une foule de citoyens pour qui l'on n'avoit ni assez de place, ni assez de provisions dans la forteresse, prirent tous ensemble la route du Janicule, d'où les uns se répandirent dans les campagnes, les autres dans les villes les plus voisines, sans dessein, sans guide & sans autre ressource que celle que chacun se procuroit à lui-même dans un désespoir général.

Cependant le grand-prêtre de Quirinus, & les Vestales, oubliant leurs intérêts personnels, pour ne penser qu'à la conservation des choses saintes, consultoient ensemble sur ce qu'on pouvoit emporter, & dans quel endroit on pourroit cacher tout le reste. On le mit dans de petits tonneaux que l'on enterra sous une chapelle attenante à la maison du grand-prêtre; dans cet endroit où, par respect, on s'abstient de cracher. Les Vestales partagerent le reste entr'elles, & prirent le chemin du Janicule par le pont de bois. Un Plébéien, nommé Albinus, s'en alloit par la même route, & au milieu d'une

An. R. 365. av. J.C. 387.

populace inutile, qui marchoit avec lui, il conduisoit dans un chariot sa femme & ses enfans. Il n'eut pas plutôt apperçu les Vestales à pied qu'il les fit monter avec leurs sacrés fardeaux sur son chariot, après en être descendu, lui & toute sa famille. C'est que cet homme ne pouvant même alors se dissimuler ce qu'il devoit à la religion, ne croyoit pas qu'il fût décent d'être porté, lui & les siens, tandis qu'il voyoit les ministres des dieux porter à pied ce qu'ils avoient de plus sacré. Il conduisit donc cette pieuse troupe jusqu'à Cére, où elle vouloit se rendre.

Les vieillards attendent la mort dans leurs maisons.

XLI. Cependant on avoit pris à Rome toutes les mesures nécessaires pour conserver la citadelle, autant du moins que la conjoncture le permettoit, & tous les vieillards rentrés chacun chez soi, attendoient constamment l'ennemi, dans la résolution de se laisser égorger. Ceux qui, pour avoir rempli les premieres charges de la république, avoient acquis le droit de chaise curule, s'y assirent dans le fond du vestibule, vis-à-vis la porte de leur palais, revêtus de leurs robes consulaires ou triomphales, & de tous les ornemens accordés à leurs dignités, ou à leurs per-

ſonnes, comme pour ſe donner en ſpectacle aux vainqueurs, & pour s'enſevelir enſuite ſous les ruines de Rome, avec tout l'appareil de leur ancienne gloire. Quelques auteurs prétendent qu'ils s'étoient dévoués tous enſemble pour la patrie & pour leurs dieux tutélaires, & que le ſouverain pontife M. Fabius avoit prononcé en leur nom la formule ſolemnelle de ce dévouement. An. R. 365. av. J.C. 387.

Cependant l'intervalle d'une nuit entiere avoit rallenti le premier feu des Gaulois. Ils ſe voyoient les maîtres d'entrer dans Rome ſans avoir livré bataille & ſans trouver perſonne qui ſe mît en devoir de leur réſiſter. Ils avancerent donc aſſez tranquillement par la porte Colline juſqu'à la place, jettant les yeux de côté & d'autre vers les temples & la citadelle, d'où ſeulement on paroiſſoit vouloir ſe défendre. Ils poſterent des corps-de-garde aux avenues, de peur de quelque irruption, & ſe répandirent enſuite dans la ville pour la piller. Les uns s'arrêtoient aux maiſons les plus voiſines, les autres alloient chercher dans les plus éloignées un butin qui ne pouvoit leur manquer; ils ne rencontroient perſonne dans les rues, & cette ſolitude étoit pour eux

An. R. 365 av. J.C. 387. un ſujet d'étonnement & de terreur, de ſorte que la crainte de ſe voir tout à coup ſurpris & enveloppés, les faiſoit revenir inceſſamment ſur leurs pas dans la place, ou aux environs, pour s'y raſſembler. Comme ils avoient trouvé les maiſons du menu peuple bien fermées, & les plus apparentes au contraire toutes ouvertes, & comme à l'abandon, ils craignoient encore plus d'entrer dans celles-ci que dans les autres. C'eſt qu'ils avoient été frappés de voir vis-à-vis les portes, à travers les cours & dans l'appartement intérieur, ces Romains aſſis, que la pourpre auguſte dont ils étoient revêtus, leur contenance grave & ſérieuſe, & un certain air de majeſté répandu ſur leur viſage, faiſoient regarder comme autant de divinités. Enſuite ils retournent les contempler, & ſe tiennent devant eux comme devant des ſimulacres; lorſqu'enfin un ſoldat de la troupe, plus hardi que les autres, s'approche de M. Papirius, & lui paſſe doucement la main ſur la barbe, qui étoit fort longue, ſelon l'uſage de ce tems. Papirius lui donna un coup ſur la tête avec ſon bâton d'ivoire, qu'il tenoit dans ſa main; & le ſoldat en fureur, le tua. Ce fut là comme le ſignal du

carnage : les autres, à ſon exemple, firent main-baſſe ſur tous les Romains qui ſe trouverent dans la ville, pillerent leurs maiſons, & mirent le feu en pluſieurs endroits.

An. R. 365. av. J.C. 387.

Pillage & incendie de Rome.

XLII. Mais, ſoit que tous n'euſſent pas la fureur de réduire Rome en cendres, ſoit que les chefs euſſent ordonné de n'y mettre le feu qu'à demi, pour allarmer les défenſeurs du Capitole, & les engager à ſe rendre, par l'eſpérance qu'ils auroient encore de préſerver leurs cheres demeures d'un incendie général, peut-être auſſi pour ne pas les réduire au déſeſpoir ; le feu ne parut pas d'abord dans tous les quartiers, & ne s'étendit pas rapidement comme il arrive dans une ville que l'on ſaccage. Cependant les Romains, du haut de la citadelle voyoient les Gaulois dans la ville, & diſperſés dans les rues. D'abord l'idée ſeule du déſordre qu'ils alloient faire, leur avoit troublé l'imagination : mais comme ils ne pouvoient bientôt plus ſuffire à tout voir & à tout entendre, à meſure que la déſolation & la terreur paſſoient d'une rue à l'autre, & ſe répandoient par-tout, ils en étoient hors d'eux-mêmes, & ne ſe reconnoiſſoient plus. De quelque côté qu'ils vouluſſent

An. R. 365. av. J.C. 387. ſe tourner, les clameurs tumultueuſes des ennemis, les pleurs & les cris déplorables des enfans & des femmes déſolées, l'éclat & le pétillement de la flâme qu'ils voyoient s'élever de leurs maiſons embrâſées, le fracas qu'elles faiſoient en s'écroulant ; tout enfin ne préſentoit à leurs eſprits & à leurs ſens troublés, qu'un nouveau ſujet de frayeur, comme ſi le deſtin ne les eût placés au haut du Capitole, que pour leur donner en ſpectacle la ruine de leur patrie, ſans leur laiſſer la liberté de la ſecourir ; d'autant plus à plaindre ſans doute, qu'ils ſe voyoient aſſiégés hors de leurs maiſons, & dépouillés avant que d'avoir été pris : ce qui étoit pour eux un ſurcroît de malheur que jamais perſonne n'avoit éprouvé dans aucun ſiége.

La triſte journée qu'ils venoient de paſſer fut ſuivie d'une nuit encore plus effrayante ; & le jour qui ſurvint leur fit appercevoir mille déſaſtres nouveaux. Mais au milieu de tant de maux, dont ils ſe voyoient accablés, ils demeuroient conſtamment déterminés à défendre cette petite colline qu'ils regardoient comme l'aſyle de la liberté, lors même qu'ils voyoient la ville entiere périr par le

le fer & par le feu des Gaulois. Accoutumés à cet affreux ſpectacle, à force de le voir, ils s'y étoient endurcis, juſqu'à n'y être plus ſenſibles : ils n'enviſageoient plus que leurs armes & leurs bras, comme leur unique reſſource, & l'objet de leur conſolation. An. R. 365. av. J.C. 387.

XLIII. Cependant les Gaulois, après avoir fait depuis pluſieurs jours une guerre inutile contre des maiſons & dans une ville inhabitée, où il ne reſtoit plus qu'une poignée de ſoldats renfermés dans la citadelle, entreprirent d'attaquer & de réduire de force ce reſte de Romains, que la vue de tant de maux n'avoit pu déterminer à ſe rendre. S'étant donc réunis dès le matin dans la place pour aller à l'aſſaut, le ſignal fut donné ; & tous enſemble, à couvert de leurs boucliers qu'ils tenoient ſur leurs têtes accrochés les uns aux autres, ils jettent de grands cris & commencent à monter vers le Capitole. Les aſſiégés, ſans ſe déconcerter ni précipiter les choſes, ſe contentent de poſter des corps-de-garde aux endroits où l'ennemi viendroit aboutir, & le laiſſent avancer dans l'eſpérance de le repouſſer d'autant plus facilement qu'il ſeroit monté plus haut. Les Gaulois Le Capitole eſt aſſiégé.

An. R. 365. av. J.C. 387. arrivés vers le milieu de la montagne, reprennent haleine ; & les Romains alors fondant ſur eux avec impétuoſité, de cette hauteur dont ils n'avoient qu'à ſuivre le penchant, les repouſſent avec tant de ſuccès, en les culbutant les uns ſur les autres, que ceux-ci n'oſérent plus déſormais revenir à la charge.

Ainſi, renonçant au deſſein de forcer la place, ils prennent le parti de la bloquer ; mais pour n'avoir pas prévu le beſoin, ils avoient imprudemment laiſſé brûler les proviſions qui étoient dans Rome, & les Romains à Véies avoient eu ſoin d'y faire tranſporter celles de la campagne. Les Gaulois ſéparérent donc leur armée en deux corps, dont l'un devoit toujours continuer le ſiége, & l'autre chercher dans les campagnes de quoi fournir aux beſoins de tous.

La fortune enfin, qui vouloit leur faire éprouver la valeur Romaine, les conduiſit du côté d'Ardée, où Camille paſſoit ſes jours dans la triſteſſe & dans la langueur, moins affligé de ſon éxil que des malheurs de ſa patrie : il ne ſçavoit à qui les imputer, & ne pouvant preſque ſe perſuader ce qu'il voyoit, il ſe demandoit à lui-même ce qu'étoient devenus tant de généreux ci-

toyens qui avoient fait avec lui la conquête de Véies & de Falères, & qui, dans mille autres expéditions, avoient toujours montré plus de bravoure qu'ils n'avoient éprouvé de bonheur. Occupé de ces tristes réflexions, Camille apprit que les Gaulois s'approchoient d'Ardée, & que les Ardéates allarmés délibéroient sur les moyens de s'en garantir. Il n'avoit jamais paru dans leurs assemblées; mais, comme si les dieux l'eussent inspiré, il se rendit à celle-ci; & prenant la parole :

An. R. 365. av. J.C. 387.

XLIV. *Ardéates*, leur dit-il, *depuis long tems mes amis, & depuis peu mes concitoyens, autant par un effet de votre générosité que par une suite de ma destinée, ne pensez pas que j'oublie, en me présentant devant vous, ma situation ni mon état; mais, dans le péril pressant qui nous menace tous, chacun doit, autant qu'il est en lui, se prêter aux besoins communs. Je viens donc vous présenter mes services; puis-je espérer une autre occasion de reconnoître vos bienfaits ? Et vous-mêmes, que pourrez-vous attendre de moi, si vous ne m'employez dans cette guerre? C'est la guerre qui m'a soutenu dans ma patrie; toujours vainqueur, je n'ai succombé qu'à l'ingratitude de mes concitoyens du-*

Camille fait prendre les armes aux Ardéates.

An. R. 365. *rant la paix. D'ailleurs, c'est ici l'oc-*
av. J.C. 387. *casion de vous acquitter envers le peuple Romain de tout ce que vous lui devez; l'idée vous en est trop présente pour qu'il soit besoin de vous en rappeller le souvenir: c'est ici, dis-je, un moyen de vous acquitter envers Rome, & de vous acquérir à vous-même une gloire infinie, par la défaite d'un ennemi commun. Ces Gaulois que vous voyez en foule sur vos frontiéres, sont des hommes à qui la nature a donné plus de prestance que de vigueur, & beaucoup plus de hardiesse que de fermeté: aussi sont-ils plus capables d'effrayer l'ennemi que de le vaincre; jugez-en par le désastre de Rome; ils y sont entrés parce qu'ils en ont vu les portes ouvertes. Une poignée de soldats renfermés dans la citadelle, leur résiste & les arrête tout court. Rebutés d'un siége de quelques jours, ils se retirent & se répandent dans les campagnes. Là, pleins de viande & du vin qu'ils ont pu trouver, & dont ils regorgent, ils n'attendent pas la nuit pour se coucher pêle-mêle comme des bêtes sur le bord des ruisseaux, sans retranchemens, sans corps-de-garde, sans sentinelles, moins circonspects depuis leurs derniers succès qu'ils ne l'avoient jamais été. Voulez-*

vous donc préserver votre ville de leur invasion, & empêcher que cette contrée ne devienne une seconde Gaule? dès la premiere veille de la nuit prenez les armes & suivez-moi; ce sera plutôt un carnage à faire, qu'un combat à soutenir. Si je ne vous les livre accablés de sommeil, & aussi aisés à égorger qu'un troupeau de bêtes, je consens d'être aussi maltraité à Ardée que je l'ai été à Rome. An. R. 365. av. J.C. 387.

XLV. Les esprits les plus prévenus contre Camille, étoient persuadés, comme tous les autres, qu'il étoit le plus grand homme de guerre de son tems; l'assemblée se sépara donc, & tout le monde, résolu de marcher sous ses ordres, ne songea plus qu'à se préparer à cette expédition. Camille fit donner le signal dès l'entrée de la nuit, & tous se rendirent aux portes de la ville. A peine ont-ils fait un peu de chemin qu'ils trouvent les Gaulois en rase campagne, sans retranchement, sans corps-de-garde, sans leurs armes, & plongés dans le sommeil, comme Camille avoit dit. On pousse des cris, on se jette sur eux; &, sans qu'il soit besoin d'en venir aux mains, on en fait par-tout une horrible boucherie. Les plus éloignés ont le tems de se recon- Il bat les Gaulois.

An. R. 365. av. J.C. 387. noître ; mais ne ſçachant à quel ennemi l'on avoit affaire, & d'où il venoit, ils s'enfuyent ſaiſis d'effroi. Quelques-uns même viennent imprudemment ſe jetter ſous la main des vainqueurs : la plûpart gagnent les plaines d'Antium ; les habitans de la ville tombent ſur eux & les taillent en piéces.

Les Etruriens, dans le territoire de Véies, éprouvérent le même ſort. Quoiqu'un voiſinage de plus de 400 ans eût dû les rendre ſenſibles aux malheurs d'une ville opprimée par des étrangers & des inconnus, ils en avoient été ſi peu touchés, qu'ils étoient venus dans le même tems piller les terres de Rome, juſqu'à s'approcher de Véies pour leur enlever l'unique retraite qu'ils puſſent avoir. Les Romains qui s'y étoient réfugiés les avoient vu venir & ſe répandre ſur les frontieres, ſe réunir enſuite avec tout leur butin, & ſe camper auprès de cette ville. D'abord ils déploroient leur deſtinée ; mais l'indignation & la colère ſuccédant bientôt à la douleur : *Quoi*, diſoient-ils, *les Etruriens oſent donc inſulter à des malheureux qui ne le ſont devenus qu'à leur occaſion!* Ils vouloient fondre ſur eux ; mais le centurion Cæditius, qu'ils s'étoient don-

né pour chef, remit la vengeance à la nuit. Sans être un Camille, cet homme conduisit son expédition avec la même prudence, & la termina par le même succès. Il fit encore plus; car ayant pris pour guide quelques-uns de ceux qu'il avoit fait prisonniers dans ce carnage nocturne, il alla chercher du côté des Salines une autre bande d'Etruriens plus nombreuse, qu'il attaqua la nuit suivante, & dont il fit un carnage encore plus grand. Fier de cette double victoire, il ramena en triomphe à Véies, la troupe qui l'avoit accompagné.

An. R. 363. av. J.C. 387.

XLVI. Cependant le siége du Capitole se faisoit avec lenteur, & de part & d'autre on demeuroit dans l'inaction. Les Gaulois se contentoient de garder les passages pour empêcher d'en sortir, & leur vigilance les rendit témoins de la hardiesse d'un jeune Romain, à laquelle les deux partis applaudirent également. La famille des Fabius avoit un sacrifice à faire tous les ans sur le mont Quirinal, & le jour de ce sacrifice étant venu, C. Fabius Dorso (c'étoit le nom de ce jeune Romain) pour remplir l'engagement de sa famille, descend du Capitole,

Action courageuse de Fabius.

An. R. 365. av. J.C. 387. ceint à la maniere des Gabiens (1), & portant dans ses mains les instrumens sacrés, il ose franchir les lignes à la vue des assiégeans, sans se mettre en peine ni de leurs cris ni de leurs menaces, espérant tout de sa piété envers les dieux, plus forte en lui que la crainte de la mort. Il arrive sur le mont Quirinal, offre son sacrifice, descend, traverse les lignes par le même endroit, avec la même intrépidité, & rentre enfin dans le Capitole, au grand étonnement des Gaulois, qui le laisserent passer, soit qu'une hardiesse qui tenoit du prodige les eût déconcertés, soit qu'ils eussent été touchés d'un si grand exemple de religion ; car cette nation ne méprise pas le culte des dieux.

Les Romains dispersés se rassemblent à Véies.

Cependant les Romains à Véies reprenoient courage, & voyoient de jour en jour leurs forces s'accroître, par le concours de ceux que la déroute d'Allia & la prise de Rome avoient dispersés. Des Latins s'y rendoient aussi de leur propre mouvement, dans l'espé-

(1) Cette maniere consistoit à rejetter sur son épaule gauche & derriere soi, un pan de sa robe pour le reprendre sur le bras droit & devant la poitrine. Ce fut dans cette attitude que les deux Decius se dévouérent pour la patrie. Voyez ci-dessous, l. 8. n. 9. & l. 10. n. 28.

rance d'avoir leur part aux émolumens d'une victoire. On jugeoit donc qu'il étoit tems de s'approcher de Rome & d'en chasser les Gaulois; mais l'armée Romaine n'étoit encore qu'un corps sans ame, il lui falloit un chef pour la commander. L'endroit où elle étoit alors, Véies, rappelloit à tous le souvenir de Camille, d'autant plus que la plûpart des soldats étoient du nombre de ceux qui avoient heureusement combattu sous ses auspices; d'ailleurs, Cæditius déclaroit hautement qu'il n'avoit pas oublié son rang, & qu'il n'attendroit pas, pour demander un général, que les dieux ou les hommes lui eussent ôté le pouvoir qu'il avoit d'en demander un en vertu de l'autorité qu'il exerçoit encore. Il fut donc unanimement résolu de rappeller Camille, après qu'on auroit consulté le sénat, qui résidoit dans la citadelle; tant on aimoit l'ordre en tout & la subordination, dans le tems même que tout sembloit être confondu; mais il y avoit infiniment à risquer pour y parvenir. Un jeune Romain des plus déterminés, appellé Pontius Cominius, osa se charger de la commission. Soutenu sur une écorce de liége, il des-

An. R. 365.
Av. J.C. 387.

Ils rappellent Camille, & le font dictateur.

An. R. 365. av. J.C. 387.

cendit le Tibre jusqu'au pied du Capitole, où il grimpa par l'endroit le plus près du fleuve & le moins gardé, parce qu'il paroissoit inaccessible. Pontius se présente aux magistrats, & leur expose sa commission : le sénat ordonne que les curies s'assemblent pour rappeller Camille de son éxil, le nommer dictateur & général de l'armée Romaine, qui le demandoit. Pontius, muni de ce décret, descend du Capitole par le même endroit, & arrive heureusement à Véies, d'où on envoie des députés à Ardée qui ramenent Camille, que le sénat & le peuple avoient déja proclamé dictateur pendant son absence. En effet, je suis porté à croire qu'il ne se rendit à l'armée qu'après que le décret de sa nomination y eut été reçu & autorisé, puisqu'il n'auroit pu s'y montrer autrement, encore moins y prendre les auspices, & faire aucune fonction de général.

Les Gaulois veulent surprendre le Capitole.

XLVII. Dans ces entrefaites le Capitole & la citadelle coururent grand risque d'être surpris : les Gaulois ayant reconnu qu'elle n'étoit pas inaccessible du côté de la porte Carmentale, soit qu'ils s'en fussent douté, soit qu'ils eussent apperçu les traces du courier

de Véies qui venoit d'y passer, s'avisérent, pendant une nuit qui n'étoit pas des plus obscures, d'y faire monter aussi un des leurs sans armes, seulement pour frayer la route. : ils le suivoient grimpant à la file, & se donnant de l'un à l'autre, tantôt la main, tantôt les armes, soit qu'il fallût se soulever successivement, ou s'entre-aider dans les pas les plus scabreux : ce qui se fit avec si peu de bruit qu'ils touchoient déja au pied des murailles, sans que les sentinelles, ni même les chiens que l'on sçait être si difficiles à surprendre pendant la nuit, se fussent douté de leur approche. Mais les oies consacrées à Junon, & qu'on avoit épargnées par principe de religion, malgré la disette dont on commençoit à se ressentir, sauvérent tout. An. R. 365. av. J.C. 387.

Leur cri & le battement de leurs aîles éveillérent M. Manlius. Ce Romain, le même qui avoit été consul la troisiéme année d'auparavant, grand homme de guerre, crie aux armes, y court; & pendant qu'on se disposoit à le suivre, il est aux prises avec les ennemis. D'un coup de son bouclier il renverse un Gaulois qu'il trouve sur le haut du rempart, & le précipite : Manlius le défend.

An. R. 365. Av. J.C. 387. ſa chûte en entraîne quelques autres. Manlius profite du moment pour en tuer pluſieurs qui, dans cette ſurpriſe, jettoient leurs armes pour ſe tenir cramponnés au rocher. Manlius ne fut pas long-tems ſeul ; & tous les Gaulois, accablés alors d'une grêle de javelots, de pierres, & de toutes ſortes de traits, furent culbutés les uns ſur les autres, & précipités du haut du Capitole en bas.

On paſſa le reſte de la nuit en repos, du moins autant qu'on le pouvoit, après une ſi vive allarme dont on avoit de la peine à revenir. Au point du jour, les tribuns légionnaires convoquerent l'aſſemblée pour récompenſer ou punir ceux qui l'avoient mérité. D'abord tout le monde rendit juſtice à la bravoure de Manlius ; officiers & ſoldats, tous ſe crurent obligés de lui marquer à l'envi leur reconnoiſſance, & lui portérent dans ſa maiſon, qui étoit bâtie dans l'enceinte de la citadelle, une demi-livre de farine & une petite meſure de vin. Ce préſent, modique en lui-même, faiſoit voir néanmoins, dans l'extrême indigence où l'on étoit alors, combien Manlius étoit cher à tous les ſoldats, puiſqu'ils ſe privoient

avec joie des choſes les plus néceſſaires à la vie, pour lui marquer leur eſtime. An. R. 365. Av. J.C. 387.

Enſuite on cita les ſentinelles qui s'étoient laiſſé ſurprendre, & P. Sulpicius, tribun de l'armée, commençoit à dire que, ſelon les loix de la guerre, ils devoient tous être punis de mort; mais l'aſſemblée ayant rejetté la faute ſur un ſeul, le tribun n'oſa s'en prendre aux autres, & ſe contenta de faire précipiter du haut du roc celui dont tout le monde approuvoit la punition. On fut dès-lors plus vigilant de part & d'autre; les Romains par le ſouvenir du danger qu'ils avoient couru, & les Gaulois pour avoir découvert que les aſſiégés étoient en relation avec les Romains de Véies.

Les proviſions commencent à manquer.

XLVIII. Mais de tous les maux qu'entraîne la longueur d'un ſiége, la famine étoit celui dont l'une & l'autre armée ſe reſſentoient le plus; d'ailleurs, la maladie étoit dans celle des Gaulois, parce que campés entre les montagnes de Rome, & au milieu de ſes ruines, dans des fonds où le moindre vent ſoulevoit les cendres & des nuages de pouſſiére, ils ne reſpiroient plus qu'un air corrompu, brûlant, ou infecté de malignes vapeurs, & qui leur

An. R. 365. av. J.C. 387. étoit d'autant plus insupportable & pernicieux, qu'ils avoient accoutumé de vivre dans un climat froid & humide; de sorte que, consumée de sécheresse ou de langueur, leur armée dépérissoit comme un troupeau lorsqu'il est infecté; jusques-là que pour n'avoir pu suffire à inhumer les morts, on les brûloit en monceau dans cet endroit que l'on a appellé depuis le bûcher des Gaulois. Ensuite il se fit une tréve pendant laquelle les soldats eurent, de part & d'autre, la liberté de conférer entr'eux; & comme les Gaulois ne cessoient de représenter aux Romains que la faim les forceroit bientôt de se rendre, on dit que ceux-ci, pour leur ôter cette pensée, jettérent des pains de divers endroits dans leur corps-de-garde; mais bientôt la misere extrême où ils furent réduits ne pouvoit plus se dissimuler, & moins encore se souffrir.

Dans le tems donc que le dictateur levoit des troupes à Ardée, où L. Valerius, qu'il avoit nommé général de la cavalerie, devoit lui amener les troupes de Véies, pour attaquer ensuite les Gaulois avec quelque peu d'égalité; les assiégés, jusques-là supérieurs à tous

les maux qu'ils avoient ſoufferts, & ne pouvant réſiſter davantage à la faim, ſupérieure elle-même aux plus grand efforts de la nature, hors d'état d'attendre l'arrivée du dictateur, & de ſoutenir les veilles & le ſervice ordinaire, ayant enfin perdu l'eſpérance d'avoir des vivres, & les vivres mêmes leur ayant totalement manqué; dans cette extrémité les aſſiégés voulurent ſe rendre ou ſe racheter à quelque prix que ce fût : ce qui ſe pouvoit d'autant mieux que les Gaulois commençoient à dire qu'ils ſe contenteroient de peu pour lever le ſiége.

An. R. 365. av. J. C. 387.

Le ſénat s'aſſemble, & donne aux tribuns de l'armée le pouvoir de tranſiger. Q. Sulpicius, l'un des deux, entre en négociation avec Brennus, chef des Gaulois; & le peuple Romain, ce peuple qui devoit un jour aſſervir tous les autres, ſe vit alors réduit à payer mille livres d'or pour ſa rançon. Un traité ſi humiliant fut ſuivi d'une inſulte plus humiliante encore. Les Gaulois ayant voulu ſe ſervir de faux poids, Sulpicius en demanda d'autres; mais Brennus, au lieu d'avoir égard à l'équité de ſes remontrances, eut l'inſolence de ſurcharger de ſon épée le poids

On en vient à une capitulation.

An. R. 365.
av. J.C. 387.

qui contrebalançoit l'or, & d'un ton de maître, bien dur sans doute à des Romains : *Malheur*, dit-il, *aux vaincus !*

Le dictateur survient avec son armée.

XLIX. Mais les dieux, non-plus que les hommes, ne permirent pas que ce traité se consommât, & qu'on pût jamais dire des Romains qu'ils n'étoient plus que des esclaves rachetés. En effet, comme le tems se passoit à contester sur le différend, Camille survient, & avant même qu'on eût achevé de peser l'or, il le fait enlever, déclarant aux Gaulois qu'il n'y a plus rien à faire, & leur ordonne de se retirer : ceux-ci s'obstinent à demander l'exécution d'un traité conclu ; mais le dictateur le désavoue comme un traité qui, n'ayant été fait que depuis sa dictature, & sans sa participation, par des magistrats subalternes & sans pouvoir, étoit nul ; & tout de suite il annonce aux Gaulois la bataille. *Et vous*, dit-il aux troupes qui le suivoient, *rassemblez votre bagage, & montrez-vous les armes à la main : ce n'est plus avec de l'or, mais par le fer qu'il faut racheter la patrie. Vos dieux, vos femmes, vos enfans, ces temples, les ruines de Rome réduite, par la fureur des Gaulois, au*

triste état où vous la voyez, ce sol même où vous êtes, tout crie & vous demande vengeance contre ces barbares. Il fait ensuite ranger les siens en bataille, le mieux qu'il se pouvoit dans un lieu embarrassé de mille débris, & sur un terrein aussi inégal que celui où il falloit combattre ; mais d'ailleurs il ne négligea aucun de tous les avantages qu'un habile général pouvoit se ménager. Les Gaulois, troublés d'une si subite révolution, courent aux armes ; mais la colére les emporte, bien plutôt que la prudence ne les conduit.

An. R. 365. av. J.C. 387.

Il bat les Gaulois.

La fortune n'étoit plus pour eux, & les Romains au contraire commençoient à éprouver la protection des dieux dans les ressources humaines qu'ils mettoient en œuvre. Ils défirent donc l'armée dès le premier choc, avec la même facilité qu'ils avoient été défaits eux-mêmes sur les bords de l'Allia. Il y eut plus d'égalité dans une seconde bataille qui se donna incontinent après, à huit milles de Rome, sur le chemin de Gabies, où les Gaulois s'étoient ralliés ; mais enfin Camille les défit encore, leur enleva leur camp, & les fit tous passer au fil de l'épée, sans qu'il en restât un seul pour porter ailleurs la

An. R. 365.
av. J.C. 387.

nouvelle de leur défaite (1). Le dictateur, après avoir si glorieusement délivré sa patrie, y entra en triomphe, au milieu des acclamations de tous ses soldats, qui, dans leurs cris de joie, & dans les chansons soldatesques qu'ils composoient à sa gloire, l'appelloient à juste titre, *le Pere de la patrie, un Romulus, un second fondateur de Rome.* En effet, il l'avoit sauvée dès-lors par la voie des armes; & bientôt après, pendant la paix, il la sauva une seconde fois, en s'opposant toujours à la transmigration de Véies. Le désastre arrivé fournissoit aux tribuns du peuple un nouveau prétexte de solliciter l'exécution d'un projet auquel tout le monde se portoit aussi avec plus d'ardeur

(1) Il est surprenant que Polybe ait ignoré cette double victoire : il dit même, en parlant de cette premiere guerre des Gaulois, (L. I. c. 1. & L. II. c. 18.) qu'elle se termina aux conditions qu'ils voulurent, & auxquelles les Romains furent obligés de souscrire pour avoir la paix, & rentrer dans leur patrie. Suétone & Justin supposent même encore que Rome paya véritablement une grosse rançon en or, & que les Gaulois l'emportérent. Tout cela fait douter du fait, tel que le rapporte Tite-Live, & qui semble d'ailleurs tenir un peu de la fable. Ce n'est pas que je veuille accuser Tite-Live d'avoir voulu en imposer ; mais il pourroit bien se faire que son zèle pour la gloire des Romains, lui en eût imposé à lui-même, en lui faisant préférer légerement une tradition fabuleuse à des faits plus avérés. On peut voir plus au long la critique de ce récit de Tite-Live, dans les notes de M. de Follard, sur le chap. 1. du premier livre de Polybe.

que jamais : cette raiſon détermina Camille à conſerver la dictature après ſon triomphe, le ſénat l'ayant conjuré de ne pas abandonner la république durant une pareille agitation. An. R. 365. Av. J.C. 387.

Il commence par rétablir à Rome les temples des dieux & leur culte.

L. Camille, à Rome, pour commencer par le rétabliſſement du culte des dieux qu'il avoit toujours eu extrêmement à cœur, fit ordonner, » que l'on procéderoit inceſſamment à la vérification » des anciennes limites des temples, à » la réparation de ceux qui auroient été » endommagés, & généralement à l'expiation de tous, pour avoir été ſous » la puiſſance des Gaulois. « Il fut ſtatué par le même Senatus-conſulte, » que les Duumvirs chercheroient dans » leurs livres les formules de ces ſortes d'expiations; que les Cérites jouiroient déſormais du droit d'hoſpitalité dans toute l'étendue de la république Romaine, pour avoir reçu dans » leur ville les miniſtres de ſes dieux » & les inſtrumens ſacrés de leur culte » qui, par ce moyen, n'avoit ſouffert aucune interruption; qu'on célébreroit » les Jeux Capitolins à l'honneur du » grand Jupiter, pour avoir préſervé » de la fureur des Gaulois ſon temple, » & la fortereſſe de Rome; qu'à cet

An. R. 365. av. J. C. 387. » effet il seroit établi une compagnie » dont lui, dictateur, choisiroit les mem» bres parmi ceux qui avoient leur do» micile sur le Capitole. « Il fut aussi parlé de quelques sacrifices expiatoires pour cette voix nocturne qui avoit annoncé l'approche des Gaulois, & à laquelle on n'avoit pas fait la moindre attention : on fit même bâtir dans la rue neuve, où cette voix s'étoit fait entendre, un oratoire qu'on dédia à la Divinité, sous le nom d'Aïus Locutius (*le Dieu qui parle.*) Tout l'or qu'on avoit retiré des mains des Gaulois, & qu'on avoit porté précipitamment sous le dôme du Capitole, fut consacré à Jupiter, & placé sous sa statue. On en avoit pris dans plusieurs temples pour faire le poids que l'on s'étoit engagé de fournir ; mais par la difficulté d'en faire une juste répartition, on aima mieux consacrer aux dieux ce qu'il pourroit y avoir d'or profane, que de s'exposer à profaner celui qui leur auroit été consacré. Le respect des Romains pour les choses saintes, avoit déja paru en ce qu'ils n'avoient touché à l'or des temples, qu'après avoir épuisé celui du trésor & des dames Romaines les plus riches, qui s'étoient dé-

pouillées de tous les bijoux en or qu'elles pouvoient avoir. Le sénat, après leur avoir témoigné sa reconnoissance, voulut encore honorer leur sexe d'un privilége dont les hommes seuls avoient joui jusqu'alors, en permettant désormais qu'on fît leur éloge funébre. An. R. 365. av. J.C. 387.

LI. Camille, après avoir satisfait aux devoirs de la religion, & réglé les affaires qui dépendoient du sénat, s'appliqua enfin à faire échouer le projet de passer à Véies, sur lequel les tribuns du peuple insistoient continuellement, disant que cette ville, pourvue de tout, étoit sans doute un séjour préférable à celui d'une patrie ruinée. Camille, pour dissiper ces spécieuses préventions, se rendit à la tribune aux harangues, suivi de tout le sénat, pour tenir ce discours au peuple.

Il réfute vivement le projet de Véies.

Romains, dit-il, *je déteste si fort ces disputes éternelles qu'il nous faut soutenir avec vos tribuns, que c'étoit une consolation pour moi dans mon éxil, de m'en trouver éloigné ; & cet avantage me rendoit le séjour d'Ardée si charmant, que je n'aurois jamais pensé à revenir, quand même l'autorité du sénat & la vôtre m'eussent rappellé. Maintenant même, vous le sçavez, ce n'est ni l'ennui, ni*

An. R. 365. Av. J.C. 387.

le dégoût de mon éxil, mais plutôt vos malheurs & vos beſoins qui m'en ont arraché; ce n'a pas été pour rendre Camille à ſa patrie, mais pour empêcher la patrie elle-même de périr, qu'on l'a rappellé : il l'a rétablie, & vous l'auriez vu dès-lors rentrer dans le repos, & vivre tranquille comme auparavant, ſi les nouveaux dangers où il la voit encore expoſée, ne le rappelloient à de nouveaux combats. Il ſeroit honteux à quelque citoyen que ce fût de ne pas combattre pour la patrie juſqu'au dernier ſoupir; mais pour Camille, ce ſeroit un crime, un ſacrilége énorme. Si nous devons l'abandonner après l'avoir recouvrée, falloit-il donc faire tant d'efforts pour la reprendre ſur les Gaulois? Dans le tems qu'ils en étoient les maîtres, & que Rome captive étoit en proie à leur fureur, ſes dieux, ſes citoyens, n'en ont jamais abandonné la citadelle & le Capitole, & nous voudrions l'abandonner à préſent, que les Gaulois ne ſont plus dans la ville, comme ſi notre victoire devoit être plus fatale à la patrie que ſa captivité!

Oui, Romains, quand nous n'aurions pas reçu dans Rome, & dans le tems même de ſa fondation, le dépôt ſacré de la religion, que nos peres nous ont ſi re-

ligieusement conservé, & transmis comme de main en main, la protection des dieux sur cette ville a paru dans ces derniers tems avec tant d'éclat, qu'elle ne nous permet plus de traiter leur culte avec indifférence ; jettez les yeux sur cette derniere révolution, & sur toutes les autres qui l'ont précédée, vous verrez que tout nous a réussi lorsque nous avons écouté les dieux, & qu'au contraire tout a échoué lorsque nous avons cessé de leur être dociles. Par exemple, la guerre de Véies, cette guerre, si longue & si pénible, a-t-on jamais pu la terminer qu'après avoir fait écouler les eaux du lac d'Albe, conformément à l'ordre que les dieux en avoient donné? Et Rome, en dernier lieu, auroit-elle été livrée aux Gaulois, si nous n'avions été sourds à cette voix du ciel qui nous annonçoit leur approche, si nos députés n'avoient pas violé, à leur égard, le droit des gens, si du moins nous avions réparé leur faute, si nous n'avions au contraire négligé de la punir par le même esprit d'irréligion qui l'avoit fait commettre? Rome a donc été vaincue, prise, & réduite à la nécessité de se racheter. Les dieux & les hommes de concert se sont vengés de nous avec assez d'éclat,

An. R. 365
av. J.C. 387.

An. R. 365. *pour nous faire servir d'exemple à toute*
av. J.C. 387. *la terre : nos malheurs nous ont enfin rappellé nos devoirs. Nous avons eu recours à nos dieux, nous sommes allés chercher un asyle jusques sur le Capitole, & dans le temple même du puissant Jupiter. Plus attentifs à son culte qu'à nos plus chers intérêts, nous avons laissé périr nos biens, pour ne plus penser qu'aux choses saintes. Nous en avons caché une partie dans le sein de la terre, nous avons transporté l'autre dans des villes voisines pour tout dérober à la connoissance & à la fureur des Gaulois. Nous n'avons point abandonné les dieux lors même que nous en étions abandonnés comme du reste des hommes : en récompense de notre piété, ces mêmes dieux nous ont rendu notre patrie, notre félicité, & cette gloire des armes dont nous étions honteusement déchus. Nos vainqueurs, aveuglés par leur avarice, ont voulu l'assouvir aux dépens de l'équité & de la bonne foi ; dès-lors la terreur, la fuite, la mort, ont été leur partage, les dieux vengeurs ayant détourné sur nos ennemis les fléaux dont ils nous avoient affligés.*

LII. *A la vue de ces vicissitudes, auxquelles votre respect ou votre in-*

différence pour les dieux vous a exposés: sentez-vous, Romains, toutes les suites que peut avoir un détestable projet, qui, d'un abîme de malheurs dont vous ne faites que de sortir, peut vous précipiter dans un autre? Les auspices, les augures, les dieux, ont présidé à la fondation de Rome; tout y est consacré par le culte de quelque divinité, ou par les monumens de la piété de nos peres. Nous avons non-seulement des jours, mais des lieux marqués pour tous nos sacrifices. Y pensez-vous donc, Romains, de vouloir abandonner ainsi vos dieux particuliers, ou ceux de la patrie? Quel contraste entre ce dessein & l'entreprise mémorable de C. Fabius, qui a fait l'admiration des ennemis & la vôtre, lorsque vous l'avez vu descendre du Capitole, traverser les lignes à la vue de ceux qui les défendoient, & même à portée de leurs traits, pour aller sur le mont Quirinal faire une cérémonie de religion attachée à sa famille! Quoi donc! la guerre même n'aura pas empêché que l'on ne remplît un engagement particulier envers les dieux; & dans un tems de paix, tous renonceroient de concert à leur culte public, à leurs sacrifices les plus solemnels! Nos pontifes, nos prêtres, au-

An. R. 365. av. J.C. 387.

An. R. 365. ront-ils donc moins de zèle pour la religion publique des Romains, qu'un de
av. J. C. 387. nos citoyens n'en a eu pour une pratique de piété particuliere à sa famille ?

Vous direz peut-être qu'on pourra faire à Véies ce qu'on fait ici, ou du moins, envoyer de-là des prêtres & des pontifes à Rome pour y continuer le même culte; mais pensez-vous que cela se puisse sans altérer la pureté de ce culte? Je ne sçaurois entrer ici dans le détail: mais croyez-vous, par exemple, lorsqu'il s'agira du sacré festin (1) de Jupiter, qu'on puisse le célébrer ailleurs que dans le Capitole? Il en est de même du feu sacré de Vesta & du Palladium, que l'on conserve si religieusement dans son temple, comme l'ôtage & le garant de la souveraineté que les dieux ont promise à la république Romaine. O vous, dieu Mars, & vous, Quirinus, que deviendront donc aussi vos boucliers sacrés? Tant de saints monumens qui subsistent dans Rome depuis qu'elle subsiste elle-même, & dont quelques uns mêmes existoient auparavant, seroient donc abandonnés avec elle, & confondus avec les choses les plus profanes! Quel contraste de votre conduite à

(1) C'est la solemnité du Lectisterne, dont il a été fait mention ci-dessus, n. 13.

celle de vos ancêtres! Ils se sont engagés pour eux & pour leurs descendans, de sacrifier sur le mont d'Albe, & sur celui de Lavinium, sans doute pour n'avoir pas cru qu'il leur fût permis d'introduire dans Rome le culte des villes qu'ils avoient vaincues; & nous croirons pouvoir, sans crime, transférer celui de Rome à Véies, le culte d'une ville triomphante, dans celle dont elle a triomphé! An. R. 365. av. J.C. 387.

Rappellez-vous, je vous prie, combien de fois il a fallu réitérer nos sacrifices, nos fêtes, nos jeux, pour nous être écartés par inadvertance ou par hazard, des usages de nos ancêtres, sur-tout en dernier lieu, lorsqu'après le prodigieux accroissement des eaux du lac d'Albe, la république, épuisée par la guerre de Véies, ne pouvoit plus en poursuivre le siége; comment a-t-elle pu se rétablir, & le terminer à son avantage, si ce n'est en renouvellant les auspices, & réitérant des sacrifices qui n'avoient pu plaire aux dieux à cause de leur irrégularité? Or, indépendamment de notre ancien culte, qu'un long exercice doit nous avoir appris, nous y avons ajouté celui des dieux nouveaux ou étrangers que Rome a adoptés. De Junon, par exemple, que nous avons amenée de Véies, & placée sur le mont

An. R. 365. av. J.C. 387

Aventin avec tant de pompe, dans ce jour que la piété & le zèle des dames Romaines ont rendu ſi mémorable. Nous venons de conſacrer dans la rue neuve un nouveau temple à Aïus Locutius, pour cette voix du ciel qui s'y étoit fait entendre. Nous avons ajouté les jeux capitolins à pluſieurs autres déja établis, &, de l'autorité du ſénat, nous avons érigé une ſociété nouvelle pour préſider à leur célébration. Qu'étoit-il beſoin de contracter aucun de ces engagemens, ſi nous avons prétendu ſortir de Rome en même tems que les Gaulois, ſi nous n'avons ſoutenu qu'à regret, & malgré nous, le ſiége du Capitole pendant pluſieurs mois qu'il a duré, ſi la crainte des ennemis nous y a retenus tout ce tems, plutôt que l'amour de la patrie?

Je n'ai parlé que du culte de nos dieux & de leurs temples; mais quelle autre ſource de ſacriléges ne ſeroit-ce pas que le déplacement de leurs miniſtres ſacrés? Nous ne connoiſſons pour les Veſtales que la ville de Rome où elles puiſſent habiter, & d'où l'incendie ſeul a pu les autoriſer à ſortir. Le grand prêtre de Jupiter ne peut ſans crime paſſer une nuit hors de Rome, & vous voudriez faire de lui & des autres autant de citoyens de

Véies? O déesse Vesta, vous permettriez donc à ces vierges sacrées de vous abandonner! Et vous, prêtre de Jupiter, oseriez-vous exposer toute la république avec vous aux suites affreuses d'une absence sacrilége, qui deviendroit à chaque nuit un crime nouveau? Que dirai-je encore de tant d'autres usages qui dépendent absolument des auspices, & dont la plûpart ne peuvent avoir lieu que dans l'enceinte de nos remparts? Quel oubli, si on abandonne ces pieuses observances! Quel désordre! quelle confusion, si on s'obstine à vouloir les transférer en tout autre lieu! Les comices par curies où se traitent les affaires de la guerre, les comices par centuries où se fait l'élection de nos magistrats, peuvent-elles jamais s'assembler légitimement & sous de bons auspices, que dans les endroits qui leur sont destinés? Les transférer à Véies! Mais cela se peut-il? Revenir exprès de Véies à Rome, dans une ville abandonnée de ses dieux & de ses citoyens, pour s'assembler! Quel embarras! quels inconvéniens! An. R. 365. av. J.C. 387.

LIII. *C'est une nécessité*, dira-t-on, *de quitter une ville ruinée & réduite en cendres, pour passer dans une autre qui subsiste dans son entier, plutôt que de*

An. R. 365.
Av. J.C. 387.

vexer le pauvre peuple en le contraignant à rebâtir. Voilà le spécieux prétexte de vos tribuns, mais aussi faux qu'il est séduisant. Et, sans qu'il soit besoin de vous le prouver, il est aisé de vous en convaincre : car enfin, vous vous souvenez très-bien qu'ils avoient formé le même projet de passer à Véies avant l'arrivée des Gaulois, avant que nos édifices publics & nos maisons eussent été ruinés. Et vous, tribuns, ajouta-t-il en leur adressant la parole, *voyez comme nous pensons bien différemment vous & moi ! Vous croyez que quand même on n'auroit pas dû passer alors à Véies, on le doit présentement ? Pour moi, je pense au contraire (ceci va vous surprendre, mais vous serez forcés d'en convenir quand vous m'aurez entendu) ; je pense, dis-je, que quand même on auroit pu se résoudre à sortir de Rome avant son désastre, nous devons présentement nous fixer au milieu de ses ruines. Car alors il pouvoit y avoir quelque sorte de gloire pour nous & pour notre postérité, de nous mettre en possession d'une ville que nous venions de conquérir, au lieu que nous ne sçaurions nous y réfugier maintenant, sans nous couvrir de confusion & d'opprobre, sans immortaliser la vic-*

toire des Gaulois. En effet, croiroit-on jamais qu'après les avoir vaincus nous eussions volontairement abandonné notre patrie ? Ne dira-t-on pas plutôt que si nous en sommes sortis, c'est parce que nous en avons été chassés ? An. R. 365. av. J.C. 387.

Oui, on dira que la déroute d'Allia, la prise de Rome, le siége du Capitole, nous ont réduits à la dure nécessité d'abandonner nos demeures, & d'aller comme des fugitifs, chercher ailleurs une honteuse retraite. On dira que les Gaulois ont pu détruire la ville de Rome, & que les Romains n'ont pu la rétablir. Ces mêmes Gaulois n'ont qu'à revenir avec de nouvelles troupes, (car il y en a sans nombre dans cette nation), & s'il leur prend envie de vous remplacer dans une ville qu'ils auront conquise, & que vous leur aurez abandonnée, vous y consentirez donc ? Si, au défaut des Gaulois, les Eques & les Volsques, vos implacables ennemis, viennent établir leur domicile à Rome, vous souffrirez donc aussi qu'ils se fassent désormais appeller les Romains, & qu'on ne vous donne plus que le nom des Véiens, auxquels vous voulez vous substituer ? Quelle honte ! & ne devez-vous pas mille fois mieux aimer le séjour de Rome, toute détruite qu'elle

An. R. 365. av. J.C. 387.

est, ne dussiez-vous jamais la relever sur ses ruines, que de laisser à vos ennemis la liberté de s'y établir un jour? En vérité, dans cette obstination à vouloir quitter cette ville pour ne pas la rebâtir, je ne vois pas ce qui doit révolter davantage, ou la honte dont vous allez vous couvrir, ou les sacriléges auxquels vous ne craignez pas de vous exposer. Quand vous n'y construiriez que des cabanes aussi pauvres que celle de notre fondateur, telle que nous la voyons, ne vous sera-t-il pas encore plus glorieux d'y habiter avec vos dieux tutélaires, au milieu de leurs temples sacrés, fût-ce même en rase campagne comme les bergers, que si vous en sortez à la face de l'univers comme des malheureux exilés? Nos premiers peres, la plûpart bergers ou laboureurs, ne se furent pas plutôt rassemblés pour former cette ville, qu'ils la bâtirent en très-peu de tems sur un terrain tout rempli de marécages & de bois, & nous ne pourrons nous résoudre à la réédifier, à présent que le Capitole, la citadelle, tous les temples de nos dieux subsistent encore? Pourquoi ne ferions-nous pas tous ensemble, après un embrâsement général, ce que chacun de nous ne manqueroit pas de faire si le feu avoit consumé sa maison?

LIV. *Mais enfin, si, malicieusement ou par hazard, on mettoit le feu dans Véies, & que la flamme, portée par les vents, vînt à réduire en cendres une bonne partie de la ville, comme il peut arriver, vous en sortiriez donc encore pour aller vous transplanter à Fidènes, à Gabies, ou dans quelqu'autre endroit? Vous n'avez donc nul amour pour votre patrie, pour cette terre que vous appellez votre mere, & votre tendresse ne s'attache qu'au seul aspect de vos maisons? Pour moi, je vous l'avoue, dans mon éxil, que je ne rappelle ici que comme un effet de mon malheureux sort, plutôt que de la mauvaise intention de personne, je ne pensois jamais à ma patrie sans me représenter en même tems ces collines, ces places, ce fleuve, ces environs de Rome, auxquels mes yeux s'étoient si fort accoutumés, ce ciel sous lequel j'étois né, ce climat, cette contrée où j'avois été nourri & élevé. Voilà, Romains, ce qui doit vous émouvoir, vous attendrir, & vous attacher à ces aimables objets dont l'éloignement & l'absence seroient peut-être capables de vous consumer de chagrin.* An. R. 365. av. J.C. 387.

Ce n'est pas sans doute par hazard que les hommes & les dieux qui ont présidé à la fondation de Rome, lui ont affecté cet

An. R. 365. av. J.C. 387 *emplacement ; l'air pur & ſain qu'on reſpire ſur ces collines, la commodité de ce fleuve, qui, d'un côté, nous apporte des proviſions du fond des provinces, & nous facilite de l'autre le commerce de la mer, le voiſinage de cette mer dont nous ſommes aſſez proches pour en tirer des reſſources, aſſez éloignés pour n'être point exposés aux incurſions des pirates ; enfin, la ſituation même de Rome dans le centre de l'Italie, comme dans le ſeul endroit où cette ville naiſſante pouvoit avoir la liberté de croître & de s'étendre de tous côtés : tout cela leur a paru digne de quelque attention, & l'événement a déja vérifié leur conjecture. Nous ne comptons que 365 ans depuis la fondation de Rome, pendant leſquels cette ville n'a ceſſé de lutter contre tant de voiſins, la plûpart anciennement établis ; cependant ſans parler de tant de villes particulieres qui n'ont pu tenir contre elle, les républiques les plus puiſſantes, les places les mieux fortifiées, les Eques & les Volſques réunis & ligués, l'Etrurie entiere, cette nation ſi floriſſante & ſi étendue en Italie d'une mer à l'autre, tous généralement ont éprouvé la ſupériorité des armes Romaines. Cela étant ainſi, quelle folie, quelle fureur, de*

vouloir abandonner un séjour où l'on se trouve si bien, pour un autre où l'on court risque d'être mal, d'autant plus que si votre valeur peut vous suivre partout, il n'en sçauroit être de même de votre fortune! C'est ici qu'elle a fixé son séjour : ici est ce Capitole où, à l'occasion d'une tête d'homme que l'on y trouva, il fut prédit que Rome seroit un jour la capitale de l'univers. C'est ici, & sur ce même Capitole, que nos ancêtres ont vu avec une extrême joie la déesse Juventas *& le dieu* Terme, *s'opiniâtrer à ne vouloir pas être déplacés, lorsqu'on voulut transférer les autres dieux & démolir leurs temples, pour consacrer toute cette place au culte de Jupiter. C'est ici enfin que brûle le feu éternel de Vesta, que l'on conserve les boucliers sacrés descendus du ciel, & que tous vos dieux continueront à vous être propices, si vous leur demeurez constamment attachés.* An. R. 365. av. J. C. 387.

LV. Ces raisons de Camille, & surtout ces motifs de religion exposés avec tant d'énergie, firent, dit-on, beaucoup d'impression sur le peuple. En même tems le sénat s'assembla dans la salle *Hostilia*, pour délibérer sur cette affaire; & comme les cohortes, revenant de monter la garde, traversoient la Rome se rebâtit.

An. R. 365. Av. J.C. 387. place, le Centurion dit à l'enseigne de s'arrêter, & d'y planter son drapeau. *Car*, ajouta-t-il, *nous ferons très-bien de nous fixer ici*. Ce mot, dit au hazard, & à toute autre intention, fut pris aussitôt pour un oracle, & acheva de déterminer les esprits. Les sénateurs qui l'entendirent sortant de la salle : *Nous acceptons l'augure*, s'écriérent-ils, & le peuple unanimement déclara qu'il l'acceptoit aussi. Dès-lors on ne parla plus de Véies, & on ne pensa qu'à bâtir. La république fournit la tuile, & permit généralement à tous de prendre de la pierre & du bois partout où ils en trouveroient, en donnant par eux caution qu'ils acheveroient leur maison dans le cours de l'année. Chacun s'empressa donc d'édifier au premier endroit qu'il trouvoit à sa bienséance, sans se mettre seulement en peine de sçavoir à qui la place pouvoit avoir appartenu. Cette grande précipitation fit négliger l'alignement des rues; d'où il est arrivé que les anciens aqueducs, qui d'abord avoient été creusés dans les rues, passent maintenant sous les maisons de plusieurs particuliers, & que Rome ressemble moins à une ville ordinaire, qu'à un tas confus de maisons bâties au hazard.

LIVRE SIXIÉME.

SOMMAIRE.

Divers succès des Romains contre les Eques, les Volsques & les Etruriens. Institution de quatre nouvelles tribus, la Stellatine, la Sabbatine, la Tromentine & celle de Narnia. M. Manlius protége les débiteurs obérés, paye leurs dettes, sert de caution à ceux qui sont détenus comme insolvables. On l'accuse d'aspirer à la royauté. Il est condamné à mort, & précipité du haut du Capitole qu'il avoit défendu contre les Gaulois. Le sénat, pour flétrir sa mémoire, défend à toute sa postérité de prendre le surnom de Marcus. *C. Licinius & L. Sextius, tribuns du peuple, proposent une loi pour faire admettre les Plébéiens au consulat, dont les seuls Patriciens étoient en possession. Ces mêmes tribuns, après un tribunat consécutif de cinq ans, viennent à bout de la faire recevoir. L. Sextius, premier consul Plébéien. Promulgation d'une autre loi, qui défend à tout citoyen Romain*

de posséder plus de 500 arpens de terre.

An. R. 365. av. J.C. 387.

I. NOUS venons de voir, dans les cinq Livres précédens, l'histoire du peuple Romain, depuis la fondation de Rome jusqu'à la prise de cette ville par les Gaulois, ce qui s'est passé sous les rois, & successivement sous les consuls, les dictateurs, les décemvirs & les tribuns consulaires, les guerres que Rome a soutenues, & les dissensions civiles qui l'ont agitée; mais nous n'avons de tous ces événemens qu'une connoissance obscure, tant à cause de leur antiquité où ils se perdent, comme les objets dans le lointain, que par la rareté des mémoires auxquels seuls il appartient de perpétuer le souvenir des choses passées. Et cette ressource nous manque d'autant plus, que les annales des Pontifes & les autres monumens, ont été la plûpart consumés dans l'incendie de Rome; mais à mesure que nous allons voir cette ville renaître de ses cendres, & se renouveller comme un arbre coupé au pied, qui repousse avec une nouvelle force & devient plus beau, nous trouverons aussi plus de jour & de certitude dans son histoire.

Rome, redevable à Camille de ſon rétabliſſement, voulut l'avoir pour chef & pour dictateur juſqu'à la fin de cette année. Même alors, pour ne pas laiſſer préſider aux comices les tribuns conſulaires ſous leſquels Rome avoit été priſe, on aima mieux en venir à l'interrégne. Quelqu'occupé que l'on fût à rebâtir, Q. Fabius ne fut pas plutôt ſorti de charge, que C. Marcius, tribun du peuple, le cita devant l'aſſemblée pour avoir violé le droit des gens, lorſqu'il avoit pris les armes contre les Gaulois à Cluſium, au lieu d'y négocier la paix. Il mourut, & la circonſtance fit juger à la plûpart qu'il avoit voulu prévenir ſa condamnation. An. R. 365. Av. J.C. 387.

P. Cornel. Scipion commença l'interrégne; & F. Camillus, exerçant après lui la même fonction pour la ſeconde fois (1), proclama tribuns conſulaires L. Valerius Publicola, pour la ſeconde fois, L. Virginius, P. Cornelius, A. Manlius, L. Æmilius & L. Poſthumius: ils entrérent en exercice immédiatement après l'interrégne de Camille. Le rétabliſſement de la religion & des loix, fut le premier objet de An. R. 366. av. J.C. 386. L. Valerius II. &c. trib. conſ.

(1) C'eſt qu'il avoit été Interroi trois ans auparavant. V. l. 5. n. 32.

An. R. 366. av. J.C. 386.

On fait une recherche des traités & des

leur attention. Pour cet effet ils convoquérent le sénat ; on fit la recherche des traités & des loix que l'on pût trouver, pour publier les unes, & confier aux pontifes les autres qui concernoient la religion. Les pontifes seuls devoient en être dépositaires pour contenir le menu peuple dans le devoir & dans la crainte des dieux. Ces loix se réduisoient à celles des douze tables, & quelques-autres que les rois avoient données.

* *Voyez l. x. n. 19.*

Il fut ensuite question de dresser un calendrier des *jours fériaux & non fériaux.** Le quinziéme des calendes (1) d'Août, déja fameux par le massacre des Fabius à Cremere, l'étoit encore davantage depuis la fatale journée d'Allia. Le nom lui en demeura ; & pour rendre ce jour plus mémorable, il fut défendu de vaquer à aucune affaire publique ou particuliere. On prétend mê-

(1) C'est-à-dire le quinziéme jour avant les calendes d'Août ; ce jour répond au 18 Juillet. Il y avoit dans chaque mois trois jours principaux qui servoient à compter tous les autres ; sçavoir, les Calendes, qui étoient toujours le premier jour du mois; les Nones, qui étoient le 5 dans certains mois, & le 7 dans d'autres ; & les Ides, qui étoient toujours le huitiéme jour après celui des Nones, c'est-à-dire le 13 ou le 15. Le lendemain des Ides de Juillet, qui étoit le 16 du mois, étoit donc le 17 des Calendes d'Août, c'est-à-dire, avant les Calendes. Le lendemain des Calendes de Juillet étoit le 6 avant les Nones, & le lendemain des Nones étoit le 8 avant les Ides du même mois.

me que le lendemain des Ides de Juillet, le tribun consulaire Q. Sulpicius n'ayant pu discerner dans les victimes la volonté des dieux, & s'étant exposé trois jours après à la bataille où tout avoit péri; ce jour fut mis au nombre de ceux où l'on ne sacrifioit point. On y a compris dans la suite le lendemain des calendes & des nones de ce même mois. An. R. 366. av. J.C. 386.

Camille, dictateur pour la troisiéme fois.

II. On ne laissa pas long-tems à la république le loisir de se relever d'une si grande chûte. Les Volsques, ces ennemis éternels des Romains, reprirent les armes pour achever de les détruire. Quelques marchands publioient aussi que tous les peuples d'Etrurie, assemblés par députés dans le bois sacré de Voltumna, avoient conclu une ligue offensive contr'eux; & comme si ce n'eût pas été assez de tant de peuples pour les allarmer, les Latins & les Herniques, qui, depuis la bataille de Regille, c'est-à-dire, depuis près de 100. ans (1), n'avoient cessé de leur être fidélement attachés, levérent l'étendard de la révolte. Exposée tout-à-

(1) En supposant, avec Tite-Live, que les Latins, depuis la bataille de Regille, avoient été fidéles aux Romains, ils l'avoient été plus de cent ans, & les Herniques quelques années moins, en comptant depuis leur traité de paix, conclu sous le consulat de Sp. Cassius & de Proculus Virginius.

An. R. 366. av. J.C 386. la-fois, à la haine des ennemis, & au mépris des alliés, la république recourut à celui qui l'avoit sauvée. Camille fut donc nommé dictateur, & nomma L. Servilius Ahala pour commander la cavalerie. Il fit suspendre les affaires civiles pour procéder à un enrôlement général, sans en excepter ceux que l'âge exemptoit du service, & dont il fit quelques centuries à part. Il partagea ses troupes en trois corps; L. Æmilius, un des tribuns consulaires, en eut un pour s'opposer aux Etruriens du côté de Véies. Il fit camper l'autre près de Rome, sous les ordres d'A. Manlius, aussi tribun. Il conduisit le troisiéme contre les Volsques, qu'il trouva campés auprès de Lanuvium, dans l'endroit appellé *le camp de Marcius*.

Ceux-ci n'avoient pris les armes que dans la pensée que toute la jeunesse Romaine avoit péri de la main des Gaulois. Ils n'eurent donc pas plutôt entendu parler d'une armée, & surtout de Camille, dont le nom seul étoit pour eux un sujet de terreur, que, non contens des lignes dont leur camp étoit défendu, ils abattirent une grande quantité d'arbres pour en faire comme un second retranchement. Ca-

mille y fit mettre le feu dans le moment qu'un vent aſſez fort ſouffloit contre les ennemis : ce qui ſervit non-ſeulement à lui ouvrir un paſſage, mais à le faire vaincre plutôt ; car le pétillement du bois verd embrâſé, la fumée & la flamme qui s'en élevoient, & que le vent rejettoit ſur les ennemis, les déconcerta ſi fort, que les Romains forcérent les lignes plus aiſément qu'ils n'avoient franchi la barriere que le feu leur avoit ouverte. Le dictateur battit les Volſques, les mit en fuite, & du même effort s'empara du camp. Il en donna le butin aux ſoldats, d'autant plus ſenſibles à cette libéralité, qu'ils l'attendoient moins d'un chef juſques-là ſi peu généreux. Il pourſuivit les fuyards; &, par un dégât général, il réduiſit enfin toute la nation à ſe rendre après une guerre de ſoixante & dix ans (1). Du pays des Volſques ſubjugués il paſſa dans celui des Eques, qui commençoient à faire quelques mouvemens ; il ſurprit leur armée auprès de Bola, ſe rendit maître du camp, & bientôt après de la ville qu'il prit d'aſſaut.

An. R. 366. av. J.C. 386.

Les Eques & les Volſques vaincus & ſubjugués.

(1) A compter les années de cette guerre depuis le conſulat d'App. Claudius & de P. Servilius où elle ſe renouvella, elle auroit duré 107 ans ; de-là Sigonius conjecture qu'il faut 107 au lieu de 70.

An. R. 366.
av. J.C. 386.

Siége de Sutrium.

III. Tels étoient les succès des Romains partout où Camille paroissoit à leur tête ; mais d'un autre côté la république avoit tout à craindre. L'Etrurie, presque toute entiere sous les armes, avoit assiégé la ville de Sutrium, alliée aux Romains. Ses députés, venus à Rome pour avoir du secours, avoient obtenu du sénat un décret qui enjoignoit à Camille d'aller incessamment la défendre ; mais dans un péril urgent, le peu de citoyens qui soutenoient le siége, accablés de blessures & d'une assiduité de veilles & de travaux qui ne se partageoient point, avoient enfin pris le parti de capituler & de sortir sans armes, & seulement avec l'habit qu'ils portoient sur le corps. A peine étoient-ils dehors, que Camille parut avec son armée. Les Sutriens consternés, se jettent à ses pieds, & les principaux exposent leur misere aussi pathétiquement qu'ils la sentent ; & Camille entendant aussi les pleurs de leurs femmes & de leurs enfans, tristes compagnons de leur infortune : *Essuyez vos larmes*, dit-il, *les Etruriens vont pleurer à leur tour.* Il ordonne aux soldats de quitter le bagage, laisse aux Sutriens un détachement pour le

garder, & continue ſa marche avec ſes troupes n'ayant plus que leurs armes. An. R. 366. av. J. C. 386.
Il trouve les portes ouvertes, comme après une conquête, la ville ſans gardes, ſans défenſe, comme il l'avoit prévu, & les Etruriens dans les maiſons, occupés à jetter le butin par les fenêtres. Il entre, & ſans leur donner le tems de reprendre les armes, & de ſe raſſembler, il fait main-baſſe ſur tout ce qu'il rencontre. On s'enfuit vers les portes; mais Camille avoit eu la précaution de les faire fermer, & d'y mettre des gardes. Forcés alors de ſe défendre, les uns courent aux armes, & ceux qui ne les avoient pas quittées encore, invitent les autres à tenter un combat. Le déſeſpoir les eût bientôt réunis, ſi Camille n'eût fait publier ſur le champ la ſommation aux vaincus de ſe rendre, & l'ordre aux ſiens d'épargner ceux qui ſe rendroient. Alors les plus obſtinés à ſe défendre voyant leur vie en ſureté, mettent bas les armes, & tous viennent ſe préſenter au vainqueur en ſi grand nombre, qu'il fallut les diſperſer pour n'en avoir rien à craindre. Ainſi les Etruriens, preſque auſſitôt vaincus que vainqueurs, furent chaſſés de Sutrium, un moment après y

An. R. 366. av. J.C. 386.

être entrés; & cette ville, priſe & repriſe dans un même jour, fut rendue dès le ſoir à ſes habitans, ſans qu'elle eût ſouffert aucun dommage, parce qu'elle avoit prévenu l'aſſaut par une capitulation.

Triomphe de Camille.

IV. Camille fut reçu dans Rome en triomphe, pour les trois victoires qu'il venoit de remporter ſucceſſivement ſur les Volſques, les Eques & les Etruriens. Ces peuples vaincus précédoient ſon char, mais les Etruriens en plus grand nombre que les autres. Il les fit vendre, & le produit en fut ſi conſidérable, qu'après avoir payé aux dames Romaines le prix des bijoux qu'elles avoient donnés à la république, on fit faire encore trois coupes d'or, ſur leſquelles on fit graver le nom de Camille : on ſçait qu'elles ont reſté dans la chapelle de Jupiter, aux pieds de la déeſſe Junon, juſqu'à l'embrâſement du Capitole. Dans le même tems le ſénat accorda le droit de bourgeoiſie & des terres à quelques particuliers de Véies, de Capoue & de Falères, qui, durant ces guerres, s'étoient donnés aux Romains. Enſuite on rappella de Véies les Romains, qui, pour ne pas ſe donner la peine de rebâtir, s'y étoient re-

tirés. Ceux-ci murmurérent, & même ils refusérent d'obéir; mais le sénat ayant prononcé la peine de mort contre les réfractaires, s'ils ne se rendoient au jour qu'il leur marqua, le danger personnel dissipa la cabale, & les rendit tous en particulier aussi dociles qu'ils étoient en géneral intraitables & peu soumis. An. R. 366. av. J.C. 386.

Rome se repeuploit de jour en jour; tandis qu'on en relevoit également par-tout les édifices, jusques-là que dans moins d'un an elle fut entiérement rebâtie par l'attention de la république à contribuer aux dépenses, & par le zèle des édiles à presser l'ouvrage comme pour une entreprise d'Etat : d'ailleurs, chacun ne demandoit pas mieux que de finir son travail par l'impatience d'en jouir.

Sur la fin de l'année on procéda à une nouvelle élection de tribuns consulaires, qui furent T. Quintius Cincinnatus, Q. Servilius le Fidénate, pour la cinquiéme fois; L. Julius Julus, L. Aquilius Corvus, L. Lucretius Tricipitinus, & Servius Sulpicius Rufus. Ils entrérent avec une armée dans le pays des Eques, non pas pour faire la guerre à ces peuples qui se reconnoissoient vaincus, mais pour désoler leurs fron- An. R. 367. av. J.C. 385. T. Quintius, &c. trib. consf.

An. R. 367. av. J.C. 385.

tiéres, & les réduire eux-mêmes à l'impuissance absolue de rien entreprendre. Avec une autre, ils pénétrérent dans les plaines de Tarquinium, où ils prirent d'assaut, & ruinérent de fond en comble Cortuosa & Contenebra, deux villes Etruriennes. Cortuosa surprise, fut emportée du premier effort, pillée & brûlée : Contenebra soutint l'attaque pendant quelques jours. L'armée Romaine s'étoit partagée en six bandes, qui, se relevant tour-à-tour, de six en six heures, l'attaquoient successivement & sans interruption, même pendant la nuit : de sorte que les assiégés, en trop petit nombre pour pouvoir se relever, & trop foibles pour résister seuls & sans relâche, à des troupes toujours fraîches, succombérent enfin, & la place fut prise. Les généraux avoient résolu de faire vendre le butin au profit du trésor ; mais prompts dans leur résolution, ils ne le furent pas assez à donner leurs ordres ; & les soldats s'étant emparés de tout, il eût été odieux d'en exiger la restitution.

Non contente d'avoir relevé tous les édifices particuliers, la république, dans cette même année, fit reprendre sous œuvre les fondemens du Capitole, pour

pour les rebâtir en pierre de taille, ouvrage qui, de nos jours, ſe fait admirer, malgré la magnificence de tant d'autres. An. R. 367. av. J.C. 385.

V. Tandis que les Romains étoient occupés à édifier, les tribuns du peuple ne ſongeoient qu'à rétablir leurs aſſemblées, par le doux appas du partage des terres, ſur-tout du pays Pomptin, que la victoire de Camille ſur les Volſques, venoit d'aſſurer pour toujours à la république. Ils diſoient que la nobleſſe étoit plus à redouter pour ce domaine, que les Volſques : *Car*, ajoutoient-ils, *les Volſques n'en ont joui qu'autant qu'ils ont pu nous le diſputer & s'y ſoutenir par la force des armes ; au lieu que ſi la nobleſſe s'en empare une fois, & ſi on ne nous l'adjuge avant qu'elle l'ait uſurpé, il faut y renoncer, & déſeſpérer d'y mettre jamais le pied.* Leurs déclamations n'avancérent rien ; le peuple, occupé à bâtir, n'avoit pas le tems d'écouter des harangues ; & les gros frais qu'il avoit à ſoutenir, l'ayant épuiſé, le rendoient indifférent pour des terres qu'il étoit dans l'impuiſſance de faire valoir.

Nouveaux mouvemens des tribuns du peuple.

Cependant les Romains, ſans excepter les chefs de la république, devenus

An. R. 368
av. J.C. 384

L. Papirius, &c. trib. consf.

toujours plus délicats en matiere de religion depuis les dernieres calamités, eurent quelque ſcrupule au ſujet des auſpices ; & pour les renouveller ils laiſſérent commencer l'année par un interrégne. Le gouvernement de la république paſſa ſucceſſivement à M. Manlius Capitolinus, à Servius Sulpicius Camerinus, & à L. Valerius Potitus, qui tint les comices. L. Papirius, C. Sergius, L. Æmilius, C. Cornelius, L. Menenius & L. Valerius Poplicola, furent élus tribuns conſulaires, Æmilius, pour la ſeconde fois ; Valerius, pour la troiſiéme. Ils entrérent en exercice immédiatement après leur élection. Dans le cours de leur année, T. Quintius, Duumvir, prépoſé aux cérémonies ſacrées, fit la dédicace du temple de Mars, que Rome avoit voué pendant la guerre des Gaulois ; & cette multitude d'étrangers, à qui on avoit accordé le droit de bourgeoiſie *, fut compriſe dans quatre nouvelles tribus ; ſçavoir, la Stellatine, la Tromentine, la Sabbatine & la Narnienſe (1),

* *Voyez ci-deſſus*, n. 4.

(1) La Stellatine tire ſon nom de la plaine de *Stellate*, en Etrurie, entre Capène & Véies. La Sabbatine, du lac *Sabbatin*, auſſi en Etrurie. La Tromentine, du territoire de *Tromente*. La Narnienſe, de *Narnia*, ville d'Ombrie, ou du fleuve *Arnus*, en Etrurie.

qui, avec les vingt-une autres déja établies, firent dès-lors le nombre de vingt-cinq tribus. An. R. 368. Av. J.C. 384.

VI. Le tribun du peuple, L. Sicinius, rappella l'affaire du pays Pomptin, dans les assemblées où le peuple en plus grand nombre marquoit aussi plus d'avidité pour ce nouveau domaine. Il fut proposé dans le sénat de déclarer la guerre aux Latins & aux Herniques; mais la nécessité d'en soutenir une plus importante contre toute l'Etrurie en armes, fit surseoir cette expédition.

Guerre des Antiates.

Dès le commencement de la nouvelle année, Camille élu tribun consulaire, fut encore chargé du gouvernement avec Servius Cornelius Maluginensis, Q. Servilius le Fidénate, élu pour la sixiéme fois; L. Quintius Cincinnatus, L. Horatius Pulvillus, & P. Valerius. Une nouvelle guerre empêcha de songer à celle que l'on appréhendoit du côté des Etruriens. Une foule de Romains, venus du pays Pomptin, annoncérent que les Antiates étoient sous les armes, & que tous les peuples Latins leur envoyoient des troupes. Véritablement ceux-ci désavouoient le fait, ajoutant que ceux de leur nation qui

An. R. 369. av. J. C. 383.

L. F. Camillus, &c. trib. consf.

An. R. 369. av. J.C. 383.

prenoient parti pour les Antiates, le faisoient de leur propre mouvement, & sans être autorisés d'eux; mais les Romains avoient appris à ne plus négliger d'ennemis: & s'estimant heureux de voir Camille à la tête de la république, ils convenoient qu'il auroit fallu le nommer dictateur, s'il n'eût été tribun consulaire. Ses collégues avouoient ingénuement qu'ils ne connoissoient que lui seul capable de pourvoir à tout dans les plus grandes allarmes; ils voulurent même lui céder toute l'autorité, ne craignant pas de se déshonorer en déférant au mérite supérieur d'un collégue.

Le sénat applaudit à de si généreux sentimens; & Camille sensible à cette déférence, jusqu'à en paroître confus: *Messieurs*, dit-il en les remerciant, *je sens tout le poids d'une quatriéme dictature, dont le peuple Romain voudroit me charger; je sens encore plus l'obligation où je suis de répondre à ses espérances, & à l'estime générale dont il m'honore; mais je sens au-dessus de tout ce qu'on peut dire, ce qu'exige encore de moi une déférence si extraordinaire de la part de ces illustres collégues auxquels j'ai l'honneur d'être associé. Aussi, Messieurs, veilles, dangers, travaux,*

il n'est rien à quoi je ne me détermine, rien que je ne fasse au-delà même, s'il se peut, de ce que j'ai déja fait pour me surpasser moi-même; afin que si on ne peut rien ajouter à la bonne opinion que toute la république a de moi, je puisse du moins la soutenir jusqu'au dernier soupir de ma vie. Pour ce qui est des Antiates & de la guerre dont ils nous menacent, je pense qu'ils nous font plus de peur qu'ils ne sçauroient faire de mal; mais en vous portant à ne rien craindre, je crois aussi qu'il ne faut rien négliger. Rome, au milieu de tant de peuples jaloux ou ennemis de sa grandeur, a donc besoin, pour se soutenir, de plusieurs armées & de plusieurs généraux. Il faut, ajouta-t-il en s'adressant à Valerius, *que vous m'accompagniez à Antium, pour partager avec moi le commandement de l'armée que nous y conduirons; & vous*, dit-il, à Servilius, *vous vous tiendrez dans Rome avec une autre, toujours prêt à marcher contre les Etruriens, s'ils se montrent comme ils ont déja fait, ou contre les Latins & les Herniques, s'ils prenoient parti contre nous, comme on le soupçonne. Quoi qu'il puisse arriver, je ne doute point que vous ne souteniez parfaite-*

An. R. 369. av. J.C. 383.

An. R. 369
av. J.C. 383.

ment la gloire de votre pere, de votre ayeul & la vôtre, déja si solidement établie par six tribunats. L. Quintius, à la tête de ceux que leur âge ou des excuses légitimes exempteront de l'enrôlement général, veillera à la sureté de la ville & des remparts. L. Horatius aura la surintendance des vivres, des armes & des munitions de guerre, pour en fournir aux armées ; & vous, ajouta-t-il en s'adressant à Servius Cornelius, *nous vous laissons à la tête du sénat, pour y présider & pour statuer conjointement avec lui, sur tout ce qui concerne la religion, les comices, les loix, & généralement toutes les affaires civiles.*

Tous acceptérent avec joie leur commission, & promirent de s'en acquitter avec honneur. Seulement Valerius, qui devoit accompagner Camille, ajouta qu'il le suivroit, mais pour lui obéir comme un général de la cavalerie à son dictateur : *Jugez donc, Messieurs,* continua-t-il, *du succès de notre expédition, par l'idée que vous avez de notre chef!* On vit alors tous les sénateurs transportés de joie, se féliciter, applaudir aux tribuns, à Camille, & se promettre de lui pour la guerre & pour la paix,

tous les avantages que la république An. R. 369.
pouvoit en attendre. *Seroit-il jamais* av. J. C. 383.
besoin de dictateur, disoit-on, *si l'on étoit assuré d'avoir toujours des magistrats si dignes de l'être, si étroitement unis, aussi disposés à obéir qu'ils sont capables de commander; des magistrats si éloignés de vouloir s'arroger la gloire des autres, qu'ils ne demandent au contraire qu'à partager avec eux celle qui leur appartient personnellement?*

VII. On ordonna une suspension générale des affaires civiles, on procéda à l'enrôlement des troupes, & Camille avec Valerius, prit le chemin de Sutrium, où les Antiates s'étoient rendus en grand nombre, non-seulement avec des Volsques, mais avec beaucoup de Latins & d'Herniques, dont la multitude s'étoit extrêmement accrûe à la faveur d'une longue paix. Les soldats Romains furent d'abord étonnés de voir ces nouveaux ennemis, qui, réunis aux autres, formoient une grande armée. Les Officiers s'en apperçurent, & Camille ayant commencé de se former en bataille, ils vinrent l'avertir que leurs soldats leur avoient paru troublés, prendre les armes nonchalamment, & sortir du camp avec quelque

An. R. 369. av. J.C. 383.

ſorte d'irréſolution & de répugnance ; qu'ils en avoient même entendu pluſieurs murmurer, & ſe plaindre qu'ils alloient trouver cent hommes contre un : & qu'on ne devroit pas ſe flatter de venir à bout d'une ſi grande multitude d'ennemis, quand même ils ſeroient ſans armes.

A cette nouvelle, Camille monte à cheval, & de rang en rang, adreſſant la parole aux ſoldats : *Que ſignifie donc*, leur diſoit-il, *cette triſteſſe, cette irréſolution ſi peu ordinaire, où je vous vois ? Avez-vous oublié qui je ſuis, qui vous êtes, & quels ennemis vous avez à combattre ? Leurs armées ſont-elles autre choſe qu'une occaſion perpétuelle de triomphe, une ſource intariſſable de gloire pour vous ? Et vous-mêmes, (pour ne pas rappeller ici la priſe de Faléres, la conquête de Véies, la défaite des Gaulois, dans la ville même où ils vous avoient vaincus,) n'êtes-vous pas ces mêmes ſoldats qui, depuis quatre jours, avez triomphé avec moi de ces Eques, de ces Volſques & de ces Etruriens, ſubjugués par une triple victoire ? Ou, ne ſuis-je donc plus le même général, parce que je ne commande pas en dictateur ? Mais qu'ai-je donc beſoin*

de ce titre auprès de vous, & doit-on considérer autre chose en moi que moi-même? Comme l'éxil n'a rien diminué du courage de Camille, la dictature n'y a rien ajouté. Nous sommes donc tous les mêmes; & puisque cette guerre ne différe en rien de toutes les autres, pourquoi n'en attendrions-nous pas le même succès? Croyez-moi, vous n'en serez pas plutôt aux mains avec eux, que chacun fera ce qu'il a fait, & ce qu'il sçait faire; vous vaincrez, ils fuiront.

An. R. 369. av. J.C. 383.

VIII. Il donne le signal, met pied à terre, prend un porte-enseigne par le bras; & l'entraînant vers l'ennemi: *Avance*, lui disoit-il, *avance*. Toute l'armée, surprise de voir Camille à pied malgré la pesanteur de l'âge, courir au combat, & s'exposer aux premiers coups, ne fait qu'un cri, & le suit en répétant à l'envi ces paroles: *Suivons, suivons notre général.* On dit encore, qu'il fit jetter un drapeau au milieu des bataillons ennemis, & que les plus avancés des Romains ayant fait de nouveaux efforts pour le reprendre, ils rompirent les premieres lignes des Antiates. Le trouble & la terreur passérent jusqu'au corps de réserve. Mais la valeur des Romains animés de la pré-

Victoire de Camille.

An. R. 369. ſence de leur chef, ne ſervit pas tant
av. J.C. 383. à déconcerter les Volſques, que le ſeul aſpect de Camille, qui ſembloit entraîner par-tout la victoire après lui. Ce qui parut ſenſiblement, lorſqu'ayant vu plier l'aîle gauche, où il n'étoit pas, il y courut à cheval, toujours armé en fantaſſin; car auſſi-tôt qu'il eut paru, montrant de ſa main l'autre aîle déja victorieuſe, celle-ci ſe ranima. Les ennemis ſuccombérent à ce dernier effort; mais leur multitude étoit un obſtacle à la fuite, & les Romains épuiſés, ne pouvoient ſuffire au carnage.

Une pluie mêlée d'orage finit le combat, ou, pour mieux dire, interrompit la victoire. Il fallut ſonner la retraite, & la nuit qui ſurvint termina la guerre ſans laiſſer plus rien à faire aux Romains; car les Latins & les Herniques, après une démarche dont les ſuites leur faiſoient auſſi peu d'honneur que le principe, ſe ſéparérent des Volſques, & prirent le parti de ſe retirer. Les Volſques, abandonnés de ceux ſur leſquels ils avoient fondé leur eſpérance, décampérent auſſi pour ſe renfermer dans Satricum. Camille en forma le ſiége par une circonvallation que les aſſiégés lui laiſſérent achever,

ſans avoir oſé faire une ſortie. Il conjectura de-là qu'ils étoient découragés, & qu'au lieu de continuer le ſiége il falloit donner l'aſſaut. Il repréſenta donc à ſes ſoldats qu'il ne convenoit pas de s'arrêter devant cette ville comme on avoit fait devant Véies, & qu'il ne tenoit qu'à eux de s'en rendre maîtres. Ceux-ci, qui ne demandoient pas mieux, montérent de tous les côtés à l'eſcalade, la ville fut priſe, & les Volſques, mettant bas les armes, ſe rendirent à diſcrétion.

An. R. 369. av. J.C. 383.

IX. Camille méditoit une expédition plus importante : c'étoit la priſe d'Antium leur capitale, qui avoit donné le branle à cette guerre ; mais il manquoit de béliers & d'autres machines pour venir à bout d'une ville ſi forte. Il laiſſa donc ſon collégue dans le camp, d'où il ſe rendit à Rome pour faire approuver au ſénat ſon deſſein ſur Antium. Mais les dieux avoient ſans doute à cœur d'en retarder la ruine ; car dans le tems même que Camille propoſoit l'affaire au ſénat, les députés de Sutrium & de Nepete ſe préſentérent pour avoir du ſecours contre les Etruriens, diſant que le danger ne pouvoit être plus preſſant, & qu'il n'y

Autres expéditions de ce général.

An. R. 369. av. J.C. 383. avoit pas un moment à perdre. Heureusement pour Antium Camille fut donc obligé de tourner ses forces de ce côté-là. Ces deux villes, placées entre les domaines de Rome & ceux de l'Etrurie, en étoient comme les barrieres & les clefs; de sorte que la premiere attention des Etruriens, dès le commencement d'une guerre, étoit de les surprendre; & celle des Romains de les disputer, ou de les reprendre lorsqu'ils avoient été prévenus. Le sénat ayant donc engagé Camille de passer en Etrurie au lieu de retourner à Antium, destina à cette expédition les légions qui étoient à Rome sous les ordres de Quintius. Camille s'en contenta, quoiqu'il eût mieux aimé son armée des Volsques, déja connue & faite à son commandement. Il demanda seulement que Valerius fût encore avec lui: on le rappella du camp où il l'avoit laissé, & Quintius avec Horatius allérent commander à sa place.

Camille & son collégue, arrivés à Sutrium, trouvérent les Etruriens déja maîtres d'une partie de la ville, dont les habitans défendoient avec peine quelques quartiers où ils s'étoient barricadés. L'approche d'une armée Ro-

maine, & d'un général aussi renommé que Camille, dont les alliés & les ennemis connoissoient également le mérite, anima les assiégés à se défendre jusqu'à ce qu'ils pussent être secourus. Camille donna une partie de son armée à son collégue pour attaquer l'endroit déja pris, non pas tant dans l'espérance de le reprendre, que pour faire une diversion qui donneroit aux assiégés le tems de respirer, & à lui-même le moyen de pénétrer plus aisément dans la ville. Son projet lui réussit comme il l'avoit prévu. Les Etruriens vivement attaqués du côté des remparts, & voyant Camille entrer dans la ville, ne pensérent plus qu'à se sauver par la seule porte qu'ils trouvérent libre. Ceux qui purent sortir n'échappérent pas aux troupes de Valerius qui les poursuivoient; tandis que celles de Camille faisoient main-basse sur les autres. Le carnage ne finit que lorsque la nuit ne permit plus de discerner les objets. Sutrium repris & rendu aux alliés, l'armée Romaine marcha vers Nepete, dont les Etruriens étoient paisibles possesseurs, parce qu'elle leur avoit ouvert ses portes.

An. R. 369.
av. J.C. 383.

X. Il paroissoit donc que la con-

An. R. 369. av. J.C. 383. quête en feroit difficile, d'autant plus que les Etruriens, maîtres de la ville entiere, étoient foutenus par la faction qui les avoit introduits. Camille fit propofer d'abord au peuple de renoncer à la capitulation qu'il venoit de faire avec eux, & de garder à la république la même foi qu'il en avoit exigée. La réponfe fut, qu'on n'étoit plus le maître, que les Etruriens avoient en garde les portes & les remparts; & Camille, pour ébranler d'abord les efprits, infefta la campagne. Enfuite, voyant que le nouveau traité prévaudroit fur tout autre engagement, il s'approcha de la ville; il en fit combler les foffés avec des fafcines qu'on avoit apportées, appliqua les échelles contre les murs, & du premier effort entra dans la place. Il la fomma de fe rendre, en promettant la vie à ceux des habitans qui jetteroient bas les armes. Les Etruriens furent paffés au fil de l'épée. Les Nepefiens auteurs de la défection, eurent la tête tranchée; les autres, moins coupables, furent épargnés. On leur rendit leurs biens & leur ville, en y laiffant une bonne garnifon. Les tribuns confulaires, après avoir fi glorieufement repris ces deux villes fur

l'ennemi, ramenérent à Rome leur armée victorieuse. An. R. 369. av. J.C. 383.

Cette même année le sénat demanda raison aux Latins & aux Herniques de leur peu de fidélité, & sur-tout de leur négligence à fournir dans ces dernieres guerres le contingent de troupes auquel ils s'étoient engagés. Le conseil réuni des deux nations répondit au sénat de Rome : » que » c'étoit sans leur participation, & » sans avoir été autorisés, que quel» ques-uns des leurs avoient pris les ar» mes pour les Volsques ; qu'au reste » ils avoient été assez punis de leur » infidélité, aucun n'étant revenu : que » pour eux ils n'avoient manqué à four» nir le contingent ordinaire de trou» pes, que pour s'en servir eux-mê» mes contre des voisins toujours re» doutables, quelqu'effort que l'on » eût fait pour exterminer cette en» geance, incessamment acharnée con» tre eux. « Cette réponse fut reçue du sénat comme un prétexte plausible pour différer la guerre, mais nullement comme une raison pour n'y plus penser.

XI, L'année suivante, sous les tribuns

An. R. 370. Av. J.C. 382.

A. Manlius, &c. trib. conf.

consulaires A. Manlius, P. Cornelius, les deux Quintius Capitolinus, T. & L. Papirius Cursor & C. Sergius, ces deux derniers élus pour la seconde fois, la république fut en même tems exposée à une guerre dangereuse au dehors, & déchirée au dedans par une sédition plus dangereuse encore. Les Volsques, de concert avec les Latins & les Herniques, lui suscitérent cette guerre importante; mais, ce qu'on n'auroit jamais pensé, la sédition eut pour auteur M. Manlius Capitolinus, un Patricien d'une réputation & d'un mérite généralement reconnu. Cet homme, trop plein de lui-même pour se croire inférieur à qui que ce fût, osa se déclarer le rival du grand Camille, que son mérite & sa gloire avoient mis au-dessus de tous les Romains. Il ne pouvoit souffrir que les dignités civiles & militaires ne fussent que pour lui seul. *Il a sçu*, disoit-il, *s'en prévaloir au point que ses collégues, créés sous les mêmes auspices & revêtus de la même autorité, ne sont que ses lieutenans & les exécuteurs de ses ordres. Cependant, si on veut me rendre justice, jamais Camille auroit-il pu affranchir sa patrie de la domina-*

Jalousie & ambition de M. Manlius.

tion des Gaulois, si je n'en avois d'abord affranchi le Capitole & la citadelle ? Il les a pris au dépourvu, dans le tems qu'occupés à peser de l'or, ils se reposoient sur la foi d'un traité solemnel, & ne pensoient à rien moins qu'à se défendre. Pour moi, je les ai chassés & repoussés, lorsque les armes à la main ils étoient presque les maîtres du Capitole. Les soldats qui l'ont aidé dans ses expéditions, en partagent la gloire avec lui ; mais il n'est personne dans l'univers qui puisse prétendre à la mienne.

An. R. 370. Av. J. C. 382.

Cet homme, plein de ces vaines idées, avoit un génie impétueux & s'y laissoit entraîner ; de sorte que faisant réflexion qu'il n'étoit pas considéré dans le sénat autant qu'il s'imaginoit devoir l'être, il s'en détacha pour se donner au peuple. On le vit dès-lors entrer dans ses vues, agir de concert avec ses tribuns, décrier les sénateurs, préférer de vagues applaudissemens à une solide réputation, & ne consulter plus ni ses lumiéres ni son devoir, mais se conformer au goût capricieux de la multitude. Non content de mettre en œuvre les loix Agraires, source intarissable de troubles & de séditions, il entreprit de frustrer les créanciers

An. R. 370 av. J.C. 382.

de leurs droits, & d'annuller les dettes que le peuple avoit contractées pour rebâtir, n'ayant pu suffire à cette sorte de dépense, qui épuise quelquefois les plus opulens. Manlius intéressoit le peuple dans son projet, non-seulement par la vue de la pauvreté où ses dettes alloient le réduire, mais, ce qui est bien plus sensible, par la crainte où il devoit être de ne pouvoir se libérer, & de tomber insensiblement dans la misere & l'opprobre, dans la servitude & dans les fers, si redoutables pour des hommes libres. La nécessité d'avoir un chef absolu dans cette conjoncture, détermina le sénat à demander un dictateur. La guerre des Volsques, toujours dangereuse par elle-même, mais surtout depuis l'adhésion des Latins & des Herniques, servit de prétexte à son décret, dont les nouvelles menées de Manlius furent le véritable motif. A. Cornélius Cossus fut le dictateur, & T. Q. Capitolinus son général de cavalerie.

A. Cornel. Cossus, dictateur.

Il marche contre les Volsques, & les bat.

XII. Ce nouveau dictateur n'ignoroit pas qu'il auroit plus à combattre au dedans qu'au dehors; cependant, soit que la guerre des Volsques ne pût souffrir de délai, soit qu'il crût qu'une victoire & le triomphe dont elle seroit suivie, le

rendroient plus absolu dans l'exercice de sa dictature, il se hâta de lever une armée, & de la conduire dans le pays Pomptin, où il sçavoit que les Volsques devoient se rendre. Je ne doute pas que le lecteur, ennuyé peut-être d'avoir vu revenir si souvent les Volsques dans le cours de cette histoire, ne soit en peine de sçavoir où ces peuples toujours vaincus pouvoient trouver assez de soldats pour renouveller leurs armées. J'en ai moi-même été surpris comme d'un prodige, en lisant ces mêmes guerres dans les auteurs les plus contemporains. Leur négligence à nous instruire sur ce point, m'autorise à hazarder ici ce que je pense, sans préjudicier aux conjectures que chacun peut faire là-dessus. On peut donc croire que l'intervalle d'une guerre à l'autre, aura suffi à cette nation pour mettre successivement une nouvelle jeunesse sur pied, comme on fait tous les jours, ou que les levées de leurs troupes ne se faisoient pas dans les mêmes villes, mais tantôt dans un canton, tantôt dans un autre, quoique la guerre se fît toujours au nom de toute la nation. Peut-être aussi que ces contrées, qui présentement, à l'exception de quelques familles libres qui

An. R. 370. av. J.C. 382.

An. R. 370. avi J.C. 382. donnent à la république un très-petit nombre de ſoldats, ne ſont habitées que par les eſclaves que nous y entretenons, étoient alors une pépiniere inépuiſable d'hommes libres, & tous deſtinés à porter les armes. Quoi qu'il en ſoit, il eſt conſtant, par le témoignage unanime de tous les hiſtoriens, que quoique Camille eût depuis peu ſi maltraité les Volſques, cette nation mit encore ſur pied une armée nombreuſe, indépendamment d'une multitude de Latins & d'Herniques, de pluſieurs Circéiens & de quelques habitans de Vélitres qui ſe joignirent à eux.

Le dictateur aſſit ſon camp le jour même qu'il fut arrivé, & dès le lendemain, après avoir conſulté les auſpices, & ſacrifié pour ſe rendre les dieux favorables, il ſe montra de grand matin avec un air de confiance à ſes ſoldats, déja ſous les armes & tout prêts à combattre, ſelon l'ordre qu'il leur en avoit donné. *Chers amis*, leur dit-il, *s'il faut s'en rapporter à ce que les dieux & les augures nous annoncent de l'avenir, la victoire eſt à nous. Laiſſons nos piques, l'épée nous ſuffira contre des ennemis qui ne peuvent nous réſiſter, & que nous ſommes aſſurés de vaincre. Je ſuis même d'a-*

vis de les attendre de pied ferme, sans nous donner la peine de fondre sur eux. Dès qu'ils auront lancé les premiers traits qui ne décident jamais de rien, & qu'ils viendront ensuite vers vous, que chacun mette alors l'épée à la main, & qu'il se souvienne que les dieux ne sçauroient être contre nous dans une bataille où leurs auspices nous appellent. Pour vous, dit-il ensuite à T. Quintius, *retenez votre cavalerie jusqu'à ce que vous voyiez le combat engagé. Dans le trouble où les ennemis seront alors, avancez pour leur donner une nouvelle allarme, jettez-vous sur eux pour achever de les rompre.* Ses ordres furent exécutés, & le succès en répondant à ses vœux, remplit les espérances qu'il avoit données.

An. R. 370. av. J.C. 382.

XIII. Les ennemis dont la multitude faisoit toute la confiance, & qui ne jugeoient des deux armées que par le coup d'œil, se présentérent témérairement au combat, & s'en retirérent de même. Leur ardeur s'épuisa d'abord à pousser des cris, à lancer les premiers traits, & à fondre ensuite avec assez d'impétuosité sur les Romains; mais bientôt, dès qu'il fallut se mesurer avec eux, ils ne pouvoient soutenir l'éclat de leurs épées, ni même l'aspect de tant de braves guer-

An. R. 370. av. J.C. 382. riers, dont l'ardeur paroiſſoit juſques dans leurs yeux. Leurs premieres lignes furent auſſi-tôt renverſées, & toute l'armée s'ébranla juſqu'aux derniers rangs. La cavalerie Romaine ſurvint, & répandit une nouvelle terreur. Alors les bataillons ſe rompent en pluſieurs endroits, & bientôt l'armée entiere en déſordre, n'eſt plus qu'une multitude irréſolue & flottante. Elle ne le fut pas long-tems; la crainte de ſe voir ſucceſſivement expoſés au carnage à meſure que les premiers auroient été mis hors de combat, détermina tout le monde à ſe ſauver par la fuite. Les Romains ne manquérent pas de pourſuivre. L'infanterie en eut la peine pendant le peu de tems que les fuyards reculérent enſemble ſans ſe débander & ſans quitter les armes; mais auſſi-tôt qu'ils les eurent jettées pour ſe diſperſer à travers les champs, la cavalerie eut ordre de courir après eux, & de prendre garde ſur-tout que, pour s'attacher à ſuivre les plus écartés, on ne laiſsât échapper la multitude. On lui enjoignit donc de retenir le gros des fuyards à coups de traits, de voltiger autour d'eux, & de retarder leur fuite, pour donner à l'infanterie le tems d'arriver & de tout tailler en piéces. On continua juſqu'à

la nuit, les uns de fuir & les autres de poursuivre. Le camp des Volsques fut pris & pillé le même jour. Le soldat en eut tout le butin, à l'exception des prisonniers de guerre, dont la plûpart étoient Latins ou Herniques, du nombre desquels n'étoit pas seulement le petit peuple, qu'on auroit pu croire n'avoir pris les armes que pour la solde, mais plusieurs citoyens qualifiés; ce qui montroit évidemment que la nation soutenoit les Volsques. On y reconnut aussi des Circéiens & des citoyens de Vélitres : ils furent tous conduits à Rome, où le sénat, en leur faisant à peu près les questions que le dictateur leur avoit déja faites, ne douta plus de l'infidélité & de la révolte de tous ces peuples.

An. R. 370. av. J.C. 382.

XIV. Le dictateur tenoit donc ses troupes en haleine, & n'attendoit plus que l'ordre du sénat pour continuer la guerre contre ces infidéles alliés; mais il fut rappellé pour venir dissiper à Rome l'orage qui s'y étoit formé par une faction d'autant plus dangereuse, que M. Manlius en étoit l'auteur & le chef. On avoit moins à se défier de ses discours, que de ses démarches populaires en apparence, mais séditieuses dans le fond, pour peu qu'on voulût les approfondir. Un jour,

Entreprises dangereuses de Manlius.

An. R. 370. av. J.C. 382. par exemple, comme on traînoit en prison pour ses dettes, un centurion très-connu par ses exploits, Manlius accourut dans la place avec une troupe de gens qui lui étoient dévoués, l'enleva & se mit à déclamer ensuite contre la tyrannie des Patriciens & la barbarie des créanciers, plaignant la misere des Plébéiens, & principalement du centurion dont il rappelloit les belles actions, pour rendre les assistans plus sensibles à son infortune. *Pour moi*, disoit-il, *je croirois n'avoir rien fait en délivrant la citadelle & le Capitole de la puissance des Gaulois, si je laissois conduire en prison ce concitoyen, mon compagnon de guerre, comme s'il étoit devenu l'esclave de ces mêmes Gaulois.* Sur le champ il acquitte sa dette en présence de tout le peuple, &, comme s'il eût payé sa rançon, il le déclare libre, & le renvoye. Celui-ci ne pouvoit se lasser de lui rendre graces, conjurant les hommes & les dieux de récompenser la générosité de Manlius, qu'il appelloit son libérateur & le pere du peuple. Cette nouvelle créature de Manlius se réunit à la bande séditieuse; & devenu un de ses plus zélés partisans, cet homme étoit un de ceux qui faisoient le plus

plus de désordre. *Voyez*, disoit-il, en montrant les blessures qu'il avoit reçues au siége de Véies, dans la guerre des Gaulois, & dans toutes les autres qui avoient suivi : *Après m'être exposé, pour le service de ma patrie, après m'être épuisé pour rebâtir ma maison, il m'a fallu contracter une dette dont l'intérêt a tellement excédé le principal, que tout mon bien y a été englouti comme dans un gouffre. J'étois perdu sans ressource, & il n'y auroit plus pour moi ni soleil, ni jour, ni patrie, ni concitoyens, s'il n'y avoit un Manlius à qui je dois certainement tout ce dont un fils peut être redevable à son pere. Aussi est-il juste que je lui dévoue mon corps, mon sang, & ce qui me reste de vie, que je n'aie plus d'autres intérêts que les siens & que je me dévoue à lui seul comme à mes dieux & à ma patrie.* La multitude émue de ce discours se sentoit pénétrée du même zéle pour Manlius ; lorsqu'il s'avisa de suivre une nouvelle idée plus séditieuse encore que la premiére, & capable de renverser l'Etat de fond en comble. Il avoit dans le territoire de Véies un fonds de terre ; c'étoit son domaine principal. Il le fit exposer aux encheres, & comme on en publioit la vente dans la place, *Romains*, dit-il,

An R. 372.
av. J. C. 382.

An. R. 370 av. J.C. 382 *jusqu'à ce qu'il ne me reste plus rien, je ne souffrirai point qu'on emprisonne ni que l'on maltraite aucun de vous pour aucune dette.* Ce dernier trait transporta tellement la multitude, qu'elle paroissoit vouloir suivre tête baissée, le vengeur de sa liberté, à quelque excès qu'il voulût se porter. Manlius n'en demeura pas là. Il décrioit sans cesse les sénateurs dans ses entretiens particuliers, & sans se mettre en peine, si ce qu'il avançoit contre eux étoit vrai ou faux, il les accusoit entr'autres choses d'avoir fait disparoître l'or destiné à payer les Gaulois pour se l'approprier, comme ils avoient fait les domaines de la république. *Si on les contraignoit de le produire*, ajoutoit-il, *c'en seroit assez pour libérer tous les débiteurs.* Ce fut-là pour le peuple une nouvelle amorce qui en excitant sa cupidité, donna lieu à de nouveaux murmures. *En vérité*, disoit-on, *c'est une chose indigne qu'après nous être tous épuisés pour fournir aux Gaulois ce tribut en or qu'ils nous demandoient, il ne leur ait été si heureusement arraché des mains que pour devenir la proie de nos sénateurs.* On pressoit Manlius de déclarer l'endroit où ils l'avoient caché ; mais il s'en défendoit, en promettant de le dire lorsqu'il en seroit tems.

Cette affaire devint assez sérieuse pour faire oublier toutes les autres, & l'on ne doutoit plus que l'éclaircissement du fait ne dût élever Manlius au comble de la faveur, ou le perdre sans ressource.

An. R. 370. av. J.C. 382.

Le dictateur le fait citer à son tri bunal

XV. Telle étoit la situation & l'incertitude des choses à Rome, lorsque le dictateur qu'on avoit rappellé de l'armée, arriva. Dès le lendemain il convoque le sénat, & après avoir sondé la disposition des esprits, il se rend dans la place avec tous les sénateurs. Il leur défend de s'écarter d'auprès de lui, il fait placer sa chaise curule dans le comice, & donne l'ordre à un de ses licteurs de faire approcher Manlius. Manlius ayant fait sçavoir aux siens que l'heure du combat étoit venue, comparoît avec une escorte nombreuse. Les Patriciens d'un côté & les Plébéiens de l'autre étoient comme deux armées en présence, attendant chacune l'ordre de son général. On fit silence, & le dictateur adressant la parole à Manlius: *Plût au ciel*, dit-il, *que toutes les contestations du sénat & du peuple, fussent aussi faciles à terminer que celle où je vais entrer avec vous! Je sçais que vous avez fait espérer au peuple qu'il pourroit aisément se libérer de tou-*

An. R. 370. Av. J. C. 382.

tes ses dettes, sans frustrer en rien le droit de ses créanciers, si on lui distribuoit cet or destiné d'abord aux Gaulois, & dont les plus notables Patriciens se sont emparés, à ce que vous dites; je loue votre zéle pour le peuple, ô Manlius, & bien loin de vous en faire un crime, je vous exhorte à soulager vos concitoyens, & sur tout à nous dénoncer ces ravisseurs d'un trésor public. Si vous n'osez les nommer par la honte d'avoir été vous-même leur complice, ou par la crainte de ne pouvoir soutenir une fausse dénonciation, je vais vous faire traîner en prison: car je ne dois pas souffrir plus long-tems, que vous donniez au peuple de fausses espérances pour le séduire & le soulever. J'ai fort bien compris, dit alors Manlius, *que si l'on vous a nommé dictateur ce n'est pas pour faire la guerre aux Volsques, qui ne sont nos ennemis qu'autant qu'il plaît aux Patriciens de les attaquer, ni pour la faire aux Latins & aux Herniques, que l'on rend infidéles par l'injustice qu'on leur fait de les croire tels; mais pour me la faire à moi-même & à tous les Plébéiens. Aussi toutes les autres guerres finissent parce qu'elles n'ont lieu qu'autant qu'il vous convient, & c'est celle-ci qui vous occupe. Mais faut-il qu'un dictateur*

prenne le parti des usuriers, contre un peuple qu'ils ont ruiné? Faut-il que les services que je rends à ce peuple, & l'affection qu'il me porte, deviennent un chef d'accusation contre moi & un prétexte pour me perdre? Il est donc vrai, Cornélius, & vous, Peres Conscripts, que cette foule de peuple dont je suis environné vous blesse la vue; mais il n'est aucun de vous qui ne puisse la dissiper, & se l'attacher à lui-même par ses bienfaits. Obligez-vous pour eux à mon exemple, empêchez qu'on ne les condamne comme insolvables, qu'on ne les traîne dans les prisons, qu'on ne les jette dans les fers, & de ce que vous avez de trop, suppléez à ce qui leur manque. Que dis je? il n'est pas besoin que vous leur donniez du vôtre pour les tirer de l'oppression où ils sont. Réduisez seulement leurs dettes à la somme principale. Déduisez-en les gros intérêts que vous en avez perçus, passez-les en compte, & contentez-vous d'une nouvelle obligation pour ce qu'ils se trouveront devoir, & dès lors ce grand cortége que vous me voyez, va se réduire & devenir comme celui de tout autre particulier. Mais pourquoi, dira-t-on peut être, me suis-je érigé seul & de mon autorité privée

An. R. 370.
av. J.C. 382.

An. R. 370.
av. J. C. 382.

en défenseur de tous les citoyens opprimés ? A cela je n'ai pas d'autre réponse à vous faire que celle que je vous ferois si vous me demandiez pourquoi j'ai osé seul défendre & conserver le Capitole & la Citadelle contre tous les Gaulois. J'ai fait alors tout ce que j'ai pû pour sauver l'Etat, je fais maintenant tout ce que je puis pour en soulager les membres. Pour ce qui est de cet or des Gaulois sur lequel vous voulez que je m'explique ; une découverte fort aisée à faire devient toujours plus difficile par la maniere dont vous vous y prenez. Pourquoi en effet m'interroger sur une affaire que vous sçavez si bien ? Pourquoi exiger que nous allions, pour ainsi dire, pour arracher des mains ce que vous devriez nous montrer vous-mêmes & nous rendre ? Il y a sans doute quelque ruse dans votre affectation à m'interroger là-dessus, & plus vous nous pressez à découvrir au peuple vos subtilités, plus j'appréhende que votre adresse ne lui fascine les yeux. Ce n'est donc pas à moi à rendre raison de vos rapines, mais c'est vous qu'on doit forcer à les mettre au jour.

Il le fait conduire en prison.

XVI. Le dictateur pour couper court & ramener Manlius au fait, le pressoit de dénoncer nommément les coupables, ou d'avouer ingénuement qu'il

n'avoit inventé cette accusation contre le sénat que pour le rendre odieux au peuple. Manlius répliqua qu'il n'avoit plus rien à dire, parce que ses juges étoient ses ennemis déclarés; & le dictateur ordonna qu'on le conduisît en prison. Manlius se voyant saisir : *O Jupiter*, s'écria-t-il, *ô vous Junon, Minerve, dieux & déesses qui protégez le Capitole & la citadelle de Rome, abandonneriez-vous donc celui qui en a été la ressource & le défenseur à la haine de ses envieux ? Laisserez-vous donc garotter ces mains victorieuses, qui ont garanti vos temples de la fureur des Gaulois ?* On ne pouvoit le voir ou l'entendre sans être indigné de son sort; mais les Romains qui se faisoient un devoir de déférer à une autorité légitime jusqu'à s'en faire quelquefois une nécessité, se continrent en cette occasion, & l'ordre du dictateur s'éxécuta, sans que le peuple ni ses tribuns eussent osé ouvrir la bouche, ni seulement lever les yeux devant lui. Seulement on assure que Manlius étant dans la prison, on y voyoit venir & s'attrouper une foule de monde en habit de deuil, les cheveux & la barbe négligés, tout plongés dans une morne tristesse.

An.R. 370.
Av.J.C. 382.

An. R. 370. av. J.C. 382. Cependant le dictateur triompha des Volſques ; mais ſon triomphe dans cette conjoncture lui fit plus de tort que d'honneur. On diſoit hautement qu'il réuſſiſſoit mieux à faire la guerre dans la république qu'au dehors, qu'il triomphoit de ſes concitoyens à plus juſte titre que des ennemis, & qu'il ne manquoit plus que d'attacher Manlius à ſon char pour mettre le comble à ſa vaine gloire. On avoit à craindre une révolte, lorſque le ſénat pour la prevenir, devenu tout à coup libéral envers le peuple, ordonna de ſon propre mouvement, & ſans en avoir été ſollicité, l'établiſſement d'une colonie à Sutrium de deux mille citoyens Romains, à chacun deſquels il aſſignoit deux arpens & demi de terre : mais cette libéralité leur ayant paru trop peu conſidérable & trop bornée, quelques-uns même l'ayant regardée comme un appas offert au peuple, pour affoiblir le parti de Manlius, irrita le mal au lieu de le guérir. Dès lors ſes partiſans parurent en grand deuil, attroupés, & affectant un extérieur ſi défait, qu'on les eût pris pour autant d'accuſés. Le dictateur ſe démit après ſon triomphe, & cette digue auſſitôt levée, on vit les Romains ſe livrer à leur reſſentiment, ſe donner toute liberté dans leurs diſ-

cours, & les uns reprocher aux autres leur peu de courage à défendre Manlius. An. R. 370. Av. J.C. 382.

XVII. *C'est ainsi*, disoient-ils à la multitude, *que vous en agissez toujours avec vos protecteurs. Dépositaires de votre confiance, & soutenus de votre crédit, ils s'engagent dans une carriére scabreuse ; mais ils ne sont pas plutôt sur le bord d'un précipice, que vous les abandonnez. Témoin Sp. Cassius, qui ne demandoit qu'à mettre le peuple en possession des domaines publics : témoins Sp. Mœlius, qui dans un tems de famine l'a nourri à ses frais, & Manlius, qui pour avoir racheté la vie & la liberté à tant de concitoyens que leurs dettes avoient comme engloutis dans un abîme, se voit abandonné lâchement à la merci de ses persécuteurs. Vos patrons ne sont donc plus que comme des victimes qu'on n'engraisse que pour égorger. Auriez-vous jamais dû souffrir qu'on traitât si inhumainement un consulaire, pour avoir seulement refusé de répondre à l'instant au dictateur ? Quand même il seroit vrai qu'il n'avoit pas une bonne réponse á donner, & que le vol dont il s'agissoit n'étoit qu'une pure fiction de sa part, quel est l'esclave qu'on ait jamais mis aux fers pour un mensonge ? Aviez-vous* Murmures du peuple.

An. R. 370. av. J.C. 382. *donc perdu le souvenir de cette fameuse nuit, qui sans la vigilance de Manlius alloit être la derniere pour la républi-que? Aviez-vous donc perdu l'idée de cette foule de Gaulois, qui parvenus jus-qu'au haut du roc Tarpeien, alloit tout envahir sans la valeur de Manlius? Ne deviez-vous pas vous le représenter lui-même, seul, les armes à la main, couvert de sang & de sueur, arrachant alors le Capitole & le dieu même du Capitole, d'entre les mains des barbares? Avez-vous donc cru récompenser assez digne-ment le libérateur de la patrie, par quel-ques demi-livres de froment que vous lui avez donné: Quelle indignité! qu'un homme que vous avez honoré jusqu'à l'égaler en quelque sorte au dieu du Ca-pitole, en lui donnant le surnom de Ca-pitolin, traîne sa vie dans les horreurs d'une prison, privé de la lumiére du jour, chargé de chaînes, exposé à chaque mo-ment à mourir de la main d'un bourreau. Ce grand homme aura donc pu defendre seul tous les Romains contre les armes des Gaulois, & tous les Romains ensem-ble ne pourront maintenant le tirer lui-même du péril!* La prison étoit assiégée, on y passoit les nuits, on parloit d'en briser les portes. Le sénat craignant de

ſe voir enlever ſon priſonnier, le relâcha de ſon propre mouvement : mais cette politique, loin d'appaiſer les ſéditieux, ne ſervit qu'à leur donner un chef. An. R. 370. av. J.C. 382.

Dans ces entrefaites les Latins & les Herniques députérent au ſénat pour ſe juſtifier ſur la guerre des Volſques, & redemander leurs priſonniers, *afin de les punir*, diſoient-ils, *de leur infidélité, ſelon leurs loix, & en faire un exemple.* La réponſe qu'ils reçurent les conſterna. Les colonies de Circée & de Vélitres, ayant fait la même démarche, le ſénat leur répondit encore plus durement, comme à des citoyens rébelles à leur patrie, & plus coupables que des infidéles alliés. Auſſi, non content de leur avoir refuſé comme aux autres leurs priſonniers, le ſénat leur fit dire, (ce qu'il n'avoit pas fait aux alliés) de ſortir inceſſamment de Rome, & que la qualité d'ambaſſadeurs n'étant que pour des étrangers, ne les mettroit pas à couvert des inſultes du peuple.

XVIII. La faction de Manlius reprenant de nouvelles forces, la fin de l'année arriva. Les comices élurent tribuns conſulaires, Ser. Cornélius Maluginenſis, pour la 3 fois, P. Valérius Potitus, pour la 2, M. F. Camillus pour la 5 Ser. Sul- Ser. Cornélius, &c. trib. conſ.

An.R. 371. av. J.C. 381.

Nouvelles tentatives de Manlius.

picius Rufus, C. Papirius Craſſus, & T. Quintius Cincinnatus, pour la 2 fois, tous Patriciens. Dès le commencement de cette année, heureuſement pour le ſénat & pour le peuple, il n'y eut point de guerre. Le peuple réuni dans Rome ſous un chef auſſi puiſſant que Manlius, ſe flattoit de faire la loi aux créanciers, & le ſénat n'appréhendant rien au dehors qui pût le diſtraire du ſoin de la république, eſpéroit de remédier aux diviſions inteſtines. Les deux partis animés d'une nouvelle ardeur, parurent donc plus diſpoſés que jamais à de nouveaux combats. La maiſon de Manlius étoit le rendez-vous des Plébéiens, où les plus factieux paſſoient les jours & les nuits entiéres à conférer avec lui. Manlius paroiſſoit avoir plus de reſſentiment, & plus de confiance que jamais; d'autant plus ſenſible à l'ignominie de ſa priſon, qu'il n'étoit point fait aux inſultes, il ſe livroit ſans réſerve au déſir d'en tirer vengeance : & ce qui lui faiſoit eſpérer de réuſſir, c'étoit de voir que le dictateur Coſſus n'eût pas oſé contre lui, ce que le dictateur Cincinnatus avoit oſé contre Mœlius; qu'il eût même abdiqué la dictature dans le tems de ſa priſon, pour ſe ſouſ-

traire adroitement à la haine du peuple, & qu'enfin tout le ſénat en corps eût appréhendé de ſe roidir contre lui. De ſorte que s'abandonnant aux mouvemens d'orgueil & de vengeance, que ces réflexions étoient capables de lui inſpirer, il ſoulevoit le peuple quoique porté de lui-même à la ſédition. An. R 371. Av. J.C. 381.

Juſques à quand, leur diſoit-il, *vous defierez vous de vos forces, comme ſi la nature vous avoit refuſé les ſentimens qu'elle donne aux plus ſauvages animaux : Voyez ſeulement combien vous êtes, & comptez enſuite vos adverſaires. Quand le nombre ſeroit égal, & qu'il faudroit en venir aux mains tête à tête, ſeul à ſeul, je penſe néanmoins que la crainte de la ſervitude vous inſpireroit plus de courage, que ne ſçauroit en inſpirer aux autres l'ambition de vous aſſervir. Mais faites réflexion que chacun d'eux peut avoir, ſi vous le voulez, autant d'ennemis contre lui, qu'il a de cliens. Menacez-les ſeulement de la guerre, & je vous répons de la paix. Montrez-vous prêts à uſer de force, pour les voir auſſitôt vous ceder leurs droits. Oui, il faut vous déterminer à faire tous enſemble un effort, ou vous réſoudre à ſouffrir chacun toutes ſortes de duretés. Vous bornerez-vous*

Il harangue le peuple.

An. R. 371. Av. J.C. 381.

donc toujours à me voir faire : Pour moi je ne manquerai jamais à personne, mais prenez garde vous-mêmes de vous refuser à ma destinée. Car enfin, quoique votre chef & votre patron, je me suis vû le dernier des hommes, dès qu'il a plu à nos ennemis. Vous étiez présens & même attroupés lorsqu'on traînoit en prison celui qui a rompu vos chaînes. Sur quoi puis-je donc compter, si mes ennemis portent plus loin leur audace? Me faudra-t-il subir le sort d'un Cassius ou d'un Mœlius? Vous frémissez de m'entendre, je vous en loue, & les dieux ne permettront plus sans doute de pareils évenemens. Mais croyez-vous qu'il leur plaise de descendre eux-mêmes du ciel, pour m'en préserver? c'est assez qu'ils vous en inspirent la pensée. C'est ainsi que durant la guerre des Gaulois ils m'ont inspiré de vous soustraire à leur domination; & depuis la paix, ils m'animent encore à vous affranchir d'un joug domestique. Il n'est pas sans doute naturel qu'un peuple si nombreux qui n'a jamais besoin que de lui-même pour se venger de ses autres ennemis, n'ose se mesurer avec le sénat, & que vos démêlés avec lui ne l'empêchent pas d'être toujours le maître. Ce n'est donc que par une espéce d'habitu-

de que le sénat commande, & que vous obéissez. En effet, pourquoi avez-vous toujours fait la guerre aux ennemis du dehors avec autant de confiance & de valeur que si vous étiez nés leurs maîtres ? C'est que vous vous êtes fait un usage de leur disputer l'indépendance, au lieu que vous ne faites que de foibles efforts pour votre liberté, contre ceux de vos concitoyens qui l'oppriment ; & cependant quels qu'ayent été vos chefs, quels que vous ayez été vous-mêmes, vous avez, de gré ou de force, par raison ou par hazard, obtenu tout ce que vous demandiez. Il est donc tems d'oser quelque chose de plus, & de porter plus loin vos victoires. Mettez à l'épreuve votre fortune & mon zèle, que j'ose dire n'avoir pas été infructueux, & vous verrez qu'il vous sera plus aisé de donner en ma personne un maître au sénat pour lui faire la loi, qu'il ne vous l'a été d'obtenir de lui des tribuns pour vous soustraire à sa domination. Mais sçachez qu'afin que vous puissiez lever la tête, vous devez, avant toutes choses, fouler aux pieds les consulats & la dictature. Joignez-vous donc à moi, commençons par empêcher la poursuite des dettes. Je me déclare, dès ce moment, le protecteur des Plébéiens. An. R. 371. av. J.C. 381.

An. R. 371. av. J.C. 381.

C'est un titre que ma sollicitude & mon zèle pour vous, m'ont déja mérité. Si vous voulez m'en donner quelqu'autre plus glorieux ou plus imposant, tout ce que vous ferez en faveur de votre chef, tournera à votre avantage; plus vous lui donnerez de relief & d'autorité, plus vous le mettrez en état de hâter l'accomplissement de vos désirs. On dit qu'il prenoit des mesures pour se faire roi; mais on ignore quels furent les complices de son projet, par quels ressorts, & jusqu'à quel point il poussa son intrigue.

Le sénat prend de nouvelles mesures contre eux.

XIX. Le sénat se défioit toujours davantage de ces rendez-vous secrets dans la maison d'un Patricien factieux, malheureusement placée dans la citadelle. Allarmés du danger qui menaçoit la liberté, la plûpart des sénateurs auroient souhaité un Servilius Ahala, qui, au lieu d'irriter par la prison & par les chaînes un citoyen dangereux, osât l'exterminer, & finir d'un seul coup cette affaire. On prit un parti plus doux en apparence, mais qui tendoit au même but, en ordonnant aux tribuns consulaires de veiller à ce que la république ne souffrît aucun dommage des intrigues de Manlius. Alors les tribuns du peuple se joignirent à eux pour soute-

nir de concert les intérêts de la liberté, An. R. 371, av. J.C. 381,
de peur qu'avec elle leur puissance ne demeurât anéantie.

Ils consultérent donc tous ensemble sur les mesures qu'il convenoit de prendre. La violence & le meurtre étoient d'abord le seul expédient qui se présentoit ; mais comme on en redoutoit les difficultés & les risques, M. Mænius, & Q. Publilius, deux de ces tribuns, prenant la parole : *Messieurs*, dirent-ils, *pourquoi diviser le sénat & le peuple à l'occasion d'un citoyen séditieux, contre lequel il leur importe également de se réunir? Pourquoi confondre les intérêts de Manlius avec ceux du peuple? Ne seroit-il pas plus sûr de les séparer pour l'écraser ensuite par le peuple même dont il prétend faire son appui? Nous allons le prendre à partie. On sçait combien les Romains ont en aversion la Royauté. Dès qu'ils auront compris qu'on n'en veut qu'à Manlius, dès que nous aurons rendu sa cause indépendante de la leur, dès qu'ils verront des Plébéiens, les tribuns devenir ses accusateurs, dès qu'ils se verront eux-mêmes devenus les juges de celui dont ils sont les partisans; dès qu'ils feront réfléxion que c'est un Patricien, & qu'un projet de royauté fait son crime; n'en dou-*

An. R. 371. Av. J.C. 381.

tez pas, l'amour de la liberté l'emportera dès-lors sur toute autre considération.

Manlius est cité devant le peuple.

XX. Cet avis passa tout d'une voix, & les deux tribuns ajournérent Manlius. Tout le monde fut dans une extrême surprise, surtout quand on le vit paroître seul en habit de deuil, sans qu'aucun des sénateurs ni de ses alliés, ni de ses parens, ni même ses deux freres, Aulus & Titus, eussent quitté leur habit ordinaire : ce qui étoit sans exemple pour des amis ou des parens, lorsqu'il s'agissoit d'une affaire capitale. On se rappelloit qu'Appius Claudius ayant été mis en prison, toute sa famille, quoique mécontente de lui, sans en excepter C. Claudius qui le haïssoit personnellement, avoit pris le deuil. On concluoit de-là, qu'il y avoit une cabale formée contre Manlius, pour avoir été le premier des Patriciens à soutenir la cause du peuple. Il comparut au jour marqué. Ses discours séditieux, ses assemblées clandestines, ses largesses suspectes au sénat, & les faux soupçons qu'il avoit répandus contre lui pour le rendre odieux au peuple, sont les seuls chefs d'accusation que les historiens rapportent, sans rien alléguer qui puisse directement le convaincre

d'avoir aspiré à la royauté. Cependant je ne doute pas que l'accusation ne fût des plus graves, puisque le peuple ne différa sa condamnation que par la circonstance du lieu où il falloit la prononcer. C'étoit dans le champ de Mars où l'assemblée se tenoit par centuries, & d'où l'on découvroit le Capitole qui sembloit demander grace pour le coupable.

Mais voici ce qui me paroît digne d'attention pour faire comprendre combien chez les Romains l'ambition de régner étoit capable non-seulement de faire oublier les plus grands services, mais de rendre même odieux les plus mémorables exploits. Manlius produisit, à ce qu'on rapporte, jusqu'à 400 débiteurs obérés, dont il avoit affranchi les biens ou les personnes par autant de prêts gratuits. Il rappella le souvenir de ses exploits, il en étala les monumens & les preuves, les récompenses ou les attestations qu'il avoit reçues de ses généraux. Il montra les dépouilles de trente ennemis tués de sa main, dans des combats singuliers ; des prix militaires au nombre de quarante, parmi lesquels étoient huit couronnes civiques (1) &

(1) La couronne civique étoit une marque d'honneur & de reconnoissance, qu'un soldat redevable à un

An. R. 371. av. J.C. 381. deux murales (1). Il produisit encore plusieurs citoyens qu'il avoit sauvés d'entre les mains des ennemis, du nombre desquels étoit le général de la cavalerie C. Servilius, qu'il nomma sans le produire, parce qu'il étoit absent. Il fit encore mention de plusieurs beaux exploits, & après en avoir relevé le mérite avec une éloquence digne du sujet, il se découvrit la poitrine, il montra son corps percé de coups & couvert de cicatrices. Enfin se tournant quelquefois du côté du Capitole, il appelloit à son secours Jupiter, & toutes les divinités qu'on y réveroit, les conjurant d'inspirer au peuple Romain les mêmes sentimens pour lui dans son infortune, qu'ils lui avoient inspirés à lui-même pour la défense du Capitole, & pour le peuple Romain. Il supplioit plusieurs de ses juges en particulier, & généralement toute l'assemblée, de regarder comme lui le Capitole & la citadelle, & surtout de songer aux dieux avant que de prononcer son jugement. On en vint

autre, de sa vie ou de sa liberté dans une bataille, donnoit à son libérateur. Elle étoit de branches d'yeuse ou de chêne verd.

(1) La couronne murale étoit une récompense que le général donnoit au soldat qui le premier s'étoit établi sur le rempart d'une ville attaquée. Elle étoit en or, surmontée de quelques ornemens en forme de crénaux.

aux opinions, & comme Manlius ne cessoit d'élever ses mains vers le capitole, pour intéresser le ciel après avoir mis en œuvre toutes les ressources humaines; les tribuns sentirent la difficulté de persuader le crime de Manlius, à des esprits gagnés par ses bienfaits, & préoccupés de sa gloire, tant qu'on auroit devant les yeux un objet qui leur en rappelloit le souvenir. On conclut donc à un délai, après lequel le peuple fut convoqué dans le bois de Petelin, hors la porte Numentane, d'où le capitole ne pouvoit se découvrir. Alors l'accusation prévalut, & l'acharnement des accusateurs fit prononcer contre Manlius un arrêt si sévére, que les juges mêmes qui l'avoient dicté, en eurent horreur. Quelques historiens prétendent qu'il fut jugé par deux commissaires comme criminel d'état.

An. R. 371. av. J.C. 381.

Les tribuns le précipiterent du haut du Capitole, qui fut ainsi le théatre de son supplice & de sa mort, après l'avoir été de sa gloire & de ses triomphes. On flétrit sa mémoire par deux décrets infamans. Sa maison qui étoit où sont maintenant le temple de Moneta & la fabrique des monnoies, donna lieu au premier, par lequel il fut

On le précipite du haut du Capitole.

An. R. 371. av. J.C. 381. ſtatué dans l'aſſemblée du peuple, que jamais Patricien n'habiteroit ſur le Capitole. Le ſecond ſe fit dans ſa propre famille, où il fut unanimement réſolu que jamais aucun de ſes deſcendans ne prendroit le nom de Marcus.

Telle fut la fin tragique d'un homme dont la vie eût été mémorable, s'il n'eût pas vécu dans un état républicain. Le peuple ne ſe vit pas plutôt délivré de ce dangereux citoyen, qu'il commença de le regretter pour ſes belles qualités, dont il aimoit à ſe rappeller la mémoire; & la plûpart regardérent même la peſte qui ſurvint peu de tems après, comme une ſuite de cette tragique affaire, d'autant plus vraiſemblablement qu'on ne voyoit aucune cauſe naturelle de ce fléau. *On a profané*, diſoit-on, *le Capitole par le ſang de ſon libérateur, & les dieux n'ont pû ſouffrir qu'on ait oſé les rendre témoins de la mort d'un homme à qui ils étoient redevables de la conſervation de leur temple.*

An. R. 372. av. J. C. 380. L. Valerius, &c. trib. conſ. XXI. La peſte fut ſuivie de la famine, & le bruit de ces deux calamités attira pluſieurs guerres. Dès le commencement de l'année, ſous le nouveau gouvernement de L. Valerius,

tribun consulaire pour la quatriéme fois, d'Aulus Manlius, de Servius Sulpicius, & de L. Æmilius pour la troisiéme, de L. Lucrétius, & de M. Trebonius; les Circeiens & les habitans de Velitres qui méditoient depuis longtems une révolte, tous les Latins qui en étoient soupçonnés, ceux même de Lanuvium dont la foi ne s'étoit jamais démentie, prirent tout à coup les armes contre les Romains, indépendamment d'une nouvelle entreprise des Volsques, ces ennemis éternels, que le ciel sembloit leur avoir ménagés pour mettre sans cesse leur valeur à l'épreuve. Le sénat persuadé que sa négligence à punir la premiere infidélité de Velitres lui suscitoit cette foule d'ennemis, resolut de proposer incessamment une expédition contre cette colonie, & pour y disposer le peuple, il fit procéder cinq commissaires à la répartition des terres du pays Pomptin, & en nomma trois autres pour établir une nouvelle colonie à Nepete. Alors on proposa la guerre, & malgré les efforts des tribuns, le peuple y consentit tout d'une voix.

An. R. 372. av. J.C. 380.

Nouvelles guerres.

On en fit les préparatifs ; cepen-

An. R. 372 av. J.C. 380. dant la contagion dont on se ressentoit encore, ne permettoit pas d'ouvrir sitôt la campagne. Ce délai donna le tems aux rebelles de réfléchir, & la plûpart auroient voulu députer au sénat pour implorer sa clémence; mais comme on assujettit assez souvent le bien public à son intérêt particulier, les auteurs de la défection, par la crainte de se voir sacrifiés seuls à la vengeance des Romains, dissipérent ce projet de soumission & de paix; & non contens d'avoir improuvé dans le conseil la députation proposée, ils engagérent une bonne partie du peuple à piller les terres de Rome, pour éloigner ainsi toute espérance d'accommodement. Ce fut aussi dans cette année qu'on entendit parler à Rome d'une révolte des Prenestins. Les Tusculans, les Gabiens & les Lavicans, disoient les avoir vus sur leurs frontieres; & le sénat, en s'étudiant à les rassurer, fit assez voir qu'il doutoit moins de leur rapport, qu'il n'en appréhendoit la vérité.

An. R. 373. av. J.C. 379. Sp. & L. Papirius, &c. trib. conf. XXII. L'année suivante Sp. & L. Papirius élus tribuns consulaires, prirent le chemin de Vélitres avec une armée, laissant à Rome leurs collégues, Serv.

Serv. Cornel. Maluginensis, tribun pour la quatriéme fois, Q. Servilius, Ser. Sulpicius, & L. Æmilius aussi pour la quatriéme fois. Ils devoient garder la ville, ou marcher, s'il le falloit, contre les Etruriens dont on avoit tout à craindre. L'armée Romaine gagna une bataille auprès de Vélitres contre les rebelles de cette ville, soutenus des Prenestins, qui faisoient presque le plus grand nombre. Ils s'y réfugierent les uns & les autres d'autant plus promptement qu'ils ne s'en étoient pas éloignés. Les tribuns crurent devoir en demeurer là pour ne pas s'engager à une nouvelle entreprise, dont le succès douteux pourroit tourner à la ruine d'une colonie qu'ils n'étoient pas d'avis de détruire. Ils annoncerent leur victoire au sénat, & dans leur rapport les Prenestins furent bien plus chargés que ceux de Vélitres; ce qui détermina la république à leur déclarer aussi la guerre. Les Prenestins se liguerent dès-lors avec les Volsques, & de concert avec eux, ils attaquerent l'année suivante la colonie de Satricum, qui, après une vigoureuse défense, fut prise & traitée inhumainement.

An R. 373. av. J.C. 379.

Victoire des Romains.

Rome outrée, élut tribuns consulai-

An. R. 374. av. J. C. 378.

M. F. Camillus, &c. trib. conf.

res M. Furius Camillus pour la feptiéme fois, avec les deux Pofthumius de Régille, Aulus & Lucius, L. Furius, L. Lucretius, & M. Fabius Ambuftus. Camille, par préférence, fut chargé de la guerre des Preneftins. Le fort lui donna pour adjoint L. Furius, dont la conduite ayant expofé l'armée à périr, acquit un furcroît de gloire à Camille. En effet il mérita un applaudiffement général pour avoir fagement rétabli les affaires que l'imprudence de Furius avoit gâtées, & l'eftime particuliere de Furius pour avoir préféré fon amitié à toute la gloire qui pouvoit lui revenir de fa faute. Camille étoit alors dans un âge avancé, & dès le jour de fon élection il étoit prêt d'affurer avec le ferment ordinaire que fes infirmités ne lui permettoient pas d'exercer fa charge, s'il n'y eût été forcé par le confentement unanime de tout le peuple. Mais il avoit toujours la même force d'efprit & le même courage, fes fens confervoient encore toute leur vivacité, & quoiqu'il ne fe mêlât prefque plus des affaires civiles, la guerre le rappelloit à lui-même. Il leva donc quatre légions de 4000 hommes chacune, leur donna rendez-vous hors la porte Efquiline

pour le lendemain, & partit de-là pour Satricum. Ceux qui s'en étoient rendu maîtres, beaucoup plus forts en troupes que lui, le virent approcher ſans s'émouvoir. Réſolus de bruſquer le combat, ils oſerent même à ſon arrivée lui préſenter bataille, eſpérant éluder par leur diligence l'habileté du général qui faiſoit l'unique reſſource de ſa petite armée. An. R. 374. av. J.C. 378.

Témérité de L. Furius.

XXIII. Les légions Romaines, & L. Furius un des généraux, ſouhaitoient le combat avec le même empreſſement, & le combat ſe fût donné ſans les remontrances & les oppoſitions de Camille, qui vouloit temporiſer pour ſuppléer au défaut de troupes par quelqu'autre avantage. L'ennemi en devenoit plus fier, & non content de s'être préſenté, il s'avançoit dans la plaine & juſqu'au camp des Romains, pour étaler de plus près ſes forces avec une orgueilleuſe oſtentation. Ceux-ci en étoient outrés, & L. Furius plus que tous les autres. Ce jeune tribun, que l'âge & le génie rendoient également impétueux, ſe promettoit tout de la confiance des autres, qui, toute vaine qu'elle étoit, ſervoit néanmoins de fondement à la ſienne. Il donnoit le branle à tous, &

An. R. 374. av. J.C. 378.

quelque portés qu'ils fussent d'eux-mêmes au combat, il les y excitoit encore par ses discours, jusqu'à leur inspirer du mépris pour les ordres & l'autorité de Camille, sous prétexte d'une prétendue caducité qui pouvoit seule donner quelque prise. *La guerre*, disoit il, *est l'affaire des jeunes gens ; l'ardeur de l'ame dépend en quelque sorte de la vigueur du corps ; l'homme perd son feu à mesure qu'il perd ses forces. Ce guerrier, autrefois si actif & si prompt, n'est plus qu'un temporiseur indolent. Et ce même Camille que nous avons vû comme un torrent, emporter les camps & les villes, nous le voyons maintenant se tranquilliser dans le sien, & passer le tems à ne rien faire. Attend-t-il quelque nouveau renfort pour son armée? espere-t-il de voir affoiblir celle des ennemis ? En quel tems, en quel lieu, par quel endroit prétend-il leur dresser quelque piége ? Ce bon vieillard n'a plus de feu ni d'activité dans ses desseins. Il faut convenir, après tout, que Camille, plein de jours, est aussi plein de gloire : mais nous conviendroit-il de laisser vieillir avec cet homme, qui bientôt ne sera plus, la force & les espérances d'une république qui n'aspire à rien moins qu'à l'immortalité ?*

Ce discours de Furius avoit entraîné toute l'armée dans ses vues, & comme tous demandoient la bataille, Furius lui-même étant venu trouver Camille : *Collégue*, lui dit-il, *nous ne sçaurions retenir plus long-tems l'ardeur du soldat, outre que l'insolence de l'ennemi qui triomphe de notre lenteur n'est pas tolérable. Ne soyez pas seul contre tous, déférez pour cette fois à notre avis, laissez-vous vaincre, vous n'en serez que plutôt vainqueur. Cher ami*, lui répondit Camille, *tout le monde sçait que les expéditions où j'ai commandé seul, n'ont jamais donné jusqu'à ce jour à la république, non plus qu'à moi, le moindre sujet de chagrin ni de repentir. Dans celle-ci, j'ai un collégue dont l'autorité est égale à la mienne, & qui a même sur moi l'avantage d'être plus jeune & plus vigoureux. Pour ce qui est de l'armée, je ne sçais ce que c'est que d'en recevoir des ordres, c'est à elle à recevoir les miens : pour vous, ce n'est plus la même chose, & il ne m'appartient point de vous rien ordonner. Faites donc, avec l'aide & la protection des dieux, ce que vous croirez devoir faire pour l'intérêt de la patrie ; mais souffrez qu'à mon âge je me dispense de vous accompagner à la batail-*

An. R. 374. av. J.C. 378.

An. R. 374. av. JC. 378.

le. Vous pouvez d'ailleurs compter ſur tous les bons offices qu'on peut exiger d'un vieillard comme moi, & je conjure les dieux de tout mon cœur de ne pas vous convaincre par quelque ſiniſtre évenement que mon avis étoit ſalutaire. Les hommes furent ſourds à ſes remontrances, & les dieux n'eurent pas plus d'égard à ſes vœux, quelque purs & déſintéreſſés qu'ils fuſſent. Le zélé partiſan de la bataille range auſſitôt ſes bataillons. Camille ſe charge du corps de réſerve, & double la garde aux portes du camp. Il monte enſuite ſur une éminence voiſine pour être ſpectateur d'un combat qu'il n'approuvoit point.

Généroſité & modération de Camille.

XXIV. Dès le premier choc, les ennemis plierent, mais à deſſein. Ils avoient derriere eux une hauteur inſenſible qui conduiſoit juſqu'à leur camp, où ils avoient laiſſé une partie des troupes qu'ils avoient de trop. Elles devoient en ſortir & fondre ſur les Romains dès qu'ils ſe ſeroient approchés. Une fuite ſimulée ayant donc attiré les Romains ſur cette hauteur, les mit à portée de cette irruption. Elle ſe fit, & les choſes changerent tout-à-coup de face. L'allarme paſſa du côté de ceux qui croyoient avoir vaincu, & qui dans l'impuiſſance de ſoutenir cette nouvelle attaque ſur une hau-

teur désavantageuse pour eux, revinrent en assez bon ordre dans la plaine. Mais l'armée ennemie qui d'abord avoit fait semblant de lâcher pied, se trouvant réunie aux troupes du camp, la retraite des Romains ne fut ensuite qu'une déroute générale. L'ardeur toute récente qui les avoit entraînés au combat, cessa de les animer. Et perdant même alors jusqu'au souvenir de leur ancienne gloire, ils tournerent lâchement le dos pour se réfugier au plus vîte dans le camp. An. R. 374. av. J.C. 378.

Camille les voyant venir, monte à cheval, avec le secours de quelques-uns qui le souleverent, & ayant opposé son corps de réserve aux fuyards: *Est-ce donc là*, leur dit-il, *le succès de cette bataille que vous avez tant demandée? Quel dieu, quel mortel pouvez-vous accuser de votre défaite? Vous avez couru en téméraires à ce combat, & vous en revenez comme des lâches. Vous avez voulu suivre mon collégue, suivez-moi donc maintenant; il faut vaincre, & vous le pouvez encore avec Camille, sous les ordres duquel vous avez toujours vaincu. Que regardez-vous encore du côté du camp On n'y rentrera que vainqueur.* La honte suspend d'abord leur course précipitée,

An. R. 374
av. J.C. 378.

ensuite comme ils voyent les enseignes faire volte-face, les plus braves, à leur exemple, se mettre en devoir de retourner vers l'ennemi, & Camille lui-même, cet homme que ses triomphes & ses années faisoient regarder avec quelque sorte de vénération, s'avancer jusqu'aux premiers rangs où étoit la peine & le danger, ils se reprochent à l'envi leur lâcheté, & tous ensemble ils jettent un cri de confiance qui ranime toute l'armée.

Furius, de son côté, ne s'oublioit pas; Camille occupé à rallier l'infanterie, lui avoit donné la cavalerie à commander. Il la ramene au combat, non pas, à la vérité, en leur reprochant une faute qui lui étoit commune avec eux, & qu'il ne lui auroit pas convenu de relever, mais en les suppliant, tantôt les uns, tantôt les autres, de l'aider à réparer une défaite qu'il s'imputoit ingénuement à lui seul. *Indocile*, disoit-il, *aux remontrances de mon collégue, j'ai refusé d'être sage avec lui pour agir en téméraire avec les autres; quelle que soit l'issue de cette journée, elle sera toujours glorieuse à Camille; mais pour moi je suis perdu sans ressource, si le combat ne se rétablit. Indépendamment d'une disgrace qui me sera commune avec vous, je me verrai*

ſeul couvert de honte & d'infamie. Il leur conſeilla de deſcendre de cheval, & de combattre à pied pour ſoutenir l'infanterie qui chanceloit. Diſtinguée du reſte des combattans par ſon armure, la cavalerie à pied porte du ſecours aux endroits où le danger eſt le plus preſſant. Un excès de valeur fait faire aux officiers, comme aux ſoldats, les efforts les plus étonnans, & l'on vit alors ce que peut une valeur obſtinée. Elle décida de la victoire en faveur des Romains; les Volſques prirent la fuite une ſeconde fois par la même route, mais plus ſérieuſement qu'ils n'avoient fait d'abord. Ils furent taillés en piéces, le camp fut forcé, & la multitude des Volſques qu'on prit excéda le nombre de ceux qu'on avoit tués.

An. R. 374.
av. J.C. 378.

XXV. Dans la revue qu'on fit des priſonniers, on reconnut des Tuſculans qu'on ſépara des autres pour être interrogés ſur leur infidélité. Ils répondirent aux généraux que leur république les avoit autoriſés. Camille craignant beaucoup des voiſins infidéles qui menaçoient Rome de ſi près : *Il faut*, dit il à ſon collégue, *que je me rende inceſſamment au ſénat avec ces Tuſculans, pour y prouver la défection de leur république;*

Expédition ſinguliere de Camille contre les Tuſculans.

an. R. 374. av. J.C. 378.

l'armée restera ici sous vos ordres jusqu'à mon retour, si vous le trouvez bon. Il n'avoit fallu qu'un jour pour apprendre à Furius à préférer un bon conseil à ses idées particulieres; mais ni lui, ni personne dans l'armée ne pouvoit penser que Camille pardonneroit une faute qui avoit exposé la république à un péril évident. D'ailleurs on sçavoit parfaitement à Rome, comme dans le camp, tout ce qui s'étoit passé, & l'on étoit généralement persuadé que tout le mal étoit venu de l'imprudence de Furius, & que la gloire de l'avoir si heureusement réparé, étoit due toute entiere à Camille.

Le sénat, sur la déposition des prisonniers Tusculans, jugea à propos de déclarer la guerre à leur république, & chargea Camille de l'expédition. Il l'accepta en demandant un adjoint, que le sénat lui donna à choisir parmi ses collégues. Il choisit Furius. Tout le monde en fut surpris, & ce nouveau trait de la modération de Camille, en rétablissant la réputation de son collégue, lui fit à lui-même un honneur infini.

La guerre de Tusculum n'eut pas lieu, parce que cette ville, qui ne pouvoit résister aux Romains, eut l'adresse de les désarmer en s'opiniâtrant à ne

point ſe défendre. En effet, les Tuſculans voyant entrer l'armée Romaine dans leurs terres, ne déſerterent pas même les endroits par où elle devoit paſſer. Les travaux de la campagne ne furent point interrompus, les portes de la ville demeurerent ouvertes, & pluſieurs de ſes citoyens en robe à l'ordinaire, ſortoient pour venir au-devant des généraux. Il arrivoit des vivres à l'armée de tous les côtés. Camille vint ſe camper tout devant les portes, & curieux de voir s'il trouveroit dans la ville cet air de tranquillité qu'il avoit apperçu au dehors, il entra. Les maiſons & les boutiques étoient ouvertes, les marchandiſes étalées par-tout, les ouvriers occupés à leurs divers ouvrages. Il entendit les étudians bourdonner dans les écoles publiques, il vit les habitans aller & venir dans les rues, hommes, femmes & enfans, les uns d'un côté, les autres de l'autre, chacun ſelon ſes affaires ou ſa volonté. Il avoit beau chercher la guerre par-tout, il ne découvroit nulle part aucun ſigne de crainte, ni même du moindre étonnement. Il ne paroiſſoit pas qu'on eût déplacé ni tranſporté quoi que ce fût; & tout enfin marquoit une ſécurité ſi parfaite qu'il ne ſembloit

An. R. 374. av. J.C. 378.

An. R. 374 av. J.C. 378

pas qu'on eût ſeulement entendu parler à Tuſculum de cette expédition des Romains.

Leurs démarches pacifiques récompenſées.

XXVI. Camille, vaincu par l'opiniâtreté des Tuſculans à le laiſſer vaincre, fit aſſembler leur ſénat, & s'y étant préſenté: *Meſſieurs*, leur dit-il, *vous avez été juſqu'à ce jour les premiers à oppoſer à la vengeance des Romains les ſeules armes qui pouvoient vous en mettre à couvert. Allez à Rome, & préſentez-vous au ſénat, il jugera lui-même ſi vous ne meritez pas mieux ſon indulgence que vous n'avez mérité ſon indignation. Je ne dois pas le prévenir dans une grace que vous ne devez recevoir que de lui. Je vous donne une liberté entiere d'aller la demander pour l'obtenir telle qu'il voudra vous l'accorder.* Tout le ſénat de Tuſculum ſe rendit à Rome, & la triſte contenance dans laquelle il parut aux yeux des ſénateurs Romains dans le veſtibule où il attendoit leurs ordres, les toucha ſi fort, qu'ils ſe hâterent de les faire entrer dans la ſale pour leur donner audience comme à des alliés, plutôt que comme à des ennemis. Le dictateur de Tuſculum, prenant alors la parole au nom de tout le corps: *Peres conſcripts*, dit-il au ſénat aſſemblé, *vous nous voyez devant*

vous dans le même état que nous nous An. R. 374.
ſommes préſentés à vos généraux & à av. J.C. 378.
vos légions. Ni nous, ni notre peuple n'avons jamais quitté, & ne quitterons jamais cet habit de paix pour courir aux armes que lorſqu'il faudra les prendre par votre ordre, & pour vous. Nous avons mille actions de graces à rendre à vos généraux & à vos armées pour avoir mieux aimé ſe convaincre par eux-mêmes de nos diſpoſitions que de s'en rapporter à de faux ſoupçons, & pour n'avoir fait aucune hoſtilité dans une république où ils n'ont plus trouvé d'ennemis. Nous venons vous demander la paix en ſon nom, & c'eſt de bon cœur que nous en faiſons toutes les avances. Portez la guerre par tout ailleurs, ſi vous avez à la porter quelque part, & s'il nous faut éprouver abſolument ce que peuvent vos armes, nous l'éprouverons, mais en ſouffrant & ſans nous défendre. Tels ſont nos ſentimens, daigne le ciel en récompenſer la ſincérité. Pour ce qui eſt de l'infidélité dont vous nous avez ſoupçonnés, & qui vous a armés contre nous, il n'eſt plus beſoin de déſavouer de bouche un fait que notre conduite a ſi ſolemnellement dementi: & quand meme il ſeroit vrai, nous ne riſquerions rien d'en faire l'aveu, après vous avoir donné des mar-

An. R. 374. av. J.C. 378.

ques si publiques de notre repentir. Quelques insultes qu'on vous fasse, elles tourneront à votre avantage tant que vous mériterez d'en recevoir de semblables satisfactions. Tel fut à peu-près le discours des Tusculans au sénat. Ils en obtinrent aussitôt la paix, & peu de tems après le droit de bourgeoisie, & les troupes reprirent le chemin de Rome.

An. R. 375. av. J.C. 377. L. & P. Valérius, trib. consf.

XXVII. Camille, après avoir signalé sa prudence & sa valeur dans l'expédition des Volsques, son bonheur dans celle de Tusculum, & sa modération singuliere à l'égard de Furius dans l'une & dans l'autre, sortit de charge. Les nouveaux tribuns furent Lucius & Publius Valérius, le premier pour la cinquiéme fois, le second pour la troisiéme, C. Sergius aussi pour la troisiéme fois, L. Menenius pour la seconde, Sp. Papirius & Servius Cornélius Maluginensis. Il fallut élire aussi des censeurs, principalement pour dresser un nouvel état des biens & des dettes, dont on n'avoit qu'une connoissance confuse, qui laissoit aux tribuns du peuple la liberté d'exagérer le mal, & celle de l'atténuer à ceux qui avoient intérêt de supposer dans les débiteurs plus de mauvaise foi que d'indigence. On élut donc censeurs C. Sulpicius Camerinus, avec

Troubles à Rome pour les dettes.

Sp. Posthumius de Regille, qui mirent An. R. 375.
aussitôt la main à l'œuvre; mais celui-ci av. J.C. 377.
mourut bientôt après, & Sulpicius fut obligé de tout abandonner, parce qu'il n'étoit plus permis de lui subroger un collégue. Il se démit même de sa charge, & deux autres censeurs élûs depuis sa démission, ayant été contraints d'abdiquer aussi pour quelque irrégularité survenue dans cette seconde élection, on se fit un scrupule de procéder à une troisiéme, dans la pensée que les dieux avoient voulu interdire la censure pour cette année.

Cette raison parut aux tribuns du peuple une ingénieuse défaite pour autoriser un délai dont ils ne s'accommodoient pas. *Les sénateurs*, disoient-ils, *ne cherchent qu'à éluder la déclaration authentique de leurs biens, & le dénombrement de vos dettes, parce qu'on en verroit alors le total exorbitant, & qu'on ne manqueroit pas d'en conclurre qu'une partie de la république a dévoré l'autre. Après vous avoir ruinés, ils ne songent plus qu'à vous exposer sans cesse à des guerres sans fin, pour se délivrer de vous: c'est-là toute leur attention. De Rome ils vous ont conduits à Antium, d'Antium à Satric, de Satric à Vélitres, de Vélitres à Tusculum. Ils vont bien-*

An. R. 375. av. J.C. 377. *tôt vous envoyer encore chez les Latins, les Herniques, les Preneſtins, moins pour tirer vengeance de ces peuples, que pour ſe défaire de vous, pour vous voir ſuccomber ſous le faix des armes, & ſurtout pour ne pas vous donner le loiſir de reſpirer dans votre patrie, d'y penſer à votre liberté, d'en jouir, de paroître aux aſſemblées, d'y écouter quelquefois vos tribuns, & d'en apprendre les moyens de vous ſouſtraire à la tyrannie du ſénat, à ſes uſures, & à tant d'autres injuſtices que vous ſouffrez. S'il vous reſte donc encore quelque ſentiment de cette liberté dont vos peres étoient ſi jaloux, ne permettons plus qu'on maltraite aucun citoyen Romain pour dettes. Obſtinez-vous à ne plus vous enrôler juſqu'à ce qu'on en ait dreſſé un état & qu'on en ait fait la réduction, afin que nous ſçachions tous en quoi conſiſtent nos engagemens, nos facultés, nos charges, ſi notre perſonne eſt à nous ou s'il faut l'abandonner à nos inéxorables créanciers.*

Ces avantages qu'on ſe promettoit d'une ſédition l'allumerent. Comme on pourſuivoit vivement les débiteurs, & que ſur la nouvelle de la révolte des Preneſtins, le ſénat venoit d'ordonner une levée de troupes, le peu-

ple, de concert avec ses tribuns, entreprit de mettre obstacle à tout. Ceux-ci ne souffroient plus qu'on trainât aucun débiteur chez son créancier, & le peuple se refusoit à l'enrôlement dont le sénat se mettoit plus en peine que de tout le reste, sur-tout depuis que les rébelles, sortis de Preneste, s'étoient campés dans le pays des Sabins; mais cette nouvelle, bien loin de déconcerter les factieux, les rendoit au contraire plus obstinés; jusques-là que rien ne put éteindre la sédition dans la ville, que la vue des ennemis, lorsqu'ils s'en furent approchés.

An. R. 375. av. J.C. 3

XXVIII. En effet les Prenestins, sçachant que la république n'avoit ni légions, ni général nommé pour les commander, que le sénat & le peuple se faisoient la guerre dans Rome, avoient cru devoir profiter de cette occasion. Dans cette vue, ayant fait une marche précipitée à travers les champs, qui se ressentirent de leur passage, ils parurent devant la porte Colline. Le trouble fut grand dans la ville. On crioit aux armes de toutes parts. Tous les Romains, pêle-mêle, couroient les uns vers les portes, les autres sur les murs, oubliant leurs dissensions pour ne plus

Incursion des Prenestins.

An. R. 375. av. J.C. 377

T. Quintius dictateur.

penser qu'à se défendre. L. Quintius Cincinnatus fut nommé dictateur, & nomma Aulus Sempronius Attratinus pour commander la cavalerie. Au seul nom de dictateur (tant ce nom étoit devenu redoutable) les ennemis s'éloignerent, & le peuple soumis ne se refusa plus à l'enrôlement.

Comme on y procédoit, les ennemis établirent un camp sur les bords de l'Allia, pour infester de-là toute la campagne. Ils se félicitoient de s'être campés dans un endroit si fatal aux Romains: *Nous les allons voir*, disoient-ils, *trembler & s'enfuir devant nous, comme ils faisoient devant les Gaulois. S'ils redoutent jusqu'au souvenir de la défaite d'Allia, si le jour marqué par ce funeste évenement, est mis au nombre des jours malheureux & lugubres, combien plus l'aspect de ce lieu devenu le théâtre & le monument éternel de leur infortune, ne sera-t-il pas capable de leur inspirer de la terreur! Ils s'imagineront, sans doute, voir encore ici les ombres gigantesques de ces effroyables ennemis; ils croiront à chaque instant entendre le son de leurs voix, & leurs cris barbares.* Préoccupés de ces chimères, & des vaines idées qu'elles présen-

toient à leur imagination, ils fondoient là-dessus leurs espérances, comme si la victoire eût absolument dépendu de l'endroit où ils alloient combattre. An. R. 375. av. J.C. 377.

Les Romains raisonnoient bien différemment. *En quelque endroit que les Latins nous attendent* disoient-ils, *nous sçaurons toujours qu'ils sont ces mêmes peuples deja vaincus à la bataille de Regille & reduits a la nécessité de se tenir en paix depuis plus de cent ans L'aspect de ces lieux si fameux par notre defaite nous animera plutôt a en effacer le souvenir qu'il ne nous persuadera qu'il y ait dans le monde un endroit où il soit impossible de vaincre. Quand les Gaulois eux-mêmes reparoîtroient ici, ils nous trouveroient tels qu'ils nous ont vus à Rome, lorsque nous les en avons chassés, ou tels qu'ils nous trouverent le lendemain à Gabies, où ils furent si mal menés que de tous ceux qui avoient mis le pied dans Rome il ne put s'en échapper un seul pour porter dans leur pays la nouvelle de leur premier succès, non plus que de la défaite dont il avoit été suivi.* Telle étoit la disposition des esprits dans les deux armées, lorsqu'elles se rendirent auprès d'Allia.

XXIX. Le dictateur à la vue des La-

An. R. 375. av. J.C. 377.

Défaite des rebelles.

tins rangés en bataille : *Voyez-vous*, dit-il à Sempronius, *comme le lieu où ils nous attendent leur donne de la confiance! mais fasse le ciel qu'il n'y ait pour eux ni de plus solide appui, ni de ressource plus assurée! Pour nous, espérons tout de nos armes & de notre valeur. Attaquez le centre avec toute la cavalerie; vous ne les aurez pas plutôt ébranlés que je surviendrai avec l'infanterie. Dieux, témoins de notre alliance avec ces infidéles, punissez-les de vous avoir insultés, de nous avoir trompés, & d'avoir abusé de la majesté de votre nom pour consommer leur perfidie!* Les Prenestins ne purent soutenir cette attaque successive de la cavalerie & de l'infanterie des Romains : il ne fallut à ceux-ci qu'un cri & qu'un effort pour les enfoncer ; & bientôt comme ce premier choc eut ébranlé tous leurs bataillons, jusqu'à ne pouvoir plus se soutenir nulle part, toute l'armée tourna le dos. Dans la consternation & le trouble de cette déroute, les vaincus se laisserent emporter au-delà du camp, & ne cesserent de fuir que quand ils furent en vue de Preneste. Ils firent halte alors, & s'étant réunis comme après un orage qui les auroit

dispersés, ils aimerent mieux se retrancher à la hâte dans cet endroit que de rentrer tout de suite dans la ville, pour ne pas laisser aux vainqueurs la liberté de désoler tout impunément, & de venir ensuite les forcer dans leurs remparts. Les Romains s'étoient d'abord arrêtés à prendre & à piller le camp d'Allia; mais comme ensuite ils se furent approchés, les Prenestins abandonnerent leurs retranchemens, & se réfugierent dans leur capitale, sans oser même s'y croire en sûreté. Il y avoit aux environs huit villes de leur dépendance, les Romains, après les avoir conquises l'une après l'autre sans beaucoup de difficulté, se rabattirent sur Vélitres qu'ils emporterent aussi; & de-là pour finir cette guerre par où elle avoit commencé, ils se présenterent devant Preneste, qui se rendit pour prévenir l'assaut.

An. R. 375.
av. J.C. 377.

Telle fut l'expédition glorieuse du dictateur T. Quintius, qui, après avoir gagné une bataille, enlevé deux camps, conquis neuf places, & réduit les Prenestins à la nécessité de capituler, rentra dans Rome en triomphe. Il porta jusqu'au Capitole la statue de *Jupiter Empereur*, qu'on avoit enlevée à Pre-

An. R. 375. av. J.C. 377.

neste. Elle fut placée en cérémonie entre la niche de Jupiter & celle de Junon, avec cette inscription au-dessous, en mémoire de cette expédition : *Jupiter & tous les dieux ont accordé à T. Quintius, dictateur, la conquête de neuf villes.* Il se démit ensuite, & ce fut au vingtiéme jour de son élection.

An. R. 376. av. J.C. 376

P. & C. Manlius, &c. trib. conf.

XXX. Les comices s'assemblerent & nommerent pour cette fois autant de Plébéiens que de Patriciens. Les Patriciens furent Publius & Caïus Manlius avec L. Julius. Les Plébéiens C. Sextilius, M. Albinius, & L. Antistius. Les deux Manlius, supérieurs aux tribuns Plébéiens par leur naissance, & même à leur collégue Julius par leur crédit, obtinrent du sénat le département des Volsques, indépendamment du sort, & même sans l'aveu de leurs collégues. Mais cette préférence ne tourna pas à leur avantage, non plus qu'à celui du sénat qui la leur avoit donnée. En effet, comme ils eurent envoyé leurs cohortes au fourrage dans le pays ennemi sans avoir fait battre l'estrade, un soldat Latin vint leur dire que les fourrageurs étoient investis. Cet homme vouloit les tromper; & les Manlius, sans s'être seulement assurés de sa person-

ne, parce qu'ils l'avoient pris pour un des leurs, coururent à l'embuſcade, en voulant courir au ſecours. Ils y furent ſurpris, & comme leurs troupes, malgré le déſavantage du lieu, ſoutenoient avec beaucoup de valeur un combat des plus inégaux, une autre bande d'ennemis vint leur enlever le camp dans la plaine. C'eſt ainſi que la témérité & l'inſuffiſance de ces deux généraux donna lieu coup ſur coup à cette double infortune : & ſi la république n'y perdit pas toute ſon armée, ce fut uniquement la valeur du ſoldat, qui ſeul & ſans chef en ſauva les débris. An. R. 376. av. J.C. 376.

On n'en eut pas plutôt reçu les nouvelles à Rome, qu'on parloit de nommer un dictateur; mais la tranquillité des Volſques fit comprendre bientôt qu'ils ne ſçavoient profiter d'une occaſion, ni même de leur victoire. Les généraux Romains, avec ce qui leur reſtoit de troupes, furent donc rappellés, & le reſte de l'année ſe paſſa tranquillement au moins du côté des Volſques : car ſur la fin, le peuple de Préneſte ayant ſoulevé ceux du Latium, renouvella la guerre. Dans cette même année la république ordonna un ſupplément de colonie, pour la ville de Setia, qui ſe plai-

An. R. 376. Av. J.C. 376.

gnoit de manquer d'habitans. Au reſte, le peuple de Rome, par reſpect & par déférence pour les magiſtrats qu'il avoit tirés de ſon ordre, n'excita aucun trouble; & cette paix, dont la république jouit au-dedans, la conſola du mauvais ſuccès de ſes armes.

An. R. 377. av. J.C. 375.

Sp. Furius, &c. trib. conſ.

XXXI. Mais l'année ſuivante, ſous les tribuns conſulaires, Sp. Furius, Q. Servilius, pour la ſeconde fois, C. Licinius, P. Clœlius, M. Horatius, & L. Geganius, commença par une grande ſédition, dont les dettes furent encore la ſource & le motif. On avoit élu cenſeurs Sp. Servilius Priſcus, & Q. Clœlius Siculus, qui devoient inceſſamment en dreſſer un état; mais de nouvelles guerres qui ſurvinrent ne leur permirent pas d'y procéder auſſitôt. On eut avis à Rome que les Volſques paroiſſoient ſur les frontieres, & cette nouvelle ſe confirma par la foule de ceux qui abandonnoient la campagne. Ces mouvemens de guerre qui auroient dû réunir les eſprits, dans une allarme commune, donnerent lieu aux tribuns de s'oppoſer avec plus d'opiniâtreté que jamais à la levée des troupes. Ils y conſentirent enfin; mais ce fut après avoir

Soulevement des débiteurs à Rome.

obligé

obligé le sénat de suspendre les impôts An. R. 377.
& la poursuite des débiteurs, pendant av. J.C. 375.
tout le tems que dureroit cette guerre. Contents d'avoir procuré ce soulagement au peuple, ils ne s'opposérent plus à la levée des troupes. On les distribua en deux corps, pour entrer séparément chez les Volsques. Sp. Furius & M. Horatius prirent leur route par la droite, du côté de la mer, jusqu'à Antium. Q. Servilius & L. Geganius, prirent la gauche du côté des montagnes, vers Ecetra. L'ennemi ne se montrant ni d'un côté ni de l'autre, les Romains firent par-tout un grand dégât, non pas furtivement & en maraudeurs, comme avoient fait les Volsques, qui avoient toujours appréhendé les Romains, même en se prévalant de leurs divisions, mais en soldats, & pour satisfaire un juste ressentiment, avec d'autant plus d'éclat qu'ils s'en donnoient le loisir, en séjournant dans le pays pour attendre ou pour attirer les Volsques au combat : au lieu que les Volsques, de peur de se rencontrer avec les Romains, s'étoient bornés à ravager leurs frontieres. Tout le pays fut désolé, les maisons de campagne & des hameaux entiers, les arbres fruitiers, les terres se-

An. R. 377. av. J.C. 375. mées, & généralement tout fut pillé, saccagé, brûlé, sans aucune espérance de fruit ni de moisson pour cette année. Tout ce qui se trouva d'hommes ou de bétail hors des villes, fut enlevé & conduit à Rome par les deux armées, lorsqu'elles y revinrent de cette expédition.

XXXII. Cette guerre avoit donné quelque relâche aux débiteurs; mais à peine eut-elle fini, qu'ils furent poursuivis en Justice comme auparavant; & bien loin d'obtenir le moindre adoucissement pour les dettes déja contractées, comme ils s'en étoient flattés, il fallut en contracter de nouvelles, pour contribuer à la construction des remparts, qu'on voulut rebâtir de pierre de taille, conformément au devis que les censeurs en avoient dressé. Surchargé de ce nouvel impôt, le peuple ne put s'en défendre, parce qu'il n'y avoit plus de levée à faire à laquelle ses tribuns pussent mettre opposition; & même dans les comices qui se tinrent pour une nouvelle élection, le crédit des principaux sénateurs prévalut tellement sur la volonté du peuple, qu'il le força, pour ainsi dire, à ne choisir que des Patriciens, qui furent L. Æmilius, P. Valerius, pour la quatriéme fois; C. Veturius,

Serv. Sulpicius, L. & C. Quintius Cincinnatus.

An. R. 378.
Av. J.C. 374.
L. Æmilius, &c. trib. conf.

Défaite des Latins & des Volsques.

Les Latins & les Volsques réunis, étoient déja campés auprès de Satric; & le sénat, par un nouvel effet de son autorité, obligea toute la jeunesse à prêter le serment militaire. L'enrôlement fut général, & fournit trois armées; l'une pour veiller à la sureté de Rome, l'autre pour marcher au premier ordre, s'il survenoit quelque cas imprévu; & la troisiéme, qui étoit la plus considérable, pour se rendre à Satric, sous la conduite de P. Valerius & de L. Æmilius. Ceux-ci trouvérent les ennemis prêts à les recevoir, & l'endroit leur ayant paru assez propre pour une bataille, ils la hazardérent. Un orage survint qui sépara les combattans avant que la victoire se fût déclarée, mais dans le moment où les Romains pouvoient s'en flatter. On livra le lendemain une seconde bataille, dont une valeur égale balança le succès pendant quelque tems, surtout du côté des Latins, à qui le commerce des Romains avoit appris à faire la guerre; mais ceux-ci avec leur cavalerie ayant ébranlé les rangs, l'infanterie qui survint acheva de les enfoncer, d'abord insensiblement, & pied à pied,

An. R. 378. av. J. C. 374. en gagnant toujours ſur eux quelque peu de terrain, juſqu'à ce que leurs bataillons venant à ſe rompre, il leur fut impoſſible de ſoutenir alors l'impétuoſité des vainqueurs. La cavalerie pourſuivit les fuyards, & en fit périr un grand nombre, parce qu'au lieu de rentrer dans leur camp ils pouſſérent juſqu'à Satric, qui en étoit à deux milles : ils en ſortirent la nuit pour continuer leur fuite juſqu'à Antium. Les légions Romaines les talonnoient; mais la vengeance ne les ayant pas autant animées à pourſuivre, que la peur avoit rendu les autres diligens à fuir, ils eurent toujours aſſez d'avance pour entrer dans la ville avant que leurs vainqueurs euſſent pu les atteindre, ou charger leur arriere-garde. On ſe rabattit donc ſur la campagne, pour y faire le dégât pendant quelques jours, faute de machines néceſſaires pour entreprendre un ſiége; & les ennemis, trop découragés pour hazarder une ſeconde bataille, laiſſérent tout faire.

La diviſion ſe met entr'eux.

XXXIII. La diviſion ſe mit entr'eux. Les Antiates, accablés d'une guerre qui les avoit vu naître, & dans laquelle ils avoient vieilli, panchoient à capituler. Les Latins au contraire, laſſés d'une

longue paix, & dans le premier feu d'une révolte, ne respiroient que la guerre, & s'opiniâtroient à vouloir la soutenir. Ce débat ne finit que par la liberté qu'on se donna de part & d'autre d'agir chacun selon ses vues. Les Latins aimérent mieux renoncer à la confédération que d'accéder avec eux à un traité de paix qui leur paroissoit honteux; & les Antiates, délivrés de ces incommodes censeurs qui s'opposoient toujours à leurs résolutions pacifiques, se soumirent, avec leur ville & leurs domaines, à la puissance des Romains.

An. R. 378. av. J.C. 374.

Les Latins, outrés de n'avoir pu entamer les Romains, ni seulement gagner sur les Volsques qu'ils continuassent la guerre, se jettérent comme des forcenés sur Satric qui leur avoit servi d'asyle après leur défaite, & y mirent le feu; les temples mêmes en furent consumés, à l'exception de celui de la déesse *Matuta*; encore ne fut-ce pas la religion ou la crainte des dieux qui le fit épargner, mais une voix effroyable qui en sortit, dit-on, & qui leur fit les plus terribles menaces s'ils ne préservoient ce temple de leurs feux sacriléges. Animés de la même fureur, ils fondirent sur Tus-

Les Latins continuent les hostilités.

An. R. 378
av. J.C. 374.

culum, voulant punir cettte ville Latine de s'être séparée du reste de la nation pour les Romains, dont elle avoit accepté l'alliance, & même le droit de bourgeoisie. Les portes en étoient ouvertes lorsqu'ils la surprirent ; il ne leur fut donc pas difficile de s'en emparer du premier abord. Les Tusculans n'eurent que le tems de se réfugier dans le château avec leurs enfans & leurs femmes, & d'envoyer à Rome informer le sénat de leur situation. Le secours arriva sous la conduite de L. Quintius, & de Ser. Sulpicius, aussi promptement que les assiégés pouvoient se le promettre de l'affection & du zèle des Romains pour leurs alliés.

Les Latins leur fermérent les portes, & occupés tout-à-la-fois à prendre la citadelle & à défendre les remparts, assiégés & assiégeans tout ensemble, ils se faisoient redouter d'un côté, tandis qu'ils appréhendoient tout de l'autre. L'arrivée des Romains avoit produit une subite révolution dans les esprits. Les Tusculans, qui avoient tout à craindre, s'étoient pleinement rassurés; & les Latins, qui s'étoient flattés de se rendre maîtres de la forteresse, comme ils l'étoient déja de la

ville, craignoient à leur tour pour eux-mêmes. Les Tuſculans firent un cri du haut de la citadelle, auquel l'armée Romaine répondit par une plus grande clameur. Les Latins eurent alors à ſe défendre des deux côtés, ſans pouvoir réſiſter ni aux Tuſculans qui deſcendoient ſur eux, ni aux Romains qui ſe rendoient maîtres des remparts & des portes. D'abord les remparts furent pris d'aſſaut, enſuite on briſa les portes; & les Latins, aſſaillis de tous côtés au milieu de deux ennemis également acharnés contr'eux, n'ayant ni la liberté de s'enfuir, ni les moyens de ſe défendre, furent tous paſſés au fil de l'épée. L'armée Romaine ayant ainſi délivré les Tuſculans, reprit le chemin de Rome.

An. R. 378. av. J.C. 374.

Jalouſie entre les filles de M. Fabius.

XXXIV. A meſure que les armes de la république pacifioient tout au dehors, la miſere du petit peuple augmentoit par la dureté des Patriciens envers les débiteurs, qu'ils réduiſoient à l'impuiſſance de payer, en voulant les y contraindre. La plûpart, dépouillés de ce qui pouvoit leur reſter de bien, étoient déclarés inſolvables, & comme tels, livrés à leurs créanciers, qui leur faiſoient porter la peine de leur inſol-

An. R. 378. av. J.C. 374

vabilité. Tout l'ordre des Plébéiens en étoit si fort consterné, sans en excepter les principaux d'entr'eux, que ceux qui passoient pour avoir le plus d'ambition & de mérite, n'osoient briguer les charges de leur compétence, encore moins concourir au tribunat consulaire qui leur avoit coûté tant d'efforts & de combats. On eût même dit que les Patriciens alloient exclurre pour toujours les Plébéiens d'un droit dont ils n'avoient, pour ainsi dire, joui qu'en passant. Mais il survint une petite affaire qui les troubla dans leurs succès, & qui, toute légere qu'elle étoit d'abord, ne laissa pas, comme il arrive quelquefois, d'avoir des suites très-sérieuses.

M. Fabius Ambustus, Patricien des plus accrédités dans son ordre, & même dans celui des Plébéiens, parce qu'il avoit quelque considération pour eux, avoit marié deux filles, l'aînée à Ser. Sulpicius, qui étoit alors tribun consulaire; & la plus jeune à C. Licinius Stolon, Plébéien, mais des plus illustres. Et c'étoit principalement pour n'avoir pas dédaigné son alliance, que M. Fabius Ambustus étoit si considéré de tout le corps. Un jour, comme la

plus jeune étoit allé rendre visite à sa sœur pour passer le tems avec elle, comme il se pratique entre parens ou amis, le tribun Sulpicius arriva de la place précédé d'un licteur qui, selon sa coutume, heurta rudement à la porte avec la baguettte qu'il avoit en main. La jeune Fabia, qui n'étoit pas accoutumée à ce bruit, se trouble; & l'autre, à la vue de sa frayeur, ne put s'empêcher de sourire. Celle-ci, facile à s'émouvoir de rien, comme il est ordinaire au sexe, en fut piquée au vif. Peut-être aussi que la vue d'une foule de cliens qui suivoient Sulpicius pour prendre ses ordres, lui fit regarder d'un œil jaloux l'état de sa sœur, jusqu'à se croire malheureuse auprès d'elle, par un goût pervers, qui souvent nous fait regarder nos proches comme autant de rivaux. Dans ces momens le hazard lui amena son pere, qui, découvrant sur son visage les impressions toutes récentes d'un chagrin qui la rongeoit dans le cœur, voulut en sçavoir la cause. Elle lui donnoit le change, n'osant pas lui faire une confidence qui tournoit à sa confusion, puisqu'elle auroit découvert tout-à-la-fois le mépris qu'elle faisoit de son mari, & le

An. R. 378. av. J. C. 374.

An. R. 378. av. J.C. 374

peu d'affection qu'elle portoit à sa sœur. Mais enfin, ce pere fit si bien par son affabilité & son adresse à la questionner, qu'il arracha son secret, lui ayant fait avouer que son chagrin venoit de se voir mésalliée, & dans une maison où les honneurs & le crédit ne pouvoient avoir accès. Ambustus la consoloit, lui faisant espérer de voir bientôt sa maison honorée autant que celle de sa sœur. Dès-lors il commença de tramer une intrigue avec son gendre & avec L. Sextius. Celui-ci étoit un jeune Plébéien d'un rare mérite, à qui il ne manquoit que d'être né Patricien, pour aspirer à tout ce qu'il y avoit de plus élevé dans la république.

An. R. 379. av. J.C. 373.

Les tribuns du peuple publient plusieurs loix.

XXXV. La conjoncture leur étoit favorable pour occasionner quelque révolution. Le peuple surchargé de dettes n'espéroit plus d'adoucissement à ses maux, qu'en élevant des Plébéiens aux premieres charges : c'est ce qu'on se proposa. *Nos premiers efforts*, disoit-on, *n'ont pas demeurés inutiles, ils nous ont ouvert un chemin au gouvernement; pour peu de mouvement qu'on veuille se donner, on peut y parvenir, & s'égaler aux Patriciens en dignité, comme on peut les égaler en mérite.* La premiere

chose que fit le peuple, fut de choisir Licinius & Sextius, pour ses tribuns, afin de leur donner, par cette charge, le moyen de s'élever eux-mêmes aux premieres magistratures. Les nouveaux tribuns commencérent par solliciter plusieurs loix aussi favorables aux Plébéiens qu'elles étoient contraires aux intérêts de la noblesse. Par la premiere, qui concernoit les dettes, ils demandoient que les intérêts déja perçus seroient passés à compte & en déduction de la somme principale, pour le restant de laquelle il seroit accordé trois ans aux débiteurs, pour s'acquitter en trois paiemens égaux. Une seconde loi regardoit les possesseurs des terres, & portoit que personne ne pourroit en avoir plus de cinq cents arpens (1). Une autre enfin concernoit les élections. Par celle-ci, ils demandoient le rétablissement des consuls, avec la clause que l'un des deux seroit désormais tiré du corps des Plébéiens.

An. R. 379.
av. J.C. 373.

Il n'y avoit aucun de tous ces projets qui ne fût important & capable d'exciter les plus terribles dissensions. On en vouloit tout-à-la-fois à l'argent, aux do-

(1) L'arpent avoit deux cents quarante pieds en longueur, & cent vingt en largeur. Quintil. L. I. inst. c. 9. & Varron. L. I. de re rusticâ. c. 10.

An. R. 379. av. J.C. 373. maines & aux dignités des Patriciens » que l'on attaquoit en même tems par tout ce qui peut irriter davantage le cœur humain. Les sénateurs, allarmés de l'entreprise, en conférérent plus d'une fois dans le sénat, & dans leurs entretiens secrets, sans pouvoir imaginer d'autre expédient que celui qu'ils avoient mis souvent en usage avec tant de succès. C'étoit de gagner quelques tribuns du peuple, pour s'opposer aux autres; ils réussirent, & ceux-ci, soutenus de tout le parti des Patriciens, n'eurent pas plutôt entendu Licinius & Sextius, appeller les tribus aux suffrages pour la promulgation de leurs loix, qu'ils se levérent aussitôt, & même avant qu'on en fît la lecture, pour s'y opposer formellement, & pour empêcher que l'on en vînt à aucune délibération. Licinius & Sextius eurent beau rappeller l'affaire dans de nouvelles assemblées, elle y trouvoit toujours les mêmes obstacles; de sorte que la voyant enfin plus reculée qu'elle n'avoit jamais été: *Oh!* dit alors Sextius, *puisque les oppositions ont tant de force parmi nous, nous sçaurons les mettre en œuvre aussi pour les intérêts du peuple. Convoquez donc*, dit-il aux sénateurs, *vos assemblées pour élire des tribuns con-*

sulaires, je ferai si bien, que ce grand mot, je m'oppose, *qui vous plaît & vous charme aujourd'hui dans la bouche de mes collégues, vous déplaira très-fort dans la mienne.* Il tint parole, & il n'y eut d'autre élection cette année que celle des édiles & des tribuns du peuple, du nombre desquels furent encore Sextius & Licinius. Leur opiniâtreté à ne souffrir plus de magistrature curule, & l'obstination du peuple à continuer les mêmes tribuns, laissa la république dans une espéce d'anarchie durant cinq ans entiers.

An. R. 379.
Av. J.C. 373.

Cinq années se passent sans magistrat curule.

XXXVI. Heureusement pour elle, tout fut tranquille au dehors durant tout ce tems; mais enfin les habitans de Vélitres, transportés de joie de ne voir plus d'armée Romaine en campagne, s'avisérent de faire des courses sur les terres de la république, & de tenter même la prise de Tusculum. Les Plébéiens & les Patriciens crurent également qu'il étoit de leur devoir de marcher au secours de cette ville, qui, en vertu de son ancienne alliance avec la république, & du droit de bourgeoisie nouvellement acquis, reclamoit sa protection. Les tribuns du peuple s'étant donc désistés de leur opposition aux comices, le magistrat de l'interrégne les convoqua, & fit

An. R. 385. av. J.C. 367. L. Furius, &c. trib. conſ.

élire tribuns conſulaires, L. Furius, A. Manlius, Servius Sulpicius, Servius Cornélius, Publius & Caïus Valérius. La levée des troupes ne fut pas auſſi aiſée que l'élection l'avoit été. On eut bien de la peine à gagner le peuple, qui s'y prêta néanmoins, & contraignit les ennemis de s'éloigner de Tuſculum, & même de ſe réfugier à Vélitres, où on les aſſiégea plus vivement qu'ils n'avoient eux-mêmes aſſiégé Tuſculum. Mais la fin de l'année arriva ſans qu'on eût pu les réduire. On élut de nouveaux tribuns, qui furent Q. Servilius, C. Veturius, Aulus & Marcus Cornélius, Q. Quintius, & M. Fabius : ceux-ci continuérent le ſiége, où ils ne firent pas mieux que leurs prédéceſſeurs.

An. R. 386. av. J. C. 366. Q. Servilius, &c. trib. conſ.

A Rome, les affaires civiles ſe brouilloient toujours davantage. Outre que Licinius & Sextius, promoteurs des loix nouvelles, furent continués dans le tribunat pour la huitiéme année, Fabius, un des tribuns conſulaires, beau-pere de Stolon, ſe déclaroit ouvertement en faveur de ces mêmes loix, dont il leur avoit donné la premiere idée. Les tribuns oppoſans, d'abord au nombre de huit, n'étoient plus que cinq ; & ceux-ci déconcertés, (comme il arrive ſou-

vent à ceux qui veulent faire bande à An. R. 386.
part,) ne penſoient plus que par autrui. av. J.C. 366.
Ne ſçachant donner d'autres raiſons de leur intervention, que celles qu'on leur avoit ſuggérées, ils ſe bornoient à dire qu'une bonne partie des citoyens étant au ſiége de Vélitres, il falloit les attendre pour délibérer avec eux ſur des affaires qui les concernoient tous. Sextius & Licinius étoient ſoutenus de leurs cinq autres collégues & d'un tribun conſulaire. D'ailleurs, une expérience de pluſieurs années leur avoit appris l'art de manier les eſprits, & d'amener le peuple à leurs fins. Pour y réuſſir, ils affectoient de prendre à partie les principaux ſénateurs; & ne ceſſant de les interroger ſur tous les chefs dont il étoit queſtion: *Comment*, leur diſoient-ils, *oſeriez-vous prétendre qu'on vous permît de poſſéder plus de cinq cens arpens de terre, tandis que vous ne les diſtribuez que deux à deux lorſqu'il s'agit d'en faire quelque répartition? Eſt-il juſte que vous poſſédiez chacun autant de terrain qu'il en ſuffiroit à trois cens de vos concitoyens enſemble, & qu'un Plébéien puiſſe à peine en avoir aſſez pour ſe loger durant ſa vie, & ſe faire inhumer après ſa mort? Vous faites-vous un plaiſir de voir gémir le peuple ſous le poids de vos uſures, de le*

An. R. 386.
Av. J.C. 366.

mettre à la torture & dans les fers, plutôt que de leur passer en compte & en déduction de leurs dettes, les gros intérêts que vous en avez perçus, & de voir tous les jours traîner des débiteurs obérés dans vos maisons, qui bientôt ne seront plus assez vastes pour les contenir? Quelle honte de faire ainsi de vos maisons autant de prisons domestiques!

Discours des tribuns du peuple.

XXXVII. Les tribuns s'étant apperçus que le peuple, sensible à la crainte d'éprouver tous les jours ces durs traitemens, en étoit plus outré, qu'ils ne pouvoient l'être eux-mêmes en les racontant: *Désabusez-vous*, ajoutoient-ils, *les Patriciens envahiront toujours vos terres, & vous dévoreront vous-mêmes par leurs usures énormes, jusqu'à ce que vous ayez obtenu le droit d'élire un consul de votre corps, pour vous maintenir dans votre liberté. On ne fait plus aucun cas de vos tribuns depuis qu'ils se prêtent eux-mêmes à rendre leur autorité inutile. D'ailleurs, il n'y aura jamais d'équilibre entre les deux ordres de l'Etat, tant que l'un aura la liberté de tout oser, & que l'autre n'aura seulement que le droit de se défendre. Il n'y a que la participation au gouvernement qui puisse nous rendre égaux: ne croyez pas même que ce soit assez d'une loi qui vous donne*

droit au consulat, si cette même loi n'impose aux comices la nécessité d'élire toujours un Plébéien. En effet, auriez-vous oublié qu'après avoir substitué le tribunat militaire (1) au consulat, dans la vue d'y faire admettre des Plébéiens, il s'est passé quarante-quatre ans sans qu'un Plébéien y ait jamais trouvé place? Comment pourriez vous donc espérer que de deux places consulaires les Patriciens vous en laisseroient une de bon gré, eux qui se sont toujours emparés des huit places du tribunat militaire? * *Cette magistrature vous étant devenue inaccessible, croyez-vous qu'il vous seroit plus aisé de parvenir au consulat? Il faut donc vous y assurer une place en vertu d'une loi, puisque vous ne pouvez vous la promettre de votre crédit. Il faut même la soustraire au concours, de peur que les Patriciens pouvant y prétendre ne l'emportent comme les plus forts. On ne sçauroit plus nous reprocher ce qu'on nous reprochoit autrefois; je veux dire cette incapacité des Plébéiens à remplir les premieres places. Car enfin, la république sera-t-elle jamais plus mal gouvernée par des Plébéiens, qu'elle l'a été consécuti-*

An. R. 386. av. J.C. 366.

* *V. L. 5. n. 1.*

(1) Militaire & consulaire sont ici synonimes; c'est pour exprimer en deux mots, *tribuni militum consulari potestate.*

An. R. 386. av. J.C. 366.

vement, & durant plusieurs années, par les Patriciens, qui ont succédé au glorieux tribunat de P. Sicinius Calvus, le premier des Plébéiens qui y soit parvenu? Et même entre tous les autres qui l'ont géré, s'en est-il trouvé qui ait mérité l'animadversion du peuple, qui ait été cité à son jugement? Des Patriciens l'ont été. Dans la questure, où on nous avoit admis peu auparavant, le peuple Romain a-t-il jamais eu le moindre sujet de se plaindre? Il ne vous reste donc plus qu'à vous faire admettre au consulat pour en faire comme le boulevard & l'asyle de votre liberté. Il vous faut arriver à ce but pour pouvoir dire véritablement qu'il n'y a plus de Roi dans Rome. Le jour heureux qui verra cet événement sera l'époque de la liberté. Dès-lors il n'y aura rien de si sublime, de si relevé dans l'ordre des Patriciens, à quoi les Plébéiens ne puissent espérer d'atteindre. Honneurs, dignités, triomphes, gouvernemens, conduite des armées, gloire militaire, naissance, noblesse (1), *tout ce qui met les Patriciens au-dessus de nous, nous deviendra commun avec eux. Nous en jouirons, & nos enfans pour-*

(1) C'est que les charges curules, & par conséquent le consulat, donnoient la noblesse aux Plébéiens qui en étoient honorés.

ront en tirer de plus grands avantages. An. R. 386. av. J. C. 366.

La complaisance avec laquelle ce discours fut reçu, enhardit les tribuns à proposer à l'assemblée qu'au lieu de deux commissaires, dont on s'étoit contenté jusqu'alors, pour avoir inspection sur les choses sacrées, il en fût établi jusqu'à dix, qui seroient choisis également dans les deux ordres. On remit néanmoins la décision de toutes ces affaires aux comices, qui devoient se tenir au retour des légions qui continuoient le siége de Vélitres.

An. R. 387. av. J. C. 365.

T. Quintius, &c. trib. consl.

XXXVIII. L'année se passa avant qu'elles revinssent. On élut pour tribuns consulaires T. Quintius, Servius Cornelius, Servius Sulpicius, Sp. Servilius, L. Papirius & L. Veturius; le peuple ayant continué dans leur tribunat Licinius & Sextius. Dès le commencement de cette année ceux-ci reprirent les grandes affaires qu'on avoit suspendues, mais avec tant de vivacité qu'ils osérent même assembler le peuple, pour recueillir les suffrages, sans se mettre en peine de l'opposition de leurs collégues. Les Patriciens allarmés, recoururent aux deux grandes ressources de l'Etat, la dictature & Camille. Camille, dictateur, fit L. Æmilius général de la cavalerie.

Camille, dictateur pour la quatriéme fois, s'oppose aux entreprises de Licinius & de Sextius.

Ån. R. 387. Les deux tribuns, pour mettre la cause
av. J.C. 365. du peuple à l'abri des grands coups qu'on vouloit lui porter, s'armérent d'un nouveau zèle, appellant les tribus aux suffrages, pour hâter une décision.

Dans ces entrefaites le dictateur, accompagné d'un grand nombre de Patriciens, arrive, & d'un air colère & menaçant, il prend place dans l'assemblée. La dispute se renouvelle entre les tribuns; les uns, pour faire accepter les loix proposées; les autres, pour en empêcher la promulgation: mais leur droit d'opposition, quelque légitime qu'il fût, ne pouvant rien contre les appas de ces mêmes loix, ni contre le crédit de ceux qui les sollicitoient; déja les premieres tribus requises d'opiner consentoient à tout, usant de la formule ordinaire: *Soit fait comme il est requis.* Alors Camille prenant la parole: *Romains*, dit-il, *puisque vous déférez plutôt à la passion de quelques tribuns forcenés, qu'à l'autorité des autres, & qu'au lieu de reconnoître le droit inviolable de l'intervention, vous faites, pour le détruire, tout ce que vous avez osé faire autrefois pour l'établir; je le soutiendrai, moi, autant pour votre intérêt particulier, que pour celui de la république entiere, & je me servirai de*

tout le pouvoir que la dictature me donne sur vous, pour vous conserver un privilége que vous voudriez abolir. Que Licinius & Sextius déférent donc à l'intervention de leurs collégues, & dès-lors vous ne verrez plus un magistrat Patricien s'ingérer dans une assemblée Plébéienne; mais si, malgré leur intervention, on persiste à vouloir vous donner des loix comme à un peuple subjugué, je ne souffrirai certainement pas que la puissance du tribunat s'entre-détruise elle-même. Comme les deux tribuns, après l'avoir écouté avec assez d'indifférence, poursuivoient leur entreprise avec la même vivacité, le dictateur outré de leur obstination, ordonna à ses licteurs de dissiper l'assemblée; ajoutant, que si l'on se mutinoit, il alloit enrôler toute la jeunesse, & l'emmener hors de Rome. La multitude s'allarma, mais les deux chefs n'en furent que plus hardis à braver la dictature.

An. R. 387. av. J.C. 365.

Néanmoins avant que l'on sçût à quoi se termineroit cette dispute, Camille se démit; soit qu'on eût découvert quelque irrégularité dans sa nomination (comme quelques historiens l'ont dit), soit que les tribuns eussent obtenu sur le champ un Plébiscite, (comme d'autres l'assu-

An. R. 387. av. J.C. 365.

rent,) pour lui défendre de ſe comporter en dictateur dans cette aſſemblée, ſous peine de 50000 aſſes, (25000 liv.) Mais un tel Plébiſcite me paroît ſingulier, au lieu que la premiere raiſon eſt toute naturelle, conforme au caractère de Camille, & d'autant plus vraiſemblable, qu'on lui ſubſtitua P. Manlius pour ſoutenir la même conteſtation; ce qu'on n'auroit pas dû faire ſi Camille eût déja ſuccombé. D'ailleurs, il eſt certain qu'il fut encore élevé à la dictature l'année ſuivante; or, auroit-il pu l'exercer avec honneur ſi elle avoit été avilie en ſa perſonne l'année d'auparavant? Ajoutons à cela que ſi le dictateur n'avoit pu prévenir un Plébiſcite qui l'auroit ſubjugué perſonnellement, il auroit pu bien moins encore empêcher la publication de toutes ces loix, auxquelles ce Plébiſcite n'étoit qu'un diſpoſitif. Enfin, dans toutes les diſputes ſurvenues entre les conſuls & les tribuns, depuis leur établiſſement juſqu'à ce jour, nous avons toujours vu la dictature hors d'atteinte, & comme inacceſſible à tout.

Ceux-ci pourſuivent leur projet.

XXXIX. Le peu de tems qui ſe paſſa entre la dictature de Camille & celle de Manlius, fut pour les tribuns une eſpéce d'interrégne, dont ils profitérent pour ſolliciter la promulgation de leurs loix,

dans une nouvelle assemblée. Il fut aisé de voir alors que leurs vues & celles du peuple étoient différentes. Car s'il acceptoit volontiers les loix qui concernoient la possession des terres & la réduction des dettes, il ne prétendoit rien innover au sujet du consulat ; & tout eût été conclu de cette maniere, si les tribuns n'eussent déclaré leurs propositions indivisibles, en protestant qu'il falloit consentir à tout, ou n'accepter rien. An. R. 387. av. J.C. 365.

Bientôt après, Manlius, dictateur, choisit pour commander la cavalerie C. Licinius, ancien tribun militaire, mais Plébéien ; ce qui donna un grand avantage au parti. Le sénat en fut, dit-on, mécontent, mais le dictateur s'excusoit sur une alliance qui les unissoit, & sur ce que cette dignité ne donnoit pas plus de droit à Licinius que le tribunat consulaire dont il avoit été honoré. D'une autre part, Licinius Stolon & Sextius, arrivés à la fin de leur tribunat, affectoient de vouloir y renoncer pour toujours, afin d'exciter le peuple à le leur offrir avec d'autant plus d'instance qu'ils paroîtroient le refuser avec plus d'opiniâtreté. *Voici*, disoient-ils au peuple, *la neuviéme année que nous soutenons pour vous un combat des plus dangereux contre tout ce qu'il y a de plus puissant*

An. R. 387. av. J.C. 365.

dans la république ; mais quel avantage nous est-il revenu de tant de périls auxquels nous nous sommes personnellement exposés ? Nous avons vu au contraire tous nos projets, & la puissance même du tribunat, vieillir avec nous. D'abord on s'est servi de nos propres collégues pour y mettre un obstacle, ensuite de la guerre de Velitres pour faire diversion ; & en dernier lieu on en est venu jusqu'à faire éclater contre nous les foudres de la dictature. A l'heure qu'il est, nous n'avons ni collegues, ni guerres, ni dictateur qui s'oppose à nos desseins. Celui-ci au contraire nous favorise, & semble nous inviter au consulat, par le choix qu'il a fait d'un Plébéien pour commander la cavalerie. Vous êtes donc les seuls à mettre obstacle à vos succès. Oui, Romains, il ne tient plus qu'à vous, si vous le voulez, de purger la place & la ville entiere d'usuriers ; & de retirer tous les domaines de la république des mains de ceux qui les ont envahis. Mais quelle reconnoissance pouvons-nous espérer de votre part pour nos généreuses entreprises, si, dans le moment même que nous vous proposons les loix qui vous assurent de si grands avantages, vous rejettez la seule qui puisse nous en donner

quelqu'un ?

quelqu'un? Non, Romains, il ne vous feroit pas bienféant d'exiger que vos tribuns vous déchargent de vos dettes, qu'ils dépouillent les Patriciens des domaines publics pour vous en faire jouir, & de laiffer vieillir ces mêmes tribuns dans l'obfcurité, de leur refufer les dignités de la république, & l'efpérance même d'y parvenir. Penfez donc férieufement à ce que vous prétendez faire, & déclarez vos intentions dans l'affemblée où vous allez vous donner de nouveaux tribuns. Si vous vous déterminez à recevoir conjointement toutes nos loix, il conviendra de nous continuer dans nos charges; & vous pouvez compter que ces loix une fois approuvées, feront parfaitement foutenues. Mais fi au contraire vous prétendez toujours vous borner à celles qui vous intéreffent perfonnellement, fans vous mettre en peine du refte, nous n'avons pas befoin d'une magiftrature qui n'eft propre qu'à nous fufciter des ennemis. Nous y renonçons; mais il faut à votre tour que vous renonciez à tous les avantages que ces loix vous faifoient efpérer. An. R. 387. av. J.C. 365.

XV. La plûpart des fénateurs qui venoient d'entendre un difcours fi fier & fi pétulant, en furent outrés; mais tandis qu'un étonnement général leur avoit

Ap. Claudius réfute leur difcours.

An. R. 387. av. J.C. 365.

imposé silence à tous, Appius Claudius Crassus, petit-fils du Decemvir, se leva, dit-on, & pour se livrer à son ressentiment, plutôt que dans l'espérance de ramener les esprits : *Romains*, dit-il, *je sçais que des tribuns turbulens ont toujours reproché à ma famille de n'avoir rien tant à cœur que l'élévation du sénat & l'abaissement du peuple. C'est l'unique reproche qu'on ait pu nous faire, & je m'y attends de votre part ; je conviendrai même, & sans craindre que mes ancêtres voulussent me désavouer, que nous l'avons mérité en partie, en ce que notre famille, loin de déshonorer le sénat, s'est appliquée au contraire à en accroître sans cesse la grandeur, depuis qu'étant venue s'établir dans Rome elle fut aggrégée à ce corps respectable. Mais je soutiens aussi, tant pour ce qui me concerne en particulier, que pour tous ceux de notre maison, que nous n'avons jamais causé volontairement & de propos délibéré le moindre préjudice au peuple* (1), *à*

(1) On doit s'être apperçu que le mot de *peuple* dans le cours de cette histoire signifie tantôt tous les citoyens Romains en général & la république entiere, tantôt une partie de cette même république, un ordre de l'Etat, différent de celui des Patriciens & des Nobles, & qui répond à ce que nous appellons en France *le tiers-état*. C'est en ce dernier sens qu'il faut le prendre ici. Mais le fil du discours détermine assez la signification de ce terme équivoque, sur lequel il me suffit de prévenir pour toujours le lecteur.

moins qu'on ne veuille dire que tout ce qui se rapporte au bien public, est contraire à celui des Plébéiens, comme s'ils n'étoient que des étrangers qui feroient bande à part dans la république. Oui, je défie qu'on puisse reprocher à aucun de nous, magistrat ou particulier, d'avoir jamais rien fait ou rien dit qui ait été contraire à vos intérêts, quoique contraire quelquefois à vos désirs.

An. R. 387. av. J. C. 365.

Mais quand je ne serois ni de la famille des Claudius, ni du corps des Patriciens, quand je ne serois que le dernier des citoyens de Rome, dès que je suis né libre, & que je vis dans un Etat où régne la liberté, dois-je me taire en cette occasion? Quoi! je souffrirois que ce Sextius, ce Licinius, ces tribuns, qui vont l'être éternellement si les dieux vous laissent faire, après avoir tyrannisé la république pendant neuf ans, osent enfin porter l'insolence jusqu'à ne vous laisser plus la liberté des suffrages, lorsqu'il s'agira d'une élection ou de l'examen de quelque loi? Vous voulez, *disent-ils*, nous faire tribuns pour la dixiéme fois; mais ce ne sera qu'à telle & telle condition. . . . . *Qu'est-ce à dire autre chose, sinon*, qu'ils méprisent souverainement ce tribunat qui fait l'ambition

An.R. 387. av. J.C. 365. de tant d'autres, & qu'ils n'en veulent qu'autant que vous les payerez bien pour les engager à l'accepter? *Mais à quel prix? Messieurs les tribuns, pourrons-nous nous flatter de vous y faire consentir?* Ce sera, *vous disent-ils*, si vous admettez sans réserve & sans distinction toutes nos requêtes, sans vous mettre en peine si elles vous plaisent ou ne vous plaisent pas, si elles vous sont utiles ou préjudiciables. *Oubliez pour un moment, Tribuns, ou plutôt, Tarquins superbes métamorphosés en tribuns du peuple, oubliez que je sois Claudius, & supposons que je ne suis qu'un petit citoyen, qui, du milieu de cette assemblée, vous demande à lire ces loix proposées, pour sçavoir ce qu'il doit rejetter ou admettre.* Non, non, *dites-vous*, cela ne se peut. Cet homme voudroit qu'on le déchargeât de ses dettes, qu'on lui donnât des terres, il y consentiroit parce qu'il y trouveroit son avantage; mais il ne voudroit pas que Sextius & son inséparable Licinius eussent à leur tour la satisfaction d'être consuls de Rome, parce que cette nouveauté le choque & le révolte! Qu'il prenne donc son parti, de consentir à tout, ou de ne rien obtenir. *C'est comme si, dans une faim*

extrême, vous nous présentiez d'une An. R. 387. *main du poison, & du pain de l'autre,* av. J.C. 365. *en nous disant:* Mangez le tout ensemble, ou vous ne mangerez rien. *En vérité, s'il y avoit encore quelque liberté dans cette assemblée, pourroit-on vous entendre & vous souffrir?* Hors d'ici, *vous eût elle déja dit mille fois;* nous ne voulons ni de vos loix ni de vous. Pensez-vous que quand vous ne voudrez pas du tribunat, il n'y ait plus personne pour le remplir, & que quand vous refuserez de prendre nos intérêts, d'autres ne puissent les soutenir à votre place?

Oui, Romains, si un Patricien, ou (ce qui est encore pis, au dire de vos tribuns) si un Claudius s'avisoit de vous tenir ce langage: Consentez à tout, ou je ne propose rien; *je vous le demande, le souffririez-vous, & cette alternative ne vous révolteroit-elle pas? Jusqu'à quand la qualité des personnes vous préviendra-t-elle plus que la force de leurs raisons? Il sera donc permis à vos tribuns de tout dire, ils seront toujours favorablement écoutés, & vous ne prêterez jamais l'oreille à ce qu'un Patricien voudra vous faire entendre! Car enfin, leur convenoit-il de vous tenir un pareil discours, & cette loix, qu'ils ne*

peuvent vous pardonner d'avoir rejettée, est-elle plus sensée que les autres, & n'est-elle pas au contraire dans le même goût? Nous ne prétendons plus, *vous disent-ils*, que vous disposiez du consulat en faveur de qui bon vous semble. *Oui, Romains, voilà précisément leur but, lorsqu'ils veulent tellement vous astreindre à nommer toujours un Plébéien, que vous n'ayez pas même la liberté de lui substituer un Patricien, si vous le jugiez à propos. Mais je vous le demande, s'il survenoit une guerre comme celle des Etruriens, lorsque Porsena se rendit maître du Janicule, ou comme celle des Gaulois, que nous avons vu les maîtres de tout, au Capitole près; & que vous vissiez d'un côté Camille ou quelqu'autre Patricien, & L. Sextius de l'autre, briguer le consulat; pourriez-vous souffrir que ce même Sextius fût assuré d'y parvenir, & que Camille, le grand Camille, courût risque d'en être exclus?*

Quelle est donc cette nouvelle maniere de rendre tout égal entre la noblesse & le peuple? On veut que deux Plébéiens puissent être consuls en même tems, & que deux Patriciens ne le puissent, qu'ils puissent même en être exclus tout-à-fait dans une élection, tandis que les Plé-

béiens y ſeront toujours aſſurés d'une place. Eſt-ce donc là cet équilibre que vous prétendez établir entre les deux ordres? Vous voulez vous faire adjuger la moitié d'un bien auquel vous n'avez jamais eu aucun droit, & ſous prétexte de vous aſſurer cette moitié, vous ſongez à vous emparer auſſi de l'autre? Vous craignez, *dites-vous*, que ſi on laiſſe au peuple la liberté d'élire deux Patriciens, il ne penſe pas même à élire ſeulement un Plébéien. *Autant vaudroit-il dire au peuple: Romains, comme vous n'admettez jamais au conſulat des ſujets indignes, ſi nous vous laiſſons les maîtres de l'élection, nous vous faiſons une loi de les y admettre malgré vous. Que s'enſuit-il delà encore, Meſſieurs? Il s'enſuit qu'un Plébéien qui auroit concouru avec deux Patriciens ne vous ſçauroit aucun gré de la préférence qu'il obtiendroit ſur eux, puiſqu'il en ſeroit redevable à cette loi plutôt qu'à vos ſuffrages.*

An. R. 387. av. J.C. 365.

XLI. *Le ſyſtême de vos tribuns n'eſt donc pas de conçourir avec les autres aux dignités, mais de les extorquer de force; & les premieres charges de la république ne leur plaiſent qu'autant qu'ils ſeront diſpenſés de vous en avoir la moindre obligation; aimant encore mieux ſe*

An. R. 387. av. J.C. 365. *prévaloir d'une occasion pour y parvenir, que de se mettre en devoir de les mériter. Est-il un citoyen à présent qui néglige votre approbation & votre estime; qui s'imagine avoir un droit incontestable à quelque magistrature que ce soit; qui pense que vous ne sçauriez lui préférer un concurrent sans injustice; qui veuille se rendre indépendant de vos suffrages, les asservir ou les gêner le moins du monde? J'en excepte Licinius & Sextius, ces tribuns perpétuels dont le tribunat se compte par année, comme on comptoit autrefois dans le Capitole les années de nos rois* (1). *Au lieu qu'en vertu de cette loi, le dernier des Plébéiens pourroit arriver au consulat plus aisément que nous ou nos enfans. Car enfin vous ne seriez pas toujours assurés d'élire tel Patricien que vous souhaiteriez, & cette loi vous forceroit d'élire tel Plébéien dont vous ne voudriez pas.*

Voilà sans doute bien des inconvéniens qui n'intéressent, après tout, que les hommes; mais quelle atteinte ce projet impie ne donne-t-il pas au respect que nous devons aux dieux, à leur culte, à la religion, aux auspices? Tout le monde le

(1) C'est que du tems des rois, avant l'usage des chiffres, on marquoit dans le capitole les années de leur régne, par autant de cloux qu'on plantoit. V. L. 7, n. 3.

sçait, les auspices ont décidé de la fondation de Rome; la guerre, la paix, les affaires civiles, comme celles du dehors, tout s'y fait, tout s'y régle par les auspices. Or, à qui le droit des auspices a-t-il appartenu de tout tems? Aux Patriciens sans doute, vous n'en disconvenez pas, & jamais il n'en a été question pour des magistratures Plébéiennes. Ils nous sont tellement propres & personnels, que le peuple ne sçauroit élire sans eux un magistrat de notre ordre, & que nous-mêmes, lorsqu'indépendamment du peuple, nous avons à nommer un entre-roi, nous commençons toujours par les auspices, en quoi nous avons, comme particuliers, un droit que les Plébéiens ne sçauroient avoir même durant leur magistrature. C'est donc vouloir abolir les auspices, que de substituer des consuls Plébéiens aux Patriciens, à qui les auspices appartiennent exclusivement. An. R. 387. av. J.C. 365.

Que vos tribuns tournent en ridicule, s'ils l'osent, les choses les plus saintes, disant peut-être, qu'il leur importe peu que des poulets ne veuillent pas manger, ou qu'ils ne se hâtent pas de sortir de leur cage; qu'un oiseau chante autrement qu'on auroit voulu; traitant tout cela de minuties. *Mais minuties tant qu'il leur plaira; ce n'est qu'en les respectant ces*

An. R. 387. av. J.C. 365 *minuties, que nos ancêtres ont porté la république à ce point de grandeur où nous la voyons. Et nous cependant, comme si nous pouvions nous passer des dieux & de leur secours, nous profanons tout ce qu'il y a de plus sacré dans la religion. Tirons donc indifféremment de la populace nos augures, nos pontifes, nos rois sacrificateurs, & mettons sur la tête du premier venu, pourvu qu'il ait face humaine, le bonnet sacerdotal. Abandonnons les boucliers sacrés, les sanctuaires des temples, les dieux & tout ce qui concerne leur culte, à des personnes qui en sont exclues par leur état. Il n'est plus besoin d'auspices pour publier des loix, pour élire des magistrats. Il n'est plus besoin que le sénat déclare si une assemblée par curies ou par centuries, est légitime ou non. Il n'est besoin que de Licinius & de Sextius dans la république, qu'on les laisse tranquillement régner sur nous, comme autrefois Romulus & Tatius; ils nous donnent des terres & tout l'argent que d'autres qu'eux nous ont prêté. Tant il est vrai, Romains, que l'espérance d'envahir le bien d'autrui est la seule chose qui vous touche, sans faire réflexion que le projet de dépouiller les Patriciens de leurs terres, va changer les plus fertiles campagnes en solitudes affreuses; & que celui de réduire les dettes,*

en violant l'intégrité des contrats, va détruire la bonne foi, l'ame de la société civile. C'est donc pour autant de raisons qu'il peut y en avoir, que je conclus à ce que toutes ces nouveautés soient rejettées. Plaise aux dieux de tourner à bien le résultat de votre assemblée ! An. R. 387. av. J.C. 365.

XLII. Ce discours d'Appius servit du moins à différer pour un tems la décision de ces grandes affaires. Sextius & Licinius furent continués dans le tribunat pour la dixiéme année, & firent même passer celle de leurs loix, qui proposoit l'établissement de dix Commissaires, pour avoir inspection sur les choses saintes. On les prit moitié dans l'ordre des Patriciens, moitié dans celui de Plébéiens, conformément à cette loi, qu'ils regardérent dès-lors comme un dégré pour parvenir au consulat. Contents de ce succès, ils ne trouvérent pas mauvais que le sénat, sans faire mention de consuls, ordonnât une élection de tribuns consulaires pour l'année d'après. Ces nouveaux tribuns furent Aulus & Marcus Cornelius pour la seconde fois, M Geganius, P. Manlius, L. Veturius & P. Valerius, celui-ci pour la sixiéme fois.

An. R. 388. av J.C. 364.

A. & M. Cornelius, &c. trib. cons.

Camille dictateur pour la cinquiéme fois.

A l'exception du siége de Vélitres, dont le succès, quoiqu'indubitable, étoit

An. R. 388. Av. J.C. 364.
long à venir, tout étoit en paix au dehors pour les Romains, lorſque le bruit d'une nouvelle entrepriſe des Gaulois, les obligea de nommer Camille dictateur pour la cinquiéme fois, & celui-ci nomma Q. Quintius Pennus pour commander ſous lui la cavalerie. Claudius dans ſes annales fait ici mention d'une bataille gagnée contre eux ſur les bords du Teveron, & du combat ſingulier de T. Manlius ſur le pont de cette riviere contre un de ces Gaulois qui l'avoit défié, & dont il conſerva le collier comme le monument de ſa victoire, après l'avoir tué en préſence des deux armées. Cet hiſtorien rapporte ces deux événemens à cette dictature de Camille : pour moi, déférant au témoignage du plus grand nombre, je penſe que l'un & l'autre ne ſont arrivés que dix ans après, & que ce fut dans la plaine d'Albe que les Gaulois furent battus cette année, Camille étant dictateur.

Les Romains, ſous la conduite de ce grand homme, malgré la terreur que pouvoit leur inſpirer le ſouvenir de leur ancienne défaite, n'eurent pas beaucoup de peine à vaincre les Gaulois dans ce combat, & leur victoire fut complette. Ils en tuérent un grand nombre ſur le champ de bataille, & dans le camp,

dont ils se rendirent maîtres ; le reste se déroba au glaive des vainqueurs, les uns en fuyant bien loin vers la Pouille, les autres en se dissipant dans les campagnes par les diverses routes que leur faisoit prendre la vue effrayante de l'ennemi, ou la crainte de le rencontrer encore. Le sénat & le peuple concoururent à décerner le triomphe au dictateur, pour une si glorieuse expédition. An. R. 388. av. J.C. 364.

Promulgation de quelques loix favorables au peuple.

Mais à peine fut-il rentré dans Rome, que la guerre intestine s'y ralluma plus vivement que jamais. Le dictateur & le sénat, après y avoir soutenu les plus violens assauts, furent contraints de se rendre. Les tribuns firent passer leurs loix en dépit de toute la noblesse, & les comices s'étant assemblées pour une élection consulaire, dans laquelle les Plébéiens devoient concourir, L. Sextius fut le premier à remplir la place destinée à son ordre. Les contestations n'en demeurérent pas là ; les sénateurs s'obstinoient à ne vouloir plus ratifier ce qui se feroit, & les Plébéiens résolus à sortir de Rome, faisoient appréhender les suites terribles d'une guerre civile. Mais le dictateur pacifia tout par un accommodement, auquel les deux partis se prêtérent. La noblesse abandonna au peuple une des places consulaires,

An. R. 388. av. J.C. 364. à condition que le peuple consentiroit à la création d'un Préteur pour rendre la justice dans la ville, & que la noblesse exerceroit cette charge, à l'exclusion des Plébéiens.

Ainsi se termina une querelle qui divisoit depuis si long-tems les deux ordres de la république : leur réunion parut assez importante au sénat, pour établir une fête; & persuadé que tout le monde se porteroit à rendre graces aux dieux de cette faveur, aussi volontiers que pour toute autre, il fit célébrer les grands jeux en actions de graces, & voulut que la solemnité des féries Latines, qui n'étoit que de trois jours, fût suivie d'un quatriéme. Les Ediles ayant témoigné que tant de solemnités leur étoient à charge, les jeunes Patriciens s'offrirent tous d'une voix à exercer pour eux l'édilité, dans une occasion où il s'agissoit d'honorer les dieux, pourvu qu'on voulût aussi les nommer édiles. On leur sçut bon gré de leur bonne volonté. Il fut statué dans le sénat, que le dictateur obtiendroit l'agrément du peuple pour la création de deux nouvelles édilités en faveur de la noblesse; & par le même décret, le sénat s'engageoit à ratifier tout ce qui s'étoit fait dans les comices de cette année.

LIVRE SEPTIÉME.

SOMMAIRE.

Création de deux nouvelles magistratures, la préture & l'édilité curule. Contagion dans Rome, mémorable par la mort de Camille. Nouveautés superstitieuses mises en œuvre à cette occasion. Origine des divertissemens du théâtre. M. Pomponius, tribun du peuple, intente un procès à L. Manlius, pour avoir procédé avec trop de sévérité à une levée de troupes, & pour avoir injustement relégué son fils T. Manlius à sa maison de campagne. Ce fils vient trouver le tribun dans son lit; & le poignard sur la gorge, il lui fait promettre avec serment qu'il se désistera de son accusation. Un abîme s'ouvre au milieu de Rome, on y jette des bijoux précieux. Curtius à cheval, armé de pied en cap, s'y précipite, & l'abîme se comble aussi-tôt. Un Gaulois défie le plus brave des Romains à un combat singulier. Le jeune Manlius, qui avoit si généreusement pris le parti de son

pere contre le tribun Pomponius, se présente, le tue, lui enleve un collier d'or qu'il met à son cou, ce qui lui fait donner le surnom de Torquatus. *Création des tribuns Pomptina & Publicia. Licinius Stolon condamné par sa propre loi, pour y avoir contrevenu en jouissant de plus de 500 arpens de terre. M. Valerius, tribun de l'armée, se bat contre un Gaulois, & à la faveur d'un corbeau qui, venant se percher sur son casque, fatigue l'ennemi du bec & des ongles, il le terrasse. Sa victoire lui fait donner le surnom de* Corvus. *On le fait consul l'année suivante, pour honorer sa valeur, quoiqu'il ne fût encore âgé que de 23 ans. Les Carthaginois contractent une alliance avec les Romains. Les Campaniens, battus par les Samnites, implorent contre eux la protection du sénat, & n'ayant pu l'obtenir, ils se donnent aux Romains. Ceux-ci, devenus par-là les maîtres de la Campanie, prennent alors les armes pour chasser les Samnites. Le consul A. Cornelius, engagé avec son armée entre des montagnes, est sur le point d'y périr; mais P. Decius Mus, tribun légionnaire, s'empare d'un poste inaccessible & supérieur à ceux*

dont les Samnites s'étoient assurés. Son entreprise les étonne, & donne le tems au consul de s'échapper d'entre leurs mains, dont il se tire aussi lui-même. Des soldats Romains, qu'on laissoit à Capoue pour défendre la ville contre les Samnites, forment le dessein de s'y établir. Leur complot est découvert, & la crainte qu'ils ont d'en être punis, leur fait prendre le parti de la révolte. M. Valerius Corvus, nommé dictateur, les rappelle à leur devoir, & les ramene dans leur patrie. Ce livre contient encore diverses expéditions des Romains contre les Herniques, les Gaulois, les Tiburtins, les Privernates, les Tarquiniens, les Samnites & les Volsques.

I. LE consulat d'un homme nouveau (1), & l'établissement de deux nouvelles magistratures, sçavoir, *la Préture & l'Edilité curule*, ont rendu cette année mémorable. Les Patriciens les sollicitérent pour eux, en dédommagement de la place consulaire qu'ils cédoient aux Plébéiens. Ceux-ci l'avoient conférée à L. Sextius comme le fruit de sa loi, & le sénat, par le cré-

An. R. 389. av. J.C. 363.

L. Sextius, L. Æmilius, consuls.

Consul tiré du peuple.

(1) On appelloit ainsi chez les Romains un Plébéien constitué en dignité, & dont aucun des ancêtres n'avoit été dans les charges Curules.

An. R. 389. v. J.C. 363.

Préteurs & Ediles.

dit qu'il eut dans les assemblées du champ de Mars, fit tomber la préture sur Sp. Furius Camilius, fils de M., & l'édilité sur Cn. Quintius Capitolinus, & P. Cornel. Scipion, l'un & l'autre de famille Patricienne. L. Æmilius Mamercus, aussi Patricien, fut donné pour collégue dans le consulat à L. Sextius.

Le bruit courut, dès le commencement de cette année, que les Gaulois qui s'étoient sauvés du côté de la Pouille se rassembloient, & que les Herniques se disposoient à une rupture. Mais le sénat ne parloit de rien, & pour ne pas donner lieu au consul Plébéien de rien entreprendre qui pût lui faire honneur, il laissa passer cette année dans l'oisiveté & dans l'inaction, comme s'il eût solemnellement ordonné la suspension générale des affaires. Il ne fut question que de quelques plaintes de la part des tribuns, qui ne pouvoient souffrir que la noblesse, pour avoir cédé une place consulaire, eût fait établir trois nouveaux magistrats de son ordre, qui paroissoient dans la ville en chaise curule, & avec le prétexte comme autant de nouveaux consuls, sur-tout le préteur qui en exerçoit la jurisdiction, & dont l'é-

lection se faisoit par les mêmes auspices, avec les mêmes cérémonies. Aussi le sénat n'osant plus exiger que l'édilité curule fût toute entiére pour les Patriciens, consentit que les Plébéiens y fussent alternativement admis avec eux jusqu'à ce que dans la suite l'élection s'en fît indistinctement, & sans avoir égard à cette alternative. An. R. 389. av. J.C. 363.

L'année d'après, sous le consulat de L. Genucius & de Q. Servilius, la paix continuoit dans Rome & au dehors; mais comme s'il eût fallu que les Romains fussent toujours affligés de quelque malheur, il survint une funeste contagion, dont moururent un censeur, un édile curule, trois tribuns, & beaucoup de peuple à proportion. Mais rien ne rendit cette calamité si mémorable que la mort de Camille, qui, pour n'être point prématurée, n'en fut pas moins un sujet de douleur. Il fut véritablement un homme incomparable dans toutes les vicissitudes de la fortune qu'il éprouva; il fut le héros de la guerre & de la paix, jusqu'au tems de son exil qui le rendit encore plus illustre par l'empressement des Romains à le redemander, & par le succès avec lequel il fit servir son rétablissement à celui de sa

An. R. 390. av. J.C. 362. L. Genucius Q. Servilius, consuls.

Mort de Camille.

An. R. 390 av. J.C. 362.

patrie. Parvenu à un si haut dégré de gloire, il soutint parfaitement sa réputation pendant vingt-cinq ans entiers qu'il vécut depuis ; jusqu'à mériter enfin d'être honoré comme le second fondateur de Rome.

An. R. 391. av. J.C. 361. C. Sulpicius Pœtus. C. Licinus Stolon, consuls.

II. La contagion dura toute cette année & celle d'après, sous le consulat de C. Sulpicius Pœtus, & de C. Licinius Stolon, pendant lequel il n'y a rien eu de mémorable que la cérémonie du *Lectisterne*, ordonnée pour appaiser les Dieux, & qu'on n'avoit vû que deux fois encore depuis la fondation de Rome. Cependant les Romains après avoir épuisé les ressources humaines, & n'avoir reçu des dieux aucun soulagement à leurs maux, donnérent tête baissée dans des superstitions & des pratiques toutes nouvelles pour appaiser leur colere. Telle fut, par exemple, l'invention des jeux Scéniques (1) assez extraordinaire pour un peuple si bélliqueux, & qui n'avoit connu jusqu'alors d'autres spectacles que les exercices du Cirque. Ces jeux étoient d'abord très-peu de chose, comme il arrive dans tous les com-

Commencemens du théâtre.

(1) C'est-à-dire les amusemens du théâtre ; les spectacles.

mencemens, & des étrangers en furent les premiers acteurs. Il n'y entroit ni poësie, ni chant, ni mouvemens étudiés; mais tout s'y réduisoit à une simple danse au son de la flûte, que des Baladins qu'on avoit fait venir d'Etrurie faisoient avec assez de grace à la mode de leur pays. Bientôt la jeunesse Romaine se mit à les imiter, ajoutant à ces danses une maniere de vers grossiers, mais plaisans & facétieux, accompagnés de mouvemens & de gestes qui y convenoient assez bien. Cette espéce de divertissement devint à la mode, & parce que les baladins Etruriens s'appelloient *Histri* en langue Toscane, ceux des Romains qui se destinérent à cette profession furent appellés *Histrions*. Ceux-ci ne se bornant plus à produire alternativement des bouffonneries sans liaison & grossiérement exprimées en méchans vers, à l'imitation des *Fescennins* (1), représentoient enfin des *Satyres* (2). C'étoient des piéces

An. R. 361.
av. J.C. 361.

(1) Vers ainsi nommés de *Fescennia*, ville d'Etrurie, d'où cette poésie ou plutôt ces sortes de chansons avoient passé jusqu'à Rome.

(2) Satyre Σατυρα, signifie proprement une lance chargée de toutes sortes de fruits, entremêlés & liés en festons, qu'on portoit en cérémonie aux fêtes de Cérès. Ensuite on s'est servi de ce terme pour signifier un mêlange, quel qu'il fût, de plusieurs piéces en prose, en vers, en musique, &c. qu'on exprime fort bien en latin par le mot de *Miscellanea*.

An. R. 391. Av. J.C. 361. dramatiques en vers, auxquelles le chant & des mouvemens ajustés au son de la flûte, donnoient une forme & quelque sorte de perfection.

Quelques années après parut Livius, qui, laissant la Satyre, entreprit le premier d'accommoder au théâtre des sujets particuliers. Il étoit, comme tous les autres de sa profession, auteur & acteur de ses piéces. On les lui demandoit souvent, & ces représentations réitérées lui ayant affoibli la voix, on dit qu'après en avoir prévenu l'assemblée, il fit chanter à sa place un jeune esclave, dont le joueur de flûte suivoit les tons, pour n'être plus occupé lui-même que de la représentation & du geste, qui fut en effet plus vif & plus animé, lorsque l'obligation de chanter ne le gêna plus. Aussi les acteurs ne chantérent plus dès-lors, & se reposant de ce soin sur des musiciens, dont on conduisoit le chant par la mesure, ils se réservérent pour la scène & la déclamation.

Ce nouvel ordre introduit sur le théâtre le changea insensiblement, & ce qui n'avoit été d'abord qu'un jeu & un amusement, devint un art sérieux qui bannissoit de la scène les jeux folâtres, & les ris immodérés. Mais la jeunesse Romaine

laissant alors aux acteurs la peine de jouer leurs piéces, fit revivre l'ancien usage de mettre en vers des facéties & des bons mots pour les réciter, & s'en divertir entr'eux. Ces piéces, appellées *Exodies*, (des hors-d'œuvres) ont été principalement en usage dans les Atellanes (1), qui tiroient leur origine des Osques, & dont la jeunesse Romaine devint assez jalouse pour s'en emparer, à l'exclusion des *Histrions*, de peur de les leur voir altérer. De-là vient qu'aujourd'hui encore les acteurs des Atellanes, n'étant pas réputés de cette profession, ne perdent ni le rang de leur tribu, ni le droit de porter les armes. Parmi tant d'autres usages dont on voit dans notre histoire les plus petits commencemens, j'ai cru ne devoir pas omettre l'origine de nos plaisirs du théâtre, qui, après avoir été si simples & si modérés dans leur principe, ont été portés de nos jours à un tel excès, que les Royaumes les plus opulens pourroient à peine supporter les folles dépenses où ils nous engagent.

An. R. 391. av. J.C. 361.

III. Cependant ces jeux scéniques institués comme des exercices de religion, servirent aussi peu à tranquilliser

(1) Espéce de comédies.

An. R. 391. av. J.C. 361. les esprits superstitieux des Romains, qu'à soulager leurs corps infirmes. Ils donnérent même occasion à de nouvelles terreurs : car dans le tems qu'on les représentoit, le eaux du Tibre ayant inondé le Cirque, le peuple alors crut véritablement que les dieux toujours plus inexorables, ne vouloient pas même qu'on se mît en devoir de les fléchir.

An. R. 392. av. J.C. 360. Cn. Genutius, L. Æmilius Mamercus II. conf.

Enfin sous le consulat de Cn. Genutius & de L. Æmilius Mamercus, qui excerçoient cette magistrature l'un & l'autre pour la seconde fois, les Romains moins sensibles à leurs maladies, qu'à l'inquiétude de n'avoir pû trouver encore le secret d'appaiser les dieux, apprirent de leurs vieillards qu'une fois la contagion avoit cessé dans Rome, aussitôt après qu'un dictateur eût attaché un clou dans le Capitole : le sénat se détermina là-dessus à demander un dictateur, pour réitérer cette cérémonie. L. Manlius, dit l'*Impérieux*, fut nommé, & nomma L. Pinarius général de la cavalerie.

Cérémonie du clou.

Il étoit dit par une loi conçûe en vieux termes, & écrite en caractéres antiques, que le premier des magistrats en exercice devoit planter ce clou le jour des Ides de Septembre. On le plantoit au côté

côté droit de la chapelle de Jupiter, attenant le temple de Minerve. Il servoit, dit-on, à marquer le nombre des années dans un tems où les lettres numérales n'étoient pas encore en usage, & l'on avoit choisi pour cet effet le mur du temple de Minerve, parce que l'art de compter étoit réputé de son invention. Cincius, très-versé dans ces sortes d'antiquités, assure que l'on voyoit de son tems de pareils cloux, destinés à marquer les années à Volsinium en Etrurie dans le temple de la déesse Nortia (1). Après le bannissement des Rois, Horace consul avoit ainsi marqué son consulat dans le temple de Jupiter qu'il avoit dédié. Le dictateur, quand il y en avoit un, faisoit la cérémonie préférablement aux consuls, parce que sa magistrature étoit supérieure à la leur. L'usage s'en étoit perdu, lorsque pour le renouveller, on s'imagina qu'il ne falloit rien moins qu'un dictateur. C'étoit donc là tout l'objet de la dictature de Manlius; mais comme si les besoins de la république, plutôt qu'une simple cérémonie de religion, l'eussent appellé à cette dignité, il prit occasion de

An. R. 392.
av. J.C. 360.

(1) C'est le nom que les Etruriens donnoient à la Fortune.

Av. R. 392. av. J.C. 360. la révolte des Herniques pour procéder à une levée de troupes ; ce qu'il fit avec tant de rigueur, que, tous les tribuns s'étant révoltés, il fut obligé par force, ou par une bienséance indispensable, de se démettre de la dictature.

An. R. 393. av. J.C. 359. Q. Servilius II. L. Genucius II. consf. IV. Cette démission n'empêcha pas que dès le commencement de l'année suivante, Q. Servilius Ahala, & L. Genucius, étant consuls pour la seconde fois, le tribun M. Pomponius ne le fît citer devant le peuple. On se rappelloit avec indignation cet enrôlement sévére

Manlius accusé par les tribuns. où Manlius non content de condamner à l'amende les citoyens qui ne s'étoient pas présentés, les avoit fait battre de verges où traîner en prison : mais surtout on ne pouvoit souffrir son génie féroce, & l'odieux surnom que lui avoit fait donner sa conduite pleine de hauteur & d'empire, tant à l'égard des étrangers que de ses proches, & de ses propres enfans. C'est sur quoi le tribun Pomponius insistoit à l'occasion d'un de ses fils que Manlius avoit relégué à la campagne. *Quelle honte*, disoit-il, *pour ce pere dénaturé, de traiter si durement un fils auquel il n'a rien à reprocher ! Pourquoi le bannir ainsi de sa patrie, & d'auprès de ses dieux Penates,*

dans les champs, loin de ses amis, de ses contemporains & de toute société civile, asservi aux plus rudes travaux, & réduit à vivre avec des esclaves comme dans une prison, & presque dans les fers ? Sans doute afin qu'à la vûe des mauvais traitemens qu'il éprouve tous les jours, ce jeune Patricien oublie qu'il est le fils d'un dictateur, & ne reconnoisse plus dans son pere qu'un maître Impérieux *Qu'a-t-il donc fait ? & quels sont ses crimes ? C'est qu'il n'a pas l'esprit assez vif, la parole assez libre ; mais un pere qui auroit quelque sentiment d'humanité, ne devroit-il pas consoler son enfant d'un défaut auquel il n'a aucune part, & loin de le lui rendre plus sensible en le rebutant, ne chercheroit-il pas au contraire à lui en adoucir la peine ? Il n'est pas jusqu'aux animaux qui n'ayent autant de tendresse pour ceux de leurs petits que la nature a disgraciés, que pour les autres. Mais pour Manlius, il ajoute mal sur mal, & au lieu de cultiver dans son fils, le peu de sentimens & de bonnes dispositions que la nature lui a donnés, il acheve de l'hébeter & de l'abrutir, en le reléguant à la campagne avec ses troupeaux.*

An. R. 393. av. J.C. 359.

V. Ce jeune homme étoit le seul à ne point se révolter des mauvais traitemens

Son fils prend sa défense, & le sauve.

An. R. 393. av. J.C. 359.

qu'il recevoit de ſon pere; il étoit même affligé qu'on en eût pris occaſion de l'accuſer & de le rendre odieux : de ſorte que pour montrer avec éclat qu'il aimoit mieux prendre les intérêts de ſon pere contre ſes ennemis, que de s'en venger avec eux, il prit une réſolution, qui véritablement ſe reſſentoit de la groſſiéreté de ſon génie, mais qui toute féroce & contraire qu'elle étoit à la ſociété civile, fit louer en lui la piété filiale qui la ſuggera. Sans s'en ouvrir à perſonne, il s'arme d'un poignard, arrive de grand matin aux portes de Rome, s'en va droit à la maiſon de Pomponius & ſe fait annoncer comme pour une affaire preſſante Le tribun encore couché ordonne qu'on le laiſſe entrer, ne doutant pas que le plaiſir de ſe venger de ſon pere, ne l'eût amené pour fournir quelque nouveau grief, ou pour donner quelque avis favorable à ſon entrepriſe. Auſſitôt après les premiéres civilités, le jeune Manlius demande de lui parler en ſecret. Pomponius fait retirer tout le monde, & Manlius ſe jettant ſur ſon lit, lui porte le poignard à la gorge, & le menace de le tuer, s'il ne promet avec ſerment de ſe déſiſter de ſon accuſation contre ſon pere, & de

ne plus assembler le peuple à ce sujet. Le tribun dans son lit, seul & sans armes, effrayé, troublé de voir le fer briller à ses yeux, entre les mains d'un jeune homme vigoureux, dont il craignoit encore plus la fatuité que la vigueur, lui jura tout ce qu'il voulut, & se désista réellement de ses poursuites, alléguant pour son excuse, la maniére dont il y avoit été forcé. An. R. 393. av. J.C. 359.

Le peuple auroit sans doute mieux aimé condamner un accusé cruel & superbe; mais il ne put trouver mauvais que son fils l'eût soustrait à son jugement. Au contraire son entreprise étoit d'autant plus louable, qu'elle partoit d'un cœur filial, que toute la dureté d'un pere inhumain n'avoit pû pervertir. Manlius Impériosus fut donc dispensé de répondre à une accusation abandonnée, & l'action de son fils ne demeura pas sans récompense: car comme le peuple eut commencé cette année de nommer les tribuns légionnaires, appellés *Rufules* (1), & dont les généraux d'armées avoient la nomination comme ils l'ont encore à présent, le jeune Manlius fut le second des six, que les comices ho-

(1) *Rufules*, parceque Rutilius Rufus en avoit sollicité l'établissement.

An. R. 393. av. J.C. 359.

norérent de cette charge, qu'il n'avoit pû mériter, ni par aucune affaire civile, ni dans aucune expédition militaire, puiſqu'il avoit paſſé toute ſa jeuneſſe dans les champs, loin de Rome & de toute ſociété.

Un abîme s'ouvre dans Rome, & M. Curtius s'y précipite.

VI. On dit que dans cette même année, ſoit par un tremblement de terre, ou autrement, le milieu de la place publique s'engloutit, laiſſant un gouffre dont on ne pouvoit appercevoir la profondeur. Les Romains après avoir fait de vains efforts pour le combler, conſultérent les dieux ſur ce prodige. Les interprêtes répondirent, que Rome devoit leur conſacrer dans cet endroit le principal inſtrument de ſa force, ſi elle vouloit perpétuer ſa domination. L'obſcurité de la réponſe, tenoit les Romains en ſuſpens, lorſque M. Curtius, encore jeune, mais déja renommé par ſes exploits guerriers, leur reprochant leur irréſolution : *Y a-t-il à douter,* leur dit-il d'un ton déciſif, *que toute la force Romaine ne ſoit dans les armes & dans la valeur* ? On fit ſilence, & ce héros après avoir regardé le Capitole & les temples qui dominoient la place, levant les yeux & les mains d'abord vers le ciel, & les tournant enſuite du côté de

An. R. 393. Av. J.C. 359.

l'abîme pour invoquer les divinités céleftes & infernales, il s'y dévoua, dit-on, folemnellement, & revint bientôt après, armé de toutes piéces, fur un cheval fuperbement harnaché, fe précipiter dans le gouffre en préfence de tous les Romains, qui s'en approchérent en foule pour y jetter des vivres de toute efpéce, & toutes fortes de préfens. On ajoute, que c'eft de lui que le lac Curtien a tiré fon nom, & non pas de cet ancien Curtius, qui commandoit les Sabins, fous le régne de Tatius. Je prendrois volontiers la peine d'éclaircir le fait, fi je pouvois efpérer de réuffir : mais lorfque l'antiquité des évenemens nous en a dérobé les preuves, il faut néceffairement s'en tenir à ce qu'on en dit. Quoi qu'il en foit, le nom du lac en eft devenu beaucoup plus fameux.

Malheureux fuccès de Genucius, contre les Herniques.

Ce prodige étant expié d'une maniére fi mémorable, il fut propofé dans le fénat de députer les féciaux aux Herniques, pour leur demander fatisfaction, & fur le refus qu'ils en firent, il fut réfolu de demander inceffamment au peuple affemblé fon confentement à cette guerre. On s'y porta de bon cœur, & le fort en donna la conduite au conful

An. R. 393. av. J.C. 359.

Genucius. C'étoit la premiére fois qu'un consul Plébéien alloit faire la guerre sous ses propres auspices. Toute la ville étoit donc dans l'attente de ce qui en arriveroit, disposée à décider par l'événement, si l'on avoit bien ou mal fait d'admettre les Plébéiens au consulat. Il arriva malheureusement que Genucius, après s'être donné bien des mouvemens pour se préparer à cette campagne, tomba dans une embuscade. Les légions saisies d'une subite frayeur se sauvérent en déroute, & le consul investi, fut tué par un peloton d'ennemis qui le méconnurent. Les sénateurs ne furent pas tellement affligés de ce contretems, qu'ils ne s'en prévalussent pour triompher des Plébéiens : *Voyez*, disoient-ils au peuple & partout, *comme ils sçavent se signaler ! Oui, faites des consuls Plébéiens, confiez-leur les auspices en dépit des dieux. Vous avez pû par vos plébiscites nous dépouiller de nos droits, mais des loix si mal entendues peuvent-elles rien contre leur volonté ? Ah! qu'ils savent bien se venger! à peine ont-ils vû profaner les auspices au mépris de la religion, & des droits les plus sacrés, qu'un général périt, & toute son armée se dissipe, pour apprendre aux*

Romains à ne pas confondre dans leurs comices les différens ordres de l'Etat. An. R. 393. av. J.C. 359.
On n'entendoit plus que ces discours dans le sénat & dans la place. Surtout Appius Claudius, qui s'étoit plus opposé que les autres à cette loi, tiroit avantage de ce mauvais succès, pour la combattre avec plus d'autorité. Le consul Servilius, requis de nommer un dictateur, le nomma. Appius ordonna sur le champ la suspension des affaires civiles, & leva de nouvelles troupes.

Ap. Cl. dictateur, les défait.

VII. Avant qu'il eût pu joindre les ennemis, le lieutenant C. Sulpicius avoit remporté sur eux quelque avantage. Les Herniques pleins de confiance pour avoir tué le consul Romain, s'étoient approchés de son camp, comme assûrés de s'en rendre maîtres; lorsque les Romains, à qui leur défaite n'avoit inspiré que plus de vengeance & de fureur, entreprirent à la persuasion de Sulpicius, de faire une sortie. Ils la firent avec tant de succès, que les ennemis bien loin de se promettre encore la conquête du camp, furent contraints de s'en éloigner en désordre. Cependant le dictateur arriva, & ses nouvelles légions réunies aux autres, doublérent l'armée Romaine. Il commença par don-

a An. R. 393 ner à Sulpicius & à ses troupes, les élo-
v. J.C. 359 ges qui leur étoient dûs, pour avoir si bien défendu le camp, & ses louanges ranimant le courage de ceux qui les avoient méritées, inspiroient à tous les autres une noble émulation.

D'un autre côté, les ennemis jaloux de la gloire qu'ils s'étoient acquise, n'oublioient rien pour la soutenir, & parce qu'ils n'ignoroient pas que les Romains avoient renforcé leur armée, ils renforcérent la leur. Tout ce qu'il y avoit d'Herniques en état de porter les armes, les prit en cette occasion : il s'en trouva jusqu'à huit cohortes, de quatre cens hommes chacune, tous soldats d'élite. On les regardoit comme la fleur de toute la nation, & pour leur faire comprendre qu'on attendoit de chacun d'eux quelque chose de plus que d'un soldat ordinaire, on les exempta des corvées de la guerre, afin de les réserver uniquement pour le combat. On les plaça même avec distinction, dans le champ de bataille, pour que leur valeur y parût dans un plus grand jour.

Description de la bataille.

Une plaine d'environ deux mille pas, séparoit les deux camps, & ce fut vers le milieu que se donna la bataille. D'a-

bord tout fut égal, & le succès long-tems douteux. Les chevaliers Romains avoient tenté plusieurs fois de rompre les bataillons ennemis; mais comme ils ne gagnoient rien, ils demandérent au dictateur la permission de combattre à pied à la tête des légions. Il y consentit, & dès-lors toute la cavalerie à pied s'étant avancée au-delà des enseignes, jette de grands cris, & rétablit le combat. Les ennemis ne leur auroient pas résisté long-tems, si les cohortes d'élite ne se fussent alors présentées avec la même vigueur & la même intrépidité.

An. R. 393.
av. J.C. 359.

VIII. Ce qu'il y avoit de meilleures troupes, dans l'une & dans l'autre armée, fut aux prises en ce moment. Il ne périssoit pas un soldat qui n'en valût plusieurs, & les deux partis dévoient juger de leur perte par le mérite, plutôt que par le nombre de ceux dont le sort des armes terminoit les jours. Le reste des troupes attendoit dans l'inquiétude, quelle seroit l'issue du choc, comme si ces généreux combattans eussent dû répondre personnellement de tout le succès. Les uns tomboient morts sur le champ de bataille, les autres en plus grand nombre, couverts de blessures, étoient mis hors de combat, lorsqu'en-

An. R. 393 av. J.C. 359. fin les chevaliers Romains se reprochant l'un à l'autre leurs vains efforts : *A quoi pensons-nous*, disoient-ils : *& si nous combattons aussi inutilement à pied que nous l'avons fait à cheval, imaginerons-nous quelque autre manière de vaincre ? Seroit-ce donc en vain que nous serions venus devancer les enseignes, & prendre la place des légions ?* Animés d'une nouvelle ardeur, ils poussent de nouveaux cris, & font un dernier effort. A force de presser l'ennemi, de le serrer de près, de le repousser, ils le contraignent de reculer, bientôt ils le déterminent à s'éloigner de lui-même, & demeurent enfin les maîtres du champ de bataille.

On ne sçauroit trop à quoi imputer cette supériorité des Romains, dans une action où les forces étoient égales, si ce n'est peut-être à l'impression différente que fit alors sur les esprits, la partialité de la fortune, toujours favorable aux uns & contraire aux autres. Les Herniques furent donc poursuivis jusques dans leur camp; mas il étoit trop tard, pour que les vainqueurs pussent en commencer l'attaque. Le dictateur avoit été longtems retenu dès le matin à chercher d'heureux présages. On n'avoit pû commencer le combat qu'à midi, & ce re-

tardement l'avoit fait durer jusqu'à la nuit. On trouva le lendemain que les Herniques avoient abandonné le camp & les blessés qui n'avoient pû les suivre. Les Signiens, alliés à la république, les ayant vû passer assez près de leur ville en mauvais ordre, & en petit nombre, avoient achevé de les vaincre, & de les disperser par les champs. Telle fut la victoire des Romains, qui leur couta cher, car ils y perdirent le quart de leur armée, & un nombre assez considérable de chevaliers; ce qui n'étoit pas la perte la moins importante.

An. R. 393. Av. J.C. 359.

IX. L'année suivante, les consuls C. Sulpicius & C. Licinius Calvus, continuérent cette guerre : les ennemis n'ayant osé tenir la campagne devant eux, ceux-ci prirent la ville de Ferente. Au retour de l'expédition, Tibur leur ferma ses portes. Cette démarche des Tiburtins, mit le comble à tous les démêlés qui l'avoient précédée, & détermina les Romains à déclarer la guerre à cette ville infidelle, après lui avoir fait les sommations ordinaires par le ministere des féciaux.

An. R. 394. Av. J.C. 358. C. Sulpicius. C. Licinius, consuls.

On sçait assez que T. Q. Pennus a été dictateur cette année, & Servius Cornelius Maluginensis général de la ca-

Guerre des Gaulois.

An. R. 394 av. J.C. 358.

valerie; mais on ne ſçauroit dire pourquoi. Macer Licinius prétend que c'étoit pour procéder à une nouvelle élection, & que ce fut le conſul Licinius qui le nomma pour l'oppoſer aux brigues de ſon collegue Sulpicius, qui vouloit prévenir le tems ordinaire des comices, & ſe faire continuer dans le conſulat avant l'ouverture de la campagne: mais je ne ſçaurois adopter ſur ſon témoignage une raiſon qu'il ſemble n'avoir imaginée que pour faire honneur à un conſul de ſa famille, d'autant plus que les hiſtoriens qui l'ont précédé, n'en font aucune mention. Je crois plutôt qu'une nouvelle expédition des Gaulois donna lieu à cette dictature : en effet dans cette même année, ils vinrent par la voie *Salaria* (1), ſe camper ſur les bords de l'Anio, (*le Teveron*) au-delà du pont, à trois milles de Rome.

Le dictateur ayant donc ordonné la ſuſpenſion des affaires civiles, fit prêter le ſerment militaire à toute la jeuneſſe en état de ſervir, & fut à la tête d'une grande armée ſe camper en-deçà, vis-à-vis les Gaulois. Le pont étoit entre les deux camps, ſans qu'on eût entrepris

(1) Ainſi appellée, parce que les Sabins faiſoient venir par-là le ſel qu'ils tiroient de la mer.

de le rompre de part ni d'autre, pour ne pas donner le moindre signe de frayeur. Au contraire, on le disputoit par de petits combats assez fréquens, dont les succès douteux n'avoient abouti qu'à le conserver dans une espece de neutralité. Un jour comme il n'y avoit personne, un Gaulois d'une taille gigantesque s'étant avancé : *Romains*, dit-il, *le plus brave de votre armée n'a qu'à se montrer pour décider entre nous laquelle des deux nations a le plus de valeur.*

An. R. 394. Av. J.C. 358.

X. Les plus qualifiés de l'armée Romaine, prenoient assez volontiers le parti de ne rien dire, n'osant se refuser au défi, ni s'exposer au danger plutôt qu'un autre; lorsque Manlius, le même qui avoit soustrait son pere aux poursuites de Pomponius, s'étant approché du dictateur : *Mon général*, dit-il, *je me donnerois bien de garde de combattre sans vos ordres hors de mon rang, quand même je serois assuré de vaincre ; mais si vous le permettez, j'ai envie de faire voir à ce feroce animal, qui vient nous insulter de si près, que je suis un de ces Manlius qui ont précipité les Gaulois du haut du Capitole. Allez*, lui dit le dictateur, *ayez pour la patrie autant de*

Glorieux exploit du jeune Manlius.

An. R. 394. av. J.C. 358.

zéle & d'amour que vous en avez montré pour votre pere. Allez, & daignent les dieux vous aider à soutenir l'honneur du nom Romain. Ses amis l'aident à se revêtir de ses armes. Il se fait donner un bouclier de fantassin, & une épée semblable à ce qu'on appelle *une Espagnole** très-commode quand il faut se battre de près. On l'accompagne jusqu'auprès du Gaulois, qui sottement enflé de lui-même le reçut, dit-on, tirant la langue en signe de dérision, (je n'ajoute cette circonstance qu'après nos anciens auteurs, qui n'ont pas cru devoir la supprimer). On rentra dans les rangs pour laisser, contre l'usage ordinaire de la guerre, ces deux combattans en spectacle sur le pont. La partie n'étoit pas égale entr'eux, à n'en juger que par les apparences; l'un étoit d'une grandeur démesurée, revêtu d'un habit éclatant & bigarré de diverses couleurs, ayant des armes brillantes ornées de peinture & cizelées en or. L'autre avoit la taille d'un soldat ordinaire; & ses armes aisées à manier, étoient plus de service que de parade. On ne le voyoit pas comme le Gaulois marcher avec ostentation, pousser des cris en l'air, faire le brave, chanter & tirer vanité de son

* *C'étoit une épée courte.*

armure; au contraire il alloit à lui sans dire mot, sans se répandre en vaines menaces, & réservant pour le moment du combat, la colére & le feu secret qu'il portoit dans le cœur. An. R. 394. av. J.C. 358.

En présence des deux armées, & dans le tems que la crainte ou l'espérance tenoit tous les esprits en suspens, le Gaulois comme une tour qui sembloit devoir écraser Manlius, se couvrant de son bouclier qu'il tenoit à sa gauche, porte de la droite un coup de sabre, qui donnant à faux sur les armes du Romain ne fit qu'un vain bruit. C'est que Manlius ayant adroitement détourné par en bas le bouclier de son adversaire avec le sien, s'étoit glissé dessous, pour être d'autant moins à portée du coup qu'il seroit plus près de lui, & dans le même instant par deux coups d'épée redoublés, lui ayant percé le bas-ventre, il renversa le colosse par terre. Sans insulter davantage à l'ennemi vaincu, il se contenta de lui ôter un collier d'or qu'il avoit à son cou, pour se parer lui-même de cette dépouille ensanglantée. Les Gaulois furent alors transis d'étonnement & de frayeur tout ensemble, tandis que les Romains transportés de joie, étant accourus au-devant

An. R. 394. av. J.C. 358.

du jeune vainqueur, l'accompagnérent jusques à la tente du dictateur, en le comblant de félicitations & de louanges. Dans les chansons militaires qui se firent alors à sa gloire, quelqu'un lui donna le surnom de *Torquatus* (1) qui lui demeura, & passa comme un titre d'honneur à tous ceux de sa branche. Le dictateur en présence de toute l'armée lui fit présent d'une couronne d'or, & releva sa victoire par les plus beaux éloges.

An. R. 395. av. J.C. 357. C. Pœtelius M. Fabius, consuls.

XI. Véritablement elle parut aux Gaulois d'un si mauvais augure, qu'ils abandonnérent leur camp dès la nuit, pour se retirer précipitamment sur les terres des Tiburtins : ils se liguérent avec eux, & s'étant pourvus abondamment de toutes sortes de munitions, ils passérent dans la Campanie. C'est pourquoi l'année suivante, la guerre des Herniques étant échue au Consul M. Fabius Ambustus, le peuple voulut que son collegue C. Pœtelius Balbus marchât contre les Tiburtins, Les Gaulois revinrent aussitôt de la Campanie à leur secours, & sous leur conduite ils se répandirent dans les terres de Lavic, d'Albe, & de Tusculum, où ils fi-

Les Gaulois passent dans la Campanie.

(1) Du mot Latin *Torques*, Collier, Haussecol.

rent un affreux dégât. La république qui s'étoit contentée d'un consul pour faire la guerre aux Tiburtins, voulut opposer un dictateur aux Gaulois. Ce dictateur fut Q. Servilius Ahala, qui nomma T. Quintius général de la cavalerie. Il commença par vouer aux dieux les grands jeux, conformément aux intentions du sénat. Il laissa l'armée consulaire continuer la guerre contre les Tiburtins qu'il vouloit retenir chez eux; & par un nouvel enrôlement auquel personne n'osa se refuser, il se mit en devoir de repousser les Gaulois, & leur livra bataille, assez près de la porte Colline, avec tout ce qu'il avoit pû réunir de citoyens & de soldats. Ils combattoient à la vûe de leurs peres & de leurs meres, de leurs femmes & de leurs enfans, dont le souvenir seul eût été pour eux un pressant aiguillon, mais qui du haut des remparts étant apperçus de l'armée, inspiroient à tous les plus vifs sentimens d'honneur ou de tendresse. Après bien du sang répandu de part & d'autre, les Gaulois tournérent le dos, & gagnérent du côté de Tibur devenu leur rendez-vous & leur asyle. Comme ils en étoient assez près, le consul Pœtelius se présenta pour les re-

An. R. 395.
av. J.C. 357.

An. R. 395. cevoir, & les Tiburtins ayant fait dans
av. J.C. 357. le même tems une ſortie pour favoriſer leur retraite, les uns & les autres furent battus & repouſſés pêle-mêle, juſques dans leurs remparts.

Le dictateur & le conſul Pœtelius ſe ſignalérent dans cette expédition, tandis que Fabius après avoir livré pluſieurs petits combats aux Herniques, les défit dans une action générale. Auſſi le dictateur non content d'avoir fait l'éloge des Conſuls en plein ſénat, & devant le peuple, leur attribuoit juſqu'aux ſuccès de ſa dictature & s'en démit. On crut ne devoir accorder à Fabius qu'une ſimple ovation, & Pœtelius obtint un double triomphe pour avoir vaincu en même tems les Gaulois & les Tiburtins. Mais ceux-ci tournoient ces triomphes en ridicule. *Quelle bataille a-t-il donc gagnée*, diſoient-ils? *il a trouvé quelques Tiburtins hors de la ville qui regardoient fuir les Gaulois, il s'eſt jetté ſur eux, & les a fait rentrer. Grand ſujet de triomphe! Nous allons bientôt les faire trembler juſques dans leurs remparts, pour leur apprendre à ne pas tant ſe prévaloir du petit déſordre qu'ils ont excité devant nos portes.*

XII. En effet l'année d'après, ſous le

consulat de M. Popilius Lænas, & de Cn. Manlius, les Tiburtins arrivérent de nuit aux portes de Rome. On passa tout d'un coup d'un doux sommeil dans une subite frayeur, sans sçavoir à quels ennemis on avoit à faire. On crie aux armes. On y court, on se met en défense à toutes les portes & le long des remparts. Mais comme au point du jour on eut découvert que les ennemis étoient en petit nombre, & que c'étoient les Tiburtins, les deux consuls fondent sur eux chacun par une porte & les attaquent comme ils se disposoient à escalader les remparts. Leur promptitude à céder & leur fuite précipitée, firent assez voir qu'ils cherchoient plutôt à profiter d'une occasion, qu'à risquer une bataille. Leur entreprise tourna même à l'avantage des Romains, en ce que la crainte d'une guerre si voisine servit à réunir le sénat & le peuple qui commençoient à se diviser. Cette irruption fut suivie d'une autre, dont on fut plus allarmé dans la campagne qu'à la ville : les Tarquiniens en ayant infesté les terres qui confinoient à l'Etrurie, la république leur envoya ses féciaux pour en avoir satisfaction ; & sur leur refus, le peuple autorisa les nouveaux consuls

An. R. 396.
av. J.C. 356.
M. Popilius.
Cn. Manlius,
consuls.

An. R. 397. Av. J.C. 355.

C. Fabius. C. Plautius. consuls.

C. Fabius, & C. Plautius, à leur déclarer la guerre. Fabius fut chargé de cette expédition, & Plautius fut destiné à marcher contre les Herniques.

Alliance renouvellée avec les Latins.

Durant ces entrefaites, on parloit beaucoup d'une nouvelle entreprise de la part des Gaulois; mais les Romains au milieu de tant d'allarmes, eurent du moins la consolation de voir venir les Latins leur demander la paix & d'en recevoir, en vertu des anciens traités qu'on renouvella, un secours de troupes considérable. Muni de ce renfort, on apprit avec moins d'inquiétude, que les Gaulois avoient passé Preneste, & qu'ils campoient auprès de Pedum. Rome voulut un dictateur. Le consul Plautius rappellé pour cet effet nomma C. Sulpicius, & M. Valerius fut choisi pour commander la cavalerie. Ceux-ci avec l'élite des deux armées consulaires marchérent contre les Gaulois; mais la bataille ne se donna pas aussi promptement que les deux partis le souhaitoient.

Nouvelle entreprise des Gaulois.

On ne fut pas plutôt en présence l'un de l'autre qu'on parut également empressé d'en venir aux mains. D'abord les Gaulois en témoignérent leur impatience, & bientôt les soldats Romains par leur empressement à courir aux armes & à

engager des combats particuliers, montroient encore plus d'ardeur. Mais le dictateur n'étoit nullement d'avis de risquer une bataille contre une armée qui, ne pouvant séjourner long-tems dans un pays étranger sans provisions & sans retraite assurée, ne pouvoit manquer de se dissiper d'elle-même, outre qu'il vouloit, par un sage délai, laisser amortir cette impétuosité Gauloise, qui n'est redoutable que dans son premier feu. Toutes ces raisons le déterminérent à temporiser : il défendit même sous des griéves peines au soldat d'engager sans son ordre aucun combat avec l'ennemi. Les soldats mécontens de cette défense, en murmuroient de nuit dans les corps-de-garde, invectivant tantôt contre le dictateur, tantôt contre le sénat, pour n'avoir pas confié cette guerre aux consuls. *Oh!* disoient-ils, *l'incomparable général, qui, sans se donner le moindre mouvement, s'imagine que la victoire viendra du ciel se jetter entre ses mains.* Ces discours répétés pendant le jour, & sans ménagement devant tout le monde, donnoient lieu à d'autres encore plus séditieux. On menaçoit le dictateur de combattre malgré lui, ou de s'en retourner à Rome ; les centurions en-

An. R. 397. av. J. C. 355.

An. R. 397. av. J. C. 355.

troient dans les idées du soldat, & non contens de murmurer comme leurs compagnies, ils s'attroupoient dans la principale place du camp aux environs du Prétoire, pour tenir les mêmes discours, jusqu'à ce qu'enfin les soldats pêle-mêle attroupés avec les officiers, demandérent hautement qu'on députât Sext. Tullius au dictateur pour lui porter la parole au nom de tous, & lui notifier avec toute la hardiesse dont il étoit capable, les intentions de l'armée.

L'armée Romaine demande une bataille.

XIII. Ce Tullius étoit depuis sept ans le premier centurion de sa légion, & le plus renommé de tous les officiers d'infanterie. Il vint donc avec cette foule de soldats se présenter à Sulpicius qui parut encore moins étonné de les voir, que de voir à leur tête un de ses plus fideles officiers. Celui-ci prenant la parole : *Mon dictateur*, dit-il, *tous vos soldats, persuadés que vous les prenez pour des lâches, & que c'est pour les humilier que vous leur ôtez les armes des mains, m'ont engagé de venir plaider leur cause devant vous. Quand vous auriez à nous reprocher d'avoir lâchement tourné le dos en quelque rencontre, ou d'avoir honteusement abandonné nos enseignes, vous ne sauriez nous refuser sans quelque injustice*

la

la liberté de réparer notre faute, & d'en effacer la honte par quelque entreprise qui pût nous faire honneur. Les légions Romaines fugitives dans Véies après la déroute d'Allia, n'en sortirent-elles pas pour courir au recouvrement de leur patrie, avec d'autant plus de valeur, qu'elles l'avoient lâchement abandonnée? Graces en soient rendues à la bonté des dieux, à votre heureuse destinée, & à celle du peuple Romain, nous n'avons rien laissé perdre, & notre gloire est encore sans tache. Mais que dis-je? & me convient-il de parler de gloire, tandis que nos ennemis se jouant de nous, viennent jusques dans nos retranchemens nous accabler d'outrages, comme s'ils n'avoient à faire qu'à des femmes; & ce qui nous est bien plus sensible, lorsque vous, notre général, vous nous regardez comme des soldats sans mains, sans armes, sans courage; lorsque, sans avoir mis votre armée à l'épreuve, vous comptez aussi peu sur elle, que si elle n'étoit formée que d'une multitude d'impotens, perclus de tous leurs membres? Car enfin, quelle autre raison pourroit déterminer un général aussi habile & aussi brave que vous l'êtes, à demeurer, comme on dit, les bras croisés? Quel que puisse être le motif de cette

An. R. 397.
av. J.C. 355.

An. R. 397. Av. J.C. 355. *inaction, il sera toujours naturel de croire que c'est le général qui se défie de la valeur de ses troupes, & non pas les troupes de celle de leur général. Que si votre lenteur ne vient pas de vous, mais du sénat, si c'est la politique plutôt que la guerre des Gaulois, qui nous tient éloignés de nos familles & nous éxile de Rome, écoutez ce que j'ose vous dire, non pas comme le discours d'un soldat à son général, mais comme celui du peuple aux sénateurs, qui a ses intérêts à soutenir comme vous les vôtres. Nous voulons bien être vos soldats, mais non pas vos esclaves. Nous voulons faire la guerre, mais non pas vivre en éxil. Nous sommes toujours prêts au premier signal de marcher, ou de combattre pour la république comme il convient à des Romains; mais s'il n'est pas question de guerre, nous préférons le séjour de Rome à la vie oisive qu'on mene dans ce camp. Voilà ce que nous représenterions aux sénateurs, sans qu'on pût le trouver mauvais. Mais vous êtes notre général, nous sommes vos soldats & comme tels nous vous conjurons tous de nous accorder la bataille. Nous voulons vaincre, mais avec vous & sous vos auspices, pour vous voir entrer en triomphe dans Rome & vous*

suivre jusqu'au Capitole, pour y rendre tous ensemble nos actions de graces à Jupiter. La multitude s'unit à Tullius pour faire la même priere, &, par un cri général, on ne demanda plus de tous côtés que le signal d'un combat, & l'ordre de courir aux armes. An. R. 397. av. J.C. 355.

XIV. Le dictateur, sans approuver trop une démarche qui, louable en elle-même, pouvoit être d'un exemple dangereux, promit d'y avoir égard; mais il prit Tullius en particulier, pour sçavoir de lui la maniere dont tout s'étoit passé. Tullius le pria d'abord instamment de ne pas penser qu'il eût perdu de vue son devoir, ou le respect qu'un simple officier tel que lui, devoit à son dictateur. *Mais*, ajoutoit-il, *si je me suis prêté aux désirs d'une multitude mutinée, qui ne prend ordinairement d'autre parti que celui du chef qu'elle s'est une fois donné, je l'ai fait pour empêcher qu'elle ne jettât les yeux sur quelque factieux, comme il arrive toujours dans ces sortes d'émeutes. Me voici donc toujours parfaitement soumis à vos ordre; mais il vous importe de prendre garde que l'armée ne manque de soumission à votre égard: vous ne sçauriez contenir plus long-tems des esprits si échauffés & résolus de faire naître l'occa-*

Sulpicius, dictateur, céde à leurs instances.

An. R. 397. av. J.C. 355. *ſion d'une bataille, ſi vous vous obſtinez à la différer.* Pendant cet entretien, deux ſoldats de l'armée avoient enlevé à un Gaulois quelques bêtes de ſomme qu'il avoit menées paître hors des retranchemens. Les Gaulois s'en étant apperçus, les pourſuivirent à coups de pierres, & les gardes avancées des Romains, témoins de ce débat, criant, *aux armes*, on accouroit de part & d'autre, & tout annonçoit un combat général, ſi les centurions n'euſſent inceſſamment rappellé les ſoldats. Cette circonſtance fit voir au dictateur que Tullius ne lui en impoſoit pas, & jugeant qu'il n'y avoit plus à différer, il annonça la bataille pour le lendemain.

Mais il comptoit plus ſur la valeur que ſur le nombre de ſes troupes, & pour y ſuppléer il s'appliqua dès-lors à chercher quelque ſtratagême de guerre propre à déconcerter les ennemis. Il s'en aviſa d'un tout nouveau, que des généraux étrangers, à l'exemple des nôtres, ont mis enſuite en uſage, & même dans ces derniers tems. Il fit ôter le bât à toutes les bêtes de charge, pour les faire équiper en chevaux de bataille, qu'il fit monter aux valets & aux goujats de l'armée, après leur avoir diſtribué les armes qu'on

pouvoit avoir pris aux ennemis ou celles des ſoldats infirmes. La troupe étoit à peu près de mille hommes, auxquels le dictateur joignit cent cavaliers, qui tous enſemble eurent ordre de gagner pendant la nuit les hauteurs qui dominoient le camp, & de s'y tenir cachés dans les bois juſqu'à ce qu'il leur fît ſigne de ſe montrer. Pour lui, dès qu'il fut jour, il ſe mit en bataille au pied de cette même hauteur, pour la mettre en face des ennemis. Ce vain appareil de terreur ne pouvoit être mieux placé, pour faire réuſſir le ſtratagême, dont en effet il tira preſque plus d'avantage que de toutes ſes forces. Cependant les Gaulois qui ne penſoient pas que les Romains oſaſſent ſe commettre dans la plaine, les virent tout-à-coup s'avancer. Alors, impatiens eux-mêmes d'en venir aux mains, ils s'avancérent auſſi, & la bataille commença avant même que le ſignal eût été donné.

An. R. 397. av. J.C. 355.

XV. Les Gaulois fondirent ſur l'aîle droite des Romains avec tant de fureur, qu'elle auroit infailliblement ſuccombé, ſans le dictateur, qui s'adreſſant alors nommément à Tullius : *Eſt-ce donc là*, dit-il, *ce que vous m'avez promis de notre armée ? Où ſont maintenant ces ſoldats ſi braves qui demandoient la batail-*

Défaite des Gaulois.

An. R. 397. av. J.C. 355. *le à grands cris, qui nous menaçoient de s'y engager malgré nous? Qu'ils se montrent, leur général les appelle, il vole le premier au danger, tandis que ceux qui prétendoient le devancer, font difficulté de le suivre; hardis dans le camp, poltrons dans la mêlée.* Il disoit vrai. Aussi ils sentirent si vivement ces reproches, que devenus insensibles à la crainte de mourir, ils se jettérent à corps perdu sur les bataillons ennemis. Leur impétuosité, qui tenoit presque de la fureur, ébranla d'abord les Gaulois, & la cavalerie qui survint acheva de les enfoncer, & de les rompre. Le dictateur n'eut pas plutôt vu l'ennemi défait dans ce quartier, qu'il se jetta dans l'autre avec ses troupes, parce que les bataillons rompus s'y rendoient aussi. Il donna dans le même instant à ceux de la montagne le signal dont on étoit convenu. Les Gaulois entendirent d'abord leurs cris, & bientôt ils les voyoient descendre & biaiser du côté de leur camp. Alors la crainte de ne pouvoir y rentrer leur fit abandonner le combat, pour s'y retirer au plus vîte. Mais ils trouvérent sur leur chemin M. Valerius, général de la cavalerie Romaine, qui, depuis la déroute de l'aîle gauche des Gaulois, se tenoit à portée de

leurs retranchemens. Il les obligea de se détourner vers les montagnes, où les valets & les goujats de l'armée, travestis en cavaliers, les tailllérent en piéces avec la plûpart de ceux que la peur avoit fait cacher dans les bois. Depuis Camille, aucun général n'avoit remporté sur les Gaulois une victoire si complette. Il se trouva, dans leurs dépouilles, une quantité d'or assez considérable, qu'il fit porter au Capitole, & déposer dans un caveau de pierre de taille. An. R. 397. av. J.C. 355.

Les deux consuls firent aussi la guerre cette année, mais avec un succès différent. Plautius battit & subjugua les Herniques. L'inconsidération & l'imprudence avec laquelle Fabius attaqua les Tarquiniens, lui fit perdre la bataille. Cette perte coûta moins à la république, qu'elle ne lui devint ignominieuse par les supplices & la mort que les vainqueurs firent souffrir à trois cens sept Romains qu'ils immolérent inhumainement à leur vengeance. Ce malheur fut suivi d'une subite incursion des habitans de Priverne & de Vélitres, qui désolérent successivement la campagne de Rome. Dans cette même année on ajouta la tribu *Pomptina* & la tribu *Publicia* aux anciennes. On célébra les jeux que M. Fu- Défense de briguer les charges.

An. R. 397
Av. J.C. 355

rius avoit voués, & le tribun C. Pœtelius fit recevoir au peuple une loi autorisée du sénat, par laquelle il étoit défendu de briguer les charges. On avoit principalement en vue dans cette loi, ces hommes nouveaux, qui, plus avides de dignités que les autres, alloient jusques dans les foires & dans les autres assemblées de la campagne mendier des suffrages.

An. R. 398.
av. J. C. 354
C. Marcius, Cn. Manlius, cons.

XVI. L'année suivante, sous le consulat de C. Marcius & de Cn. Manlius, les tribuns M. Duilius & L. Mænius, firent passer une autre loi qui régloit l'intérêt des créances à un pour cent; & cette loi fut d'autant plus agréable au peuple, qu'elle étoit moins au gré des sénateurs. La république, engagée dès l'année précédente à plusieurs autres guerres, ne laissa pas de la déclarer aux Falisques, pour avoir laissé prendre parti à leur jeunesse dans l'armée des Tarquiniens, & pour avoir refusé aux Féciaux de rendre les Romains qui s'étoient réfugiés à Faléres après la bataille perdue. Manlius eut le commandement de cette expédition, & son collégue Marcius entra dans le territoire de Privernes, où le butin fut d'autant plus considérable, que la paix y régnoit

Diverses expéditions.

depuis long tems. Cette riche proie jointe à la libéralité du général, qui ne fit aucune réserve pour le trésor, donna le plaisir aux soldats d'augmenter d'autant leur petit pécule.

An. R. 418. av. J. C. 334.

Les Privernates s'étoient campés tout devant leurs remparts, & Marcius, avant que d'en approcher, ayant convoqué les troupes, déclara qu'il alloit leur abandonner au pillage le camp & la ville, à condition qu'ils feroient leur devoir dans cette bataille, & qu'ils acheveroient de vaincre avant que de commencer à piller. On ne fit qu'un cri pour demander le signal, & l'on fut à l'attaque avec autant d'ardeur que de confiance. Sex. Tullius, le même dont il a été parlé, devançoit les autres, & s'adressant au consul : *Voyez*, disoit-il, *comme nous sçavons vous tenir parole!* Jettant alors son javelot, il vole aux ennemis l'épée à la main. Tous ceux qui devançoient les enseignes avec lui suivent son exemple, & dès l'abord, ayant mis en fuite les ennemis, ils les poursuivent jusques dans leur ville. On l'assiége, & comme les échelles étoient au pied du mur, elle se rendit. Cette victoire mérita l'honneur du triomphe au consul Marcius.

Son collégue Manlius ne fit rien de

X v

An. R. 398. av. J.C. 354.

Loi proposée & reçue dans le camp.

Défense d'en proposer jamais d'autres hors de la ville.

mémorable, si ce n'est qu'il fit assembler son armée par tribus dans le camp auprès de Sutrium, pour faire recevoir une loi, ce qui étoit sans exemple. Cette loi adjugeoit au fisc la vingtiéme partie du prix des esclaves que l'on voudroit affranchir. Le sénat l'autorisa par la vue du profit considérable qui en reviendroit au trésor extrêmement épuisé; mais les tribuns du peuple, moins indignés de cette loi en elle-même, que du procédé nouveau de Manlius, firent défendre, sous peine de la vie, de convoquer ces assemblées furtives. *En effet*, disoient-ils, *y auroit-il rien de si pernicieux au peuple, qu'on ne pût lui faire accepter par cette voie, en vertu de l'obéissance militaire?* Dans la même année M. Popilius Lænas fit condamner L. Licinius Stolon à une amende de dix mille asses, pour avoir transgressé sa propre loi, en possédant jusqu'à mille arpens de terre, tant en son nom que sous le nom de son fils, qu'il avoit fait émanciper pour colorer sa contravention.

An. R. 399. av. J.C. 353.

M. Fabius, M. Popilius, cons.

XVII. Les deux consuls de la nouvelle année, M. Fabius Ambustus & M. Popilius Lænas, l'un & l'autre pour la seconde fois, eurent deux guerres à soutenir. Lænas marcha contre les Ti-

An. R. 399.
av. J.C. 354.

burtins, dont il déſola les campagnes, après les avoir obligés ſans beaucoup d'efforts à ſe renfermer dans leurs remparts. Fabius éprouva plus de difficulté contre les Faliſques & les Tarquiniens qui d'abord mirent ſon armée en fuite, par un ſtratagême qui leur réuſſit. Leurs prêtres, armés de torches, & tout couverts de bandelettes flottantes, dont l'agitation & les diverſes couleurs repréſentoient aſſez bien des ſerpens, s'offrirent aux yeux des Romains comme autant de furies. La nouveauté du ſpectacle les déconcerta ſi fort, qu'ils regagnérent auſſi-tôt le camp, tout éperdus & troublés comme d'une viſion; mais lorſqu'ils virent le conſul, les lieutenans d'armée & leurs officiers rire de leur terreur, & leur reprocher de s'être laiſſés effrayer comme des enfans à la vue d'un phantôme, la confuſion qu'ils en eurent leur fit rebrouſſer chemin, & par une révolution des plus ſubites, ils coururent ſe jetter à corps perdu ſur ces mêmes objets dont ils n'avoient pu ſoutenir l'approche. La troupe ſe diſſipe auſſi tôt, & diſparoît. L'armée entiere ſur laquelle ils fondirent enſuite, ne tint pas mieux contr'eux, que le vain appareil de terreur qu'on

An. R. 399. Av. J. C. 353.

leur avoit d'abord opposé. Le camp fut pris dans ce même jour, & les vainqueurs, chargés des dépouilles qu'ils y trouvérent, s'en retournérent à Rome, ne pouvant se lasser de plaisanter & de rire pendant tout le chemin du stratagême des ennemis & de la frayeur qu'ils en avoient eue.

C. Marcius, premier dictateur Plébéien.

Tous les peuples d'Etrurie se liguérent ensuite contre les Romains, & sous la conduite des Falisques & des Tarquiniens, ils s'avancérent jusqu'aux Salines. On eut recours à la dictature, & l'on vit, pour la premiere fois, un Plébéien y parvenir. Le dictateur Plébéien fut C. Marcius Rutilus, qui nomma C. Plautius, Plébéien comme lui, pour commander la cavalerie. Le sénat, outré de voir enfin la dictature comme prostituée en sa personne, n'oublioit rien pour le traverser dans les préparatifs qu'il avoit à faire pour cette guerre, jusqu'à lui refuser les secours dont il pouvoit le moins se passer; mais le peuple n'en fut que plus zélé à lui accorder tout ce qu'il lui plut de demander. Il sortit donc enfin de Rome avec une armée qu'il conduisit le long du Tibre, & l'ayant distribuée sur les deux rives, en faisant passer les troupes sur des bateaux, il suivoit

les Etruriens comme à la piste. Par ce moyen il surprenoit la plùpart de ceux qui s'écartoient du gros de l'armée pour piller. Il surprit aussi leur camp & l'enleva. Il fit dans cette expédition jusqu'à 8000 prisonniers, tua ou dispersa le reste des troupes confédérées; & le peuple à son retour lui décerna les honneurs du triomphe, de son autorité privée, & indépendamment du sénat. Celui-ci empêcha néanmoins que ni le dictateur ni le consul Plébéien ne présidassent aux comices, & Fabius, le seul Patricien qui eût pu les convoquer, étant alors occupé loin de Rome à faire la guerre, la république tomba dans l'interrégne. An. R. 399; av. J.C. 353.

Q. Servilius Ahala, M. Fabius, Cn. Manlius, C. Fabius, C. Sulpicius, L. Æmilius, Q. Servilius & M. Fabius Ambustus la gouvernerent successivement. Fabius, le second d'entr'eux, avoit déja fait procéder à une élection de consuls; mais, parce que deux Patriciens avoient obtenu le consulat à la pluralité des voix, les tribuns ne vouloient pas reconnoître cette élection. Fabius leur opposoit une loi des douze tables, où il étoit dit que les dernieres loix du peuple pourroient déroger aux

An. R. 368. av. J. C. 384.

premieres, & que le suffrage avoit force de loi. L'opposition des tribuns n'aboutit qu'à faire durer la dispute un peu de tems ; & l'élection prévalut enfin. Ces deux consuls Patriciens furent C. Sulpicius Pœticus pour la troisiéme fois, & M. Valerius Poplicola.

An. R. 400. av. J. C. 352.

C. Sulpicius III. M. Valerius, consuls.

XVIII. L'an 400 de la fondation de Rome, & la 35e. année depuis que les Gaulois en avoient été chassés, les Plébéiens se virent donc exclus du consulat, après en avoir joui pendant onze ans. Les nouveaux Magistrats étant aussi-tôt entrés en exercice, l'interrégne finit. Les Romains prirent aux Tiburtins la ville d'Empulum après un léger combat. Quelques auteurs rapportent que les deux consuls furent ensemble à cette expédition ; mais d'autres assurent que Valerius y fut seul, & que dans le même tems Sulpicius fit le dégât sur les terres des Tarquiniens.

Mécontentement des tribuns du peuple.

Quoi qu'il en soit, il s'éleva dans Rome une guerre beaucoup plus importante entre les consuls, & les tribuns soutenus de tout le peuple. Ceux-là croyoient que le consulat étant rentré dans l'ordre des Patriciens, c'étoit pour eux non-seulement une affaire d'honneur, mais un devoir, & même un en-

gagement indispensable de le leur transmettre tel qu'ils l'avoient reçu. Ils se persuadoient même qu'il vaudroit mieux l'abandonner entiérement aux Plébéiens que d'en souffrir encore le partage. Les Plébéiens au contraire éclatoient en murmures : *Sommes-nous dignes de vivre*, disoient-ils, *& d'être comptés au nombre des citoyens, si tous ensemble nous ne pouvons conserver un privilége dont deux hommes seulement, Sextius & Licinius ont pu nous acquérir la possession ? Oui, nous devons plutôt laisser établir la Royauté, le decemvirat, ou quelqu'autre despotisme, s'il en est de plus intolérable, que de souffrir jamais deux Patriciens consuls à la fois, que de renoncer à cette alternative qui nous rend supérieurs tour-à-tour les uns des autres, que de les voir enfin éternellement gouverner en maîtres les Plébéiens comme s'ils n'etoient que des esclaves nés pour leur obéir.*

An. R. 400, av. J.C. 352.

Les tribuns se prêtoient volontiers à la sédition & souffloient la discorde, à laquelle ils trouvoient les esprits tellement disposés, que ces boute-feux ne sçavoient comment se faire remarquer dans la foule. Les comices s'assemblérent plusieurs fois dans le champ de

An. R. 400
Av. J.C. 352

Mars, & plusieurs jours se passérent à contester sans convenir de rien, lorsqu'enfin les Plébéiens outrés de ne pouvoir prendre le dessus, s'emportérent jusqu'à sortir, la plûpart, de l'assemblée avec leurs tribuns en criant avec eux, qu'il n'y avoit plus de liberté, & qu'il falloit abandonner, non-seulement les comices & le champ de Mars, mais Rome même, où les Patriciens dominoient enfin comme dans une ville conquise. Les consuls ne se rebutérent point, & malgré le peu de monde qui restoit dans les comices, ils procédérent à l'élection qui se fit en faveur de M. Fabius Ambustus, consul pour la troisiéme fois, & de T. Quintius, ou, selon d'autres annales, de M. Popilius, Patriciens l'un & l'autre.

An. R. 401.
Av. J.C. 351.
M. Fabius III.
T. Quintius, consuls.

XIX. On fit la guerre cette année avec succès contre les Tiburtins & les Tarquiniens. Les Tiburtins, après avoir perdu la ville de Sassule, étoient en danger de perdre toutes les autres, si toute la nation n'eût mis bas les armes, & ne se fût rendue : le consul triompha des vaincus ; mais d'ailleurs ils furent traités avec douceur.

Les Tarquiniens vaincus & punis.

On n'en usa pas de même à l'égard des Tarquiniens. Vaincus après une ba-

taille qui leur avoit coûté bien du ſang, ils furent traités à la rigueur. Tous leurs prisonniers, en grand nombre, furent paſſés au fil de l'épée, à l'exception de 358 des plus diſtingués qu'on voulut envoyer à Rome, où le peuple Romain, auſſi inexorable à leur égard, que l'avoit été l'armée à l'égard des autres, les condamna tous à mourir ſous les verges & la hache, au milieu de la place. Ce fut pour venger les trois cens ſept Romains qu'ils avoient fait périr avec la même inhumanité. Ces ſuccès des armes Romaines engagérent les Samnites à députer au ſénat pour lui demander ſon amitié; leurs députés y furent très-bien reçus, & en obtinrent l'alliance qu'ils étoient venus demander. An. R. 401. av. J.C. 351.

A Rome le peuple n'avoit pas autant de ſatisfaction qu'à l'armée. Quoique les débiteurs euſſent été ſoulagés depuis la réduction des intérêts au centiéme denier, ils ne ſe voyoient pas moins dans l'oppreſſion & dans la néceſſité d'engager leurs perſonnes pour les ſommes principales qu'ils n'étoient pas en état de payer; & leurs peines particulieres leur faiſant perdre inſenſiblement de vue l'affaire du conſulat, & toutes les autres qui pouvoient les regarder

An. R. 402. av. J.C. 350. C. Sulpicius, M. Valerius, conf.

en commun, l'élection consulaire se fit encore cette année en faveur de deux Patriciens, qui furent C. Sulpicius Pœticus, pour la quatriéme fois, & M. Valerius Poplicola, pour la seconde.

La république songeoit à déclarer la guerre aux habitans de Cere en Etrurie, sur le bruit qui s'étoit répandu que leur affection pour les Tarquiniens, dont ils étoient presque tous parens, les avoit engagés à se déclarer pour eux dans la derniere guerre. Mais les députés des Latins étant venus donner avis que les Volsques, déja sous les armes, alloient entrer dans leurs terres pour passer delà dans celles des Romains; le sénat ayant également à cœur ces deux objets, enjoignit aux consuls de lever deux armées pour cette double expédition, & de tirer au sort leur destination. La guerre d'Etrurie, devenue le partage de Sulpicius, fut ensuite le principal objet de l'attention des Romains, après que le consul eut écrit de Tarquinies, que les environs des salines de Rome avoient été ravagés & pillés, qu'une partie du butin avoit été portée chez les Cérites, & qu'assurément leur jeunesse avoit eu part à ces hostilités Le sénat prit alors le parti de rappeller Valerius pour

nommer un dictateur. Il étoit déja campé sur les frontieres de Tusculum, pour observer les Volsques; il en revint, & nomma Manlius, fils de Lucius, qui choisit A. Cornélius Cossus pour commander la cavalerie. Avec l'armée du consul, le nouveau dictateur, prêt à marcher contre les Cérites, leur déclara la guerre au nom du sénat & du peuple. An. R. 402. av. J.C. 350.

XX. Les Cérites, comme si cette menace de guerre eût été plus capable de les allarmer, que l'infidélité dont ils s'étoient rendus coupables en attaquant les Romains, sentirent leur faute, & l'impuissance où ils étoient de la soutenir. Ils se repentoient de leur démarche, & chargeoient de malédictions les Tarquiniens qui les y avoient engagés. Ils ne pensent donc plus à se défendre, & tous sont d'avis de députer au sénat, & de demander grace. Leurs députés s'y présentent, & le sénat les ayant renvoyés à l'assemblée du peuple, ceux-ci d'abord conjurent les dieux, dont les ministres, avec tout l'appareil de leur culte, avoient été si favorablement reçus chez eux dans le tems de la guerre des Gaulois, d'inspirer au peuple Romain, dans sa prospérité, les mêmes sentimens pour eux qu'ils avoient eus pour lui dans ses disgraces. Les Cérites demandent la paix.

An. R. 402. av. J.C. 350. Et regardant ensuite le temple de Vesta, ils imploroient la clémence de cette déesse, en mémoire de l'hospitalité qu'ils avoient si religieusement exercée envers ses pontifes & ses vierges. *Peut-on se persuader*, ajoutoient-ils, *qu'après avoir signalé de cette maniere notre attachement aux Romains, nous ayons pu devenir tout-à-coup leurs ennemis, sans en avoir eu le moindre sujet? Oui, Romains, si nous avons commis les hostilités que vous nous reprochez, notre volonté, notre cœur ne sçauroient y avoir eu part. Elles sont moins l'effet d'une résolution prise de sang-froid, que d'une espéce de phrénésie qui nous expose à perdre en ce moment tous les avantages que nous pouvions nous promettre de votre reconnoissance pour nos services passés. En effet, nous convenoit il de nous attirer votre haine dans le tems de votre fortune & de vos plus grands succès, après avoir recherché votre amitié durant vos disgraces? N'attribuez donc pas à un dessein réfléchi, ce que nous n'avons fait que par violence & par contrainte. Les Tarquiniens entrés dans nos terres pour se répandre dans les vôtres, n'ayant exigé de nous que la liberté du passage, ont entraîné quelques uns de*

nos payſans dans cette malheureuſe ex- An. R. 402. av. J.C. 350.
pédition que vous nous imputez. Faut-il vous livrer les coupables? nous les livrerons. Ordonnez-vous que nous les puniſſions nous mêmes? nous les punirons; mais du moins épargnez une ville devenue le domicile de vos dieux & de vos prêtres, l'aſyle de votre religion, &, ſi je l'oſe dire, le temple & le ſanctuaire de Rome; épargnez-la comme étant innocente de cette guerre, en mémoire de l'hoſpitalité qu'elle a exercée envers les Veſtales, & de ſa piété envers vos dieux.

Le peuple Romain, plus ſenſible au ſouvenir d'un ancien bienfait, qu'au reſſentiment d'une infidélité récente, leur fit grace, non pas tant en conſidération de leur démarche préſente, qu'en reconnoiſſance de leurs ſervices paſſés. Ils en obtinrent donc la paix, & un décret du ſénat, qui la leur aſſuroit pour cent ans. La république tourna dès-lors ſes armes contre les Faliſques qui avoient trempé dans la même révolte; mais ils s'étoient renfermés dans leurs villes, & les Romains n'ayant pas jugé à propos de les aſſiéger, firent le dégât, & reprirent le chemin de Rome. On y paſſa le reſte de l'année à réparer les tours & les boulevards. On fit auſſi la dédicace du temple d'Apollon.

An. R. 402. av. J.C. 350.

Discorde au sujet de l'élection consulaire.

XXI. Sur la fin on vit, à l'occasion des comices, les disputes du sénat & du peuple se rallumer, jusqu'à suspendre l'élection par l'opiniâtreté des tribuns à exiger qu'elle se fît conformément à la loi Licinia, & l'obstination du dictateur à laisser vaquer le consulat plutôt que d'y laisser admettre un Plébéien. Les six mois de sa dictature étant finis, il sortit de charge, & la république retomba dans l'interrégne. Les magistrats qui la gouvernérent successivement pouvoient si peu concilier les esprits, que, sous l'onziéme entre-roi, la contestation duroit encore. Les tribuns faisoient sonner bien haut la loi Licinia; & le peuple, que la douleur de voir accumuler ses dettes touchoit plus que toutes ces altercations, faisoit éclater dans les assemblées publiques ses mécontentemens particuliers.

An. R. 403. av. J.C. 349.

P. Valerius, C. Marcius, cons.

Le sénat, ennuyé de ces débats, ordonna pour le bien de la paix à L. Cornelius Scipion, qui présidoit aux élections, d'y laisser procéder conformément à la loi Licinia. P. Valerius Poplicola fut élu, & C. Marcius Rutilus, Plébéien, lui fut donné pour collégue.

Réglement pour les dettes.

Ces nouveaux consuls, pour lever l'obstacle d'une réunion à laquelle tous étoient enfin disposés, s'appliquérent à

la liquidation des dettes; & ce qui n'avoit été jusques-là que l'affaire des particuliers intéressés, devint alors une affaire d'Etat. Cinq commissaires en furent chargés. On leur donna le nom de *Banquiers*, parce qu'ils furent préposés à la banque, où se faisoit la distribution de l'argent. Leur équité & leur sollicitude ont rendu tous les historiens attentifs à nous en conserver les noms. Ils s'appelloient C. Duilius, P. Décius Mus, M. Papirius, Q. Publilius, & Tib. Æmilius. La nécessité, dans ces sortes d'arrangemens, de mécontenter les uns sans pouvoir souvent réussir à contenter les autres, rendoit la commission très-difficile. Ils s'y conduisirent néanmoins avec tant de sagesse qu'ils pourvurent aux besoins des particuliers, sans dissiper les fonds de la République. Les débiteurs que leur mauvaise volonté, plutôt que l'indigence, avoit empêché jusqu'alors de se libérer, trouverent à emprunter sur la place, en donnant caution de leur emprunt, ou à vendre leurs biens à juste prix, jusqu'à la concurrence de leurs dettes, de maniere qu'elles furent la plûpart acquittées, sans faire aucun tort aux intéressés, & même sans causer le moindre murmu-

An. R. 403.
av. J.C. 349.

An. R. 403. av. J.C. 348. re. Cependant le bruit courut à Rome, que les douze nations d'Etrurie avoient unanimement résolu la guerre; & cette allarme, toute fausse qu'elle étoit, ayant déterminé le sénat à demander un dictateur, il envoya son décret aux consuls, qui faisoient alors la campagne. Ils nommerent dans le camp C. Julius, qui choisit L. Æmilius pour commander sous lui la cavalerie.

An. R. 404. av. J.C. 348. C. Sulpicius, T. Quintius, consi.

XXII. Mais il ne fut point question de guerre, & le dictateur oisif dans Rome, ayant voulu priver encore les Pléiens du consulat, laissa tomber la République dans un nouvel interregne. C. Sulpicius Pœticus, & M. Fabius qui la gouvernerent successivement, firent ce que le dictateur avoit inutilement tenté. Le peuple, moins obstiné depuis qu'on l'avoit délivré de l'oppression des créanciers, consentit à laisser aux Patriciens les deux places consulaires. Il en donna même une à C. Sulpicius, le premier des deux entre-rois, & l'autre à T. Quintius Pennus, à qui quelques-uns donnent le nom de Cæson, & d'autres celui de Caïus. Ils marcherent, celui-ci contre les Falisques, Sulpicius contre les Tarquiniens; mais personne ne s'étant présenté, ils ne firent la guerre qu'aux

qu'aux campagnes, en portant le feu & la désolation partout. L'obstination des ennemis ne put tenir contre tant d'hostilités, & les deux républiques lassées enfin d'une guerre qui les minoit insensiblement comme une maladie de langueur, se déterminérent à demander aux consuls un armistice : ceux-ci les renvoyérent au sénat, qui le leur accorda pour quarante ans.

An. R. 404. Av. J.C. 348.

Délivré de cette double guerre, on profita de ces momens de relâche, pour faire un nouveau dénombrement, que les mutations survenues dans les biens, à l'occasion du payement des dettes, rendoient nécessaire. On indique les comices pour l'élection des censeurs, & L. Marcius Rutilus, le premier des Plébéiens qui eût été dictateur, s'étant présenté pour la censure, donna lieu à des nouvelles disputes. On crut d'abord qu'il faisoit cette démarche à contre-tems, les consuls, Patriciens l'un & l'autre, ayant protesté qu'il ne concourroit pas. Mais il ne se désista point de son entreprise. Les tribuns le secondérent de tout leur pouvoir, pour se dédommager sur la censure, de la place consulaire dont on les avoit frustrés, & les Plébéiens ne demandoient pas mieux que de partici-

Les Plébéiens admis à la censure.

An. R. 404. av. J.C. 348. per à cette dignité, en la personne de ce même Plébéien, qui leur avoit frayé un chemin jusqu'à la dictature. D'ailleurs Marcius avoit par lui même assez de merite pour exercer avec honneur les plus grandes charges de l'Etat. On eut donc beau revenir aux opinions, tout le peuple voulut, sans varier jamais, que C. Marcius Rutilus fût associé à Manlius Cnæus, dans la censure. Vers la fin de l'année M. Fabius fut nommé dictateur, non pour aucune guerre dont on fût menacé ; mais pour s'opposer aux troubles que la loi Licinia pourroit causer encore dans l'élection consulaire. Il fit Quintius Servilius général de la cavalerie : mais cette dictature ne rendit pas le sénat plus maître de l'élection des consuls, qu'il ne l'avoit été de celle des censeurs.

An. R. 405. av. J. C. 347. M. Popilius, M. Cornélius, consf.

XXIII. L'ordre des Plébéiens donna M. Popilius Lænas, & les Patriciens M. Cornel. Scipion, & même le hazard voulut que le consul Plébéien s'acquît plus de gloire dans le consulat, que son collégue : parce que celui-ci étant malade, lorsque la nouvelle arriva qu'une armée de Gaulois étoit campée sur le territoire des Latins, Popilius fut préposé seul & sans tirer au sort, à la condui-

te de cette guerre. Il fit son enrôlement avec beaucoup de diligence, & donna l'ordre à tous de se rendre en armes, auprès du temple de Mars, hors de la porte Capene. On y porta les étendards que les questeurs gardoient sous la clef, dans la chambre du trésor. Il forma quatre légions, & laissant le surplus au préteur P. Valerius Poplicola, il conseilla aux sénateurs de former une seconde armée, pour servir de ressource à la république en cas de quelque sinistre événement. Il partit ensuite, & pour connoître les forces des ennemis avant que d'en venir aux mains avec eux il se retrancha le plus près qu'il put sur une éminence voisine de leur camp.

An. R. 405. av. J.C. 347.

Guerre des Gaulois.

Les Gaulois naturellement fougueux n'eurent pas plutôt apperçu de loin les enseignes Romaines, que l'impatience les fit sortir du camp, comme pour donner bataille. Les Romains ne s'approchoient point, & toujours réunis sur cette éminence, ils achevoient leurs retranchemens. Les Gaulois se persuadérent que la frayeur les avoit saisis, & pour profiter du moment où ils les croyoient les plus occupés à l'ouvrage, ils se hâtérent de les attaquer en jettant des cris effroyables. Les *Triaires* travail-

Ils sont battus.

An. R. 405. av. J. C. 347. loient aux lignes, & ſans qu'ils fuſſent obligés de diſcontinuer, les *Piquiers* & les *Princes* (1) qui couvroient les travailleurs, ſoutinrent cette premiére attaque. L'avantage du lieu ſecondoit leurs efforts, en ce que les javelines & les traits, qui lancés horiſontalement, ne ſont pour l'ordinaire que des coups perdus, étant lancés de haut en bas, recevoient de leur peſanteur un nouveau dégré de force. Auſſi les Gaulois bleſſés on ſurchargés de ces traits, qui s'attachoient la plûpart à leurs boucliers, héſitérent d'abord s'ils franchiroient la hauteur où ils étoient ſur le point de s'établir. Et ce moment d'irréſolution, comme un ſigne de leur foibleſſe, ayant inſpiré un nouveau courage aux Romains, les Gaulois furent repouſſés & culbutés les uns ſur les autres. Ils s'ambaraſſoient & s'entrefouloient mutuellement, de ſorte qu'il y en eût plus d'étouffés ou d'écraſés dans cette

(1) Les Triaires, les Piquiers & les Princes, en latin *Triarii*, *Haſtari* & *Principes*. C'étoient les trois eſpéces d'infanterie dont on compoſoit les légions. Les Princes ainſi nommés, parce qu'ils étoient à la tête & tous les premiers, formoient la premiere ligne d'une armée en bataille, Les Piquiers armés de lances, formoient la ſeconde. Et les Triaires, ainſi appellés, parce qu'ils étoient aux troiſiémes lignes, compoſoient le corps de réſerve. Quelques années après, les Princes furent placés à la ſeconde ligne. V. L. VIII. n. 8.

fuite précipitée, qu'il n'en avoit péri dans le combat.

An. R. 405. av. J. C. 347.

Ils reviennent à la charge, & perdent une seconde bataille.

XXIV. Les Romains n'étoient pas encore assurés de la victoire. Les Gaulois en trop grand nombre pour se ressentir de leur premiére défaite, présentérent tout à coup aux vainqueurs descendus dans la plaine, une seconde armée de troupes fraîches & rangées en bataille. Les Romains arrêtérent donc leur impétuosité, n'osant risquer un second combat, aussitôt après les fatigues d'une premiére victoire, d'autant plus que le consul à la tête de l'attaque, pour ne s'être pas assez tenu sur la défensive, avoit eû l'épaule presque transpercée d'une javeline à la gauloise, & s'étoit retiré du combat. On alloit donc en perdre tout le fruit; mais le consul ayant reparu, le bras en écharpe, à la tête des légions: *Qu'attend-on*, dit-il: *ce ne sont ici, ni des Latins ni des Sabins, qui de vos ennemis puissent devenir vos alliés; ce sont des animaux féroces, dont il faut venir à bout l'épée à la main. Il faut répandre leur sang, ou les désaltérer du nôtre. Vous les avez repoussés de nos lignes, vous les avez précipités de cette hauteur, vous les avez poursuivis jusques dans la plaine, vous en voyez un*

An. R. 405. av. J.C. 347. *grand nombre étendus morts çà & là, ſous vos pieds, & vous demeurez immobiles ſans oſer pourſuivre les autres. Ah! plutôt, hâtez-vous d'exterminer dans cette plaine une armée que vous avez commencé de tailler en piéces ſur ces hauteurs. Eſpérez-vous de les mettre en fuite, en les regardant? Il faut avancer & fondre ſur eux.*

Ces paroles du général animérent les vainqueurs. Ils repouſſérent d'abord les bataillons les plus avancés : enſuite s'étant formés en coin, ils attaquérent le centre de l'armée, & pénétrérent au travers. Alors les Gaulois en déſordre, ſans diſcipline, & ſans chef, tournérent le dos; & ſe jettant à corps perdu les uns ſur les autres, ils ne ſe ſervoient plus de leurs armes que pour ſe faire un chemin dans la foule. En un inſtant toute la plaine eſt couverte de fuyards, que la frayeur emporte au-delà de leur camp, pour gagner la montagne d'Albe, la plus élevée qui ſe préſentât à leurs yeux. Le conſul que ſa bleſſure avoit affoibli, & dont l'armée avoit déja ſoutenu deux actions, s'arrêta dans le camp des Gaulois, ne jugeant pas à propos de les ſuivre plus loin, d'autant mieux qu'ils avoient déja gagné les hauteurs. Tout le butin fut pour ſon armée qu'il rame-

na victorieuse à Rome, & chargée d'une riche dépouille. Sa blessure y retarda son triomphe, & détermina le sénat à demander un dictateur, pour tenir les comices, au défaut des consuls qui ne le pouvoient. Ceux-ci nommérent donc L. Furius Camillus, qui choisit P. Cornel. Scipion, pour général de la cavalerie. Le nouveau dictateur remit le sénat en possession des deux places consulaires, & le sénat en reconnoissance employa tout son crédit dans les comices, pour le faire élire consul avec Ap. Claudius Crassus, qu'on lui donna pour collégue.

An. R. 405. av. J.C. 347.

XXV. Avant qu'ils entrassent en exercice, Popilius triompha des Gaulois au grand contentement des Plébéiens, qui se demandoient avec complaisance les uns aux autres, s'ils n'étoient pas fort aises d'avoir eû ce consul Plébéien? En même tems, ils faisoient au dictateur un crime de son nouveau consulat, qu'ils disoient être la récompense de son opposition à la loi Licinia, & le fruit honteux de son ambition plus odieuse que l'effronterie avec laquelle il avoit abusé de la dictature, pour parvenir à la dignité consulaire.

An. R. 406. av. J.C. 346. L. Junius, Ap. Claudius, consf.

Plusieurs révolutions rendirent cette

An. R. 406. av. J.C. 346.

année mémorable. Les Gaulois, que le froid chassoit des montagnes d'Albe, désoloient la plaine & les côtes maritimes, où ils s'étoient répandus. Une flotte de Pirates & de Grecs infestoit la mer, depuis la rade d'Antium jusqu'au port d'Ostie, & tout le long des côtes de Laurente. Il arriva même que ces corsaires ayant voulu tenter une descente, en vinrent aux mains avec les Gaulois, & qu'ils rentrérent, ceux-là dans leurs vaisseaux, ceux-ci dans leur camp, sans sçavoir de quel côté étoit la victoire. Ces diverses allarmes furent suivies d'une autre plus sérieuse, lorsque les peuples Latins assemblés dans le bois sacré de Férentine, à l'occasion du contingent de troupes que les Romains demandoient, répondirent nettement que la république Romaine avoit grand tort de vouloir maîtriser des peuples, dont elle imploroit le secours; qu'ils prendroient donc volontiers les armes, mais pour défendre leur liberté, & non pour accroître sa domination. Cette défection des Latins causoit plus d'inquiétude au sénat que les deux guerres étrangéres, dont il se voyoit menacé; & jugeant alors qu'il falloit retenir par la crainte, des alliés que la foi d'un traité ne contenoit plus

La rép. allarmée, met sur pied jusqu'à dix légions.

dans le devoir, il enjoignit aux consuls de mettre sur pied par un enrôlement général toutes les forces de la république, puisqu'il ne falloit plus compter sur des secours étrangers. Les Romains de la campagne comme ceux de la ville y furent compris, & l'on en forma, dit-on, jusqu'à dix légions, dont chacune étoit composée de quatre mille deux cens hommes d'infanterie, & de trois cens chevaux. Ce qui composoit une armée de soldats Romains si nombreuse, qu'il seroit difficile de nos jours d'en rassembler tout à coup autant, dans ce même Empire, qui s'étend presque au-delà de l'univers; tant il est vrai qu'il n'a crû qu'en luxe & en richesses, devenues l'unique objet de nos soins & de nos travaux.

An. R. 406. av. J. C. 346.

Mort du consul Appius.

Un autre évenement fâcheux de cette année, fut la mort du consul Appius, dans le tems même qu'on se préparoit à la guerre. Par cette mort, Camille se trouva seul chargé de tout le gouvernement. Cependant le sénat, soit qu'il lui connût assez de mérite pour ne vouloir pas le subordonner à un dictateur, soit que le nom seul de Camille parût d'un bon augure dans une guerre où il s'agissoit encore des Gaulois, ne jugea pas à propos de lui en demander un. Le

An. R. 406. av. J.C. 346.

consul ayant destiné deux légions à la garde de la ville, partagea les huit autres avec le préteur L. Papirius, & lui donnant les côtes maritimes à défendre contre les Grec, il se reserva par préférence la guerre des Gaulois, voulant marcher sur les traces de son pere, & courir à la même gloire. Il entra dans le pays Pomptin, où il se contenta de se camper assez commodément, pour s'opposer aux courses des Gaulois, persuadé que sans en venir à une bataille, qu'il ne vouloit pas hazarder sans nécessité, il réduiroit insensiblement un ennemi, qui n'avoit d'autre ressource que le pillage.

Victoire signalée de Valerius, sur un Gaulois

XXVI. Comme le tems se passoit dans l'inaction, à s'observer de part & d'autre, un Gaulois d'une riche taille, & magnifiquement armé, frappant de sa lance contre son bouclier, s'approche du camp, fait faire silence, & par le moyen d'un interprête, demande s'il est des Romains assez braves pour oser entrer en lice avec lui. M. Valerius étoit alors tribun de l'armée, & pour mériter la même gloire que T. Manlius s'étoit acquise dans une semblable occasion, il se présente en armes devant lui, après avoir obtenu l'agrément du géné-

ral. L'intervention des dieux dans ce combat singulier, empêcha le Romain d'en avoir seul toute la gloire. Dans le tems qu'il étoit aux prises avec le Gaulois, un corbeau vint tout à coup se percher sur son casque, vis-à-vis le concurrent. Le tribun regardant cet oiseau comme envoyé du ciel, en augura bien & supplia la divinité qui le conduisoit, quelle qu'elle fût, de lui être propice. Nouveau prodige ! le corbeau non-seulement demeura ferme sur son casque, mais à chaque fois que les deux champions s'entrechoquoient de leurs armes, il battoit des ailes, & se hérissoit, voulant du bec & des ongles arracher les yeux au Gaulois, lui déchirer le visage; jusqu'à ce qu'enfin cet homme déconcerté jusqu'à perdre la présence d'esprit, & l'usage des sens, succomba sous le glaive du Romain. Aussitôt le corbeau s'envola du côté de l'orient.

An. R. 405. av. J.C. 346.

Les gardes avancées des deux partis n'avoient fait encore aucun mouvement; mais Valerius s'étant mis en devoir de dépouiller le vaincu, les Gaulois accoururent pour l'en empêcher. Les Romains accoururent aussi pour lui prêter main-forte. On se bat autour du cadavre. D'abord ce n'est qu'un peloton de sol-

Cõmbat général où les Gaulois sont vaincus.

An R. 406. av. J. C. 346. dats acharnés les uns contre les autres. Ensuite les légions sortant de leurs retranchemens, le combat devient général. Camille exhorte les siens à courir aux armes, avec cette confiance que devoit leur inspirer la victoire du tribun, pour qui les dieux s'étoient si visiblement déclarés, & leur montrant de la main cet illustre vainqueur chargé d'une glorieuse dépouille : *Allez*, disoit-il aux troupes, *imitez ce héros, & faites périr tous les Gaulois autour de leur chef qu'il a terrassé.* Les dieux comme les hommes s'intéressérent également au succès de cette bataille, qui finit par la victoire éclatante des Romains, comme si l'événement d'un combat singulier eût décidé d'avance entre les deux armées. L'action avoit d'abord été vive & sanglante, par la fureur des premiers Gaulois qui l'avoient engagée. Mais le gros de leur armée loin de la soutenir, tourna le dos avant qu'elle fût à portée les coups ; les fuyards se dispersérent dans le pays des Volsques, & dans les Apulia. plaines de Falerne, de-là dans la Pouille, & sur les bords de la mer Adriatique.

Le consul fit l'éloge du tribun devant tous les soldats assemblés, & lui donna pour récompense dix bœufs &

une couronne d'or. Il reçut en même tems l'ordre du sénat de s'opposer aux corsaires de Gréce, conjointement avec le préteur. En conséquence il alla le joindre avec ses troupes, & cette nouvelle expédition qui paroissoit devoir le retenir long-tems sur les lieux, par l'attention des Grecs à éviter toujours une action décisive, détermina le sénat à lui demander un dictateur, pour présider à la nouvelle élection. Il nomma T. Manlius Torquatus, qui ayant donné le commandement de la cavalerie à Aulus Cornel. Cossus, fit assembler les comices. Il proposa pour le consulat M. Valerius surnommé *Corvus** depuis sa victoire, & l'imitateur de ses exploits. Le peuple l'élut unanimement quoiqu'absent, & seulement âgé de vingt-trois ans. On lui donna pour collegue M. Popilius Lænas, Plébéien qui fut alors consul pour la quatriéme fois.

An. R. 406. av. J.C. 346.

An. R. 407. av. J.C. 345. M. Valerius. M. Popilius IV. conf.

Camille ne put rien entreprendre contre les Grecs, parce qu'il ne pouvoit les aller attaquer sur mer, & que ceux-ci n'osoient prendre terre; mais par son exactitude & sa vigilance à garder les côtes, les aiant réduits à n'avoir pas même

* A cause de l'aventure du Corbeau rapportée ci-dessus.

An. R. 407. av. J. C. 345. de l'eau, il leur fit abandonner l'Italie. On ne peut sçavoir quels étoient ces Grecs, & de quelle contrée ils étoient sortis. Je croirois volontiers que c'étoient des Grecs déja établis en Sicile ; car la Gréce ultérieure (1) épuisée par des guerres civiles, avoit d'ailleurs à se défendre de l'invasion des Macédoniens.

Contagion à Rome.

XXVII. La république n'ayant plus de guerre au-dehors, avoit congédié ses armées, & rien ne troubloit au-dedans l'union qui régnoit entre les deux ordres de l'Etat; mais la peste survint pour interrompre son bonheur. Le sénat fit faire par les Decemvirs une recherche dans les livres des Sybilles ; & de leur avis, on eut recours à la cérémonie du *Lectisterne*. Dans cette même année les Antiates établirent une colonie à Satricum, & rebâtirent la ville que les Latins avoient ruinée. Rome fit un traité d'alliance avec les Carthaginois, dont les députés étoient venus lui demander son amitié.

An. R. 408. av. J.C. 344. T. Manlius, C. Plautius, cons.

Tout fut également tranquille l'année d'après, sous le consulat de T. Manlius Torquatus, & de C. Plautius. L'intérêt annuel déjà réglé à un pour cent,

(1) C'est-à-dire, la Gréce située au-delà de la mer Adriatique. C'étoit la Gréce proprement dite.

fut réduit au demi, & l'on permit aux débiteurs d'acquitter le principal en quatre payemens égaux, dont le premier devoit se faire actuellement, & les trois autres d'année en année. Ce nouveau réglément, quelque favorable qu'il fût au peuple, en laissoit encore une partie dans la peine; mais le sénat avoit bien plus à cœur de maintenir la foi publique, que de remédier à la misere de quelques particuliers. D'ailleurs la cessation des levées, & des impôts qu'on n'exigea point pendant ces trois années, fut pour tous d'un grand soulagement.

An. R. 408, av. J.C. 344.

Réduction des interêts au demi pour cent.

L'année suivante qui étoit la troisiéme depuis que les Volsques s'étoient établis à Satricum, M. Valerius Corvus élu consul pour la seconde fois, avec C. Pœtelius, eut ordre du sénat de marcher contre eux. C'est qu'on avoit appris des peuples Latins que les Antiates étoient venus chez eux pour les soulever. Valerius se hâta donc de se rendre à Satricum, avant que les Volsques s'y fussent attroupés. Mais les Antiates & les autres peuples de la nation déja sous les armes, pour parer tous les coups que les Romains voudroient leur porter, vinrent au-devant d'eux. Une haîne invétérée de part & d'autre, hâta le

An. R. 409, av. J.C. 343.

M. Valerius, C. Pœtelius, conf.

Guerre & défaite des Volsques.

An. R. 409
Av. J.C. 343

combat où les Volsques plus ardens à renouveller la guerre qu'à la soutenir, furent battus & poursuivis jusques dans la ville qu'ils venoient défendre. Les Romains l'ayant investie, étoient sur le point de la prendre par escalade, lorsque les assiégés désespérant de soutenir l'assaut, se rendirent au nombre de 4000 combattans, sans compter le peuple. La ville fut saccagée & brûlée, on n'épargna que le temple de la déesse Matuta, tout le butin fut pour le soldat, à l'exception des 4000 prisonniers qui chargés de chaînes, précédérent le char du consul au jour de son triomphe, & furent vendus ensuite au profit du trésor. Néanmoins quelques-uns prétendent avec plus de vraisemblance qu'on ne vendit que les esclaves trouvés dans Satricum, & nullement les prisonniers de guerre qui avoient capitulé.

An. R. 410.
av. J.C. 342
M. Fabius
Serv. Sulpitius, consuls.

XXVIII. Ensuite M. Fabius Dorso fut consul avec Serv. Sulpicius Camerinus. Les Auronciens ayant renouvellé la guerre par une subite incursion, la crainte que l'on eut à Rome que cette démarche d'un peuple seul ne fût une entreprise de tous les Latins réunis, fit nommer L. Furius dicta-

teur, comme ſi l'on eût eu affaire à toute la nation. Il choiſit pour général de la cavalerie Cn. Manlius Capitolinus. Il ordonna une ſuſpenſion générale des affaires civiles, comme dans les plus grandes allarmes. Il fit l'enrollement ſans admettre aucune diſpenſe, & les troupes ne furent pas plutôt levées, que le dictateur à leur tête, marcha contre les Auronciens. Mais il trouva moins une armée d'ennemis qu'une troupe de maraudeurs qu'il défit du premier abord. Cependant comme ils avoient été aſſez hardis pour commencer la guerre, & ſe préſenter fiérement à la bataille, le dictateur avoit cru devoir intéreſſer les dieux à ſon expédition, & dans cette vue il avoit voué un temple à Junon *Moneta* (1) dès le commencement du combat. Obligé à l'accompliſſement de ce vœu, par la victoire qu'il avoit remportée, il revint à Rome, où s'étant démis de la dictature le ſénat ordonna qu'il ſeroit nommé deux commiſſaires pour faire bâtir ce temple d'une forme convenable à la grandeur du peuple Romain. On lui

An. R. 409. av. J.C. 342.

(1) *Moneta*, du verbe *monere*, avertir. Elle n'eut ce ſurnom que long-tems après, pour un ſalutaire avis qu'elle donna ſur l'expiation d'un tremblement de terre.

An. R. 410. av. J. C. 342.

destina dans la citadelle l'emplacement de la maison de Manlius Capitolinus. Les consuls conduisirent les troupes du dictateur contre les Volsques & surprirent la ville de Sora.

An. R. 411 av. J.C. 341 C. Marcius. T. Manlius, consuls.

L'année suivante, sous le troisiéme consulat de C. Marcius Rutilus, & le second de T. Manlius Torquatus, le temple voué à Junon l'année d'auparavant lui fut dédié, & cette dédicace fut suivie d'un prodige semblable à celui qu'on vit autrefois sur le mont Albain. * Ce fut une pluie de pierres arrivée de jour; mais accompagnée de ténébres aussi épaisses que celles de la nuit. Chacun invoquoit les dieux à sa maniere, & le sénat, après avoir fait faire une recherche dans le livre des Sybilles, demanda un dictateur pour ordonner des fêtes & des priéres publiques. P. Valerius Poplicola fut revêtu de cette dignité, & donna à Q. Fabius Ambustus celle de général de la cavalerie. Le dictateur ne se contenta pas d'obliger les tribus de la ville & de la campagne, de se mettre en procession; mais il en fit une obligation générale à tous les peuples circonvoisins, en leur assignant à chacun les jours auxquels il devoit s'en acquitter. On rapporte que

* L. 1. n 31

les uſuriers cités par les Ediles à l'aſſemblée du peuple, y ſubirent cette année un rigoureux jugement. Survint un interregne, dont la raiſon que nous ne ſçavons pas n'a pas été, ſans doute, bien importante; mais ce qui pourroit nous faire penſer que ce fut à l'occaſion des comices, c'eſt que deux Patriciens y furent élus conſuls, M. Valérius Corvus pour la troiſiéme fois, avec Aulus Cornelius Coſſus. An. R. 411, av. J.C. 341.

XXIX. Les guerres dont nous parlerons déſormais vont devenir toujours plus intéreſſantes par la force des peuples qui les ont entrepriſes, par l'éloignement des lieux où elles ſe ſont paſſées, & par la longueur du tems qu'elles ont duré. En effet dès cette année commença celle des Samnites, nation auſſi belliqueuſe qu'elle étoit puiſſante. Cette guerre dont les ſuccès furent ſi longtems douteux, fut ſuivie de celle de Pirrhus, & à la guerre de Pirrhus succéda celle de Carthage. Quelles entrepriſes pour le peuple Romain! Quels dangers! Quels efforts pour parvenir à ce haut degré de puiſſance & de grandeur dont il peut à peine ſoutenir le poids!

An. R. 412. av. J.C. 340. M. Valerius, A. Cornelius, conſuls.

Commencement de pluſieurs guerres importantes.

Les Romains & les Samnites avoient déja contracté une alliance, lorſqu'une

Guerre des Samnites.

An. R. 412. av. J.C. 340.

affaire étrangere les divisa. Le Samnites ayant déclaré une guerre injuste & tyrannique aux Sidicins, ceux-ci trop foibles pour la soutenir par eux-mêmes avoient mis les Campaniens dans leurs intérêts; mais cette ligue, avec des hommes amollis dans le luxe, étoit plus propre à leur faire honneur qu'à les défendre contre des voisins endurcis aux travaux de la guerre. Les Campaniens venus au secours des Sidicins, furent donc battus & repoussés jusques dans leur pays, où ils attirerent sur eux mêmes tout l'orage: car les Samnites laissant alors les Sidicins pour s'en prendre aux autres qui avoient entrepris de les soutenir, ne se proposerent rien moins que la conquête de la Campanie, d'autant plus volontiers, que sans être plus difficile, elle leur promettoit plus de butin & plus de gloire. D'abord ils s'établirent sur les montagnes de Tifate, au-dessus de Capoue, d'où étant descendus dans la plaine qui s'étendoit depuis ces montagnes jusqu'à la ville, ils s'en approcherent marchant en colonne, & livrerent une seconde bataille contre les Capouans. Ceux-ci vaincus une seconde fois, ne trouverent de sûreté qu'à l'a-

bri de leurs remparts. Enfin la perte de leurs meilleures troupes, & le besoin d'un prompt secours, les força de recourir aux Romains.

An. R. 412. av. J.C. 340.

XXX. Leurs députés introduits dans le sénat s'énoncérent en ces termes : *Peres conscripts, nous sommes les députés de Capoue, nous venons implorer votre protection pour le présent, & vous demander votre alliance pour l'avenir. Si nous vous l'avions demandée dans un tems plus heureux pour nous, elle eût été plus facile à conclure, mais aussi plus aisée à rompre. En traitant d'égal à égal nous nous serions engagés tout au plus à être vos amis comme nous le sommes, mais nous ne vous serions nullement redevables ; au lieu que si nous sommes présentement assez heureux dans nos malheurs pour obtenir la protection que nous espérons de votre seule générosité, en vous conciliant ainsi nos cœurs par ce bienfait, vous nous imposez dès-lors une obligation indispensable de le reconnoître à jamais, sous peine de passer pour des ingrats qui mériterions d'être également abandonnés des dieux & des hommes.*

Députation des Campaniens au sénat.

Au reste, & vous en conviendrez certainement avec nous, l'alliance que vous avez déja faite avec les Samnites ne

An. R. 412. av. J.C. 340.
ſçauroit être un obſtacle à celle que nous vous demandons; mais tout au plus une raiſon pour leur donner ſur nous le rang d'ancienneté qui leur eſt acquis, & tout l'honneur qui peut leur revenir de cet avantage. Car enfin en contractant avec eux, vous n'avez pas prétendu renoncer au droit de contracter avec d'autres. Le ſeul déſir de votre amitié a toujours été auprès de vous un titre ſuffiſant pour la mériter; & quoique dans la ſituation où nous ſommes, il ne nous convienne pas de nous faire valoir, il me ſemble qu'il y auroit quelque avantage pour vous de mettre dans vos intérêts une ville, qui par ſa grandeur, ſon opulence, & la fertilité de ſon terroir, ne le céde qu'à la vôtre. Au moindre mouvement des Eques & des Volſques vos ennemis éternels, nous pouvons les prendre à dos, & ce que vous aurez fait les premiers pour nous délivrer de nos ennemis, nous ſerons toujours prêts à l'entreprendre pour vous aſſujettir les vôtres, & vous en faire triompher. Bientôt ces peuples qui nous ſéparent d'avec vous étant ſubjugués, comme on peut l'augurer de votre valeur & de votre fortune, vous aurez alors étendu votre Empire juſqu'à nos domaines.

Alors (ô le triste & douloureux aveu! mais notre malheur nous y force) alors il faudra nous donner à nos alliés ou à nos ennemis. Si vous nous soutenez, nous vous appartiendrons: si vous nous abandonnez, nous serons aux Samnites. Voyez donc maintenant si vous aimez mieux que Capoue & toute la Campagnie soit réunie un jour aux Samnites plutôt qu'à vous. Il vous convient, ô Romains, *de vous prêter aux besoins de tous les malheureux. Mais si quelqu'un mérite votre protection préférablement aux autres, c'est sans doute un peuple, qui pour avoir couru sans consulter ses forces, au secours d'un voisin opprimé, s'est réduit aux mêmes extrémités.* An. R. 412. av. J.C. 340.

Encore est-il vrai de dire que nous n'avons pris le parti des Sidicins que dans la vue de nous défendre. Les voyant exposés à devenir la proie de leurs injustes aggresseurs, nous avons appréhendé de subir après eux le même sort. On tremble pour soi quand on voit le feu chez son voisin. Maintenant même les Samnites en nous attaquant ne cherchent pas tant à se venger d'aucun tort que nous leur ayons fait, qu'à saisir l'occasion de nous en faire. Car enfin si la vengeance, plutôt qu'une insatiable cupidité, les avoit armés contre nous,

An. R. 412. av. J.C. 340.

ne leur suffiroit-il pas d'avoir taillé en piéces nos armées dans le pays des Sidicins & dans le nôtre ; d'avoir désolé nos terres, & ruiné nos maisons de campagne, d'en avoir enlevé nos bergers avec leurs troupeaux ; d'avoir fait passer le fer & le feu partout ? Oui, sans doute, c'en seroit assez pour assouvir leur vengeance ; mais non pas pour contenter la cupidité qui leur fait assiéger Capoue. Ils veulent posséder ou saccager cette ville opulente. Il est encore tems, Romains, de les prévenir, & de vous en mettre en possession par vos bienfaits, avant qu'elle devienne la récompense de leurs injustices.

Nous vous connoissons pour un peuple qui ne sçauroit se refuser à une guerre légitime ; mais nous croyons qu'il n'en sera pas besoin, & pour nous défendre, vous n'avez qu'à vous déclarer nos défenseurs. Les Samnites ont bien pû porter leur mépris jusqu'à nous ; mais vous, Romains, vous leur serez toujours redoutables. Votre ombre seule peut nous mettre à l'abri de leur fureur, & dès lors nous nous donnons entiérement à vous, ce que nous avons, ce que nous sommes, ce que nous pouvons être & devenir, nos campagnes, pour en recueillir les moissons,

sons, notre ville, pour y séjourner avec nous, & pour y être honorés comme nos fondateurs, nos peres & nos dieux. Vous n'aurez point de colonie qui vous soit plus fidelle & plus soumise. Faites donc seulement un signe, dites un mot pour nous assurer votre protection, cette protection invincible d'où dépend le salut & la félicité de Capoue. Ah! que n'avez-vous pû voir cette foule de peuple de tout âge, de tout sexe, de tout état qui nous a suivi bien loin fondant en larmes! représentez-vous les souhaits & les vœux qu'ils ont pû former en nous quittant, & quelle est en ce moment l'inquiétude de notre sénat, de nos enfans, de nos femmes, & de tous nos concitoyens, dans l'impatience de notre retour. Ils sont tous aux portes de Capoue, dans l'attente inquiette du sort que vous leur préparez, fixant leurs regards sur le chemin de Rome, pour entrevoir d'aussi loin qu'ils le pourront la réponse que nous avons à leur faire de votre part. Elle peut tout à coup leur assurer la paix, la victoire, la liberté, la vie. Elle peut aussi les plonger dans des maux, dont l'idée seule me fait horreur. Il vous reste donc à délibérer si vous voulez nous laisser périr, ou si vous aimez mieux

An. R. 412. av. J.C. 340.

An. R. 412. av. J.C. 340.

que nous vivions vos alliés & vos amis.

Ils se donnent aux Romains pour en être soutenus contre les Samnites.

XXXI. On les fit retirer, & l'affaire mise en délibération, la plûpart ne doutoient pas que ce ne fût un grand avantage pour la république, de pouvoir disposer d'une ville, la plus belle & la plus opulente d'Italie, dont le territoire extrêmement fertile & voisin de la mer, pouvoit devenir la ressource, & comme le grenier de Rome dans une stérilité Cependant l'alliance contractée avec les Samnites l'emporta sur toute autre considération, & le consul ayant fait rentrer les députés: *Messieurs*, leur répondit-il, *le sénat convient que vous méritez qu'il s'intéresse pour vous; mais il ne peut vous accorder son amitié, au préjudice d'un traité plus ancien fait avec les Samnites. Leur déclarer la guerre en votre faveur, ce seroit la déclarer aux dieux mêmes. Ce que nous pouvons faire avec justice, c'est de députer à nos alliés, & d'employer notre médiation auprès d'eux, pour les engager à vous laisser vivre en paix.*

Alors le chef de la députation, conformément au pouvoir que les siens lui en avoient donné: *Peres Conscripts*, dit-il, *si vous ne pouvez vous résoudre à défendre contre d'injustes en-*

nemis une ville qui n'est point à vous, parce que ces ennemis sont vos alliés, vous la défendrez du moins dès qu'elle vous appartiendra : or nous voici pour la mettre en votre pouvoir. Nous soumettons dès ce moment à votre puissance & à celle du peuple Romain, Capoue & ses habitans, ses terres, ses temples, ses domaines, & généralement toutes les choses sacrées ou profanes qui en dépendent. On ne pourra désormais nous faire insulte que comme à vos sujets. A ces mots tous les députés de Capoue tendant les mains vers les consuls, & fondant en larmes, se prosternérent devant la porte. Le sénat frappé d'un exemple si éclatant des vicissitudes humaines, fut attendri de voir un peuple riche, florissant, dont la fierté avoit égalé la fortune, autrefois la ressource & l'appui de ses voisins, réduit au découragement, jusqu'à demander comme une grace, d'être reçu sous une domination étrangere, pour se soustraire à celle d'un ennemi.

An. R. 412. Av. J.C. 340.

Dès-lors, les Romains crurent qu'il étoit de leur devoir de ne point abandonner un peuple qui se donnoit à la république, & que les Samnites ne pourroient sans injustice continuer

An. R. 413. av. J.C. 340.
leurs hostilités contre une ville & dans un pays qui faisoient partie de leurs domaines depuis cette cession des Campaniens. On députa donc sur le champ aux Samnites, pour leur notifier l'ambassade de Capoue, la proposition qu'elle étoit venu faire, la maniére dont on y avoit répondu, pour ne pas manquer aux engagemens déja pris avec eux, enfin l'hommage volontaire & solemnel des Campaniens. Les députés de Rome avoient ordre ensuite de demander grace pour eux au nom du sénat & en vertu d'une amitié réciproque, de leur représenter qu'ils ne pouvoient plus se comporter en ennemis dans un pays qui faisoit partie de son domaine : & si ces voies de douceur n'avançoient rien, ces députés devoient alors les sommer de la part du sénat & du peuple Romain de s'éloigner des environs de Capoue & de toutes ses dépendances. Les Samnites reçurent si mal la députation, qu'après avoir répondu fiérement qu'ils continueroient la guerre commencée, leurs magistrats au sortir du conseil appellérent quelques officiers de l'armée, & leur ordonnérent à haute voix, en présence même des ambassadeurs, de courir incessamment au pillage de la Campanie.

XXXII. Les Ambassadeurs, à leur retour, n'eurent pas plutôt rendu compte de leur députation, que le sénat uniquement occupé de cette affaire, envoya ses féciaux demander juridiquement satisfaction aux Samnites, & sur le refus qu'ils en feroient, leur déclarer la guerre dans les formes usitées en pareil cas. En même tems il donna son décret pour porter incessamment l'affaire à l'assemblée du peuple; & de l'ordre du peuple assemblé, les consuls Valerius & Cornelius, chacun à la tête d'une armée, entrérent, celui-là dans la Campanie, pour y prendre ses quartiers sur le mont Gaurus; & l'autre dans le Samnium, auprès de Saticule. Les Samnites allérent à la rencontre de Valerius dans la Campanie; car ils ne doutoient pas qu'elle ne dût être le théâtre de la guerre. D'ailleurs ils ne pouvoient pardonner aux Capouans, d'avoir été si promts à soutenir leurs ennemis, ensuite à leur en susciter de nouveaux, pour en être soutenus eux-mêmes. Aussi dès qu'ils eurent apperçu le camp des Romains, ils demandérent à l'envi le signal d'une bataille, ajoutant avec beaucoup de confiance, que les Romains ne réussiroient pas mieux à soutenir les Ca-

An. R. 412. av. J.C. 340.

Rome députe aux Samnites & leur déclare la guerre.

An. R. 412
av. J.C. 340

pouans, que les Capouans à défendre les Sidicins.

Discours de Valerius à son armée.

Valerius, après avoir étudié l'ennemi pendant quelques jours, dans de petits combats, fit arborer le signal d'une action générale, convoqua l'assemblée, & l'ayant exhortée à la bataille en peu de mots: *Il ne faut pas*, ajouta-t-il, *qu'une nouvelle guerre, contre un nouvel ennemi, vous effraye plus que les autres. A mesure que nous nous éloignerons de Rome, nous aurons affaire à des peuples moins aguerris. Ne jugez pas de la valeur des Samnites, par la défaite des Sidicins & des Campaniens. La victoire n'est pas toujours une preuve de valeur. Les combattans ont pû être des lâches, & néanmoins quelqu'un a dû l'emporter: & pour les Campaniens, tout le monde sait que le luxe & la mollesse ont plus contribué à leur défaite, qu'aucun effort de leurs ennemis. Mais qu'est-ce, après tout, que deux victoires pour les Samnites, depuis tant de siécles, en comparaison des succès du peuple Romain, qui depuis sa naissance compte presque plus de victoires que d'années: Victoires par lesquelles vous avez subjugé tout ce qui vous environne; Sabins, Etruriens, Latins, Herniques, Eques, Volsques, Auruncieus; par lesquelles les*

Gaulois si souvent battus ont été repous- An. R. 412. av. J C. 340.
sés au-delà de nos frontiéres, & jusques dans la Pouille, & les Grecs (1) *obligés de s'enfuir loin de nos côtes dans leurs vaisseaux. Chacun de vous peut trouver dans sa valeur & dans le souvenir de ses exploits un juste motif de confiance; mais voyez encore sous quels ordres, & sous quels auspices vous allez combattre. Vous connoissez Valerius: est il un de ces chefs dont on doive seulement écouter les discours, & ne pas suivre les exemples; grand discoureur, mauvais guerrier, toujours prêt à bien dire, mais incapable de bien faire: ou plutôt, n'est il pas reconnu pour un guerrier qui sait manier les armes, affronter les périls à la tête d'une légion, & se signaler dans une mêlée? Ne faites aucune attention à mes discours, j'y consens; mais rappellez-vous mes exploits. Ce n'est point par des intrigues & des factions si ordinaires parmi la noblesse, que je suis parvenu trois fois au consulat & au comble de la gloire: je dois tout à ma valeur. Il étoit un tems où l'on auroit pû dire de moi: si Valerius est consul, il devoit l'être: c'est un Patricien descendu des libérateurs de*

(1) J'ai traduit cet endroit, conformément à la conjecture de Mr. Doujat. *Ibid.* V. ci-dessus, n. 26.

An. R. 412. av. J.C. 340.

Rome, & le consulat a commencé dans sa famille aussitôt que dans Rome. Maintenant que les Plébéiens comme les Patriciens peuvent y parvenir, ce n'est plus la naissance comme autrefois, c'est le mérite qui fait les consuls. Soldats, il n'est aucun de vous qui ne puisse aspirer à cette premiere dignité de la république. Le nouveau surnom de Corvus, *que vous m'avez donné en mémoire d'une faveur spéciale des dieux, ne m'a point fait oublier celui de* Poplicola, *presque aussi ancien que ma famille. Je suis, & j'ai toujours été l'ami des Plébéiens, dans la paix comme dans la guerre, dans la magistrature comme dans ma condition privée, dans les grands comme dans les petits emplois, tribun, consul, en tout tems, en tout lieu, toujours le même, & sans m'être démenti dans aucun de mes consulats. Mais c'est assez, courons tous ensemble attaquer les Samnites; & sous le bon plaisir des dieux, allons chercher un nouveau triomphe dans la défaite entiere de ces nouveaux ennemis.*

Son caractere.

XXXIII. On n'avoit point vû de général se familiariser avec ses soldats, autant que Valerius, & se confondre avec eux, jusqu'à partager avec les derniers de son armée les plus pénibles fonctions de la guerre; même dans les

exercices guerriers, où les troupes se disputent à l'envi le prix de l'agilité ou des forces; doux, facile, complaisant dans ces sortes de jeux, vainqueur sans se prévaloir vaincu sans rougir, il étoit toujours égal à lui-même, prêt à entrer en lice avec le premier venu, sans dédaigner personne. Il savoit proportionner ses faveurs, & dans ses entretiens les plus familiers soutenir parfaitement sa dignité, sans gêner la liberté des autres; & ce qui le rendoit véritablement populaire, c'est qu'il continuoit dans ses magistratures à se montrer tel qu'il avoit paru pour y parvenir. Aussi l'armée entiere ayant écouté ce discours de Valerius, avec un applaudissement qu'on ne sauroit exprimer, sortit du camp transportée de joie pour le suivre & livrer bataille. On n'avoit jamais vû deux armées aux prises avec plus d'égalité. Même confiance, même force, même valeur, même espérance de vaincre de part & d'autre, sans oser néanmoins se mépriser. Les Samnites se prevaloient de leurs derniers succès, & de deux victoires remportées coup sur coup depuis peu de jours. Les Romains envisageoient avec complaisance une gloire de 400 ans, & leur prospérité toujours An. R. 412. av. J. C. 340.

Z v

An. R. 412. av. J.C. 340.

Bataille sanglante où les Samnites sont vaincus.

la même depuis leur fondation ; mais on se redoutoit de part & d'autre parce qu'on ne se connoissoit pas.

Le combat fit juger de la valeur des deux armées: car elles furent assez long-tems aux prises, sans avoir pû gagner seulement un pouce de terrain l'une sur l'autre. Le consul, pour troubler par quelque surprise, ceux que les plus grands efforts ne pouvoieut émouvoir, s'avisa de faire avancer la cavalerie pour les ébranler ; mais comme dans un espace trop étroit, elle ne faisoit que des mouvemens inutiles, sans pouvoir s'élancer ni s'ouvrir un passage, il revint à la tête des légions, & mettant pied à terre : *C'est à nous*, dit-il, *Camarades. de faire ce premier coup. Suivez-moi, & par quelque endroit que vous me voyez pénétrer avec cette épée à travers les ennemis, que chacun de vous se fasse un chemin avec la sienne, & renverse tout ce qui se présentera devant lui. Vous verrez bientôt un grand vuide, partout où vous ne voyez que des lances briller*. Dans le même tems la cavalerie s'étant rejettée sur les ailes pour laisser le champ libre à l'infanterie, le consul fond tout le premier sur ses ennemis, & tue de sa main celui qui se présente; ses soldats à droite & à gauche, entraî-

An. R. 412. av. J.C. 341.

nés par son exemple, font chacun devant soi des prodiges de valeur. Les Samnites tiennent ferme malgré le carnage affreux qui se fait aux environs de leurs étendards, & malgré les coups redoublés qu'ils essuient en plus grand nombre qu'ils ne peuvent en donner. Le combat s'opiniâtre, & dure encore assez long-tems, sans qu'on se dispose à céder de part ni d'autre, tant on étoit résolu de vaincre ou de mourir. Alors les Romains sentant leurs forces s'épuiser, & voyant que le jour alloit aussi leur manquer, s'élancent avec une nouvelle fureur sur les ennemis, & ce dernier effort décide enfin de la victoire. Ils voient les Samnites plier & presque sur le point de prendre la fuite. Ils les prennent, ils les tuent, & bien peu leur seroient échappés, si la nuit, en terminant le combat, n'eût mis des bornes à leur victoire. Les Romains avouoient qu'ils n'avoient jamais trouvé d'ennemis plus opiniâtres, & comme ils demandoient aux Samnites ce qui avoit pû les déterminer à céder: *Nous avons cru voir*, répondoient ceux-ci, *des frénétiques & des forcenés, la fureur étoit peinte sur leur visage, le feu leur sortoit des yeux, rien n'étoit plus capable de donner l'effroi.* Le dé-

An. R. 413. av. J. C. 340.

nouëment du combat en fut une preuve,& sur-tout la retraite que firent les Samnites pendant la nuit. En effet on trouva le lendemain qu'ils avoient abandonné le camp, où les Campaniens accoururent pour féliciter les Romains de ce premier succès.

Décius délivre l'autre consul d'un extrême danger.

XXXIV. La joie de cette victoire fut troublée par l'extrême danger où se trouva le consul Cornelius, lorsqu'au sortir de son camp de Saticule, il conduisit imprudemment son armée dans une gorge entre des montagnes, où il ne découvrit les Samnites embusqués, que lorsqu'il n'étoit plus tems de retourner en arriére. Heureusement pour lui, les ennemis attendirent qu'il eût engagé toute son armée dans ces vallons. P. Decius, un de ses tribuns, ayant découvert fort à propos au-dessus du camp des Samnites, une colline élevée, inaccessible à des troupes en marche, mais non pas à quelques soldats lestes & résolus, vint en donner avis au consul consterné du danger. *Voyez-vous*, lui dit-il, *cette hauteur qui domine le camp des ennemis, & qu'ils ont imprudemment negligée? Ce poste peut faire notre ressource, & devenir une forteresse pour nous, si nous pouvons nous en emparer. Je ne vous demande pour l'entreprendre*

que les Princes(1) *& les Piquiers d'une legion. Dès que vous nous y verrez logés continuez votre marche sans crainte, & ne songez qu'à vous sauver. Les Samnites alors, exposés à nos coups, ne sauroient rien entreprendre contre vous sans risquer tout eux mêmes. Pour nous, notre valeur ou nos dieux tutelaires nous tireront du péril.* Le consul applaudit à son courage, lui donna les hommes qu'il voulut, & Decius avec eux grimpa par les sentiers les plus cachés jusqu'au haut de cette colline, & ne fut découvert que lorsqu'il en fut tout près. Ce coup de hardiesse étonna les Samnites jusqu'à l'admiration, & la diversion que fit son entreprise ayant donné le tems au consul de se dégager, lui donna le loisir à lui même de se loger avec les siens sur la hauteur. Cependant l'irrésolution où furent d'abord les Samnites, leur ayant fait manquer la victoire, ils n'avoient d'autre chemin pour joindre le consul, que le défilé dangereux par où il venoit de leur échapper, & c'étoit s'exposer également que de vouloir forcer Decius dans son poste. Néanmoins la haîne qu'ils lui portoient, parce qu'il leur avoit fait manquer leur coup, & l'im-

An. R. 412. av. J.C. 340.

(1) Voyez Livre VIII. n. 8.

An. R. 412 av. J.C. 340. patience de s'en venger d'autant plus aiſément, qu'il étoit plus près & moins en état de ſe défendre, les déterminérent de ce côté-là. Ils délibéroient enſuite s'il falloit l'inveſtir pour lui ôter toute eſpérance de rejoindre l'armée, ou lui laiſſer une iſſue pour l'opprimer quand il ſeroit deſcendu. La nuit les ſurprit dans leur irréſolution. Decius qui s'étoit attendu d'abord à une attaque, ne déſeſpéroit pas de la ſoutenir par l'avantage qu'il avoit ſur eux. Enſuite il ne pouvoit comprendre qu'on n'oſât l'attaquer, ou du moins qu'on ne ſongeât pas à l'inveſtir, ſi le déſavantage du lieu ne permettoit pas de riſquer un aſſaut. Ayant donc convoqué ſes centurions : *Il faut*, leur dit-il, *que les Samnites ſoient bien mal habiles ou bien lâches : comment ont-ils donc fait pour vaincre les Sidicins & les Campaniens? Vous les voyez aller & venir, à droite & à gauche, ſe réunir, ſe diviſer, s'agiter beaucoup, & ne rien entreprendre, tandis qu'ils auroient pu déja nous enſermer. Mais nous ſerions auſſi mal habiles qu'eux, ſi nous reſtions ici plus long-tems qu'il ne faut. Courage donc, chers amis, profitons du peu de jour qu'il fait encore, pour reconnoître les poſtes qu'ils occupent, &*

par quel endroit nous pourrons nous ſauver. Il alla donc à la découverte avec les centurions habillés en ſimples ſoldats, pour ne point donner à connoître aux ennemis que les officiers du détachement étoient à battre l'eſtrade.

An. R. 412. av. J.C. 340.

Decius encourage ſa troupe.

XXXV. Enſuite ayant diſpoſé des ſentinelles, Decius donna le mot à tous, pour qu'on eût à ſe rendre auprès de lui en ſilence & en armes, dès que la trompette de l'ennemi annonceroit la ſeconde veille. L'heure étant donc venue & l'ordre exécuté: *Ecoutez*, dit-il alors à ſa troupe aſſemblée, *& ſans faire plus de bruit, ceux qui penſeront comme moi paſſeront à ma droite; on ſuivra l'avis du plus grand nombre. Voici donc ce que je penſe. Si nous nous voyons au milieu de nos ennemis & ſéparés du reſte de l'armée, ce n'eſt pas qu'elle ait voulu vous abandonner, ou que vous l'ayez abandonnée vous-mêmes. C'eſt votre valeur qui vous a conduits ici, c'eſt elle qui doit vous en tirer. En y venant, vous avez ſauvé l'armée entiere du peuple Romain; il faut en ſortir pout vous ſauver vous-mêmes. Il vous eſt réſervé de vous tirer ſeuls de ce danger, après qu'une armée entiere n'a pu ſe paſſer de vous pour échapper. Nous n'avons affaire qu'à des ſtupides ennemis, qui*

An. R. 412. av. J.C. 340. *ont manqué sottement l'occasion de tailler en pieces toute l'armée, qui n'ont connu l'importance de ce poste, qu'en nous le voyant occuper, qui nous y ont laissé établir sans opposition, qui n'ont pas eu le courage de nous y attaquer, quoiqu'avec des forces infiniment supérieures, ni même l'esprit de nous y enfermer par une bonne circonvallation, quoiqu'ils en ayent eu tout le tems. Si vous avez donc pu les surprendre jusqu'à ce point malgré leur vigilance, vous ne pouvez manquer de les tromper plus aisément encore pendant leur sommeil. C'est d'ailleurs une nécessité de le tenter. Notre situation est telle qu'il n'y a pas deux partis à prendre, & ce que je vous propose est moins un conseil qu'une ressource unique. Car enfin il est inutile de délibérer s'il faut demeurer ou partir, puisque n'ayant ici que vos armes & le grand cœur qui vous anime, il faudroit vous resoudre à mourir de faim & de soif, si vous craigniez le glaive ennemi plus qu'il ne convient à des soldats & à des Romains de le craindre. Il n'y a donc qu'un parti à prendre, c'est de nous évader d'ici de jour ou de nuit, & la nuit vaut sans doute mieux : car si nous attendons au jour, pouvons-*

nous douter qu'ils n'entourent cette hauteur d'un bon fossé comme vous la voyez déjà environnée de troupes? Mais de toutes les heures de la nuit, c'est encore ici la plus favorable. Vous venez d'entendre sonner la seconde veille, c'est justement l'heure du plus profond sommeil; il faut donc nous évader en silence, à travers les bataillons endormis, sans qu'ils le sentent ou les effrayer par nos cris s'ils viennent à s'appercevoir de notre évasion. Suivez-moi donc encore comme vous avez déjà fait; la même fortune qui m'a amené sain & sauf jusqu'ici, continue à me conduire. Que ceux qui sont de mon avis, passent maintenant à ma droite.

An. R. 412. av. J.C. 340.

XXXVI. Tous y passerent & suivirent Decius par les endroits qu'il avoit remarqués devoir être les plus dégarnis. Ils avoient déjà traversé la moitié du camp, lorsqu'un d'eux ayant voulu passer par-dessus quelques gardes endormies, heurta contre un bouclier. A ce bruit quelqu'un s'éveille, & de l'un à l'autre, tous enfin sont aux écoutes, sans savoir encore si c'étoit des camarades ou des ennemis qu'ils entendoient marcher, si c'étoit Decius qui s'échappoit, ou si le consul étoit

Il s'évade avec les siens.

An. R. 412. av. J.C. 340. venu s'emparer de leur camp. Decius ne pouvant plus cacher sa marche, fait jetter de grands cris à ses soldats, pour déconcerter les Samnites qui n'étoient qu'à demi-éveillés. La surprise & la fraieur les empêcha donc de courir assez tôt aux armes, pour se mettre en défense contre ces ennemis quels qu'ils fussent, ou pour courir après eux. Les Romains, à la faveur du trouble & du désordre, redoublent le pas, & tuant les premiers qui s'opposent à leur passage, ils arrivent à la portée du camp du consul un peu avant le jour. Decius se voyant hors de danger : *Braves Romains*, dit-il à sa troupe, *on admirera dans tous les siècles votre entreprise & son heureux succès ; mais après vous être acquis tant de gloire, il ne convient pas de rentrer dans le camp pendant le silence & les ténèbres de la nuit. Attendons ici tranquillement le jour, afin que le soleil éclaire un retour si glorieux.* On attendit, & dès le point du jour un exprès ayant porté au consul la nouvelle de leur approche, le consul en fit part à toute l'armée.

Transportés de joie d'apprendre le retour inespéré de ces généreux Romains, qui s'étoient évidemment exposés à périr pour les sauver eux-mêmes,

tous ſortent en foule, & leur vont au devant. Ils les louent, ils les félicitent, ils les reçoivent comme leurs libérateurs, rendant graces aux dieux de leur retour inespéré. Decius entra dans le camp & le traverſa comme en triomphe, accompagné de toute ſa troupe ſous les armes, attirant ſur lui les regards de toute l'armée, qui s'empreſſoit d'honorer le tribun autant que le général. Dès qu'on fut arrivé au prétoire, le conſul convoqua l'aſſemblée. Il commençoit à donner à Decius les éloges qui lui étoient dus ; mais celui-ci l'interrompant, lui repréſenta qu'il falloit ſurſeoir à tout pour attaquer les Samnites avant qu'ils ſe fuſſent raſſurés de leur frayeur nocturne, & dans le tems que la plûpart s'étant détachés du gros de l'armée pour courir après lui, étoient vraiſemblablement encore diſperſés ſur les côteaux. Cet avis détermina le conſul à différer l'aſſemblée : on prit les armes, on ſortit du camp, & par des chemins ſpacieux, que les batteurs d'eſtrade avoient découverts, on courut aux ennemis répandus çà & là, la plûpart ſans armes. Une attaque ſi bruſque ne leur donna pas le tems de les prendre, & de ſe réunir ſous leurs retranchemens. Ils n'eurent que celui de s'enfuir au plus vîte dans

An. R. 412. Av. J.C. 340.

Défaite générale des Samnites.

An. R. 412. av. J.C. 340.

le camp. Les Romains les suivirent, & à la faveur du désordre où tout étoit, le camp fut pris & pillé. Tous ceux que la frayeur y avoit amenés, au nombre de trois mille, furent taillés en pieces. Un grand nombre d'autres, dispersés par détachemens sur les côteaux, ayant entendu de loin le bruit de cette nouvelle allarme, ne pensérent qu'à se dérober à l'ennemi, avant même qu'ils l'eussent apperçu.

Honneurs & récompenses accordés à Decius.

XXXVII. Après cette expédition, le consul rassembla l'armée, pour donner de nouveaux éloges à Decius, avec d'autant plus de raison que ce dernier succès mettoit le comble à sa gloire. Outre les autres récompenses militaires, il lui fit présent d'une couronne d'or, de cent bœufs & d'un taureau tout blanc, dont on avoit doré les cornes. Les soldats de sa troupe eurent aussi chacun un bœuf, deux habits, & la double ration pour toute leur vie. Les légions pour signaler aussi leur reconnoissance, accordérent à Decius la couronne obsidionale, (1) avec de

(1) C'étoit le témoignage de reconnoissance que les troupes donnoient à leur chef, pour les avoir délivrés d'une embuscade, ou fait lever le siege. Elle étoit de gazon. Les officiers généraux maîtres & dispensateurs de toutes les récompenses militaires, recevoient celle-ci de leurs soldats.

grandes acclamations. La troupe qui l'avoit ſuivi, lui fit le même préſent : & Decius revêtu de toutes ces marques d'honneur, ayant immolé le bœuf blanc au Dieu Mars, donna les cent autres à ſes ſoldats. Les légions les gratifiérent auſſi d'une livre de froment par tête, & d'une meſure de vin (1) Ce qui ſe fit de part & d'autre avec des démonſtrations de joie & des acclamations qui faiſoient voir combien la reconnoiſſance étoit réciproque & générale.

An. R. 412. av. J.C. 340

Il ſe donna un troiſiéme combat auprès de Sueſſule, où les Samnites que Valerius avoit battus, s'étoient raſſemblés avec de nouvelles troupes, pour faire une derniere tentative. A leur approche, on avoit dépêché de Sueſſule à Capoue, & de Capoue à Valerius, pour l'appeller au ſecours. Il s'étoit mis auſſitôt en marche avec ſon armée, ayant laiſſé tout le bagage avec bonne garde dans le camp, & bientôt il fut à portée des Samnites. Il ſe retrancha fort étroitement, parce qu'il n'avoit amené ni valets, ni bêtes de ſomme, ni rien de tout ce qui marche à la ſuite d'une armée. Les Samnites jugeant qu'on alloit en

Autre combat, ſuivi d'une nouvelle défaite des Samnites.

(1) *Sextarius*, la ſixiéme partie du *Conge*, un peu plus de chopine.

An. R. 412. Av. J.C. 340.

venir aux mains, se rangérent en bataille, & comme le consul ne se montra point, ils s'approchérent du camp, & quelques-uns ayant reconnu de plus près que l'enceinte en étoit fort petite, on conclut que Valerius n'avoit pas assez de troupes pour hazarder un combat. Dès-lors tous à l'envi commencent à crier qu'il faut combler le fossé, ouvrir le retranchement, & fondre dans le camp. C'en étoit assez pour terminer la guerre, si les généraux Samnites n'eussent réprimé cette folle ardeur.

Cependant cette armée nombreuse, toujours aux environs de Suessule, où l'attente d'une bataille pouvoit la retenir encore long-tems, devenoit à charge aux Samnites par la difficulté de la sustenter; & comme tout commençoit à manquer, ils prirent le parti d'envoyer des détachemens à la provision, dans l'espérance que les Romains qu'ils croyoient tenir en prison dans leur camp, venus sans bagage, & seulement avec leurs armes, auroient bientôt consumé le peu de vivres qu'ils pouvoient avoir apporté sur leurs épaules. Le Consul ne les eut pas plutôt vû se disperser dans la campagne, qu'il se hâta d'attaquer leur camp, assez mal gardé; après avoir encouragé ses

troupes en peu de paroles. Il entre du premier effort, & fait périr plus de Samnites dans leurs tentes, qu'il n'en avoit trouvé sur les portes, & aux retranchemens. Il fait ensuite rassembler tous les étendards qu'il trouve, & laissant deux légions en garnison, avec ordre de ne toucher à rien jusqu'à son retour; il marche avec le reste de ses troupes, contre les Samnites répandus dans les champs. Il lâcha d'abord sur eux sa cavalerie, pour les obliger de se réunir, afin de pouvoir ensuite les investir avec l'infanterie, à la maniére des chasseurs. Alors les Samnites surpris & troublés, ne sachant sous quel étendard se réunir s'ils devoient rebrousser chemin du côté du camp, ou continuer à se disperser par la campagne, furent taillés en piéces. Les Romains apportérent au consul quarante mille boucliers; car outre ceux des morts, il s'en étoit trouvé bien d'autres, avec cent soixante & dix enseignes y compris celles du camp. Le consul y revint, & le livra au pillage.

An. R. 411. av. J.C. 540.

XXXVIII. Le succès de cette campagne détermina les Falisques à demander une alliance au sénat, au lieu de la tréve qu'ils en avoient obtenue, & les Latins à détourner sur les Pelignìens les

Divers événemens.

An. R. 412. av. J.C. 340.

préparatifs de guerre qu'ils avoient faits contre la république. Le fruit de ces victoires passa les mers. Les Carthaginois députérent aux Romains, pour les féliciter, & leur envoyérent une couronne d'or, du poids de vingt-cinq livres, pour être placée au capitole dans la niche de Jupiter. Les deux consuls triomphérent des Samnites, & Decius les suivoit avec tous les présens qu'il avoit reçus, tant du général que des soldats, qui dans leurs chansons militaires égaloient le tribun aux consuls. Le sénat ensuite donnant audience aux députés de Capoue & de Suessule, leur accorda les garnisons qu'ils demandoient, pour les garantir pendant l'hiver des hostilités des Samnites.

La garnison romaine à Capoue, songe à s'en emparer.

Le séjour de Capoue fut dès lors pernicieux à la discipline militaire. Les soldats Romains, amollis par les délices, y perdoient le souvenir de leur patrie, jusques-là qu'ils formérent le dessein d'enlever cette ville aux Campaniens, par le même attentat que ceux-ci l'avoient enlevée à ses premiers habitans. *Seroit-ce une injustice, disoient-ils, de les traiter comme ils ont traité les autres? Pourquoi les Capouans incapables de se soutenir & de se défendre eux-mêmes jouiront-*

ront ils de la plus belle ville & du plus beau pays d'Italie, préférablement à une armée victorieuſe qui a donné ſon ſang, pour en chaſſer les Samnites? Devons-nous laiſſer à nos vaſſaux ce charmant ſéjour, ces riches campagnes : & nous, leurs maîtres, nous épuiſer à faire la guerre pour eux, lutter ſans ceſſe contre la miſere ou la mort ſous un climat mal ſain & dans une campagne ſtérile, ou ſouffrir dans la ville, que des intérêts accumulés abſorbent nos biens, que nous-mêmes nous en ſoyons rongés & devorés, comme d'une gangrêne incurable? An. R. 413. av. J.C. 339.

Ce n'étoit encore qu'une conjuration naiſſante de quelques particuliers qui ne s'en étoient point ouverts au reſte des troupes ; lorſque C. Marcius Rutilus, nouvellement élu conſul avec Q. Servilius, laiſſant à Rome ſon collégue, arriva dans la Campanie, que le ſort lui avoit deſtinée. Il apprit des tribuns de l'armée ce qui ſe tramoit ; & ce magiſtrat à qui ſon grand âge & une longue expérience des affaires, pour avoir été cenſeur, dictateur, & trois fois conſul, avoient donné de grandes lumieres, aima mieux éluder ce projet que de s'y oppoſer de front : de ſorte que pour le faire échouer C. Marcius, Q. Servilius, conſuls. On prévient cet attentat.

An. R. 413. av. JC. 339.

en laiſſant aux troupes l'eſpérance de l'exécuter quand elles voudroient, il fit courir le bruit qu'on reviendroit paſſer l'hiver dans les mêmes quartiers. Elles étoient alors diſperſées dans pluſieurs villes de la Campanie, & les auteurs du complot formé à Capoue, avoient partout leurs émiſſaires & des complices. Cette flateuſe eſpérance les endormit, & leur projet séditieux en demeura-là.

Les coupables diſperſés ſe rallient & ſe révoltent.

XXXIX. Le conſul s'étant donc mis en campagne, profita de l'inaction où le laiſſoient les Samnites, pour éloigner de ſon armée les plus factieux ſous divers prétextes, les uns pour avoir achevé leur tems, les autres à cauſe de leur grand âge ou de leur mauvaiſe ſanté. Il donna des congés d'abord à quelques-uns, enſuite à des cohortes entieres, comme par condeſcendance, après les avoir détenus loin de leurs familles, pendant tout un hiver. Le ſervice militaire lui ſervoit encore de prétexte pour en diſperſer pluſieurs, tandis que ſon collegue à Rome, de concert avec le Préteur, faiſoit naître à deſſein quelque nouvel obſtacle pour empêcher leur retour à l'armée. D'abord on ne ſe douta de rien, & généralement on n'é-

toit pas fâché de revoir ſa famille ; mais dès qu'on ſe fut apperçu dans le camp qu'il ne revenoit aucun de ceux qui étoient partis les premiers, & qu'on remarquoit être la plûpart officiers ou ſoldats de la garniſon de Capoue, complices ou même auteurs du complot ſéditieux, on fut dans un étrange étonnement ; & bientôt ne doutant plus que la conſpiration n'eût tranſpiré, chacun craignit pour ſoi les informations, les interrogatoires, les accuſations, les tortures, un jugement rigoureux, & une vengeance exceſſive des conſuls & de tout le ſénat. An. R. 413. av. J.C. 339.

Tels furent les ſoupçons & les murmures de ceux qui reſtoient au camp, quand ils ſe furent apperçus qu'on leur avoit enlevé les arcs-boutans de la conjuration. Une cohorte qui ſe trouvoit alors à Lautules près d'Anxur, s'y cantonna entre la mer & les montagnes, pour recevoir tous ceux de leur faction que le conſul continuoit de licencier, de la maniére que nous venons de dire. Le nombre s'en accrut tellement qu'il ne manquoit plus qu'un chef pour en former une armée. Encore ſans général, & comme des brigands, ils s'avancérent dans les plaines d'Albe, &

An. R. 413. av. J.C. 339.

jusqu'au pié de la montagne où cette ville étoit autrefois. Là, s'étant retranchés, ils passérent le reste du jour à délibérer sur le choix d'un général. Ils ne voyoient dans leur troupe aucun officier capable de l'être, & cependant il leur paroissoit difficile d'en avoir d'ailleurs. En effet, où trouver un Patricien ou un Plébéien assez hardi pour accepter une commission si dangereuse, ou dont les mutins fussent assez sûrs, pour ne pas s'en méfier?

Ils forcent T. Quintius de se mettre à leur tête.

Le lendemain comme on délibéroit encore, quelques-uns des leurs qui revenoient de butiner, racontérent que T. Quintius ennuyé du séjour & des honneurs de Rome, s'étoit retiré dans ses terres auprès de Tusculum. C'étoit un Patricien qui avoit fait la guerre avec beaucoup de gloire, & qui depuis une blessure au pied dont il étoit demeuré boiteux, vivoit à la campagne sans ambition & loin des affaires. On ne l'eut pas plutôt entendu nommer que chacun y reconnut le général qu'on demandoit. Aussitôt il fut résolu de le faire venir, & comme on ne se flattoit pas de le gagner, on se mit en devoir de l'enlever de force. Les émissaires arrivérent de nuit à sa maison de cam-

pagne, & l'ayant trouvé profondément endormi : *Point de milieu*, lui dirent-ils en l'éveillant, *il faut nous ſuivre & conſentir à nous ſervir de général, ou mourir ſi vous refuſez de l'être.* Cet homme étrangement étonné, ſe laiſſe emmener dans le camp. A ſon arrivée on le proclame général, & l'ayant revêtu de toutes les marques attachées à la dignité qu'on lui donne : *Il faut*, lui dit-on, *nous mener à Rome.* Ils arrachent en même tems les enſeignes & ſe mettent en chemin ; mais c'eſt moins leur général qui les conduit, que leur impétuoſité qui les emporte. Ils arrivérent à huit milles de la ville par la voie qu'on appelle maintenant la voie Appienne (1), & ſans doute qu'ils auroient avancé juſqu'aux portes, s'ils n'euſſent appris que M. Valerius Corvus nommé dictateur, & L. Æmilius Mamercius, général de la cavalerie, venoient les accueillir avec une armée.

An. R. 413. av. J.C. 339.

Valerius dictateur.

XL. On ne ſe fut pas plutôt reconnu de part & d'autre, que la vûe des armes & des enſeignes Romaines réveilla dans le cœur des ſoldats l'amour de la

(1) Elle fut ainſi nommée d'Appius Claudius qui la fit dreſſer, applanir & paver depuis Rome, par la porte Capene juſqu'à Capoue. C'étoit la plus ancienne & la plus belle de toutes les voies Romaines.

An. R. 413 av. J.C. 339.

patrie, & calma leur fureur. Les Romains n'avoient pas alors ce courage barbare de verser le sang de leurs concitoyens, ils ne sçavoient faire la guerre qu'à des étrangers, & leur dernier excès d'emportement les portoit tout au plus à se séparer. Les chefs & les soldats ne demandérent donc de part & d'autre, qu'à entrer en négociation. Quintius, qui lassé de porter les armes pour sa patrie, étoit bien éloigné de vouloir les reprendre contre elle, & Corvus qu'on sçavoit être l'ami du peuple, plus encore des soldats, & particuliérement de cette armée rébelle qui faisoit auparavant partie de la sienne, s'approchérent pour conférer. Dès que les mutins eurent apperçu leur ancien général, honteux de leur révolte, ils se montrérent disposés à l'écouter avec un respect aussi profond, que le silence & l'attention des autres.

Son discours aux séditieux.

Chers soldats, leur dit alors Corvus : *En sortant de Rome, j'ai supplié les dieux de la patrie, ces dieux qui ne sont pas moins les vôtres que les miens, & je leur ai demandé non pas la gloire de vous vaincre, mais celle de vous donner la paix. J'ai eu & j'aurai sans doute assez d'occasions de me signaler dans les*

combats. Ce que je cherche maintenant ici, c'eſt la paix. Elle eſt l'unique objet des vœux que j'ai faits au ciel, & vous pouvez aiſément me procurer la ſatisfaction de les voir accomplir, ſi vous faites ſeulement réflexion que vous campez non pas dans le pays des Samnites ni des Volſques, mais ſur le territoire de Rome; que ces collines qui ſe préſentent à vos yeux ſont votre patrie, que ces ſoldats ſont vos concitoyens & que je ſuis ce même conſul ſous les auſpices duquel vous avez l'année derniere remporté deux victoires ſur les Samnites, & pris deux fois leur camp. Oui, je ſuis M. Valerius Corvus, ce Patricien ſi connu de vous, non par ſes vexations, mais par ſes bienfaits, ce Patricien à qui vous ne ſçauriez reprocher d'avoir jamais ſollicité contre vous aucun décret du ſénat tant ſoit peu violent, ou contraire à vos avantages; & qui dans les diverſes expéditions militaires où il a commandé, s'eſt toujours traité plus durement qu'il ne vous a traité vous-mêmes. Cependant ſi quelqu'un a jamais pû ſe prévaloir de ſa naiſſance, de ſon mérite perſonnel, & même de quelque ſorte de grandeur, on ſçait aſſez qui je ſuis, d'où je viens, &

An. R. 413. av. J.C. 339.

An. R. 413. av. J. C. 339.

de quoi je suis capable, depuis qu'ayant été nommé consul à l'âge de vingt-trois ans, je pouvois me faire redouter non-seulement aux Plébéiens, mais au sénat lui-même. Or m'a-t'on vû plus impérieux, plus absolu étant consul, que lorsque j'étois simple tribun de l'armée ? & ma modération à votre égard pendant les deux consulats dont vous m'avez ensuite honoré, s'est-elle jamais démentie ? Elle sera la même dans ma dictature ; & quelque autorité qu'elle me donne sur vous, vous en éprouverez aussi peu les rigueurs que ceux-ci, quoiqu'ils soient les soldats de la République & les miens, & que vous en soyez, (je le dis en frémissant) les ennemis déclarés. Tirez l'épée contre moi pour m'obliger à la tirer contre vous : nous combattrons si vous le voulez, mais vous donnerez le signal du combat, vous jetterez les premiers cris, vous commencerez l'attaque & vous aurez fait alors ce que vos ancêtres n'ont jamais osé dans leurs plus célébres révoltes, ni ceux qui se retirerent sur le mont sacré, ni les autres qui s'emparerent ensuite du mont Aventin. Attendez comme Coriolan que vos enfans, vos meres vos femmes éplorées, viennent les cheveux épars &

fondant en larmes, se jetter à vos piés. Que sçais-je même si un tel spectacle qui arrêta les Volsques, parce que celui qui les commandoit étoit Romain, détourneroit d'une guerre impie une armée toute Romaine? Mais vous, Quintius, que je vois à la tête de ces rébelles, de quelque maniére que vous vous y trouviez, soit de gré ou de force; si l'on en vient aux mains, disparoissez aussitôt, & courez vous cacher dans les derniers rangs: il vous sera sans doute moins honteux de fuir devant vos concitoyens, & de leur tourner le dos, que de soutenir un combat contre votre patrie. S'il s'agit de négocier un accommodement, cette place vous convient, & vous pouvez même devenir notre médiateur. Ne nous demandez rien que de juste, mais ne vous refusez pas non plus à ce que la justice exige de vous: quoi qu'après tout, la paix la plus injuste, est à preférer à une guerre sacrilége. An. R. 413. av. J.C. 339.

XLI. T. Quintius baigné de larmes se tournant alors vers les siens: *Si vous attendez*, leur dit-il, *quelque service de moi, que ce soit aussi pour parvenir à la paix, plutôt que pour allumer la guerre. Ce n'est pas un Volsque ni un Samnite que vous venez d'entendre;* Quintius les exhorte à se rendre.

An. R. 413. av. J.C. 339. *c'est un Romain, c'est votre consul, votre dictateur. Gardez-vous de vouloir éprouver à vos risques le succès de ses armes, dont vous avez jusqu'à ce jour recueilli les fruits. Le sénat ne manquoit pas d'autres généraux qui eussent pû vous attaquer d'abord avec fureur; mais celui-ci a été votre général, vous avez été ses soldats. Nul ne pouvoit donc être plus porté à vous ménager, nul autre ne pouvoit être plus digne de votre confiance, & voilà le motif de son choix. Ceux qui peuvent nous faire la loi, sont les premiers à demander la paix; combien plus devons-nous la désirer nous-mêmes! La colere & la présomption ne furent jamais de bons guides. Croyez-moi, livrons-nous sans réserve, tous tant que nous sommes, à un homme dont nous connoissons les droites intentions.* Tous ayant consenti par un cri géneral, Quintius s'avança à leur tête pour déclarer au dictateur, qu'on se soumettoit entierement à ses ordres, dans l'espérance qu'il prendroit ces infortunés citoyens sous sa protection, & qu'il n'auroit pas moins de zéle pour leurs intérêts que pour ceux de la république. *Je vous demande*, ajouta-t-il, *cette grace pour eux. Pour ce qui me*

concerne en particulier, je mets toute ma ſureté dans mon innocence. Mais quant aux ſoldats, il convient que le ſénat leur accorde une amniſtie telle que le peuple & une armée Romaine l'ont déja obtenue en deux différentes occaſions. Le dictateur applaudit à la conduite de T. Quintius, & donnant de bonnes eſpérances à tous les autres, il ſe hâta d'aller à Rome obtenir cette amniſtie du ſénat, & la faire confirmer au peuple. On s'aſſembla pour cet effet dans le bois Petelin. Le dictateur conjura l'aſſemblée, d'ajouter au pardon de cette révolte, une défenſe expreſſe de la reprocher jamais aux coupables, ni même d'en plaiſanter. On fit encore un réglement de diſcipline militaire en forme de loi ſacrée, par lequel il étoit défendu de licencier jamais perſonne malgré ſoi; & de faire jamais ſervir comme centurion, celui qui auroit été tribun des armées. Les conjurés ſollicitérent ce dernier article contre P. Salonius qui depuis quelques années étoit alternativement dans les armées tribun des ſoldats, & premier centurion de la premiere compagnie. Ils le haiſſoient, parce qu'il s'étoit toujours oppoſé à leur complot, & qu'en der-

An R. 413. av. J.C. 339.

An. R. 413. av. J.C. 339.

nier lieu, il s'étoit enfui de Lautules pour ne point tremper dans leur révolte. Le sénat, par considération pour cet officier, s'obstinoit à ne vouloir point passer l'article, auquel il ne consentit enfin, que parce que Salonius lui-même le voulut, conjurant le sénat de sacrifier en cette occasion son intérêt personnel à la tranquillité publique. Les rébelles avoient été encore assez hardis pour demander une réduction de la solde des cavaliers, qui étoit alors triple de celle de l'infanterie, & cela, pour n'avoir pû les entraîner dans leur conjuration.

Diverses loix.

XLII. Je trouve de plus dans quelques auteurs, que L. Genucius, tribun du peuple, fit passer un Plébiscite, par lequel il étoit défendu de prêter de l'argent à intérêt, & que cette loi fut suivie de quelques autres, où il étoit porté qu'on ne rentreroit dans une magistrature, que dix ans après en être sorti; qu'on n'en exerceroit pas deux à la fois, & que deux Plébéiens pourroient posséder en même tems les deux places consulaires. Tout cela donneroit à penser que les mutins n'étoient pas les plus foibles. D'autres annales sans faire aucune mention de la dictature de

Valerius Corvus, ne parlent que des An. R. 413.
consuls dans toute cette affaire qu'elles Av. J.C. 339.
rapportent différemment : car il y est marqué que les séditieux prirent les armes dans Rome, & qu'ils fondirent pendant la nuit dans la maison de C. Manlius pour en faire leur général, & non pas chez T. Quintius dans sa maison de campagne ; qu'ils sortirent ensuite de Rome, & se retranchérent dans un endroit qui en étoit distant de quatre milles ; qu'il ne fut pas question de paix entre les généraux ; mais que les deux armées elles-mêmes en présence l'une de l'autre, au lieu d'en venir aux mains, s'abordérent en se saluant, se confondirent pêle-mêle, & s'embrassérent fondant en larmes ; & qu'enfin les consuls voyant alors leurs soldats si peu disposés à une bataille, avoient proposé au sénat de ratifier cette réconciliation. Telle est la diversité qui se trouve dans nos anciennes histoires, sur la circonstance d'un même fait, jusqu'à ne convenir entre elles que d'une sédition arrivée & suivie d'une réunion. Cependant le bruit de ces désordres & d'une nouvelle entreprise des Samnites, détacha du parti des Romains quelques-uns de leurs alliés. Les

An. R. 413 av. J.C. 339. Latins depuis long-tems suspects, leverent l'étendard de la révolte; & les Privernates firent aussi des excursions dans les terres de *Norba* & de *Setia*, colonies Romaines, qui les confinoient.

Fin du second Tome.

Fautes à corriger dans le Tome II.

PAge 13, *ligne* 9, ou que s'il, *lisez*, ou s'il.
P. 30. *l.* 25. par, *l.* dans.
P. 40. *l.* 2. qui servoit, *l.* quoiqu'elle servît.
P. 63. *l.* 20. les approcher, *l.* s'en approcher.
P. 82. *l.* 15. ou, *l.* &.
P. 95. *l.* 8. à bride abattue, *l.* l'ayant ôtée au sien.
P. 98. *l.* 16. Romains, *l.* Véiens.
P. 99. *l.* 22. inspire, *l.* tient dans.
P. 109. *l.* 5. mais le, *l.* mais sur-tout le.
P. 120. *l.* 22. qu'il reçoivent, *l.* qu'il reçoit.
P. 489. *l.* 5. tout devant, *l.* sous.

Fautes à corriger dans le Tome III.

P*Age* 2, *ligne* 10, avoient, *lisez*, envoient.
P. 31, *l.* 30, vôtre, *l.* nôtre.
P. 22, *l.* 16, eu, *l.* vu.
P. 25. *l.* 20. le bataillon, *l.* les bataillons.
P. 36. *l.* 11. l'ennemi avoit, *l.* les ennemis avoient.
P. 38. *l.* 13. *effacez* ſon.
P. 45. *l.* 23. interdiſit, *l.* interdît.
P. 59. *l.* 27. en pié, *l.* ſur pié.
P. 71. *l.* 8 & 9. *au lieu de ces mots*, une embuſcade que les Lucaniens lui préparoient, *l.* que les Lucaniens cherchoient à le ſurprendre.
P. 72. *l.* 8. étoit, *l.* fut.
P 134. *l.* 21. Publius, *l.* Publilius.
P. 146. *l.* 9. & 10. 167. *l.* 7. 171. *l.* 16. & 21. des, *l.* de.
P. 154. *l.* 16. Candines, *l.* Caudines.
P. 174. *à la note*, F. L. *l.* Tite-Live.
P. 204. *l.* 17. arrêterent, *l.* arrêtoit.
P. 226. *l.* 22. champ, *l.* camp.
P. 245. *l.* 23. *effacez* il.
P. 257. *l.* 17. Dexter, *l.* Denter.
P. 264. *l.* 19. 293. *l.* 22. appas, *l.* appât.
P. 366. *l.* 6. pouſſa, *l.* pouſſe.
P. 277. *l.* 2. 279. *l.* 14. mais, *l.* &.
P. 285. *l.* 23. allarmées, *l.* allarmés.
P. 288. *l.* 4. *effacez* mais. *l.* 20, armée, marche, *l.* armée & marche.
P. 308. *l.* 3. quelques, *l.* quelque.
P. 314. *l.* 15. le même &c. *doit être en caractere romain.* *Ibid.* *l.* 22. moyenne vertu, *l.* réputation ſuſpecte.
P. 315. *l* 19. Julius, *l.* Fabius.
P. 320. 2*l.* 7. *effacez* appellée.
P. 328. *l.* 29. *effacez* avec lui.

Dans le premier Tome.

PAge 2. *l.* 14. avec lesquels je me verrai confondu, *l.* qui m'auroit effacé.
P. 164. *l.* 10. va, *l.* allons.
P. 195. *l.* 21. le mont Vélien, *l.* le sommet de Vélie.





